

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : En avant! — Motifs de la dévotion à saint Michel. — Recherches sur le culte de saint Michel : Diocèse de Dijon (suite). — Jeanne d'Arc, personnification visible de saint Michel (suite). *Gravure.* — Bibliographie : Jeanne d'Arc (recherches et trouvailles), par le V^{te} O. de Poli. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

EN AVANT!

« A l'honneur et révérence de Monseigneur saint Michel, premier chevalier qui pour la querelle de Dieu, victorieusement battit l'ancien ennemi de l'humain lignage et le trébucha du Ciel;... et afin que tous bons, hauts et nobles courages soient excités et plus émus à toutes vertueuses œuvres... » Ainsi s'exprime le décret rendu en 1469 par le roi Louis XI, pour l'institution de la Chevalerie de saint Michel; ainsi dirons-nous pour expliquer à nos chers associés notre cri *en avant!*

Nous le demandons à quiconque prétend bien ne pas rester neutre entre Dieu et le diable : Ne savez-vous pas que l'armée de Satan se dresse menaçante contre le Christ et son Église?

Le chef de la secte infernale s'est installé à Rome, en face du Vatican, où habite le vicaire de notre Dieu; la négation haineuse s'est organisée; l'impiété ouverte s'affiche bruyamment; l'odieux blasphème retentit; le sacrilège éhonté s'étale de toutes parts et personne, parmi les catholiques, ne se rappellerait le *Quis ut Deus!* de saint Michel pour le crier bien haut à la face du Satanisme par trop audacieux! Nous avons trop bonne opinion des chrétiens de notre époque pour les croire capables seulement de prier en silence et d'attendre l'heure de Dieu dans une patience inerte.

En ce moment donc où les forces vives éparses dans le monde se rapprochent, se condensent pour la lutte terrible, décisive — qui sait? — entre le Bien et le Mal; à cette heure où la Foi groupe les chrétiens sous les enseignes de la Piété, n'est-il pas temps, grand temps de déployer, bien large, le drapeau de saint Michel, l'Archange vainqueur du démon?

Tant que plana, à 600 pieds au-dessus de nos grèves, l'image révéérée du protecteur officiel de la patrie, l'Église ne connut, chez nous, nulle entrave à son action bienfaisante. Un des plus saints abbés de l'antique monastère avait prédit que la chute de cette statue, vrai *palladium* de la France, serait le signal de malheurs sans fin. Depuis longtemps, hélas! un coup de foudre a renversé la statue; sous les coups de l'impiété et du mensonge coalisés, le culte de saint Michel s'est affaibli, puis éteint dans les masses populaires; en conséquence, Satan a pu, en toute liberté, creuser en notre sol chrétien ses antres maçonniques. Ces cavernes d'enfer, dit le P. Ayroles, sont aujourd'hui aussi nombreuses que le furent autrefois les oratoires et autels dédiés à saint Michel.

Il y a autre chose à faire que d'en gémir, c'est, — et il en est temps — favoriser l'essor de la dévotion au saint Archange; dévotion qui a pris, ici et là, de beaux développements, grâce à de généreuses initiatives; dévotion — qui donc oserait nous contredire? — la mieux appropriée aux besoins de l'heure présente.

En effet, « Honorer le généralissime des armées invisibles du Très-Haut, c'est honorer ces armées elles-mêmes. Elles se composent de myriades de Purs Esprits, constitués les exécuteurs des conseils de l'infinie sagesse et de l'infinie puissance. Les invoquer, les faire entrer dans les pratiques quotidiennes de la piété, c'est protester de la manière la plus éclatante contre les abjections du matérialisme qui écrase le monde dans la fange. »

« Léon XII, dans la bulle *Quo graviora mala* de 1825, disait que déjà c'en serait fait de nous, le jour où les chefs du peuple chrétien trembleraient devant la franc-maçonnerie. »

« Comment, direz-vous, ne pas trembler? La secte est maîtresse de toutes les hautes positions sociales et ses cohortes comptent des millions. — Mais saint Michel conduit à notre secours des légions plus nombreuses et plus puissantes. »

« Le prophète Élisée, poursuivi par la colère du roi de Syrie, s'était réfugié dans la petite ville de Dothaïn. Un matin, l'homme de Dieu voit accourir auprès de lui son serviteur consterné : « La ville est cernée, disait le serviteur, toutes les hauteurs étincellent de cuirasses, d'épées, de chars de guerre. Qu'allons-nous devenir? — Ne crains pas, répond le Voyant, même le nombre est pour nous. » Et s'adressant à Dieu : « Seigneur, faites qu'il voie lui aussi. » Et les yeux du serviteur furent ouverts, et il vit les montagnes couvertes de cavaliers de feu, de chars de feu, formant rempart autour du prophète. L'événement prouva qu'il n'était pas le jouet d'une hallucination¹. »

Quand et comment obtiendrons-nous de Dieu en notre faveur la mobilisation de ces puissants bataillons du Ciel? A quelles conditions l'Archange dégainera-t-il, pour nous, sa redoutable épée?

Quand nous saurons l'en prier avec foi, avec ferveur. Ah! si l'on savait prier comme on priait aux jours de Jeanne d'Arc!

1. *Messager du Cœur de Jésus*, octobre 1885.

Pour prier saint Michel il faut le connaître, mais pour qu'il soit connu il faut qu'il soit annoncé.

C'est le premier de nos devoirs à nous, missionnaires de saint Michel. Nous n'entendons céder à personne le privilège d'être les hérauts de l'Archange. Voilà pourquoi nous crions aujourd'hui : En avant ! pour saint Michel !

Il y a une objection : « Nous avons déjà tant d'Œuvres ! »

Raison de plus pour que l'Œuvre de saint Michel garde sa place d'honneur et ne se laisse pas dépasser. Rappelons-nous qu'en 1453 l'invasion des Turcs à Constantinople et l'insistance du Pape pour obtenir les aumônes des Chrétiens en faveur de la Croisade ne surent détourner du sanctuaire de l'Archange les dons du peuple fidèle, générosité dont fait la preuve la merveilleuse abside gothique que nous admirons aujourd'hui.

« Nous avons déjà trop d'Œuvres ! » — Avons-nous trop de gages de la miséricorde du bon Dieu ? Sommes-nous tellement assurés de notre salut éternel que nous puissions dédaigner le culte de l'Archange lorsque l'Église nous affirme que l'honorer c'est nous attirer les bénédictions d'En Haut pendant la vie et la félicité éternelle après la mort¹.

« Nous avons déjà trop d'Œuvres ! » — Est-ce là une objection capable d'arrêter le véritable zèle ? Le zèle est comme un fleuve dont les ondes fertilisantes se rient des obstacles. Qu'on jette une digue au travers du lit d'un fleuve, le fleuve monte et passe. On déplacerait une montagne pour l'obstruer qu'il tournerait l'obstacle en mugissant, mais passerait quand même.

« Nous avons déjà trop d'Œuvres ! » — Eh bien, quand même, saint Michel ira de l'avant et c'est nous qui donnerons l'exemple et de la marche en avant et du sacrifice obligé qui l'accompagne.

Je m'explique :

Pour favoriser les amis de saint Michel, nos amis, les

1. *Cujus honor præstat beneficia populo et oratio perducit ad regna cælorum.* Br. Rom., off. de saint Michel.

Annales paraîtront dorénavant tous les mois, et le prix d'abonnement sera le même que par le passé.

Résultat : pour nous double peine et double dépense : que la gloire et la popularité de saint Michel y trouvent double profit, c'est tout ce que nous demandons.

« Quand une Œuvre est nécessaire, disait saint Vincent de Paul, qui n'aimait pas à *enjamber* sur la Providence, il faut l'entreprendre, Dieu y pourvoira. » Nous avons bon espoir que nos chers zéloteurs et nos dévouées zélatrices vont redoubler d'ardeur pour enrôler de nouveaux Associés, et trouver de nouveaux abonnés.

Comptant d'avance sur le succès de la campagne, et désireux de propager le nom et la gloire de saint Michel bien au-delà des frontières de France, nous avons fait imprimer *en allemand* la formule du Chapelet, les Litanies de saint Michel et le bulletin de l'Archiconfrérie.

Nous avons, en ce moment, sous presse, une édition anglaise de la notice sur le Mont-Saint-Michel, augmentée de diverses prières en l'honneur de l'Archange. La jolie brochure illustrée *Le Mont-Saint-Michel merveille de l'Occident* va paraître en anglais, ainsi que le diplôme des zéloteurs et zélatrices de saint Michel.

Tout ceci va être devancé par un petit livre réclamé depuis longtemps : *Le Nouveau Manuel des pèlerins au Mont-Saint-Michel*. Ce recueil de prières et de cantiques au saint Archange deviendra le *vade-mecum* obligé de nos zéloteurs et zélatrices.

« Je vous prie de m'inscrire parmi les membres de la Confrérie de saint Michel, et j'apprendrai avec plaisir que mon exemple a des imitateurs autour de moi. L'Église et la France ont plus besoin que jamais du puissant patronage du saint Archange. J'accepte volontiers le devoir de l'invoquer plus fidèlement chaque jour, comme protecteur de l'Église et de notre nation, et comme avocat de mon âme auprès du Souverain Juge. »

Voilà ce que nous écrivait à la première heure l'illustre Cardinal Pie. Que tous nos amis veuillent bien méditer cette parole autorisée et s'inspirer d'un si noble exemple, l'avenir de l'Œuvre de saint Michel est assuré. L. P.

LA CHAPELLE DE SAINT MICHEL

D'ici les fêtes pascales, nous allons continuer les travaux d'aménagement de notre chapelle, travaux que le froid rigoureux avait interrompus. On abordera ensuite la question de la décoration.

Il est entendu qu'on va tout doucement, au fur et à mesure que le permettent les offrandes des amis du glorieux Archange.

Nous rappelons que la plus minime obole donne droit à l'insertion du nom du souscripteur sur une liste conservée aux archives du Sanctuaire.

Pour stimuler les bonnes volontés, toute offrande d'au moins 5 francs donnera droit à l'insertion du nom sur une liste enfermée dans un beau cœur en vermeil suspendu à l'autel de la Chapelle privilégiée.

A TOUS NOS AMIS

La Rédaction des *Annales* informe les nombreux amis de Saint-Michel que le R. P. POUVREAU vient de recevoir la dignité de Supérieur et la direction de toutes les Œuvres abritées, ici, sous les ailes de l'Archange.

A NOS ASSOCIÉS

Chaque mois, au jour qu'il leur plaît de choisir, les personnes qui récitent habituellement le chapelet de saint Michel peuvent gagner une indulgence plénière.

Le premier samedi du mois, la sainte messe sera célébrée dans notre Sanctuaire pour les Zélateurs et Zélatrices de nos Œuvres, les Bienfaiteurs et Bienfaitrices de notre École apostolique.

Tous les lundis de ce mois il sera célébré, ici, une messe spéciale pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

MOTIFS DE LA DÉVOTION A SAINT MICHEL

TIRÉS DE LA

MÉDITATION DE L'ÉVANGILE DU JOUR DE SA FÊTE

(Suite).

† 5. — *Et celui qui reçoit un petit enfant comme celui-ci, en mon nom, me reçoit.*

Tous ceux qui sont voués à l'éducation chrétienne peuvent prendre pour eux ces paroles du divin Maître. Oui, elle est grande la tâche de celui qui reçoit un petit enfant, pour former son esprit et son cœur. Le Sauveur le déclare : c'est lui-même qu'il reçoit. Saint Michel, nous pouvons le croire, a été spécialement attaché à Jésus en particulier, pendant sa vie mortelle, ainsi qu'à Marie, sa divine Mère, et à Joseph, son

père nourricier. Imitateurs du sublime Archange, des Missionnaires, spécialement dévoués à saint Michel, sont établis sur sa sainte montagne, où ils élèvent, pour la gloire du Très-Haut, de nouveaux Jésus. Mon vœu, parents chrétiens, bien que ce soit là un sacrifice pénible à la nature, serait de voir plusieurs de vos enfants dans cette pépinière d'élite, au-dessus des orages et des vicissitudes de cette mer orageuse qui s'appelle le monde.

ÿ 6. — *Si, au contraire, quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on suspendît la meule de l'âne à son cou et qu'on le précipitât au fond de la mer.*

La parole de Jésus-Christ s'applique ici aux corrupteurs de la jeunesse et, particulièrement, de l'enfance, et à ceux qui tournent en dérision ces petits et ces humbles du Très-Haut, qui offrent à notre société si pleine d'elle-même, et de la matière, de sublimes exemples de vertus. Cette parole s'adresse aussi à tous ceux qui, entourés constamment de la garde et des soins des anges qui veillent sur eux, offusquent les regards de ces pures intelligences en souillant leur âme par ces fautes grossières, ces fautes qui attestent l'avisement de ceux qui les font et les mettent sous l'empire de celui qui est appelé la bête.

ÿ 7. — *Malheur au monde à cause des scandales, car il est nécessaire que des scandales arrivent; cependant, malheur à l'homme par qui le scandale arrive.*

Malheur, oui, mille fois malheur au scandaleux ! Le scandale est nécessaire pour montrer la force, la beauté et la supériorité de la vertu, qui, sans cela, n'arriverait pas à son complet développement, mais malheur, comme le dit au monde le divin Sauveur, à l'homme par qui le scandale arrive. Le premier scandaleux est Lucifer qui, de brillant et élevé qu'il était, est devenu par le scandale qu'il a fait dans le Ciel, l'ange déchu, Satan, le démon, la bête, comme nous le nom-

mons tous ; du faite de la gloire où il se trouvait, il est descendu au dernier degré de l'abjection et de la bassesse, et tous les scandaleux qui le suivent partagent son sort, même dès cette vie. Ah ! unissons-nous, de toutes les forces de notre âme, à l'Archange sublime, à saint Michel, qui maintiendra nos âmes à leur véritable degré de grandeur.

ÿ 8. — *Si donc ta main ou ton pied te scandalise, coupe-le et le jette loin de toi. Il t'est meilleur d'entrer dans la vie, privé d'une main ou d'un pied, que d'être, ayant deux mains ou deux pieds, jeté dans le feu éternel.* Après avoir parlé des grandes vérités que nous venons de méditer, le divin Maître particularise ou nous montre dans le trait spécial que nous citons, que, si autour de nous, une personne, une chose nous étaient aussi indispensables que la main ou le pied, il faudrait que nous les retranchions de notre vie s'ils y amenaient du scandale.

ÿ 9. — *Et si ton œil te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi, il t'est meilleur d'entrer dans la vie avec un œil que d'être, ayant deux yeux, jeté dans l'étang de l'enfer.*

Le Rédempteur, par cette parole, nous montre l'absolue nécessité de la Foi. Or, la Foi renferme des mystères et elle doit en renfermer, s'adressant à la majesté infinie de Dieu. La nature ne renferme-t-elle pas une infinité de mystères que nous acceptons ? Et celui qui s'appelle l'infini, qui est le dépositaire de toutes les grandeurs, et pour qui toute la sagesse, toute l'intelligence, toute la beauté qu'il a données à tous les êtres existants, ne sont qu'une infinie partie de lui-même, ce grand Dieu n'aurait point de mystères dans les dogmes et dans le culte qu'il veut que nous acceptions. Ah ! comme l'on peut dire avec vérité que cet atome, ce rien qui s'appelle l'homme, lorsqu'il veut être quelque chose par lui-même, est d'autant plus petit, d'autant plus vil lorsqu'il s'élève contre le Très-Haut, qu'il ressemble davantage à l'ange déchu qui a voulu lutter contre Adonaï et qui est tombé dans l'étang de feu. C'est

pourquoi, élevons nos cœurs vers notre sublime modèle, le grand saint Michel, et, avec lui, répétons : *Quis ut Deus !* Qui est semblable à Dieu ! Ce cri d'humilité nous élèvera jusqu'à Celui qui seul règne et qui seul nous fera régner dans l'éternel séjour.

ÿ 10. — *Gardez-vous de mépriser un de ces petits, car je vous dis que leurs Anges dans le ciel, voient toujours la face de mon Père qui est dans les Cieux.*

C'est ici la suprême apothéose de l'enfance et de ceux qui, à l'exemple d'un petit enfant, s'attachent à Dieu avec toute la fidélité, la confiance et l'amour d'un enfant pour le meilleur des pères et la plus tendre des mères, l'Église. Groupons-nous donc, chrétiens, tous tant que nous sommes, autour de ce Père bien-aimé, de cette Mère sainte et vénérée, et formons-lui un rempart de notre amour.

Mais pour cela adressons-nous à notre chef suprême, au grand Archange saint Michel, dont le bouclier sera le nôtre, lorsqu'en enfants dévoués nous devons parer les coups que nos adversaires voudront porter contre notre Père céleste et contre notre noble Mère. Opposons à l'Enfer son premier et redoutable ennemi, saint Michel, dont nous suivons la bannière ; que notre dévotion au grand Archange ne connaisse plus de limites. Soyons ses apôtres auprès de nos frères et soyons assurés qu'alors la victoire sera à nous.

A notre époque tourmentée, c'est saint Michel, c'est Marie Immaculée, la triomphatrice du serpent, l'imitatrice de l'humilité de saint Michel dans « *Ecce ancilla Domini* » Je suis la servante du Seigneur, qui doivent nous rendre maîtres du terrain et nous faire terrasser encore une fois, l'antique dragon si audacieux. Tous ensemble écrivons-nous donc : « Vive saint Michel ! Vive Notre-Dame de Lourdes, reine de saint Michel !

E. P.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France.

Diocèse de Dijon (suite).

A SANTENAY, canton de Nolay, se trouve une grande et très belle statue de saint Michel, sur l'autel dédié au saint Archange. Cette statue, qui date de la Renaissance, le représente revêtu d'une cuirasse délicatement ouvragée. De la main droite, l'Archange brandit un glaive ; sa gauche tient la balance des âmes, dont le Dragon s'efforce de faire pencher un plateau, celui des péchés. On a eu longtemps l'usage de célébrer la messe, le 29 septembre, dans cette chapelle aujourd'hui déserte.

A BEAUNE, dans le transept de Notre-Dame, on a érigé, en mémoire de la naissance du comte de Chambord, une colonne de marbre, surmontée d'une statue de saint Michel vainqueur du Dragon. Là aussi, jusqu'à ces derniers temps, la messe se disait, le 29 septembre, en l'honneur de l'Archange et pour la France.

L'Hôtel-Dieu de la ville possède le magnifique rétable du Jugement dernier, dont l'une des figures les plus remarquablement belles est, sans contredit, celle de l'Archange.

La révélation de ce tableau remonte à 1836.

A cette date, des amateurs, visitant l'Hôtel-Dieu de Beaune, aperçurent dans la salle Saint-Louis, mais placé à une hauteur inabordable et dans le plus mauvais jour possible, un tableau à volets de grande dimension. Les détails qu'ils saisirent au premier abord leur firent soupçonner une peinture d'une grande valeur. S'élevant donc, comme ils purent, à une

nauteur convenable, pour examiner de plus près, armés d'une éponge pour enlever la couche de poussière et les taches de badigeon qui masquaient cette peinture, ils se trouvèrent bientôt en présence d'un véritable chef-d'œuvre.

La critique et la science n'eurent, dans le principe, qu'une voix pour déclarer Van Eyck auteur du tableau ; mais, depuis, on l'attribue unanimement au premier et principal élève de ce maître : Roger Van der Weyden.

Comme la foi qui animait les artistes, à cette époque, resplendit dans l'œuvre dont s'enorgueillit l'Hôtel-Dieu de Beaune ! Dans cette scène impressionnante du Jugement dernier, chacune des figures mériterait les honneurs d'une description détaillée ; nous n'y voulons considérer que le seul saint Michel représenté dans l'accomplissement de son rôle de peseur des âmes.

L'Archange est debout, vêtu d'une robe blanche et couvert d'un manteau écarlate richement brodé ; sa taille est élancée et son visage, d'une beauté céleste, a une merveilleuse expression d'impassibilité. Ses ailes, un peu écartées, sont émaillées d'une infinité d'yeux ; il soutient, de la droite, la terrible balance ; son regard interroge le mouvement du fléau, tandis que sa gauche semble prête à en fixer l'oscillation définitive. Sur le plateau droit de la balance se trouve un élu désigné par le mot *virtutes* en lettres blanches, tandis que le mot *peccata*, en lettres noires, signale le réprouvé agenouillé sur le plateau gauche.

MISSERY, qui a pour patron saint Michel, possède une église sans grand caractère architectural. En l'absence de tout document relatif à sa fondation, on en est réduit aux conjectures ; ainsi, le style permettrait de la faire remonter jusqu'au XI^e siècle.

Pourquoi lui a-t-on assigné le vocable de saint Michel ? Apparemment qu'étant située en dehors de l'enceinte du château, elle avait besoin de la protection spéciale de l'Ange des combats. On y voit encore une statue de l'Archange d'assez

maigre apparence. Les armoiries qu'on remarque au portail sont celles des seigneurs de Mont-Saint-Jean, qui, d'après un cartulaire de 1283, se posaient devant l'évêque d'Autun comme protecteurs des habitants de Missery.

A AIGNAY-LE-DUC, on a donné le nom de Montagne Saint-Michel à un monticule voisin de la localité. A l'époque gallo-romaine, il y avait là un cimetière. Il est permis d'attribuer à cette circonstance le vocable donné à la montagne. Saint Michel n'est-il pas l'ange de la bonne mort ? l'ange du jugement ? Un ermitage avait été établi sur cette montagne.

On raconte qu'en 1780 l'ermite de Saint-Michel, Nicolas Maret, en religion frère Jean, fut attaqué par des malfaiteurs, garrotté et volé. Sur ses dépositions qu'il n'avait pu voir, mais qu'il avait parfaitement entendu et reconnu des voix d'habitants de l'endroit, on arrêta Claude Gentil et Guillaume Voriot, qui furent, le premier, pendu, et le second, condamné aux galères, où il mourut. Mais, malheureusement, ce n'était pas eux ; c'étaient des étrangers, qui furent reconnus plus tard à Montargis.

Ce *fait divers* intéresse davantage l'histoire locale que le culte de saint Michel ; celui que nous allons citer s'y rapporte davantage. Il est tiré de la Chronique du Prieuré de Saint-Vivant-sous-Vergy.

« En 1545, au bois de Chevigny (entre Ternant et Chevannes), une bête sauvage et étrange, très cruelle, appelée un léopard, tuait et dévorait plusieurs personnes. On n'osait pas l'attaquer, se contentant de dire qu'il faudrait pouvoir la tourner vers la chapelle de Saint-Michel, où le grand Saint qui a terrassé le dragon, l'arrêterait net ; ce qui donna lieu à MM. les Eslus des États de faire publier partout que quiconque tuerait ladite bête, il en aurait récompense.

« Dom Odin Lécrivain, religieux de Saint-Vivant, la tua avec une arquebuse et en fut récompensé de six écus. Et fut trouvé que c'était un loup mâle. »

(Sera continué.)

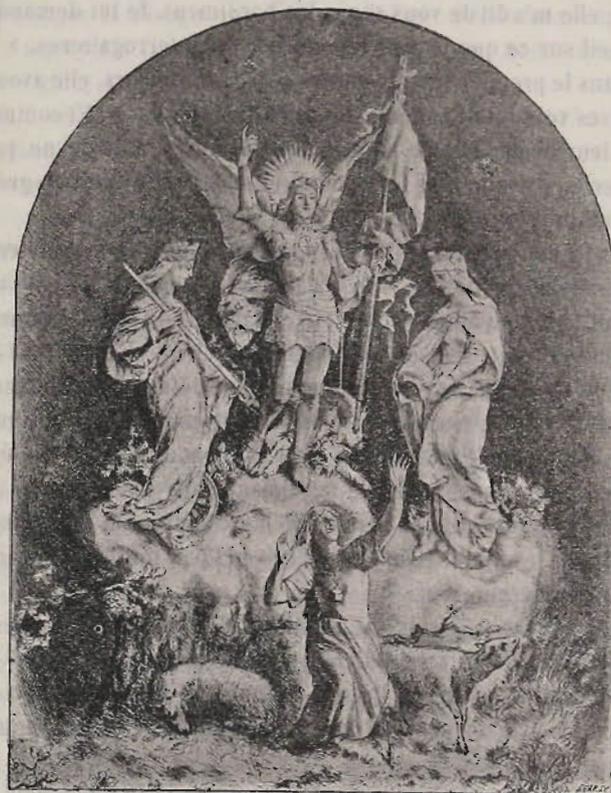
JEANNE D'ARC

PERSONNIFICATION VISIBLE DE SAINT MICHEL

(Suite).

Qui donc soutenait son courage et sa patience, qui donc lui inspirait ces réponses triomphantes ? Elle le répéta bien des fois, c'étaient ses voix, c'est-à-dire saint Michel, qui avait pour porte-parole sainte Catherine et sainte Marguerite.

Le samedi 24 février l'assesseur lui demandait : « Depuis quelle heure avez-vous entendu votre voix ? — Je l'ai entendue hier et aujourd'hui, répondit-elle. — A quelle heure hier l'avez-vous entendue ? — Hier, je l'ai entendue trois fois : une fois le matin, une fois à l'heure des vêpres, et une troisième fois quand sonnait l'Ave Maria du soir. Je l'ai même d'autres fois entendue plus souvent. — Que faisiez-vous hier matin quand la voix vous est venue ? — Je dormais et la voix m'a réveillée. — Est-ce en vous touchant les bras ? — Elle m'a éveillée sans me toucher. — L'avez-vous remerciée ? Avez-vous fléchi les genoux ? — Oui, je l'ai remerciée, assise dans mon lit et les mains jointes. J'avais auparavant réclamé son secours. Elle m'a dit de vous répondre hardiment. — Quel conseil dites-vous vous avoir été donné par la voix à votre réveil ? — Je demandai conseil à ma voix sur la façon dont je devais répondre, la priant de consulter là-dessus Notre-Seigneur, et la voix me dit : Réponds hardiment, Dieu t'aidera. — Cette voix a-t-elle quelquefois varié dans ses conseils ? — Non, elle ne s'est jamais contredite. Cette nuit encore je l'ai entendue me dire de vous répondre hardiment. — D'où vient cette voix ? — Elle vient de Dieu et par son ordre : je le crois fermement, aussi fermement que je crois la foi chrétienne et que Dieu nous a rachetés des peines de l'enfer. »



Jeanne d'Arc écoutant ses Voix

Groupe érigé sous le vestibule de la Basilique de Domrémy.

Le mardi suivant, 27 février, l'assesseur lui demande : « Depuis samedi avez-vous entendu la voix qui vient à vous ? — Oui, vraiment, et très souvent. — Samedi l'avez-vous entendue dans cette salle où l'on vous interroge ? — Oui, je l'ai entendue ; elle m'a dit de vous répondre hardiment. Je lui demande conseil sur ce que je dois répondre à vos interrogatoires. »

Dans le premier interrogatoire secret du 10 mars, elle avoue que ses voix lui ont annoncé « qu'elle serait prise ». Et comme elle leur demandait de mourir aussitôt après, afin de ne pas rester en prison, elles lui répondirent : « Prends tout en gré ; il faut qu'il en soit ainsi. »

Le 12 mars, elle fait cette réponse qu'il importe de noter : L'assesseur lui demande si « l'ange qui apporta le signe au roi fut le même ange qui lui était apparu. » — « C'est toujours, répond-elle, un seul et même ange, et il ne m'a jamais fait défaut. — L'ange ne vous a donc pas fait défaut dans les biens de la fortune en permettant que vous soyez prise ? — Puisque cela plaît à Dieu, je crois que c'est pour mon bien que j'ai été prise. — Ne vous a-t-il pas fait défaut dans les biens de la grâce ? — Comment me ferait-il défaut, alors qu'il me reconforte tous les jours. Il m'envoie secours par sainte Catherine et sainte Marguerite. »

Le 14 mars, ses voix lui disent : « Comme étant la chose principale qu'elle sera délivrée par une grande victoire, » et aussi elles ajoutent : « Prends tout en gré, n'aie point trop grand souci de ton martyre ; tu viendras finalement au royaume du paradis. »

Jeanne « crut fermement » à ces promesses sans savoir et sans s'inquiéter de quelle façon elles se réaliseraient. Ses juges imaginèrent en établir la fausseté en redoublant les tortures de la prison et en l'envoyant à la mort ; ils ne réussirent qu'à fournir les preuves les plus fortes de la sincérité de celle qu'ils traitèrent de « menteresse pernicieuse et d'abuseresse du peuple » ; ils firent éclater la foi religieuse, l'humilité, l'obéissance, la chasteté, la douceur de celle qu'ils accusèrent d'être

« hérétique, blasphématrice de Dieu, mal créant de la foi de Jésus-Christ, idolâtre, vanteresse, schismatique, apostate, dissolue, invocateresse des diables et cruelle ; » ils firent retomber sur eux-mêmes la honte dans laquelle ils voulaient envelopper la vierge que le Saint-Siège a proclamée « trois fois martyre » parce qu'elle « était morte pour la défense de sa religion, de son roi et de sa patrie. »

Ici, comme partout, l'intervention de saint Michel se fait reconnaître. Du reste on s'étonnerait qu'elle eût fait défaut à ce moment qui devait mettre le sceau à toutes les preuves de l'authenticité de la mission de la Pucelle.

L'Archange vint-il *visiblement* la reconforter au milieu des horreurs du dernier supplice, au moment de l'agonie ? Cela est assez vraisemblable. Il dut lui apparaître lorsqu'elle fit ces ferventes prières dont parle un témoin oculaire, dans lesquelles elle invoquait « la très sainte Trinité, la glorieuse Vierge Marie, tous les benoîts saints du paradis, nommant expressément saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite. »

Quoi qu'il en soit, nul doute qu'elle fut singulièrement reconfortée lorsque du haut de l'échafaud elle aperçut le sanctuaire de celui qui avait été jusque-là son « guide, son consolateur et conseiller. » N'est-il pas remarquable, en effet, que le lieu choisi pour son supplice se soit trouvé situé en face d'une chapelle du saint Archange ? Ses juges avaient-ils prévu cette circonstance ? Cela n'est pas probable. C'est ainsi que, sans le savoir, ils accomplissaient la promesse faite à Jeanne.

Autre circonstance que nous ne voyons pas avoir été assez remarquée, c'est que cette église de saint Michel dépendait de l'Abbaye du Mont de Basse-Normandie. C'est là que l'Abbé célébrait quand il venait faire sa cour au duc-roi. Celui d'alors était le trop célèbre Robert Jolivet, qui siégea comme assesseur parmi les juges de Jeanne. Si quelqu'un avait le droit de prendre la défense de l'accusée devant le nouveau sanhédrin, c'était assurément lui. La cause de la Pucelle n'était-elle pas la cause du Mont-Saint-Michel. Ses frères n'avaient-ils pas

inscrit dans leurs fastes la prise d'Orléans et la victoire de Patay? C'est en effet, nous l'avons vu, le 8 mai, fête de saint Michel, qu'Orléans célèbre sa délivrance, ce fut « le samedi, jour de la feste de saint Aubert », que Jeanne livra le combat de Patay, où bien III mille furent desconfits des gens de Tallebot, Escalles et autres, et le dit sieur de Tallebot prisés¹! »

Il lui était difficile de ne pas reconnaître que le ciel avait combattu pour la Pucelle. Aussi, malgré ses sympathies pour les Anglais, l'avait-on vu intervenir à la séance du 24 mai, comme si, dit un historien de Jeanne², ce semblant de rétractation eût dû être une excuse pour sa propre lâcheté.

Mais notre héroïne n'avait aucun secours à attendre des hommes, quels qu'ils fussent. De leur part elle ne trouvait qu'abandon ou persécution. Tout son reconfort lui venait de ses voix du ciel qui s'apprétaient en ce moment à recueillir son âme pour la conduire dans la gloire qu'elles lui avaient promise.

L'enfer était vaincu.

Mais il fallait affirmer ce triomphe devant la postérité. Ce fut l'œuvre de saint Michel.

(A suivre.)

E. S.

1. *Manuscrit de la Bibliothèque nationale.* N° 5696, fo 61.
2. O'REILLY.

BIBLIOGRAPHIE

Jeanne d'Arc (*Recherches et trouvailles*), par le V^{te} OSCAR DE POLI.

La virginale Libératrice, la Sainte de la Patrie, la « Pucelle bien heurée », comme l'appelle Christine de Pisan, est la sublime poésie de notre histoire; des sommets constellés de son piédestal surhumain, elle domine tous les âges de la chevalerie de France, dont elle personnifia prestigieusement les vertus, l'ardente loyauté, le vieux patriotisme, l'esprit de sacrifice, les viriles croyances. Jeanne d'Arc fut l'épée de Dieu, le Messie de la France, et, comme le Messie divin, elle eut ses luttes, ses miracles, son holocauste.

Comme pour effacer les misérables outrages de ce porc épique de Voltaire, la France, la vraie France maintenant et pour jamais, entoure d'une ardente vénération la pure mémoire de la Vierge héroïque; tout ce qui parle d'elle avec un tendre respect, avec une patriotique reconnaissance, est accueilli par le public avec une encourageante sympathie.

Le nouveau livre de M. le VICOMTE OSCAR DE POLI, plus qu'aucune de ces nombreuses œuvres d'érudition, se recommande non seulement par son titre, mais par de curieuses découvertes; c'est réellement un livre à surprises. Qu'on en juge par les rubriques de quelques-uns de ses chapitres :

Des bizarres origines attribuées à la famille de Jeanne d'Arc. — La nationalité de Jeanne d'Arc. — Détermination du berceau de la famille d'Arc. — Doit-on écrire d'Arc ou Darc. — L'écuyer et le page de la Pucelle. — Jeanne était-elle brune ou blonde? — La prétendue trahison de G. de Flavay, à Compiègne. — La prétendue ingratitude de Charles VII, etc.

De nombreuses *Preuves*, la plupart inédites, terminent ce beau volume in-8°, enrichi de reproductions au trait de miniatures du xv^e siècle, représentant Jeanne d'Arc dans les principales phases de sa glorieuse Iliade.

En souscription : 7 fr. 50.

Envoyer le bulletin de souscription à JOSEPH SCHMITT, 43, rue des Acacias, 43, Paris.

CORRESPONDANCE

Manche. — Une messe d'actions de grâces pour un désastre auquel nous avons échappé. DE P.

Manche. — Une messe d'actions de grâces pour la guérison d'un jeune soldat recommandé à saint Michel. V. G.

Aisne. — Actions de grâces à saint Michel ! La faveur obtenue est tellement grande que nous avons attendu pour vous la signaler l'heure d'être bien persuadés de la réalité d'un événement si heureux. Rien ne le faisait prévoir, on tremblait, on désespérait presque, on a demandé une neuvaine, elle était à peine commencée que tout tournait à bien, aujourd'hui tous les embarras ont disparu. S. N., zélatrice.

Aisne. — Messe d'actions de grâces et un cierge à saint Michel, je promets 5 francs pour les Apostoliques, si j'obtiens une grâce sollicitée. X.

Aude. — Insérez dans les *Annales* : j'avais promis d'envoyer 5 francs à saint Michel s'il m'accordait une faveur demandée, ayant été exaucée, j'acquitte ma promesse. L. C., zélatrice.

Aveyron. — Actions de grâces d'une conversion obtenue à l'article de la mort. M. Z. C.

Bouches-du-Rhône. — J'ai de grandes actions de grâces à rendre à saint Michel pour avoir mis dans la bonne voie un jeune homme que je lui avais souvent recommandé. P. B.

Eure-et-Loir. — Une messe d'actions de grâces pour la guérison de ma fille. M. Q.

Finistère. — Ci-joint un mandat de 10 francs. Veuillez célébrer une messe d'actions de grâces pour un examen et faire prier vos *Apostoliques* à mes intentions. Une Bretonne.

Hauts-Pyrénées. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès d'une jeune fille dans ses examens. H. B.

Hérault. — Je vous autorise bien volontiers à publier dans vos *Annales* ma reconnaissance à saint Michel pour une grâce qu'il m'a obtenue. A. S.

Ille-et-Vilaine. — J'avais fait un vœu à saint Michel, m'engageant à donner 200 francs et à veiller à ce que cette offrande fût employée à la plus grande gloire de l'Archange. J'ai eu la joie d'obtenir la grande grâce désirée. Je veux être de votre Archiconfrérie, moi et les miens, et vous prie d'employer les deux billets de cent francs ci-joints aux restaurations de votre chapelle de l'Archange. G. F.

Ille-et-Vilaine. — Encore une fois grâces à Dieu ! Saint Michel nous a exaucés, il a donné calme et courage au cœur qui l'a prié. DE B.

Indre. — La dévotion à saint Michel dans notre paroisse est née d'une mort sainte et admirable qu'il a obtenue à une religieuse de la localité ; elle a dit avant de mourir que c'était à ce grand Archange qu'elle devait une telle faveur. A des sentiments d'une foi profonde elle a joint une résignation merveilleuse allant jusqu'au désir de la mort, l'appelant avec ardeur. Elle semblait avoir déjà une vision de l'éternité, s'écriant qu'il était bien beau et vraiment doux de mourir. Comme cela nous encourage à aimer et à honorer saint Michel. Les Sœurs de la Communauté assurent n'avoir jamais contemplé une mort si édifiante. S. DE B.

Landes. — Veuillez insérer aux *Annales* la guérison de Marie-Thérèse Saint-Germain, malade depuis huit années, guérie le jour de la Médaille Miraculeuse. M. L. P.

Loire. — *Saint-Chamond.* — Ma nièce étant gravement malade, je fis mettre une médaille de saint Michel aux rideaux de son berceau et me mis à prier ce grand Archange. Peu d'heures s'étaient écoulées que je remarquai un mieux très accentué, je promis une offrande, une messe et la publication du fait dans les *Annales* si la chère enfant guérissait. Elle est aujourd'hui totalement rétablie, j'acquitte ma promesse : ci-joint dix francs. J. M.

Loire-Inférieure. — Célébrez une messe d'actions de grâces à saint Michel. J'ai été exaucé pour l'intention particulière que je vous avais recommandée. G. B.

Loiret. — Une messe d'actions de grâces et une lampe devant l'autel du Grand Archange pour faveur obtenue. Ctesse DE E.

Lot. — J'acquitte une Dette de reconnaissance pour le succès des examens de mon fils. Veuillez célébrer une neuvaine de messes. DE J. DE Ch.

Lot. — Une messe et un cierge à saint Michel, j'ai été exaucée dans la réussite d'une affaire importante. M. C., Zélatrice.

Morbihan. — Reconnaissance à saint Michel pour secours manifeste dans une maladie très grave. C. G.

Orne. — Merci à saint Michel pour l'assistance qu'il nous témoigne en bien des circonstances. Exécution d'une promesse à saint Michel. Enf. de Marie.

Puy-de-Dôme. — Reconnaissance à saint Michel; le pauvre malade recommandé a fait une fin des plus consolantes, il s'est confessé deux fois et a reçu le saint Viatique en pleine connaissance, avec les meilleurs sentiments. J. B. R.

Saône-et-Loire. — Depuis que mes chers étudiants ont été mis sous la protection de saint Michel, je reconnais que leur conduite, leur application au travail, et même leurs santés sont meilleures. X.

Savoie. — La neuvaine demandée a eu un plein succès, la santé de ma chère femme s'est beaucoup améliorée. J. M.

Seine. — Merci à saint Michel, qui m'a favorisée de plusieurs grâces pendant le mois de janvier. Bonne DE N.

Seine. — Offrande de 10 fr. pour la restauration de votre église : actions de grâces à saint Michel pour protection manifeste. J. V.

Seine-et-Oise. — Pour la restauration de votre église : don d'anonyme d'Alsace : 3 francs.

Seine-et-Oise. — Que vos chers *Apostoliques* remercient saint Michel et Notre-Dame des Anges des grâces que nous avons reçues dans ces derniers temps. R. V.

Seine-Inférieure. — Ayant obtenu une grâce signalée de saint Michel et lui ayant fait la promesse de 20 francs, je vous les envoie, faites-en l'usage que vous voudrez. L. H.

Seine-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces pour faveur obtenue par l'entremise de saint Michel. P. C. L.

Suisse. — Une personne ayant obtenu, par l'intercession du puissant Archange, une faveur temporelle, demande une messe d'actions de grâces et une petite mention dans les *Annales*; elle s'était engagée à remplir ces conditions. C. G.

Sainte-Lucie (Antilles). — Une personne remercie saint Michel de la protection qu'il lui a accordée jusqu'à présent.

Signalons encore à titre de bienfaits de saint Michel :

Manche : Examen bien passé. D. V. — **Manche :** Messe d'actions de grâces aux âmes du Purgatoire. M. A. — **Manche :** Préservation d'un grand danger. P. — **Deux-Sèvres :** Grâce obtenue. J. W. — **Eure :** Deux messes d'actions de grâces. M. A. — **Haute-Garonne :** Grâce obtenue. A. R. — **Haute-Garonne :** Offrande de 10 francs, grâces et secours obtenus de saint Michel. F. E. — **Haute-Saône :** Actions de grâces. Ph. L. — **Haute-Vienne :** Reconnaissance à saint Michel; grâce spirituelle obtenue. H. S. — **Ille-et-Vilaine :** Faveur obtenue. M. P. — **Ille-et-Vilaine :** Grâce temporelle obtenue. M. D. — **Loire-Inférieure :** Deux messes d'actions de grâces. M. M. — **Meurthe-et-Moselle :** Faveur obtenue après promesse à saint Michel. M. — **Pyrénées-Orientales :** Une messe d'actions de grâces. L. R., zélatr. — **Sarthe :** Une messe et un cierge à saint Michel. X. — **Sarthe :** Honneur et gloire à saint Michel. L. H. — **Seine :** Actions de grâces pour faveur obtenue, ci : 10 francs. J. T. — **Seine-et-Oise :** Grâce demandée et obtenue, célébrer deux messes. A. de B.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Manche. — Coutances : M. Bertrand. — Beauvoir : l'abbé Datin, curé. — Pontorson : l'abbé Thébaud, aumônier. — Mont-Saint-Michel : M. J.-B. Lecourt.

Aisne. — Saint-Quentin : chanoine Leleu.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M. J.-B. Payen. M^{lle} M. Payen.

Calvados. — Condé-sur-Noireau : M^{me} veuve Scelles-Longrais. — Bayeux : M. Félix Fierville. M^{lle} Sophie Després.

Côtes-du-Nord. — Dinan : M^{me} veuve Rivière. — Kerdaniel : M^{me} de Durfort-Civrac de Lorge.

- Gironde.** — Bordeaux : chanoine Charlot. M. J.-L. Vaché. — Saint-Loubès : M^{me} V. de Lioncourt. Jeanne Gérard.
- Haute-Garonne.** — Toulouse : l'abbé Dencausse, vic. gén. M. A. de Sévin. M^{lle} Elis. de Voisins-la-Vernière. — Colomiers : l'abbé Raymond.
- Haute-Savoie.** — Seyssel : M. G. Curtelin.
- Hérault.** — Montpellier : M. Étienne d'Anglade. — Béziers : M. C. Bigot.
- Ille-et-Vilaine.** — Saint-Georges de Reintembault : Marie-Anne Gérard. Jacqueline Pautrel. Marie Delaunay. Jeanne Rebillon. Joséphine Gourdel. Marie Poirier. Louis Carnet. Joseph Vallée. Perrine Morel.
- Indre-et-Loire.** — Fondette : M^{lle} de Gourgeault. — Tours : Chanoine Balzeau.
- Loire.** — Saint-Étienne : Marie Granger, *bienfaitrice*. Antoinette Besson. Antoinette Canonier. Magdeleine Vigne. — Coutouvre : Clémentine Margoton. Clémentine Humbert.
- Loire-Inférieure.** — Nantes : S^r Saint-Donatien, clarisse. — Chateaubriant : M^{me} Huet, *zélatrice*.
- Marne.** — Saint-Germain-la V. : M. Léonard Thibault.
- Mayenne.** — Laval : M^{me} V. Marie.
- Meurthe-et-Moselle.** — Toul : le général comte de Fontenoy. — Gerbéviller : M^{me} L. Godfrin. — Pont-à-Mousson : M^{me} Lallement.
- Morbihan.** — Kermaria : S^r Saint-Raymond. S^r Louise de Jésus. S^r Saint-Jean. S^r Marie-Angélique. — Quéven : M. Montagner. — Bieuzy-Lanvaux : M. J. P. Le Priol.
- Nièvre.** — Nevers : l'abbé Marillier, vic. général. — Vandenesse : Jeanne Lavalette.
- Nord.** — Lille : M. J. J. Bonnet.
- Pas-de-Calais.** — Saint-Omer : l'abbé Bret, aumônier. M^{lle} Thorel, *zélatrice*.
- Seine.** — Paris : M^{lle} Béatrice Guillaudin. M. Arthur Noël. M. Paul Jeantheau. M^{me} C. Méthée. M^{me} Mollet. M^{me} veuve Ract. — Saint-Denis : M^{me} Candelot. — Villejuif : M^{me} Is. Bersot. Veuve Vassard.
- Seine-Inférieure.** — Vibeuf : M^{me} veuve M. U. Féron. — Bolbec Marie Fondinar. Ism. Lebrun.
- Yonne.** — Fresnes : M^{me} veuve Charrue. — Sens : M. J. H. Provent.
- Alsace-Lorraine.** — Saint-Avold : Chrétien Bach. M. Cath. Méricer. M^{lle} Louise Cayot.
- Canada.** — Charlottetown : S^r Saint-Olympe. — La Malbaie : Georges Desmeules. Jos. Feruard.
- États-Unis.** — Nouvelle-Orléans : M. Jean Pemberton. M. J. Alex. Bonneval.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Délivrez-nous du mal. — Grande faveur. — Avis. — Recherches sur le culte de saint Michel : Diocèse de Quimper et Léon (*Gravure*). — Jeanne d'Arc, personnification visible de saint Michel (*fin*). — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

DÉLIVREZ-NOUS DU MAL

Nous mettons nos chers lecteurs à même de méditer et d'approfondir cette page magistrale écrite par notre éminent évêque S. G. Monseigneur Germain.

Que faut-il entendre par ces paroles : Délivrez-nous du mal ?

Le mal, d'après Tertullien et S. Chrysostome, c'est Satan, le génie qui préside à la tentation, qui en est le principal artisan. *A malo, id est a diabolo, qui præses et artifex est tentationis.*

A ce nom de Satan, combien de prétendus esprits forts qui sourient de pitié, qui crient à l'illusion et peut-être au mensonge, qui demandent à l'envi : *Mais qui donc a jamais vu le*

diabole? Comme s'il était nécessaire de l'avoir vu pour croire à son existence !

Est-ce qu'ils prétendraient refuser à Dieu le pouvoir de créer des esprits sans corps ? Est-ce que Dieu lui-même n'est pas un pur esprit ? Est-ce que l'homme n'est pas un esprit uni à un corps ?

Nous le savons bien : les matérialistes rejettent l'existence de l'âme. Mais comme ils ne peuvent contester à l'homme la faculté de penser, de vouloir, de sentir et d'agir, ils en sont réduits à la nécessité d'admettre une matière qui pense, qui agit, qui sent, et de lui concéder toutes les propriétés de l'esprit. Mystère pour mystère, autant vaut assurément la croyance chrétienne et le bon sens des siècles.

Si donc l'homme est une créature composée d'un corps et d'une âme, d'une âme qui dirige notre corps et en fait l'instrument de ses pensées et de ses actes, pourquoi Dieu, qui a créé l'homme, ne pourrait-il pas créer des esprits qui subsistent par eux-mêmes et qui possèdent leurs opérations propres ? Pourquoi ne pourrait-il pas créer des Anges ?

. Dira-t-on que Dieu ne peut créer des esprits mauvais ? Lucifer, au sortir des mains divines, était beau comme la lumière et généreux comme l'amour. Mais Lucifer était libre. C'est lui qui, dans le délire de son orgueil, s'est défiguré lui-même. Ce n'est donc pas à Dieu qu'il faut imputer la chute et les désordres de l'esprit mauvais. C'est l'abus seul de sa propre liberté qui a précipité Lucifer aux abîmes.

Oui, Dieu peut créer des Anges qui se corrompent et se dégradent eux-mêmes. Oui, Satan peut exister. Et l'Écriture sainte et l'histoire de l'humanité tout entière protestent contre des négations par trop aveugles ou par trop intéressées. Elles attestent la réalité de Satan.

Souvenez-vous, N. T. G. F., de cette lutte gigantesque engagée dans les hauteurs des cieux entre notre saint Michel et le Dragon.

Souvenez-vous du paradis terrestre et du serpent dont le

venin infecta la race humaine dans la personne de nos premiers parents.

Souvenez-vous des magiciens de Pharaon opposant les prodiges diaboliques aux miracles divins.

Souvenez-vous du duel effroyable entre Job et Satan.

Souvenez-vous de David, nous apprenant que les démons sont les dieux des nations : *Dii gentium demonia*.

Souvenez-vous du désert où le malin esprit conduit Notre-Seigneur, du diable assez orgueilleux pour tenter Jésus-Christ lui-même.

Souvenez-vous du Sauveur appelant Satan le fort armé, le prince de ce monde.

Souvenez-vous de cette parole de saint Jean : Le fils de Dieu n'est venu sur la terre que pour détruire les œuvres du diable, *in hoc apparuit Filius Dei ut dissolveret opera diaboli*.

Souvenez-vous du solennel avertissement donné par saint Pierre : Veillez, Frères, car votre adversaire, le diable, vous convoite comme le lion rugissant et vous guette comme la proie à dévorer.

Souvenez-vous de saint Paul déclarant que, de son temps, les démons sont les vrais magistrats du siècle, *dæmones magistratus sunt hujus sæculi* ; que Satan est le Dieu de ce monde, *deus hujus sæculi*.

Souvenez-vous de cette scène racontée dans l'Apocalypse :

Le dragon à sept têtes et à sept cornes est arrêté devant une femme qui doit mettre au monde l'enfant par lequel seront gouvernées les nations. Ce dragon cherche à dévorer l'enfant, à submerger sa mère sous les flots dont il l'inonde dans son courroux ; mais la mère préservée miraculeusement lui échappe. Furieux de sa défaite, il s'en va faire la guerre aux fils de cette mère qui gardent les commandements de Dieu et demeurent inébranlables dans la confession de Jésus-Christ. *Et iratus est draco in mulierem ; et abiit facere prælium cum reliquis de semine ejus qui custodiunt mandata Dei et*

habent testimonium Jesu Christi. Qui ne le voit? La mère, c'est l'Église; le fils, c'est Jésus-Christ; le dragon, c'est Satan.

Souvenez-vous des Actes des Apôtres. Ils nous montrent saint Paul aux prises avec Elymas, le suppôt de Satan et son ministre, qui lui dispute l'âme du consul Sergius Paulus. Plus tard, à Philippi, ils nous montrent le même apôtre délivrant de ses liens une jeune fille qui devinait sous l'influence de Satan et rapportait de la sorte à ses maîtres un gain considérable.

Voulez-vous savoir, N. T. C. F., quelle est la conviction qu'inspire aux chrétiens de la primitive Église l'existence de Satan? Écoutez Tertullien dans son Apologétique : « Que l'on produise, dit-il aux juges de l'empire romain, devant vos tribunaux (je ne veux pas que ce soit une chose cachée), devant vos tribunaux et à la face de tout le monde, que l'on produise un homme notoirement possédé du diable; puis que l'on introduise quelque fidèle. Que celui-ci commande à cet esprit de parler. Si le diable ne reconnaît pas ouvertement ce qu'il est, s'il n'avoue publiquement que lui et ses compagnons sont les dieux que vous adorez, s'il ne fait cet aveu, n'osant mentir à un chrétien; eh bien, sur place, et sans différer, sans aucune nouvelle procédure, faites mourir ce chrétien impudent qui n'aura pu tenir la promesse extraordinaire qu'il a faite. »

Dites maintenant, N. T. C. F., si la croyance des premiers chrétiens à l'existence de Satan était sincère et profonde! Dites avec quelle audacieuse vigueur elle s'affirmait par la bouche de Tertullien, qui, de son temps déjà, connaissait non seulement les tables, mais les chèvres parlantes.

Toutes les nations de l'antiquité, la Grèce comme l'Égypte, Rome comme Ninive et Babylone, ont vu, ont entendu, ont consulté les démons. Poètes, historiens, philosophes, tous s'accordent avec le peuple dans un même témoignage. Pendant des siècles on accourt à Delphes, à Dodone et cent

autres lieux, dans tous les temples célèbres, pour y chercher les oracles de l'enfer.

Et le moyen-âge croyait-il à Satan? Alors, que d'interventions diaboliques dont les plus graves et les plus judicieuses contemporains nous ont transmis les effrayants récits!

Et après la Renaissance, en Italie, en Angleterre surtout, le recours à Satan opère tant de ravages qu'il faut, dans ce dernier pays, le combattre par des lois et des châtiments de la plus grande rigueur.

Et de nos jours enfin, en ce siècle d'incrédulité, la croyance au démon s'est-elle donc évanouie? Jamais, N. T. C. F., le culte de Satan ne fut plus en honneur qu'à cette époque de prétendu progrès. Grâce au magnétisme, au spiritisme, à l'hypnotisme, les rapports avec les esprits de ténèbres se sont prodigieusement multipliés. Les consultations sont incessantes. L'influence du démon est devenue telle aujourd'hui qu'il a sa religion : le satanisme, avec ses autels, ses mystères, ses impures cérémonies, ses sacrifices sacrilèges qui font frissonner d'horreur les âmes vraiment chrétiennes.

On dit, en effet, que l'Hôte divin de nos Tabernacles est indignement livré à ses pires ennemis.

On dit que l'auguste Victime est l'objet d'attentats innombrables et des plus criminelles souillures; que le mensonge assouvit sa rage sur le Dieu de vérité, la corruption sur le Dieu de toute sainteté, la haine, une haine effroyable, sur le Dieu d'amour. L'abomination de la désolation en est venue à ce point que, pour la dénoncer, une Revue s'intitule aujourd'hui : *Le diable au dix-neuvième siècle.*

Et l'on oserait, en présence de ces faits, nier la réalité de Satan! Mais comment expliquer ces monstruosité qui nous arrachent des larmes de sang? Non, si dépravée qu'elle soit, la nature humaine est incapable de les inventer. L'enfer seul peut les inspirer.

Et c'est en un pareil temps qu'on viendrait nous demander : Qui a jamais vu le diable? Ah! N. T. C. F., nous ne le voyons

que trop; nous ne l'entendons que trop; nous ne subissons que trop sa pernicieuse influence. Nous ne le reconnaissons que trop aux ravages qu'il opère et aux ruines qu'il entasse. Le père de la libre pensée, de la libre morale et de tant d'œuvres de mort, c'est Satan. Oui, saint Paul avait raison : Satan est plus que jamais le prince et le dieu du siècle!

Concluons donc avec Bossuet : « Qu'il y ait dans le monde un certain genre d'esprits malfaisants que nous appelons des démons, outre le témoignage évident des Écritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples... si bien que les disciples de Platon et de Pythagore, qui, du consentement de tout le monde, sont ceux qui, de tous les philosophes, ont eu les connaissances les plus relevées et qui ont recherché le plus sérieusement les choses surnaturelles, ont assuré comme une vérité très constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux. »

Mais c'est trop insister sur ce point, N. T. C. F. Il est autrement utile de vous mettre en garde contre l'ennemi séculaire, en vous faisant connaître sa puissance et la tactique dont il use ordinairement pour nous séduire et pour nous perdre.

La puissance de Satan! Job, qui la connaissait bien, va nous la faire comprendre. Dans ce drame grandiose que l'Esprit-Saint lui-même a voulu raconter, le patriarche, traçant une ébauche de son terrible adversaire, s'arrête comme découragé : « Sa tête, nous dit-il, est une citadelle : qui jamais en ouvrira les portes? La terreur habite autour de ses dents. Quand il éternue, il lance des éclats de feu et ses yeux étincellent comme la lumière du matin. Son haleine allume des charbons et la flamme jaillit de sa bouche. La force réside dans son cou et la famine marche devant sa face. Il n'y a ni épée, ni lance, ni cuirasse qui puisse tenir devant lui; car pour lui, le fer n'est que de la paille, l'airain n'est qu'un bois

pourri. Il n'est pas sur la terre de puissance qui soit comparable à la sienne, parce qu'il a été créé pour ne rien craindre. Voilà le roi qui règne sur tous les enfants d'orgueil. »

Eh bien, cette formidable puissance, N. T. C. F., savez-vous comment elle s'exerce contre l'homme? Bossuet va nous l'apprendre dans son langage si précis :

« Il ne faut pas croire, dit-il, que les forces des démons soient épuisées par leur chute. Toute l'Écriture les appelle forts... Les forts, dit David, se sont jetés sur moi. *Irruerunt in me fortes*; par où saint Augustin entend les démons. Jésus-Christ appelle Satan le Fort armé. Non seulement il a sa force, c'est-à-dire sa nature et ses facultés; mais encore ses armes lui sont conservées, c'est-à-dire ses inventions et ses connaissances. »

Avec son intelligence, il étudie la place, il en saisit les côtés faibles. « Ah! qui pourrait dire, continue le grand Orateur, toutes les profondeurs de Satan et par quels artifices ce serpent coule? S'il vous trouve déjà agité, il vous prend par le penchant de l'inclination. Votre cœur est-il déjà effleuré par quelque commencement d'amour? Il souffle cette petite étincelle jusqu'à ce qu'elle devienne un embrasement : il vous pousse de la haine à la rage, de l'amour au transport et du transport à la folie. Que s'il vous trouve éloigné du crime, jouissant des saintes douceurs d'une bonne conscience, ne croyez pas qu'il vous propose d'abord l'impudicité; il n'est pas si grossier... Il voudrait bien vous rendre aussi méchants que lui s'il pouvait; mais vous n'êtes pas encore capable d'une si grande action. Il vous y faut mener : c'est pourquoi il s'accommode à votre faiblesse. Ah! ce n'est, dit-il, qu'un regard; après, tout au plus qu'une complaisance et un agrément innocent. — Prenez garde : le serpent s'avance. Vous le laissez faire? Il va mordre. »

Voilà, N. T. C. F., les procédés de Satan. Et, quand il a fait tomber dans le péché, dit saint Thomas, il en resserre tellement les chaînes qu'il ne permet pas d'en sortir et de

ressusciter. *Postquam induxit ad peccandum, sic alligat ut non permittat a peccatis resurgere.*

N'allons pas toutefois nous exagérer sa puissance et son habileté. Dévoré par l'orgueil et par la jalousie, « le démon, comme on l'a justement observé, prépare nos chutes par des illusions perfides, par le trouble secret et les excitations malsaines de nos appétits. Mais, dans ce travail funeste, il lui est défendu de toucher à notre âme et de faire violence à notre volonté. S'il nous entraîne au mal, c'est que nous l'avons voulu. Mais malheur à nous si nous sommes vaincus; car il emploie toute l'énergie de sa grande et puissante nature à nous retenir captifs. »

Vous avez vu, N. T. C. F., l'astuce de Satan, l'action qu'il exerce au sein de notre société chrétienne et civilisée. Comprenez dès lors son empire sur les peuples payens, le jong sous lequel il les asservit, les superstitions grossières, les crimes, les débauches auxquels il les entraîne, les ombres mortelles dans lesquelles il les ensevelit.

Vous, les fidèles du Christ-Jésus, criez donc à Dieu, criez avec toute votre ferveur et toute votre énergie : Seigneur, délivrez-nous ! Délivrez-nous du malin, du démon, artisan du mal ! *Libera nos a malo.*

GRANDE FAVEUR

Notre Saint Père le Pape Léon XIII vient d'accorder à l'*Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel* le titre et les privilèges d'ARCHICONFRÉRIE UNIVERSELLE. Le bref est daté du 29 mars, nous le publierons dans la livraison de juin.

LA CHAPELLE DE SAINT MICHEL

Depuis la fête de Pâques, les pèlerins ont la consolation d'entourer de leurs pieux hommages la statue vénérée qui, en des temps meilleurs, fut couronnée au nom de Pie IX, par le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen; l'autel d'argent resplendit dans l'encadrement des magnifiques boiseries provenant du chœur de la basilique abbatiale; une riche tenture de brocart bleu céleste, semée de fleurons d'or, se déroule autour de la chapelle transformée, le sol a été revêtu d'un élégant carrelage.

On peut faire plus et mieux, assurément. Nous avons bon espoir que les Amis de saint Michel nous aideront à réaliser des desseins qui vont droit à l'honneur du saint Archange.

AVIS

Comme par le passé, nos chers abonnés peuvent nous faire adresser le montant de leur abonnement par l'entremise de nos *zélateurs* et *zélatrices*. Grâce à Dieu, l'Œuvre compte quelques dévoués propagateurs dans toutes les principales villes de France. Nos associés de *Montauban* peuvent s'adresser à *M^{me} Lapiere*, rue Saint-Louis, qui met son zèle au service de l'Œuvre du glorieux Archange.

D'ores et déjà nous annonçons le grand pèlerinage du LUNDI DE LA PENTECÔTE, 3 juin prochain. De 7 heures à 10 heures les paroisses venues en procession seront reçues à la porte de la ville et conduites à l'église paroissiale. — A 10 heures et demie, messe célébrée au pied de la croix de Jérusalem. — A 2 heures, Vêpres. Salut solennel donné au reposoir de la Croix de Jérusalem. — Procession générale.

Le 8 mai, FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT GARGAN, nous célébrerons une messe solennelle à 8 heures. Les Vêpres, suivies du Salut du T. S. S., auront lieu à 6 heures du soir.

Il y a en ce jour *indulgence plénière* pour les personnes qui récitent le chapelet de saint Michel, et indulgence de 7 ans et 7 quarantaines pour les Associés de l'Archiconfrérie. Ce même jour le saint sacrifice sera offert à la chapelle de Saint-Michel pour les Zélateurs et les Zélatrices de nos Œuvres.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France.

Diocèse de Quimper et de Léon.

I. — PAROISSES

Une seule paroisse du diocèse est actuellement sous le vocable du saint Archange; c'est la ville de Lesneven. Mais, s'il faut en croire M. de Kerdanet¹, la dévotion à saint Michel aurait précédé en ce lieu la fondation même de la ville; voici en effet comment il s'exprime dans l'édition qu'il nous a donnée de la vie des Saints de Bretagne, par Albert le Grand :

« La fondation de cette ville (Lesneven) date du VI^e siècle, mais celle de son église, dédiée à saint Michel, remonte encore plus haut, car on la fixe à l'an 495, c'est-à-dire deux ans après l'apparition du saint Archange sur la montagne de Gargan; telle étoit, du moins, l'opinion de l'avocat Jean Bihan, syndic de Lesneven, dans un mémoire à M. de Nointel. »

1. *Vie des saints de Bretagne*, édition KERDANET, page 507.

Avant la Révolution, une autre paroisse du diocèse de Quimper portait le nom de saint Michel, c'était une des paroisses de la ville de Quimperlé, dépendante de l'abbaye de Sainte-Croix et dont le curé portait, jusque vers le milieu du siècle dernier, le titre de vicaire perpétuel. Nous n'avons pas trouvé l'acte de fondation de cette église, mais tout nous porte à croire qu'elle doit remonter au XI^e siècle, époque de la fondation de Sainte-Croix de Quimperlé. Nous lisons, en effet, dans l'histoire de l'abbaye, par le bénédictin Bonaventure du Plessix¹, que « Au commencement de l'année 1030, Robert, duc de Normandie, déclara la guerre au duc de Bretagne et fit bâtir le fort de Channes, près de l'embouchure de la rivière du Coison, pour tenir en respect tout le pays de Dol qu'il venait de ravager, après quoy il retourna en Normandie fort content de l'insulte qu'il venait de faire.

« L'année d'après le duc de Bretagne entra dans le comté d'Avranches avec son armée, nostre comte Alain Caignart² l'y suivit, mais par l'entremise de l'Archevêque de Rouen la réconciliation fut faite entre les deux princes dans une entrevue qu'ils eurent au Mont-Saint-Michel. Après le retour de nostre comte Alain dans son pays, il donna encore à l'abbaye de Sainte-Croix les petits monastères de Saint-Tien et Saint-Teretien; le premier est sans doute Lothéa et l'autre Saint-Tourhan (Saint-Hurien); il y joignait encore la trêve de Trélivalaire, etc. » Or il est à présumer que ce fut également à son retour du Mont-Saint-Michel, que Alain Caignart contribua à l'érection de l'église Saint-Michel sur le sommet de la colline qui domine l'abbaye de Sainte-Croix, et qui est enserrée au sud et à l'ouest par les trêves de Lothéa et de Trélivoloire faisant actuellement partie de la paroisse de Saint-Michel ou de Notre-Dame.

Toujour est-il que l'église paroissiale de Saint-Michel, qui existait encore au milieu du siècle dernier, avait tous les

1. Histoire publiée en 1881, à Quimperlé, par M. AUDRAN, page 102.

2. Qui venait de fonder l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

caractères d'un édifice du XIII^e siècle; en 1765, elle tombait en ruines et, pour se dispenser des frais d'une reconstruction, on transféra le service paroissial dans une vaste et belle chapelle dédiée à Notre-Dame, voisine de l'autre et sur le penchant de la même colline du côté de la ville basse; c'est pour cette raison que sur la tour de Notre-Dame était placée l'horloge de la ville. « Brisée pendant les guerres de la Ligue, nous dit M. de Blois¹, elle fut rétablie avec plus de soin en l'année 1620; et on voit, par les registres de la ville, qu'elle devait être surmontée d'une statue de saint Michel « mouvante du bras et de la tête, à chaque coup de timbre. »

La paroisse de Saint-Michel fut supprimée au concordat, puis rétablie vers 1860 dans l'église de Notre-Dame de l'Assomption, que le peuple persiste toujours à appeler la paroisse Saint-Michel.

II. — PRIEURÉS

1^o Prieuré de Saint-Michel des Montagnes.

Ce prieuré n'est pas situé dans le diocèse de Quimper, mais nous croyons devoir le mentionner; car il appartenait originairement à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé.

L'origine de ce prieuré, situé dans le diocèse de Vannes, près le Port-Louis, remonte à la donation que Huelin, fils de Bérenger, s^r d'Hennebont, beau-frère d'Alain Cagnart, fit en 1037, à l'abbaye de Sainte-Croix, « d'une île nommée Tanguethen, avec les églises de Saint-Gutierne et de Saint-Méloir, en l'île de Groix, cette île de Tanguethen ou Tangezen, qui s'appelle maintenant l'île Saint-Michel, sert de poudrière à l'arsenal de Lorient et est située dans la rade, entre cette ville et le Port-Louis.

Cette donation, nous dit dom Placide Le Duc, dans son *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix*², « a aidé à fonder le prieuré

1. *Notice sur Quimperlé.*

2. Page 71.



L'ARCHANGE SAINT MICHEL

FOULANT UN DIABLE & UNE DIABLESSE

Statue en bois (XVII^e siècle) à SAINT-YVI, (Finistère.)

de Saint-Michel des Montagnes qui, au xvii^e siècle, fut uni au collège des Pères de l'Oratoire de Nantes. »

Mais au commencement du xii^e siècle, il appartenait à l'abbaye de Sainte-Croix, dont nous voyons l'abbé Gurhand défendre les droits contre le seigneur d'Hennebont. Voici comment rapporte le fait, frère Bonaventure Duplessix dans sa notice sur l'abbaye¹.

« Guillaume, devenu seigneur d'Hennebont par la mort de son père Tanguy, fit percevoir par force les revenus du prieuré de Saint-Michel des Montagnes dépendant de l'abbaye de Sainte-Croix ; l'abbé Gurhand (1117-1131) lui représenta qu'il n'avait aucun droit sur ce bien. Guillaume convint avec lui de s'en rapporter à des arbitres ; ceux-ci se réunirent au château d'Hennebont et, après l'audition des témoins, il fut reconnu que les terres de Saint-Michel des Montagnes ne devaient ni rente ni taille au seigneur d'Hennebont, mais lorsque ce dernier y passerait en se rendant à l'île de Groix², l'Abbé ou le religieux qui serait à Saint-Michel, lui donnerait un souper ou un diner, une fois seulement, et encore de bonne volonté. »

(A suivre.)

1. Notice sur Quimperlé, page 123.

2. En mer à 4 ou 5 milles de la côte.

JEANNE D'ARC

PERSONNIFICATION VISIBLE DE SAINT MICHEL

(Suite et fin).

A peine Jeanne avait-elle rendu le dernier soupir qu'il se passait autour de son bûcher quelque chose de semblable à ce qui était arrivé au Calvaire. On vit d'un côté ses bourreaux se frapper la poitrine et dire : « Nous avons brûlé une sainte. Elle est martyre pour son droict Seigneur. » D'un autre côté, on vit ses juges essayer de justifier leur conduite par deux espèces de manifestes. Le premier, écrit en latin, était adressé à l'empereur, aux rois, aux ducs et à tous les princes de la chrétienté ; l'autre, en français, était adressé aux évêques, aux églises, aux comtes et aux villes du royaume. Ces lettres faisaient connaître les prétendus crimes imputés à Jeanne et la forme de la procédure qu'on avait suivie. On y lisait entre autres que « voyant approcher sa fin, elle reconnut pleinement et confessa que les Esprits qu'elle disait être apparus à elle souventes fois, étaient mauvais esprits et mensongers et que la promesse que iceux esprits lui avaient par plusieurs fois faite de la délivrer était fausse ; et ainsi confessa par lesdits esprits avoir été moquée et déçue. » Il fallait une impudence peu commune pour affirmer de tels mensonges. Jeanne était morte sans rien rétracter, toujours fidèle à elle-même, les yeux fixés sur la croix auprès de laquelle on l'avait vue prier même au milieu des camps, et en prononçant le doux nom de Jésus qu'elle s'était tant efforcée de faire vénérer pendant l'accomplissement de sa mission.

Dans la lettre aux évêques, on les exhortait à en publier le contenu dans les lieux où ils jugeraient convenable « par prédications, sermons publics et autrement, pour le bien et exaltation de notre sainte Foi et édification du peuple chrétien ! »

Mais, vains efforts, « les juges et ceux qui prirent part à la mort de Jeanne encoururent une note d'infamie dans l'esprit du peuple, qui les montrait au doigt et les chargeait de malédictions¹. »

L'Archange exécuteur de la justice divine allait bientôt justifier ce verdict du peuple en frappant d'une mort malheureuse tous ceux qui avaient trempé directement ou indirectement dans l'assassinat de Jeanne.

Cauchon et Loiseleur mouraient subitement; le promoteur d'Estivet, qui avait proféré contre la Pucelle les plus infâmes injures au cours du procès, souillait son cadavre d'immondices dans lesquelles il se roulait pendant les convulsions de l'agonie; Nicolas Midi était frappé de la peste; le duc de Bedford, qui avait ordonné le procès, mourait quatre ans après, de chagrin et de honte, dans ce même château où Jeanne avait été enfermée; et enfin Henri VI, quoique n'ayant pas pris une part directe à la mort, deux fois détrôné, passait une partie de sa vie en captivité et enfin périssait massacré par les ordres de son cousin Édouard IV.

De telles morts durent impressionner les contemporains et être considérées par le peuple croyant comme un châtement du ciel; mais elles n'étaient pas pour la réhabilitation de Jeanne des preuves capables de satisfaire les esprits les plus difficiles et les plus prévenus, non seulement de l'époque, mais encore et surtout de l'avenir.

Il fallait faire reviser le procès. Aux premiers juges, suppôts de l'enfer, vendus à l'étranger, il était nécessaire d'opposer des juges incorruptibles, respectables par leur dignité et par leur caractère, qui procédassent avec le scrupule le plus exquis et l'impartialité la plus sévère. Ces hommes se trouvèrent. Autant les premiers juges avaient apporté de précipitation, d'irrégularité et de haine, autant ceux-ci mirent de lenteur, d'ordre et d'impartialité. Cent dix-huit témoins oculaires

1. Déposition du notaire Bois-Guillaume.

furent entendus à Rouen, à Lyon, à Domrémy, à Orléans et à Paris, et leurs dépositions subsistent jusqu'à ce jour. Non contents de s'être adjoint, pendant l'enquête, un conseil de savants, lorsque cette enquête fut terminée, les juges en soumièrent tous les actes réunis à d'autres savants et aux jurisconsultes les plus distingués. Puis, après une longue délibération, « n'ayant que Dieu en vue », ils déclarèrent « que le procès, l'abjuration et les deux jugements rendus contre Jeanne contiennent le dol le plus manifeste, la calomnie et l'iniquité, avec des erreurs de fait et de droit; et en conséquence que le tout est nul et invalide, ainsi que tout ce qui s'en est suivi, et, en tant que besoin, est cassé et annulé comme n'ayant ni force, ni vertu. En conséquence, Jeanne, les demandeurs et leurs parents, sont déclarés n'avoir encouru aucune note ni tache d'infamie à leur occasion, dont, en tout événement, ils sont entièrement lavés et déchargés. »

Hâtons-nous de le dire, celui qui présidait ce tribunal de réhabilitation était un homme de saint Michel. Il se nommait Guillaume d'Estouteville, il était cardinal-archevêque de Rouen et abbé du Mont-Saint-Michel. Son frère, Louis d'Estouteville, s'était rendu célèbre par sa glorieuse défense du Mont contre les Anglais; lui, allait défendre glorieusement contre ces mêmes Anglais l'œuvre de l'Archange. Il voulut que le jour même où serait rendue la sentence de réhabilitation, la ville de Rouen manifestât ses sentiments avec éclat. Il organisa une procession générale qui, le 7 juillet 1456, traversa les rues de la ville en grande pompe, et vint s'arrêter sur la place du cimetière de Saint-Ouen; et là, à l'endroit où vingt-cinq ans auparavant, le 24 mai 1431, Jeanne avait entendu prononcer sa première condamnation, un prédicateur célébra sa mémoire, et les douze articles qui résumaient l'accusation ainsi que la condamnation inique furent lacérés et brûlés, et la réhabilitation fut solennellement prononcée.

Le lendemain, la même procession expiatoire parcourut encore la ville et vint cette fois stationner sur la place du

Vieux-Marché. Là où Jeanne avait péri dans les flammes, on exalta son innocence et sa vertu, puis on lacéra et brûla l'indigne sentence de la seconde condamnation et on donna une nouvelle et solennelle lecture de sa réhabilitation.

Saint Michel triomphait.

* * *

L'assesseur de Rouen demandait à Jeanne si « l'ange ne lui avait pas fait défaut dans les biens de la fortune en permettant qu'elle fût prise. « Puisque, répondit-elle, cela plut à Dieu, je crois que c'est pour mon bien que j'ai été prise¹. »

Qui n'admirerait cette réponse ! « Serai-je paradoxal, s'écriait un illustre orateur prononçant le panégyrique de la Pucelle², si je dis que le supplice de Jeanne était nécessaire même à sa gloire temporelle ! Outre qu'elle y a conquis « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu, » sans le procès de Jeanne d'Arc, sans la procédure de révision qui en a été la conséquence, si l'héroïne, après le couronnement de Reims, était rentrée sous la chaumière de Domrémy, qu'elle y eût achevé ses jours dans les soins obscurs de la vie champêtre, Jeanne d'Arc serait pour la postérité, serait pour nous, un problème insoluble. Des ombres douteuses se mêleraient aux rayons de sa gloire ; sa mémoire tiendrait un milieu incertain entre la légende et l'histoire. Le roman y gagnerait de pouvoir hasarder mille suppositions aventureuses ; l'œuvre sainte et surnaturelle de Dieu disparaîtrait. Jeanne serait plus fêtée, plus célébrée des mondains et de ceux que l'Écriture appelle la faction des lascifs : *factio lascivientium* ; les chrétiens, affligés, trembleraient sur la fin d'une vie que tant de gloire eût exposée à tant de séductions. Même au point de vue humain, il n'y avait pour Jeanne que le cloître ou

1. Vingt-et-unième interrogatoire secret

2. L'abbé Pic, plus tard cardinal-évêque de Poitiers.

le martyr. Je me trompe : on eût douté de la sincérité des dispositions sorties du cloître. Chose admirable et providentielle ! *L'événement le plus extraordinaire, le plus surnaturel qui figure dans les annales humaines, est en même temps le plus authentique et le plus incontestable.* Ce n'est pas seulement la certitude historique, c'est la certitude juridique qui garantit jusqu'aux moindres circonstances de cette vie merveilleuse.

Oh ! qu'elle semblera grande aux âges les plus reculés, cette fille d'Adam en qui ses ennemis et ses juges n'ont pu découvrir une seule faiblesse ; dont la vie intime est aussi pure, aussi resplendissante que sa vie publique ; dont cent-dix-huit témoins oculaires, parmi lesquels ses amis d'enfance, ses compagnons d'armes, ses serviteurs les plus familiers, ont révélé tout ce qu'ils savaient sans pouvoir révéler autre chose que des vertus ! Scribes de l'Angleterre, enregistrez ces dépositions ; conservez à la France les nobles paroles de Jeanne, ses réponses inspirées, ses solennelles prédictions ; c'est de vos mains ennemies qu'est élevé le plus beau monument à la gloire de l'envoyée des Cieux. O Dieu soyez béni ! Les juges qui prononcent la sentence de Jeanne ont écrit son absolution devant la postérité, comme les bourreaux qui la livrent aux flammes ont mis la palme céleste entre ses mains, et la couronne éternelle sur sa tête. »

EUG. SOYER.

BIBLIOGRAPHIE

Les Défenseurs du Mont-Saint-Michel

Par le Vicomte O. DE POLI.

La souscription étant close, le prix du volume est porté de 5 fr. à 12 fr.

CORRESPONDANCE

Manche. — Trois actions de grâces à saint Michel.

Aisne. — Offrande pour les *Apostoliques* en actions de grâces pour des faveurs obtenues. C. C.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : gloire, vénération à notre douce et grande héroïne Jeanne d'Arc ! au 6 janvier anniversaire de sa naissance. Vve A. A.

Côtes-du-Nord. — Une messe d'Actions de grâces à saint Michel, pour faveur obtenue. A. J., *sélatrice*.

Côtes-du-Nord. — Honneur et reconnaissance au glorieux Archange, qui m'a visiblement défendue dans une affaire d'intérêt très compromise. J. T., à L.

— Actions de grâces à saint Michel Archange pour la protection spéciale qu'il a toujours accordée à notre famille en toutes circonstances difficiles. M. Le M., à L.

— Guérison obtenue par l'intercession du bon saint Michel. A. D.

Hérault. — Deux messes d'actions de grâces à saint Michel. M. D., *sélatrice*.

Ille-et-Vilaine. — M^{me} L. avait recommandé à saint Michel la guérison de sa mère dont l'état était très grave : aujourd'hui, un mieux sensible. Elle envoie 10 fr. comme offrande. A. B.

— Je suis chargée de vous exprimer la reconnaissance de toute une famille pour la guérison d'un de ses enfants. C. H. DES M., *sélatrice*.

Indre-et-Loire. — Dites une messe d'actions de grâces à saint Michel pour un bienfait obtenu. Ci une offrande de 10 francs. Vve M.

Isère. — Actions de grâces d'une conversion obtenue par l'intercession de saint Michel. B.

Loiret. — J'ai la joie de vous envoyer un petit cœur *ex-voto* pour la réussite d'un examen. M. D'A.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces au saint Archange : j'ai réussi à mon examen de philosophie ; ci une offrande de 3 francs. P. R.

Meurthe-et-Moselle. — Remerciement à notre glorieux saint Michel pour une grâce spirituelle obtenue. M. M.

Morbihan. — Merci à saint Michel pour deux guérisons. A. G.

— Don de 5 francs en actions de grâces pour une personne qui ne veut pas être nommée.

Nièvre. — Une mère reconnaissante remercie N.-D. des Anges et saint Michel. M. C.

Oise. — Au mois de février je vous ai envoyé une dépêche demandant des prières pour un enfant malade, cet enfant est mon petit-fils, atteint de la fièvre typhoïde ; il est maintenant en convalescence. Que saint Michel termine son œuvre et nous aide en plusieurs choses encore ! W.

— Une messe d'actions de grâces aux intentions d'une personne qui a obtenu une grâce particulière par l'intercession de la Reine des Anges. S. M.

Pyrénées-Orientales. — Mille actions de grâces à saint Michel ! L. B.

— Merci au bienheureux Archange pour les faveurs dont il nous comble ! L. R., *sélatrice*.

Rhône. — Saint Michel a triomphé de la malice des francs-maçons : il a fait gagner trois procès. En vain avait-on suscité sept faux témoins payés pour attester le faux. Je regarde ce succès comme un vrai miracle. M. M.

— Une neuvaine de messes pour une guérison obtenue. M. DES G.

Seine. — Un enfant malade a été mis sous la protection de saint Michel, le saint Archange nous l'a guéri. B.

Seine. — Dites ma reconnaissance à saint Michel : mon fils a accompli son devoir pascal. X.

Seine-Inférieure. — Offrande de cinq francs en remerciement d'une grâce toute temporelle que j'ai obtenue, l'ayant recommandée à saint Michel et à saint Antoine. L. L.

Une messe à saint Michel, en remerciement pour une grâce obtenue. L. D.

Seine-et-Marne. — Une messe d'actions de grâces à l'autel de saint Michel pour le remercier de deux faveurs du bon Dieu, obtenus par son intercession et qui contribueront à le faire glorifier. Sr A.

Vendée. — Deux messes pour faveurs obtenues. Merci à saint Michel! A. C.

X. — En reconnaissance d'une faveur obtenue, cinq francs. M. T. B.

Algérie. — N'ayant jamais rien demandé à saint Michel sans être exaucée, j'attendais le succès de ma nouvelle demande pour vous écrire. Partout où je suis allée, j'ai propagé la dévotion à ce glorieux Archange. Sous la menace d'une laïcisation, nous faisons une neuvaine à saint Michel dans l'intention d'avoir le terrain et l'argent nécessaire pour bâtir des classes libres; le dernier jour de la neuvaine, au soir, nous étions amplement exaucées, succès dans les examens de nos élèves, solution de graves difficultés où l'honneur de la religion était engagé. Saint Michel obtient tout. Une Religieuse de la D. C.

Alsace-Lorraine. — Offrande de cinq francs pour l'École apostolique, à l'intention d'obtenir la protection de saint Michel sur moi et ma famille. M. K.

Belgique. — Gloire au prince de la milice céleste qui nous a obtenu une victoire disputée par tous les moyens possibles et qui, de plus, a accordé à une mère la grâce d'une guérison aussi heureuse qu'elle pouvait être douteuse. La protection du saint Archange s'est étendue à son fils; qu'il achève son œuvre! E. P.

Saint Michel a exaucé nos prières : le 2^e jour de la neuvaine la chère malade réclamait à manger, au grand étonnement du docteur; le mieux a continué. Ch. M.

Amérique du Nord. — Louisiane : Remerciez avec nous saint Michel, qui tout dernièrement a protégé mon cher Père dans une circonstance bien dangereuse. P. A.

Amérique du Sud. — Buenos Ayres : Ci-joint une offrande de cinquante francs en l'honneur du glorieux Archange comme reconnaissance de sa puissante protection. M. C.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin.

Manche. — Coutances : M. Gélée. M^{lle} Guesney. M^{me} Lagnel. M^{me} Delafosse. Sr Saint-André. — La Trinité : M. P. Leprovost. — Ducey : Sr Marie des Anges. — Moulines : M. A. Restoux. — Savigny-le-Vieux : M^{me} veuve Gohin.

Basses-Pyrénées. — Bayonne : Le capitaine Colombel.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} Amic, née Bortoli.

Calvados. — Sorville : M^{me} Latour. — Caen : M^{lle} Lepeltier. M^{lle} Langlois, *bienfaitrice*.

Côtes-du-Nord. — Binic : Marianne Juel.

Corse. — Bastia : Sr Marie Pacifique, clarisse.

Creuse. — Dun-le-Palleteau : M^{lle} Thomas. M^{me} Laeugne. M^{lle} Cochard. M. Cochard.

Deux-Sèvres. — La Motte Sainte-Héraye : M^{me} Perret.

Eure. — Louviers : M^{me} la comtesse de la Roncière. Sr Marie-Joseph.

Haute-Garonne. — Peyssies : M^{me} Z. Icar.

Haute-Marne. — Saint-Dizier : La R^{de} Mère Supérieure du Monastère de la Réparation.

Haute-Saône. — Saint-Marcel : M. Th. Bellenger. M^{me} Mignot.

Hérault. — Corneilhan : M. L.-E. Ollier. M. J. Vidal. Marie Vidal. Marie Latreille. — Béziers : M. E. Causat. M. A. Durand. M. B. Dévilla. MM. P. et Al. Granier. M^{lles} J. Dévilla et J. Bouier.

Ille-et-Vilaine. — Bonnefontaine : M^{me} la comtesse de Guiton. — Betton : M^{lle} Marie Buffé, *dévouée zélatrice*. — Rennes : M. Pichon.

- Indre.** — La Liènné : M^{me} R.-A. Testaud. M^{me} Marchain.
Isère. — Pont-de-Beauvoisin : M. F. Duret.
Loire. — Pélussin : M^{lle} C. Jeury.
Loire-Inférieure. — Nantes : M^{lle} M. Viot.
Maine-et-Loire. — Angers : M^{me} Audusson. M^{me} Murier.
M^{me} Sallé.
Mayenne. — Bierné : M^{me} Lemeunier.
Meurthe-et-Moselle. — Saucy : M. P.-M. Simon.
Morbihan. — Pluvigner : M. J. Brien.
Orne. — Saint-Mars d'Égrenne : M^{me} Brault. — Condeau :
M. Chaumard. — La Ferté-Macé : M. Antoine.
Rhône. — Lyon : M^{me} A. Perrin, M^{me} S. Duquaire. — Sainte-
Colombe : M^{lle} M. Verne, *sélatrice*.
Sarthe. — Auvers-le-Hamon : M^{me} Bigot. M^{lle} Lelasseux.
Modeste Leturnie. Roëzé Haute-Tuffière. Vict. Morillon. — Le
Mans : M. Bougard. — Brûlon : M^{lle} Justine Nerdeux, *sélatrice*.
Seine. — Paris : M. le baron Ch. Martin du Nord. M^{me} L. Diemer.
M^{me} M. Guilbert. M^{lle} Cath. Herbeval. M^{lle} Delattre. M. Goeggel.
M^{lle} Daquin. M^{me} de Sainte-Marie.
Seine-Inférieure. — Rouen : M^{me} veuve Léguillon. — Saint-
Aubin-Jouxte-Boulleng : M. Courel.
Seine-et-Oise. — Versailles : M^{me} Rottanger.
Vienne. — Châtelleraut : M^{me} La Bonne de Lavalette.
Belgique. — Berckem Sainte-Agathe : S^r Madeleine. S^r Wal-
burge. — Gand : M. le baron Casier. Jacques Van Acker.
M^{lles} Ludwine et Eugénie Campenhout. M^{me} Fermont. M^{me} Van
Loo-Blacs. M^{me} Veruyeken. M^{me} Van de Worshuyn. S^r Philomène.
États-Unis. — Nouvelle-Orléans : M^{me} Th. Bernard. M^{me} M.-L.
Frey.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !

Le Gérant : FR. SIMON.

21^e Année. — Nouvelle Série. — 3^e Livraison. — Juin 1895.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Nouveaux privilèges. — A tous nos associés. —
Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Quimper
et Léon. — En quelles circonstances nous fut donnée
Jeanne d'Arc. — Correspondance. — Adieux à nos chers
défunts.

NOUVEAUX PRIVILÈGES

ACCORDÉS PAR S. S. LÉON XIII

A l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel

Au spectacle des chaînes dont l'impiété a réussi à
charger la sainte Église et sous la menace des entraves
nouvelles que l'Enfer forge pour Elle dans ses arse-
naux d'iniquité, la dévotion au glorieux Archange
prend un caractère d'actualité bien fait pour mettre

quelque espoir au fond de nos âmes attristées et inquiètes.

Voilà trente ans, quand Monseigneur Bravard, évêque de Coutances, notifiait à Pie IX qu'aux applaudissements des amis de la Religion et des Arts, le Mont-Saint-Michel cessait d'être une vile et lugubre prison et que l'Archange reprenait possession de son sanctuaire, le Pontife d'illustre mémoire répondait : « Nous avons regardé comme de très favorable augure, au milieu des efforts et des assauts si grands des puissances infernales contre l'Église, cette dévotion des fidèles envers le Chef très glorieux de la milice céleste qui a précipité au fond de l'abîme [Lucifer et ses partisans. Ainsi que chacun, que tous reconnaissent le Saint Archange pour leur protecteur, qu'ils l'exaltent par leurs louanges, qu'ils aillent vers lui par leurs prières, qu'ils déposent leurs vœux dans son sein, que par leur dévotion ils inclinent son cœur vers eux, que par une vie meilleure ils le comblent de joie. »

Sans se dissimuler les obstacles, mais sans s'effrayer de leur nombre et leur masse, Monseigneur Bravard élevait bien haut la bannière de saint Michel. Autour de cet étendard les cœurs ne demandaient qu'à se grouper, les bonnes volontés qu'à s'associer. En conséquence, le 16 octobre 1867 la Confrérie de Saint-Michel était érigée. Dès le 12 février 1869 Pie IX ouvrait en sa faveur le Trésor des Indulgences, il l'élevait au rang d'Archiconfrérie le 12 mai 1874, et le 1^{er} décembre 1876 l'autorisait à s'agréger des confréries dans la France tout entière.

Lorsque parut en 1878 le décret relatif à l'inscription des absents, décret qui exigeait pour la validité de l'inscription, la présentation personnelle au siège de la Confrérie, S. S. Léon XIII, sur les instances du R. P. Robert, voulut bien exempter de cette onéreuse formalité l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Depuis lors, la dévotion archangélique n'a cessé d'étendre ses merveilleux progrès. Elle répond si bien au besoin de notre époque troublée qu'elle a trouvé d'ardents propagateurs et s'est conquis de généreuses sympathies bien au-delà des frontières de la France.

L'action visible et palpable du démon, par la permission de Dieu, actuellement maître du monde, action qui se révèle dans les audaces de l'athéisme, du socialisme et de l'anarchie; les indications plusieurs fois précisées du Souverain Pontife désignant au peuple chrétien l'Archange saint Michel comme son défenseur contre le diable méchant et rusé; l'instinct de conservation qui pousse les âmes chrétiennes à s'unir pour la défense de leurs intérêts et de leurs droits : tels sont les principaux motifs qui nous ont engagés à demander au Saint Père de *désigner notre Mont-Saint-Michel comme le centre de prière et d'action auquel, de tous les points de l'univers catholique, doivent se rallier les dévots du glorieux Archange.*

Le plus bienveillant accueil a été fait à cette demande. Que nos chers associés se réjouissent de voir que la bénédiction divine a couronné l'entreprise de notre sainte témérité!

Voici le bref qui ouvre à l'Archiconfrérie du Mont-Saint-Michel un champ d'action vaste comme le monde.

LEO P. P. XIII

AD PERPETUAM REI MEMORIAM. Romanorum Pontificum Prædecessorum Nostrorum vestigiis hærentes pias sodalitates ad pietatis et caritatis opera exercenda institutas peculiaribus privilegiis et facultatibus ornare ac ditare solemus. Jam vero cum dilecti filii curatores et sodales Archiconfraternitatis in Ecclesia loci Montis Sancti Michaelis dicti Diœcesis Constantiensis sub invocatione eiusdem Beati Archangeli canonice erectæ supplices ad Nos preces admoverint ut sibi officialibus et sodalibus nunc et pro tempore existentibus facultatem aggregandi ubique terrarum concedere velimus, Nos hisce precibus benigne obsecundandum censuimus. Nos igitur exponentes et omnes ac singulos quibus hæ literæ nostræ favent, a quibusvis excommunicationis et interdicti aliisque ecclesiasticis sententiis censuris et pœnis, si quas forte incurrerint, huius tantum rei gratia absolventes et absolutos fore censentes Archisodalitatis supra dictæ officialibus et sodalibus præsentibus et futuris ut ipsi alias quascumque Sodalitates eiusdem nominis et instituti extra Urbem ubique terrarum existentes eidem Archisodalitati, servata tamen forma Constitutionis re: me: Clementis P. P. VIII Præd : Nostri aliisque Apostolicis ordinationibus desuper editis aggregare, illisque omnes ac singulas indulgentias, peccatorum remissiones ac pœnitentiarum relaxationes ipsi Archisodaliti ab hâc S. Sede concessas et aliis communicabiles communicare licite possint et valeant Auctoritate Nostra Apostolica harum litte-

rarum vi in perpetuum concedimus. Quidquid vero a memoratis Officialibus et Sodalibus circa huiusmodi aggregationes tempore præterito non legitime neque rite actum est id Apostolica Nostra Auctoritate sanamus et ratum habemus. Decernentes præsentis litteras semper firmas, validas et efficaces existere ac fore suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, illisque ad quos spectat et in futurum spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari sic que in præmissis per quoscumque iudices ordinarios et delegatos iudicari ac definiri debere atque irritum et inane si secus super his a quoquam quavis auctoritate scienter aut ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis et quatenus opus sit dictæ Archisodalitatis etiam iuramento confirmatione Apostolica aut alia quavis firmitate roboratis, statutis, ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ, apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die XXIX Martii MDCCCXCV.

Pontificatus Nostri anno decimo octavo.

C. Card. DE RUGGIERO.

[Locus sigilli.]

Visum Constantiis, die duodecima mensis Aprilis anni millesimi octingentesimi nonagesimi quinti.

A. M. LEGOUX,
vic. gén.

[Locus sigilli.]

LÉON XIII PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE. Suivant les traces des Pontifes romains Nos prédécesseurs, Nous avons coutume d'honorer et d'enrichir de facultés et de privilèges particuliers les pieuses associations instituées pour exercer les œuvres de piété et de charité.

Or, Nos bien-aimés fils directeurs et associés de l'Archiconfrérie canoniquement érigée dans l'Église du Mont-Saint-Michel, au diocèse de Coutances, sous le vocable du même bienheureux Archange, Nous ayant adressé d'humbles supplications, pour que Nous daignions accorder pour eux, officiaux et associés tant présents que futurs, la faculté d'agrèger *par tout l'univers*, Nous avons cru devoir accueillir favorablement ces prières.

C'est pourquoi Nous absolvons tous et chacun des suppliants et de ceux que favorisent Nos présentes lettres, et les considérons comme devant être absous de toutes sentences ecclésiastiques d'excommunication et d'interdit et autres censures et peines, s'ils en ont encouru, mais à cette fin seulement : et par Notre Autorité Apostolique et la vigueur de ces lettres Nous concédons à perpétuité aux Officiaux et Associés de la susdite Archiconfrérie présents et futurs la faculté d'agrèger à cette même Archiconfrérie toutes les autres Confréries de même nom et de même but établies *dans tout l'univers*, la ville de Rome étant seule exceptée, conformément toutefois à la Constitution du Souverain Pontife

Clément VIII Notre Prédécesseur de vénérable mémoire et aux autres Ordonnances Apostoliques publiées sur la matière; non seulement de les agrèger, mais aussi de leur communiquer licitement et validement toutes et chacune des indulgences, rémissions de péchés et exemptions de pénitences concédées à l'Archiconfrérie elle-même par ce Saint-Siège, pourvu qu'elles soient communicables.

Pour tout ce qui, dans le passé, s'est fait illégalement et irrégulièrement par les Officiaux et Associés en question touchant ces sortes d'agréations, Nous le validons et le ratifions par Notre Autorité apostolique.

Déclarons que les présentes lettres sont et doivent être tenues pour toujours durables, valides et efficaces, de manière à obtenir et produire leurs pleins et entiers effets et profiter sans réserve en tout et partout à ceux à qui il appartient et à qui, dans l'avenir, il appartiendra; déclarons en outre que tous juges ordinaires et délégués doivent en juger et définir comme ci-dessus; déclarons nul et sans effet tout ce qui, de quelque personne, de quelque autorité que cela vienne, sciemment ou par ignorance, pourrait porter atteinte à ces dispositions.

Nonobstant les Constitutions et Ordonnances Apostoliques et, autant que besoin est, les Statuts de ladite Archiconfrérie, même corroborés par serment, confirmation Apostolique ou autre décision quelle qu'elle soit, et nonobstant toute autre clause contraire.

Donné à Rome, près Saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-neuvième jour de mars mil huit

cent quatre-vingt-quinze, de Notre Pontificat la dix-huitième année.

C. Card. DE RUGGIERO.

(Lieu du sceau.)

Vu à Coutances, le douzième jour du mois d'avril de l'année mil huit cent quatre-vingt-quinze.

A. M. LEGOUX,
Vic. général.

(Lieu du sceau.)

AUX ASSOCIÉS DE NOS ŒUVRES

Il y a indulgence plénière le 29 juin pour les Associés de l'Archiconfrérie, sans compter l'indulgence plénière accordée chaque mois, à ceux qui récitent, chaque jour, le chapelet de saint Michel.

Tous les lundis, à l'autel de saint Michel, une messe est célébrée pour les Associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie.

Le premier samedi de chaque mois, une messe spéciale est dite pour les *Zélateurs* et *Zélatrices* de l'Œuvre, les *Bienfaiteurs* et *Bienfaitrices* de l'École apostolique.

* * *

Comme nous l'avions présumé, les pèlerins trouvent splendide la petite chapelle de Saint-Michel. — Quand pourrions-nous réparer la pauvre église? — C'est le 8 mai qu'a été suspendu à l'autel de la chapelle privilégiée le Cœur en vermeil contenant la première liste des souscripteurs d'une offrande au moins égale à cinq francs.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Quimper et de Léon.

(suite.)

2^o Prieuré de Locmikael.

Ce prieuré, situé dans la paroisse d'Elliant, canton de Rosporden, fut donné dès le principe à l'abbaye du Mont-Saint-Michel et lui demeura uni jusqu'à l'époque de la Révolution; car nous voyons en 1782 le chartrier de l'abbaye communiquer à l'avant-dernier des prieurs commandataires de Locmikael les pièces dont il a besoin pour soutenir divers procès touchant les droits de son prieuré.

Nous n'avons pas le titre primordial de fondation de ce prieuré, mais dom Morice, dans ses *Preuves*¹, nous donne la confirmation de la fondation primitive par le duc Conan IV, en l'an 1170 de *l'incarnation*². Voici la traduction de cette pièce:

Sachent tous ceux qui verront le présent écrit, que moi Conan, duc de Bretagne et comte de Richemont, je corrobore la donation de *Treveruer* que mes prédécesseurs ont faite à l'église de Saint-Michel et à eux religieux qui s'y consacrent au service de Dieu, et je déclare que cette concession en forme d'aumône de Treveruer, est libre, absolue et affranchie de tout trouble et exaction, avec toutes ses dépendances, les îles qui lui sont adjacentes, les terres cultivées et incultes, eaux et

1. T. I, col. 662.

2. C'est-à-dire l'an 1171 de la Nativité de N. S.

plateaux ainsi que deux parties de la dime, à l'exception seulement : 1^o du corps du Larron jugé dans la curie de Saint-Michel ; 2^o d'un contingent d'hommes de guerre conduit par un religieux, excepté enfin le septième denier de l'amende pour vol, meurtre, et injuste occupation d'une terre par déplacement frauduleux des bornes. Cet acte fut donné l'an 1170 de l'incarnation (c'est-à-dire en l'an 1171 de la nativité du Sauveur) par-devant Gaudeffroy, Évêque de Cornouaille ; Hamon, Évêque de Léon ; Ruallendou Rivallon, Abbé de Quimperlé ; Simon, archidiaque ; Éven, maître de Hospital et Guillonne Ferron, maître du Temple. »

En 1782¹, M. Le Guillou, recteur d'Elliant et prieur de Locmikael, dans un mémoire au soutien des droits de son prieuré, démontre que ce lieu de Treverer dont il est mention dans l'acte de confirmation de 1170 est bien le même qui s'appelle aujourd'hui Locmikael ou le Moustoir, car, dit-il, « la cinquième pièce dûment collationnée qui a été extraite des archives de l'abbaye du Mont-Saint-Michel porte que l'an 1318 » un particulier vendit au prieuré de Treverer pour étendre la chaussée de son moulin un terrain nommé Kerdiles, sur la paroisse de Langolen qui confine avec les terres du prieuré ; « dans la huitième pièce » on mentionne et le prieuré de Treverer et la cour ou juridiction de Rosporden. « Or on ne connaît, ajoute le mémoire, et il n'y a à la proximité de Langolen et dans le ressort de Rosporden aucun autre prieuré que celui de Locmikael du Moustoir. » L'auteur du mémoire aurait pu également apporter à l'appui de cette assimilation une autre pièce tirée du chartrier du Mont-Saint-Michel² et portant la date de 1214, c'est une donation faite par-devant Guillaume, Évêque de Quimper, à l'abbaye de Saint-Michel, d'une terre au village de Kerrun, en la trefve de Kernevel, voisine du Moustoir ; « pièce par laquelle les donateurs Robert fils d'Allain et Adeline son épouse, spécifient qu'ils recevront

1. Archives départementales du Finistère, série G, liasse 321.
2. G. 321, archives départementales.

en retour annuellement une livre de poivre de la main du prieur de Treverguer. Il est donc bien établi que le prieuré originairement appelé Treveruer, Treverguer ou Treverer est le même que celui qui fut appelé ensuite prieuré Locmikael, de Saint-Michel ou du Moustoir, dans la paroisse d'Elliant.

Le mémoire de 1782, cité plus haut, déduit de l'acte de 1170, que les religieux de ce prieuré avaient droit de juridiction « puisque le duc Conan IV reconnaît qu'ils avaient une cour, *in curiâ S^{ti} Michaelis*, et cette cour emportait, suivant les titres de cet âge, tous les degrés de juridiction, même de la Haute¹ ; la justice et le fief étant intimement unis en Bretagne. Cette cour ne peut être du reste celle de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ; il serait absurde de prétendre que des subsides temporels levés en Basse-Bretagne dans les états d'un souverain, fussent du ressort d'une juridiction située en Normandie, dans les états d'un autre souverain. »

Cette juridiction « du prieuré de Locmikael s'exerçait encore au xvi^e siècle » mais en l'auditoire de Rosporden, comme nous le démontre l'aveu rendu au roi en 1551 par celui qui fut sans doute le dernier prieur régulier de Locmikael. Voici un extrait de cet aveu, daté du 15 novembre.

« Aveu que rend noble, vénérable et dévot religieux maître Regnault de Vitré, de l'ordre de Saint-Benoît, recteur de Persay, près Rille, en Anjou, et prieur du prieuré du Moustier, autrement Locmikael Rocquillas situé en la paroisse d'Elliant (Elliant) qu'il tient en prochaine seigneurie de ligeance à foy et hommage sous le Roy, nostre sire, duc de Bretagne, à cause du dit duché, sous la court et juridiction de Conquouesnant et Rosporden². »

Après avoir énuméré tous les villages sur lesquels il prend la dime à la onzième gerbe, soit diverses cheffrentes telles que

1. La Haute Justice, c'est-à-dire le pouvoir de juger et de condamner un criminel.

2. G. 321. Archives Départementales.

quartron de froment ou une ou deux *escuellées* de froment, l'avouant ajoute :

« Cognoist le dit prieur avoir levé et encore lève par chacun an par lui ou ses receveurs les oblations, dons et esmolmens que le populaire par charité et dévotion donne et distribue à la chapelle du dit prieuré, qui eulx doit le dit prieur par lui ou ses commis employer pour célébrer et dire en la dite chapelle une messe à basse voix par chacune sepmaine à jour de lundy; et par chacun an au jour et feste de Monsieur Saint Michel mont de Gargane, une grande messe à diacre et sous-diacre, et pour entretenir la dite chapelle de couverture, ornements, luminaires et austres choses requises joute la fondation en faicte par les dits seigneurs, roys, ducs et princes prédécesseurs de nostre diet sire et duc de Bretagne.

« Aussi a le dit prieur à cause de son dit prieuré juridiction subalterne en l'auditoire et tribunal de la cour de Rosporden qui s'expédie par ses officiers, savoir : Sénéchal, procureur et greffier en l'endroit des mesnées d'icelle cour de Rosporden. »

Voici le nom des prieurs dont nous trouvons mention jusqu'au moment de la Révolution :

1638 GUILLAUME LE PRESTRE DE LEZONNET, évêque de Quimper (1614-1640), prieur de Locmikael.

1660 GILLES ROUSSELOT, prêtre.

1681-1687 FRANÇOIS CONVERSET, docteur de Sorbonne, archidiacre de Veslay, aumônier de Madame la Dauphine.

1692 GABRIEL RICHER, S^r du dit lieu et de Queriou, clerc tonsuré « titulaire du prieuré de Roquillas Treverer, autrement Saint-Michel du Moustoir, paroisse d'Elliant. »

N. JANRIPOT.

N. JANRIPOT.

M. l'Abbé de KEREMOR.

1638 M. le Recteur d'Elliant (M. GOULVEN LE PERNEZ).

M. l'Abbé de KEREVER, qui résigna le prieuré en devenant Recteur de Bothoa.

M. le Prieur de Carhaix.

1717-1722 M. ALAIN LE STAGUER.

Nous connaissons ces prieurs de Locmikael par la lettre suivante de M. Le Borgne de Kermorvan, chanoine à Quimper, datée du 4 octobre 1722.

Après nous avoir dit que le prieuré du Moustoir était à la nomination de l'abbé des Bénédictins de Sainte-Croix de Quimperlé, il ajoute :

« Les deux messieurs Janripots qui sont aujourd'hui employés dans les affaires ont joui successivement de ce bénéfice, du temps qu'ils étaient au collège, mais comme aucun d'eux n'a suivi le parti de l'Église, le dernier qui le posséda le résigna à M. l'abbé Keremor, qui était leur précepteur. Le défunt recteur d'Elliant l'eut ensuite de M. Keremor, et feu M. l'abbé de Kerver, recteur de Bothoa, l'eut par dévolut sur le recteur d'Elliant, mais pourvu de Bothoa il résigna le prieuré du Moustoir au prieur de Carhaix qui était parent du feu recteur d'Elliant. Ce prieur de Carhaix, qui est encore vivant, maistrès singulier dans sa façon de vivre et embarrassé de ce prieuré dont on lui refusait la dime faute de faire faire les réparations à la chapelle, vint trouver l'évêque pour le prier de lui désigner quelqu'honnête homme à qui il pourrait donner son bénéfice; l'évêque lui a désigné un prêtre d'Elliant qui jouit présentement de ce bénéfice. »

Ce prêtre, Alain Staquer, devint prieur en 1717, mais non sans opposition de « Messire Henry Albert de Cezy de Kerpauil, chevalier s^r dudit lieu, conseiller au Parlement de Bretagne, qui remontre au Présidial de Quimper que comme héritier de la feu dame comtesse de Kermeno au maternel, il est seigneur propriétaire de la terre et seigneurie de l'estang à laquelle est attaché le droit de patronage et de nomination

au prieuré du Moustoir sous le titre de Saint-Michel, et comme il a su que M. Alain Le Staquer s'arroge le titre de prieur et en touche le revenu, vous plaise le condamner comme intrus... »

M. Staquer répliquait qu'il était canoniquement pourvu du dit prieuré, et que c'était à M. de Cezy de prouver son prétendu droit de patronage et de nomination.

De fait nous voyons M. Le Staquer en possession du prieuré cinq ans plus tard, en 1722, et il eut vraisemblablement pour successeur immédiat M. Claude ÉLIER, prêtre, docteur en Sorbonne, un des directeurs du séminaire de Quimper, que nous trouvons mentionné comme prieur du Moustoir en août 1729 et octobre 1733.

1743-1766 M. Jean-Louis PIC DE LA MIRANDOL, chanoine de la cathédrale de Saint-Pol de Léon : on l'accusait, en 1782, d'avoir laissé l'église priorale tomber en ruines.

1766-1775 Il eut pour successeur M. Étienne LANDOT DE CRETE, dont voici tous les titres : « Prêtre du diocèse de Die, maître ès-arts de l'Université de Valence, en Dauphiné; docteur en l'Université du collège Romain, titulaire des chapelles ou chapellenies foraines sous le titre de Notre-Dame, dans l'église de la ville de Guerchin; de Saint-Nicolas, fondée dans l'église paroissiale de Bouchin, diocèse d'Arras; de Saint-Nicolas, fondée dans l'église du lieu de Saint-Amand, diocèse de Cambrai, secrétaire de son Altesse Royale Éminentissime et Révérendissime Mgr le cardinal duc d'York, évêque de Frascati, vice-chancelier de la Sainte Église romaine, pourvu en commande du prieur simple et régulier de Locmikel du moustoir, de l'Ordre de Saint-Benoît, demeurant à Rome, au Palais de la Chancellerie Apostolique, paroisse de Saint-Laurent in Damaso. »

1775-1787 Yves LE GUILLOU, recteur d'Elliant, puis recteur de Loctudy.

1787-1790 Henri-Alexandre BOISSIÈRE, prêtre originaire de Rennes, territoire de l'Évêché de Quimper, vice-promoteur du diocèse.

(A suivre.)

P. ch. archiv.

EN QUELLES CIRCONSTANCES

Nous fut donnée Jeanne d'Arc.

(Tiré de l'introduction des *Défenseurs du Mont-Saint-Michel*, par le V^e OSCAR DE POLI.)

Humainement, avant le 8 mai 1429, tout semble perdu; la terre de France est presque en entier la proie de l'envahisseur; suprême boulevard de la cause nationale, Orléans, ceint de bastilles anglaises, résiste avec l'énergie du désespoir, comme a résisté Rouen, et, comme Rouen, doit finir par succomber. Seul un miracle peut sauver Orléans, sauver la patrie, et l'âme française toute vibrante de généreuses croyances, implore, attend le miracle du salut. Se peut-il que le Christ n'aime plus ses Francs, et que saint Michel, « l'Archange François », — comme naïvement l'appelle une bonne vieille chronique, — ne veuille prendre en pitié leur effroyable détresse?...

Ah! La montagne angélique, — « ce rocher de gloire », — il faut l'aimer, la révéler pour elle-même, pour sa sainte magnificence, pour sa triomphale épopée, mais aussi parce qu'entre la montagne immaculée et la virginale Libératrice rayonne un adorable trait d'union, un divin trait de lumière.

Dans l'infinie douleur de la patrie, tous les regards convergent vers la roche sublime au-dessus de laquelle, comme

une invincible égide, plane la statue de l'Archange, et qui, depuis douze ans bloquée, déjoue les efforts acharnés de l'ennemi et, fièrement, en face de la forteresse anglaise de Tombelaine, comme un signal d'espoir, maintient haut sous le ciel la bannière de France. L'admiration qu'excite cette surhumaine défense se répercute dans les plus humbles hameaux, jusqu'aux frontières du royaume, avec l'ardente reconnaissance envers l'Archange sauveur.

Et Jeanne entend ses voix, et saint Michel lui vient dicter sa mission.

Le miracle attendu, c'est elle, de par Dieu, et la France est sauvée !

A Chinon, elle annonce qu'Orléans sera délivré le 8 mai, mais elle ne dit pas pourquoi ce jour verra la délivrance. Pourquoi?... Ne l'aurait-elle pas dit si elle l'avait su ? Et dans ses marches de Lorraine, pouvait-on savoir qu'à l'autre extrémité de la France, là-bas, au Mont-Saint-Michel, c'était le 8 mai que se célébrait la fête de l'apparition de l'Archange ?

Le 18 juin 1429, la Pucelle est victorieuse à Patay ; et ce jour est la fête de saint Aubert, le grand Évêque d'Avranches, à qui, sept siècles avant, l'Archange était apparu, lui commandant de lui consacrer le Mont.

Alors Jeanne eut la pensée d'aller débloquer le Mont-Saint-Michel¹, sans doute inspirée par un vif sentiment d'admiration pour ses chevalereux défenseurs, mais aussi par l'ardeur d'une pieuse et clairvoyante gratitude envers leur céleste protecteur.

L'histoire du Mont-Saint-Michel se relie donc intimement à l'histoire de Jeanne d'Arc, et ceux-là seuls le pourront contester qui ont des yeux pour ne point voir. Je voudrais que la sainte de la patrie eût sa statue sur ce mont si Français, au secours duquel, victorieuse, elle voulut courir ; ce serait

1. SIMÉON LUCE, *Chron.*, I, 288, note. — *La France pendant la Guerre de Cent ans*, II, 230.

simplement justice. On lui donnerait pour piédestal un des robustes bastions qui stupéfièrent le génie de Vauban, bien en face de ce rocher de Tombelaine qui, dans sa morne solitude, semble éternellement honteux d'avoir été, trente ans durant, pendant la guerre nationale, le repaire de « ces godons d'Anglois¹ ».

Lorsque Henri V envahit en 1415 la Basse-Normandie, elle n'avait pas achevé de relever les ruines accumulées par les Anglais pendant la guerre précédente. Dans les dénombrement fournis après 1391, il est souvent fait mention de manoirs, hostels, moulins, colombiers « ars et demolys par les anemis du royaume » ou « destruis par fortune de guerre », et de tènements tombés « en non valoir par deffault des hommes et du pais qui est vuïdiez par la fortune des guerres² ». La rancune était ardente dans tous les cœurs français, et le désastre d'Azincourt vint encore l'exacerber ; l'imprécation du vieux poète était sur toutes les lèvres :

Honis soit li rois d'Ingleterre³ !

Comme pour insulter au deuil des vaincus, Henri V avait donné le nom d'*Azincourt* à son roi d'armes³. L'une après l'autre, les places du Cotentin et de l'Avranchin, dans lesquelles s'étaient jetés de vaillants volontaires, succombaient sous des forces supérieures. L'ennemi, dit Monstrelet, « peu ou néant trouvoit qui fist résistance contre luy, pour la division des François⁴ ». Car la France, hélas ! était cruellement divisée, et réellement terrible la perplexité des envahis, alors que l'envahisseur prétendait être l'héritier légitime de la Couronne et se targuait d'agir selon la volonté du malheureux Charles VI.

Il est dans la vie d'une nation des phases troubles dans

1. Arch. nat., P. 304, *passim*.

2. ACHILLE JUBINAL, *Contes et fabliaux*, II, 18.

3. *Ant. norm.*, XXIII, n° 1244.

4. *Chron.*, liv. I, chap. 195.

lesquelles les plus perspicaces, — et les plus loyaux même — peuvent se demander avec angoisse quelle est la voie du droit et du devoir; alors les habiles atermoient, temporisent, dans l'attente de l'événement décisif; les débilés suivent le courant; les forts suivent leur conscience. Tel, Jean d'Estouteville, — héros père d'un héros s'enfermant dans Harfleur « pour défendre la ville contre les Anglois », et « fournissant à toute la despense¹ »; tels, Guillaume Hamon, à Cherbourg, (914); Guillaume et Jean des Loges, à Saint-Lô (922); Guillaume d'Amplhernet, Guillaume de la Luzerne, à Honfleur (932); Philippe de la Haye, Guillaume de Breuilly, à Hambye (934, 965); Richard Basan, au Mont-Saint-Michel (1370).

Le vainqueur d'Azincourt eut la décision prompte et la main lourde. Comme Guillaume après sa victoire d'Hastings, il se déclara (9 février 1419) par droit de conquête maître unique du sol et de tout ce qu'il portait, décrétant la confiscation universelle et ne restituant leurs biens, sous forme de don, qu'à ceux des spoliés — gens d'églises, nobles, bourgeois, marchands, — qui lui prêtaient le serment-lige; serment qui les constituait en réalité sujets anglais. Tant que vécut Charles VI, le doute fut possible, puisque le pouvoir royal laissait faire; le doute avait ainsi comme un semblant d'excuse; mais, quand Charles VI eut vécu, la conscience parla plus haut que l'intérêt, et tel, comme Robert de Carrouges, déchira son serment d'allégeance et passa dans le camp français, rachetant par un glorieux trépas un moment de faiblesse (1081).

La situation des Français fidèles était simplement effroyable; sous peine de perdre les biens, la vie, l'honneur même, il fallait abjurer la patrie et s'enrôler dans les rangs anglais. Il suffisait d'être absent pour être dépouillé; car l'absence impliquait le patriotisme. Aujourd'hui, le fonctionnaire frappé

1. Lettres de Charles VII pour Louis d'Estouteville, fils du héros; Bourges, 21 août 1447. — R. d'ESTAINOT, p. 409.

de révocation ne perd que les émoluments de sa charge; il lui reste son revenu personnel, ou l'espoir de s'employer ailleurs. Alors, tout était perdu : c'était la misère noire, pour soi, pour l'épouse, pour les vieux parents, pour les enfants, et c'était la France même qui s'en allait en perdition, en miettes, avec la désespérance de redevenir assez forte pour la recouvrer et la restaurer. Vraiment il fallait une âme héroïquement trempée pour résister aux menaces, aux pièges, aux séductions, à la ruine, à l'exil, aux outrages, aux supplices, et l'on conçoit que les âmes molles aient reculé devant l'ampleur du sacrifice.

Aux chevaliers fidèles, on rasait leurs châteaux; tel celui de Bricqueville-sur-mer, à Nicole Paynel, un des premiers défenseurs de la sainte montagne, rasé le 28 septembre 1421 par ordre d'Henri V. Et pour se rendre compte de la profondeur de l'attachement des gentilshommes d'autrefois pour leur « chastel », il faut relire la page mouillée des larmes du bon sire de Joinville partant pour la croisade¹.

(Sera continué.)

CORRESPONDANCE

Manche. — Grâces soient rendues à saint Michel! Mon fils, que j'avais recommandé, a bien réussi à son examen de licence.
V^{re} E.

Manche. — Célébrez une messe et mettez un cierge à saint Michel pour une grâce obtenue.
V. L.

Ain. — Quoique tout fit prévoir un échec, nous avons triomphé par le secours de saint Michel.
DU V.

1. « Je ne voz onques retourner mes yeux vers Joinville, pour ce que li cuers ne me attendrisit dou biau chastel que je lossoie... » (*Hist. de saint Louis*, XXVII, 122.)

Aisne. — Gloire et reconnaissance à saint Michel ! Je vous offre 5 francs pour l'École apostolique en reconnaissance d'une faveur obtenue. X.

Allier. — Actions de grâces à saint Michel pour en avoir obtenu une faveur temporelle des plus urgentes, après l'avoir invoqué. Continuelle attente de sa protection spéciale et de son secours dans affaires intéressées indispensables et très difficiles. M. A.

Aube. — Actions de grâces pour la réconciliation d'une famille, par l'intercession de saint Michel. Sr M.

Ardennes. — Reconnaissance à saint Michel. Offrande de 5 francs. M. C.

Côtes-du-Nord. — Une messe et une neuvaine de lampes pour l'heureux succès d'un examen. R. M.

Doubs. — La personne qui vous avait envoyé une offrande il y a un an a obtenu le complément de la grâce demandée. Faites mention de sa reconnaissance dans les *Annales*. J. C.

Finistère. — Messe d'actions de grâces : faveur spéciale de saint Michel accordée à un enfant. M. Q.

Finistère. — Merci à saint Michel de la fin chrétienne d'un vieil officier que j'avais recommandé. C. C.

Haute-Savoie. — Je vous remercie des prières faites pour la personne malade que j'avais recommandée ; elle est guérie. J. P.

Hérault. — Je reconnais avoir reçu de saint Michel des grâces abondantes et signalées. A. S.

Ille-et-Vilaine. — Je vous offre 5 fr. promis à saint Michel pour une grâce obtenue. V^{re} S.

Ille-et-Vilaine. — Le petit enfant pour qui vous avez prié il y a un mois environ jouit à présent d'une parfaite santé. A. S.

Ille-et-Vilaine. — Ci-joint un mandat de 5 fr. pour une faveur obtenue. J. T.

Ille-et-Vilaine. — Une associée confiante en saint Michel et reconnaissante de grâces obtenues, demande trois messes en l'honneur du glorieux Archange. M. D.

Loire-Inférieure. — Merci à saint Michel ! Nous lui attribuons la résolution qu'a prise de lui-même un pécheur, jusqu'alors endurci, et qui vient de remplir son devoir pascal. P.

Maine-et-Loire. — Un membre de ma famille qui, depuis longtemps, se tenait éloigné des sacrements, a fait ses Pâques le dimanche de Quasimodo. Merci à saint Michel ! V^{re} C.

Maine-et-Loire. — Actions de grâces à saint Michel ! Un chef de famille a mis toute sa maison dans la joie en revenant à Dieu le jour de Pâques. J. B.

Meurthe-et-Moselle. — Merci à saint Michel : encore une faveur qu'il nous accorde. A. P.

Nord. — Reconnaissance à saint Michel pour une grâce inespérée obtenue par son intercession. X.

Nord. — Une de nos nouvelles associées avait promis de se faire inscrire dans l'archiconfrérie si son mari trouvait du travail ; il en a trouvé le lendemain ! M. H.

Rhône. — En actions de grâces à saint Michel et pour le soulagement des âmes du Purgatoire, faites célébrer des messes à votre sanctuaire. Ci : 25 fr. A. C.

Saône-et-Loire. — Ci-joint cinq francs promis à saint Autoine pour le pain des pauvres. *Vos Apostoliques* en profiteront. C. M.

Seine. — Ci-joint la somme de dix francs en action de grâces à saint Michel. G. C.

Seine-Inférieure. — Merci à Notre-Dame des Anges et à saint Michel qui nous ont obtenu la guérison de notre cher enfant Marcel. V^{re} L.

Seine-et-Marne. — Je m'acquitte d'une dette de reconnaissance envers saint Michel à qui je suis redevable d'une grâce temporelle. M.

Tarn-et-Garonne. — Depuis longtemps je dois des actions de grâces à saint Michel, ayant éprouvé souvent sa protection, notamment pour mes examens. M. B.

Tarn-et-Garonne. — Je me suis recommandée à saint Michel et à sainte Philomène et j'ai obtenu soulagement dans de violentes douleurs. A. D.

Var. — Une messe d'actions de grâces à saint Michel. C. A.

Yonne. — Ci-joint une petite offrande pour vos Apostoliques; c'est en remerciement d'une grâce temporelle. L. L.

X. — Veuillez faire dire une messe d'actions de grâces en l'honneur de saint Michel pour la guérison de mon oncle et insérez, s. v. p., dans les *Annales*. Une abonnée.

Belgique. — Veuillez remercier saint Michel de ce qu'il nous a préservés d'un nouveau danger qui nous empêchait de profiter du bénéfice d'un jugement. E. P.

Suisse. — Remerciez saint Michel du soulagement que j'ai obtenu par son intercession. J. M.

Saint-Pierre et Miquelon. — Faveur obtenue de saint Michel; offrande de cinq francs pour témoigner ma reconnaissance. V^{ve} P.

États-Unis. — Après une neuvaine faite à saint Michel par ma nièce et toute sa famille, le jour de Pâques la malade pouvait aller à l'Église.

* * *

Le recours à l'intercession de saint Michel s'est manifesté, autour de la Fête du 8 mai, avec une intensité telle que cela nous a obligés à borner à de très brèves réponses nos relations avec nos Zélateurs et Zélatrices. Qu'ils n'en demeurent pas moins, nous les en conjurons, nos auxiliaires inébranlables dans la conservation et la propagation de l'OEuvre de Saint-Michel, OEuvre appelée à faire, c'est notre conviction, un bien réel, au jour voulu par la divine Providence.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier Bulletin :

Manche. — Coutances : S^r Sainte-Élisabeth. M. Delafosse. — Villedieu : M^{me} Déraux, veuve Legrand. — Orval : M^{me} veuve Lelerc. — Montgardon : M^{me} veuve Lelièvre. — Sartilly : M^{me} Frénel. — Saint-Sauveur-le-Vie : M. Hosingue-Desplanques.

Alpes-Maritimes. — Cannes : M. Michel Huges. M^{lle} J. Ardisson.

Aube. — Villenauxe : M^{lle} N. Prévost.

Ariège. — Savignac : M^{me} de Savignac.

Charente-Inférieure. — Croix-Gente : M^{lle} Lepetit.

Côtes-du-Nord. — Moncontour : M^{lle} A. Castel. — Plancoët : M^{me} veuve Le Houal.

Doubs. — Saint-Hippolyte : M^{me} J. Fallard.

Eure. — Évreux : Marie J. Leroy.

Finistère. — Brest : M^{lle} Beaupied. — Uzel pr. l'Oust : M^{lle} R. Alla.

Gard. — Montmiral : Madeleine et Euphrasine Fosse.

Gers. — Lectoure : M. Gustave Ducos, ancien maire de Lectoure.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Vaïsse-Cibiel. M^{me} veuve Lafont.

Haute-Savoie. — Rumilly : M^{me} R. Bailly.

Hérault. — Saturargues : M^{lle} A. Serven. M^{lle} M. Bataille.

Ille-et-Vilaine. — Bourg-des-Comptes : M^{me} Legeard de la Diriays. — Fougères : M^{me} Castel. — Saint-Servan : M^{lle} Ryan. M^{me} F. Lenormand. M. Satabin. M^{me} veuve Gorvel. M^{lle} M. Leborgne. — Redon : M^{me} Le Juste, Veuve Jary.

Indre-et-Loire. — Richelieu : M^{me} de Chizeray.

Isère. — La Mure : M^{me} A. Pellaux. M^{lle} V. Ribaud.

Landes. — Dax : M^{me} Lagrange. — Amou : M. le baron de Claye.

- Lot.** — Belfort : S^r Apolline, *sélatrice*.
Lot-et-Garonne. — Meilhen : M. Feugas.
Lozère. — Ispagnac : M. P. Jassin. M. J. Crucize.
Marne. — Châlons-sur-Marne : M^{lle} Blanchin. M. Schmidt.
Mayenne. — Bonchamp : M^{me} V^{ve} Fricot-Gendry, *sélatrice*. — Laval : M. Beaudouin.
Meurthe-et-Moselle. — Bauzemont : M^{me} la Bonne de Gelle-noncourt.
Morbihan. — Kermaria : S^r Marie de Kostka.
Orne. — Mauves-sur-Huisnes : M. Mareau. — Saint-Mars d'Égrenne : Françoise Delaunay.
Pas-de-Calais. — Marquise : M^{lle} A. Brunet.
Puy-de-Dôme. — Barante : M^{me} de Montozon.
Rhône. — Lyon : M^{me} L. Corcelette.
Sarthe. — Le Mans : M^{me} Rasselet, V^{ve} Bonvoust. S^r Marie Stanislas. Mère M.-L. de Gonzague.
Seine. — Paris : M^{me} V^{ve} Bailly. M. de Merval. M. Dalesme. M. le C^{te} de Boisgelin.
Seine-Inférieure. — Rouen : M. A. Payenneville. M^{me} Lecouq. — Sainte-Adresse : M^{lle} Marie Candon. — Elbeuf : M. Pelletier fils.
Seine-et-Oise. — Rambouillet : M. Yves-M.-M. de Geslin de Bourgogne.
Somme. — Picquigny : M. E.-S. Bernard.
Var. — La Seyne : M^{lle} C. Hermitte.
Lorraine. — Saint-Avold : M. Nicolas Guernet.
Alsace. — Nordhausen : l'abbé Rothan, curé.
Angleterre. — Trent, Staffordshire : M. Ch. Langdale.
Irlande. — Cork : M. R. Brocon.
États-Unis. — Nouvelle-Orléans : M^{me} P. Pelat.

*Signifer sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : N'est-ce pas vrai? — Chronique du Mont-Saint-Michel. — Les Anges et les temps présents. — Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Quimper (*gravure*). — En quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc. — Causeries d'un vieux pèlerin. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

N'EST-CE PAS VRAI ?

On s'endort sur l'oreiller du doute, on ne veut pas croire aux révélations faites sur la franc-maçonnerie diabolique, et pourtant toutes les lois antichrétiennes sont bien décrétées par ce pouvoir occulte et infernal.

D'autres ont la confiance que Dieu viendra secourir l'Église selon sa promesse ; qu'il ne faut pas se tourmenter puisque Dieu permet ce qui arrive.

Oui, mais on oublie que nous sommes l'Église militante et que, par conséquent, il nous faut lutter. Est-ce que devant la révolte de Lucifer, saint Michel s'est dit : il n'y

a rien à faire, au surplus Dieu est le maître et il aura raison tôt ou tard ?

Le P. Monsabré a exprimé là dessus sa pensée dans les solennelles circonstances que l'on connaît.

« Il est certain que le Christ, Fils de Dieu, qui a reçu de son Père toute puissance, pourrait se débarrasser, d'un mot, de l'opiniâtre adversaire de sa royauté. Il lui suffirait de dire comme au désert : *Vade retro Satana!* Mais ne comptons pas sur cet acte d'autorité. Comme Dieu a voulu se servir dans le ciel des anges fidèles pour triompher des anges révoltés, le roi Jésus veut que les vrais chrétiens combattent sur la terre pour sa cause et délivrent son empire des sacrilèges envahissements de Satan. Entendez bien cela, mes frères, et gardez-vous de cette molle inactivité qui, sous le masque de la confiance en Dieu, prétend lui laisser le soin de se débarrasser lui-même et tout seul de son ennemi¹. »

CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

Sans contredit la fête du *Lundi de la Pentecôte* plaît à saint Michel. Après la pluie diluvienne du dimanche, la splendide journée du lundi a été la réponse de notre Archange aux pieux désirs de ses pèlerins. Ils sont venus innombrables : *Vains, Genêts et Courtils*, toujours fidèles; *Bacilly, Saint-Jean-le-Thomas, Isigny-le-Buat, Les Biards, Vezins, Le Mesnil-Thébault, Naftel et Carnet*, bonnes et chrétiennes paroisses que la distance n'arrête pas; *Boucey et Pontorson*, dont la sympathie nous est chère; *Saint-Georges de Grehaigne* et

1. Discours prononcé à Clermont, le 18 mai 1895.

Saint-Georges de Reintembault, députations bretonnes que nous avons été si heureux d'accueillir. La messe du pèlerinage a été célébrée et les offices présidés par M. le curé-doyen de Pontorson.

Cette année, du reste, les pèlerinages ont repris de bonne heure. Le diocèse d'Amiens a eu l'honneur d'en ouvrir la série dès le Dimanche de Quasimodo, le vénéré Mgr Renou, évêque d'Amiens, conduisait lui-même la pieuse phalange. Depuis, nous avons reçu, le 30 mai, les trois paroisses réunies de *Margueray, Le Chefresne et Beslon*, au diocèse de Coutances. Le 6 juin le saint Archange voyait réunis au pied de son autel trois cent soixante élèves du Collège Sainte-Marie de *Tinchebray* (Orne).

D'autres s'annoncent.

Qu'ils viennent prendre le mot d'ordre auprès de saint Michel, selon la pensée d'un de nos pieux correspondants : « Nous avons grand besoin de nous unir, pour la prière d'abord, puis pour l'action, et notre devise à tous devrait être celle du saint Archange « *Quis ut Deus!* Choisir un chef et à sa voix renoncer à nos vues, à nos aises, à nos fortunes, à tout, parce qu'il faut tout sacrifier aux intérêts de Dieu, à tout prix conserver Dieu à la société, à la patrie, aux âmes. Il faut pour cela une apparition de saint Michel, c'est ce qu'il faut demander à Dieu. »

L. P.

LES ANGES ET LES TEMPS PRÉSENTS

Il doit exister de purs Esprits que nous appelons les Anges.

Les théogonies de tous les peuples, depuis les Chaldéens jusqu'aux sauvages de l'Australie, font mention des esprits bons et mauvais et leur assignent à peu près les mêmes attributions. C'est ce qui fait dire à Larousse : « C'est une des

croyances sur lesquelles la tradition générale de l'humanité montre le plus d'accord. » Cette croyance était plus populaire peut-être parmi les Païens qu'elle ne l'est chez nous au XIX^e siècle.

Hésiode compte trente mille Anges qui surveillent les actions des hommes. Saint Clément d'Alexandrie cite un distique célèbre d'Orphée sur l'existence des Anges : En voici le sens.

« Autour de son trône de flamme se tiennent les Anges actifs qui veillent sur tout ce qui se passe parmi les mortels. »

Antinoüs dans le *Timée* de Platon, Distime dans le *Banquet*, diffèrent si peu des catholiques dans leurs notions sur les Anges, que Platon est devenu suspect. Aurait-il emprunté sa doctrine aux Hébreux dans ses relations avec l'Égypte ? Le comte de Résie explique cet accord : « Il est de ces croyances comme du langage et des races ; elles proviennent d'un système primitif qui fut jadis commun à toutes les grandes familles d'une même race d'hommes... Aucune nation n'a donc emprunté d'une autre ses fictions religieuses, chacune a conservé avec différentes modifications les croyances de la souche paternelle. Les *dvatas* de Méru, les dieux guerriers d'*Asgard* (Olympe scandinave) ainsi que les habitants de l'Olympe, sont émanés des Trônes et des Dominations adorés dans des temps plus reculés par une race puissante. » (*Sc. occ.*, l. I).

Les premiers révélateurs du dogme des Anges sont donc Jéhovah et la Bible, ce dont nos exégètes rationalistes modernes sont loin de convenir. Aux remontrances tacites de l'antiquité païenne, ils endurecissent leurs fronts, et disciples de l'orgueil obscur des Sadducéens (*Ac.*, XXIII, 8), ils n'admettent pas les Anges.

« Il s'agit alors d'expliquer ce que la Bible nous apprend du monde angélique.

Les uns prétendent que les Juifs recueillirent la notion des Anges parmi les Babyloniens et que Notre Seigneur s'est contenté d'accommoder son langage à cette croyance.

D'autres, en plus grand nombre, aujourd'hui pensent que les Juifs étaient primitivement polythéistes ; mais à mesure qu'ils devinrent monothéistes, ils regardèrent les Anges comme d'une nature inférieure à Jéhovah et en firent ses ministres.

La personnalité des Anges se dégage nettement des trois premiers livres de la Bible, bien que leur nature n'y soit pas complètement expliquée, mais ils sont toujours présentés comme des êtres inférieurs à Jéhovah. » (VIGOUROUX, *Anges*).

Donnons-nous le plaisir de mettre nos rationalistes aussi en contradiction avec la raison, la raison d'Aristote, de Platon, des Augustin et des Thomas.

« Le monde matériel en partie accessible à notre mode sensible de connaissance, écrit Gioberti, est le plus infime de tous. Une faculté de premier ordre, la raison, nous révèle un tout autre ordre de choses aussi supérieur à notre propre intellect que l'univers matériel l'est à notre perception sensoriale et à notre imagination. Nous voulons parler de la méthode ontologique par laquelle Platon et tous les anciens se voyaient amenés à admettre une hiérarchie spirituelle d'intelligences pures et supérieures à l'homme. »

L'existence des Anges est exigée par la loi même de la perfection de l'univers. Toutes les créatures sont disposées sur une immense échelle, dans une graduation qui reproduit celle des nombres, et si serrée, que l'histoire naturelle en les classant dans les trois règnes ne sait parfois auquel de deux règnes consécutifs rattacher certaines espèces.

C'est une loi de gradation insensible.

Au plus bas degré le minéral, qui n'a que l'être ; plus haut, joignant à l'être un principe d'organisation, l'âme, apparaît la plante et ses innombrables familles ; au-dessus de la plante vous voyez les êtres qui à l'âme végétative unissent la sensibilité et son corollaire la faculté motrice, c'est le monde animal ; toute une classe d'êtres, les zoophytes, forment son trait d'union avec le monde végétal. Les espèces animales atteignent par des degrés divers de sensibilité et des ébauches

de raisonnement jusqu'à l'homme, dont la raison est le caractère propre et le signe de sa royauté sur les trois règnes de la nature qu'il résume.

Cette évolution de l'être sera-t-elle interrompue, l'harmonie du plan divin brisée au-dessus du sol? L'homme est évidemment trop éloigné de Dieu. Et cependant l'univers repose dans la main de son Créateur : Dieu, après l'avoir tiré de son intelligence, ne l'a pas désavoué comme un fruit adultérin suivant l'idée du poète :

Lorsque du Créateur la parole féconde
Dans une heure fatale eut enfanté le monde
Des germes du Chaos,
De son œuvre imparfaite il détourna sa face
Et, d'un pied dédaigneux le lançant dans l'espace,
Rentra dans son repos¹.

Non! l'architecte est fier de son œuvre, il aime à la tenir devant ses yeux, il s'y voit lui-même et il a fait des millions d'intelligences pour l'y contempler.

Si le monde touche à Dieu et qu'il ne puisse atteindre Dieu par l'homme, entre l'intelligence humaine et l'intelligence infinie ne doit-il pas exister un anneau brillant, que dis-je? une chaîne d'or, le monde des pures intelligences, parfaite image de Dieu cette fois, les Anges?

L'analogie demande cette gradation dans toute l'échelle des êtres, mais plus impérieusement sans doute aux degrés les plus élevés parmi les êtres supérieurs.

Saint Thomas conclut l'existence des Anges d'un autre point de vue, de la perfection de l'univers.

C'est ce qu'un ancien, Apulée, essayait de rendre avec l'imperfection de sa théologie : « Il appelle les Anges *Idioximes*, dieux aériens, qui tiennent le milieu entre le ciel et la terre : Pourquoi la nature, dit-il, aurait-elle laissé l'air, ce quatrième élément qui est si vaste, vide de toutes choses, et sans habitants? »

1. LAMARTINE.

Bertin résume ainsi la preuve : « Dieu a créé des êtres moitié esprits, moitié corps ; au delà il a placé des êtres purement corporels ; par conséquent, il a dû placer en deçà de l'homme des créatures purement spirituelles, puisqu'il est plus enclin à multiplier les choses excellentes que celles d'un ordre infime (*Théol.*, ch. I).

Saint Thomas conclut l'existence des Anges d'un autre point de vue, celui de la ressemblance des effets à la cause : « Dieu, en créant, dit-il, se propose le bien, c'est-à-dire la ressemblance avec son être. Le plus haut degré de la ressemblance entre la créature et le créateur, l'effet et la cause, est atteint quand l'effet reproduit la cause dans la forme même dont la cause s'est servie pour agir : la ressemblance entre un morceau de fer et le brasier est parfaite quand le fer reçoit dans la flamme un degré de chaleur qui le confond avec elle. Or Dieu crée par son intelligence ; l'univers ne sera donc parfait qu'autant qu'il offrira des créatures purement intelligentes, dont les actes n'auront rien de commun avec les facultés corporelles. »

Voici l'exposition de Bertin qui sera mieux goûtée. Dieu a voulu que la création, même en dehors du surnaturel, fût une image de lui-même : Or, la vie représente la puissance du Père, la sensibilité, l'amour du Saint-Esprit. L'homme raisonnable est une image non pas précisément du Verbe, intelligence divine, mais du Verbe fait chair. Il faut des êtres purement spirituels pour nous offrir l'image de l'intelligence, ce seront les Anges ; et saint Thomas dit en effet qu'ils sont ordonnés plus spécialement au Verbe, tandis que les hommes sont ordonnés à Jésus-Christ.

Ainsi l'immatérialité des Anges qui est aujourd'hui la croyance de l'Église, et contre laquelle la tradition s'était généralement prononcée, devient une conclusion de la raison fortifiée par la scolastique.

Nous entrevoyons déjà l'excellence des Anges ; ce que l'ascétisme est pour Dieu, l'immatérialité l'est pour ces pures

intelligences, c'est la source de leurs perfections et le fondement de leur excellence.

Leurs perfections feront plus loin l'objet de notre étude.

(A suivre.)

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Quimper et de Léon.

(SUITE.)¹

III. — CHAPELLES DÉDIÉES A SAINT MICHEL.

1^o Chapelle de Saint-Michel à Douarnenez.

Cette chapelle, dédiée au saint Archange et construite en son honneur en 1663, doit son origine à la vénération dont était entourée à Douarnenez la mémoire du saint missionnaire breton Michel Le Nobletz. Son biographe et son successeur, comme apôtre de la Bretagne Armorique, le Vénérable Père Maunoir, jésuite, nous dit² : « qu'il vint au monde le 29 septembre 1577, jour dédié à l'honneur du glorieux archange saint Michel. Le jour qui lui donna entrée au monde et le nom qui lui échut en partage furent un pronostic de la vie angélique qu'il devait mener... J'ai trouvé dans un recueil qu'il a composé des bénéfices de Dieu, qu'il tenait à grande faveur d'être venu au monde à un tel jour que fut créé et couronné de gloire le glorieux saint Michel, d'avoir été

1. Voir livraison de juin 1895.

2. *Vie manuscrite*, composée vers 1670.

reçu au sein de l'Église le jour de ce prince de l'Église et d'en avoir hérité le nom. »

Né le 29 septembre 1577, Michel Le Nobletz mourut le 5 mai 1652 et fut inhumé le 7, à la veille de la fête du glorieux saint Michel au mont Gargan, en sorte qu'on voit facilement la raison pour laquelle la vénération des peuples pour la mémoire du saint missionnaire se traduit par un redoublement de dévotion envers le glorieux Archange.

Michel Le Nobletz était né au manoir de sa famille, en Plouguerneau, au diocèse de Léon; il était mort au Conquet, ville du même diocèse, et cependant c'est à Douarnenez, au diocèse de Cornouaille, que s'éleva, une dizaine d'années après son décès, un temple à l'honneur de saint Michel. C'est que dans cette ville de Douarnenez, Dom Michel, comme on appelait familièrement le serviteur de Dieu, avait passé plus de vingt ans de sa vie apostolique et que le ciel sembla désigner lui-même ce lieu comme favorable au culte du saint Archange et à la manifestation de la sainteté de son serviteur.

Voici comment le Vénérable Père Maunoir raconte l'érection de cette chapelle de Saint-Michel à Douarnenez, dans une vie manuscrite qu'il a laissée d'une femme de Quimper, Catherine Daniélou, qui éprouva elle-même, en plusieurs occasions, une protection singulière de la part de l'Archange saint Michel :

« Catherine Daniélou a coopéré à l'érection de la chapelle de Douarnenez au lieu où le Père Michel Le Nobletz, renommé pour ses vertus et miracles, avait demeuré l'espace de vingt-trois ans à diverses reprises.

« Notre-Dame révéla à Catherine, trois ans avant qu'on bâtit cette église, qu'un jour il y aurait à Douarnenez une chapelle autant fréquentée que Sainte-Anne d'Auray (C'est le plus insigne pèlerinage de Bretagne¹.)

« Dès que le Père Maunoir — que le Père Michel élut pour son successeur vingt-deux ans avant sa mort — conçut le désir

1. Le vénérable Père Maunoir écrit vers l'an 1670.

de faire bâtir ce lieu de dévotion, cette servante de la Vierge l'encouragea dans son dessein. Le recteur de Ploaré¹ et les habitants de Douarnenez n'y avaient aucune inclination, ce simple peuple se formait mille chimères, s'imaginant que si cette chapelle était une fois bâtie, ce serait la perte de toute cette république.

« Enfin, par le conseil de Catherine, Madame de Pratglas ayant acheté la maison où avait demeuré l'homme de Dieu, gagna Monsieur l'Évêque pour ce pieux dessein.

« On avait déjà entendu par neuf fois sonner diverses sortes de cloches dans ce lieu encore qu'on n'en eût vu aucune. On a fait information juridique de cette merveille.

« Monseigneur de Cornouaille², qui n'avait pu marcher depuis six mois, se fit porter en cette maison de l'homme de Dieu en compagnie de M. Amice, son promoteur, de MM. les Recteurs de Ploaré et de Ploulan (Poullan), des Révérends Pères Alain de Launay et Julien Maunoir, et d'un grand peuple de la paroisse de Ploaré et de la ville de Douarnenez.

« En ce même jour il appuya sur ses pieds, commença à marcher, le lendemain il entendit la messe à genoux, depuis six ou sept mois il n'avait pu fléchir les genoux ni faire un pas ni appuyer sur ses pieds. Ensuite de ce voyage il se porta de mieux en mieux, dit la messe, conféra les ordres, fit sa visite, prêcha dans sa cathédrale, chanta les trois messes de Noël en l'église Saint-Corentin à l'âge de quatre-vingt-trois ans. En conséquence M^{sr} ordonna qu'on bâtît une chapelle en l'honneur de saint Michel Archange dans le lieu où avait demeuré M. Le Nobletz près de vingt-trois ans.

« Le 12^e d'août 1663 fut posée la première pierre de l'église de Saint-Michel; et depuis, plusieurs pèlerins abondent tous les jours en ce lieu des Évêchés de Léon, de Cornouaille, de Tréguier et de Vannes. M^{sr} de Cornouaille a donné quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteront cette chapelle le mardi,

1. Paroisse qui comprenait alors la ville de Douarnenez.

2. M^{sr} René du Louet, Évêque de Quimper 1642-1668.

chaque jour du mois de mai, à ceux qui communieront et y feront dire la messe. N. S. Père le Pape Alexandre VII a donné indulgence plénière à ceux qui se confesseront, communieront et visiteront ce lieu le 1^{er} dimanche d'après Saint-Michel.

« Catherine Daniélou fit de grandes prières pour attirer les bénédictions du ciel sur ce lieu; sa bonne maîtresse (la Sainte Vierge) lui communiqua le plan et la forme de la chapelle comme elle est à présent, il n'y avait que 7# d'assuré pour commencer cet ouvrage, qu'on avait reçues lorsqu'on planta la première croix devant le lieu destiné au saint édifice. Elle lui ordonna de dire à son directeur (au P. Maunoir) de prendre courage, que rien ne manquerait, et que quand il faudrait couvrir la chapelle d'argent, il y en aurait assez. L'effet fit voir la vérité de la prophétie: en trois jours on reçut 1 100#, et la première année 7 000#; de plus, cette surintendante de ce bâtiment (la Sainte Vierge) donna charge de faire le mois de mai, les premières années, la mission, ce qui fut fait; on peut dire sans hyperbole que dans chaque mission plus de quatre-vingt mille personnes y assistèrent chaque année avec des conversions extraordinaires.

« Depuis le commencement de la bâtisse jusqu'à présent, on fréquente presque tous les jours cette place dévote. Les miracles qui ont été faits en faveur de ceux qui s'y sont voués sont sans nombre, bien avérés. On peut voir une partie de ces grâces dans le recueil des miracles que M^{sr} de Cornouaille a approuvés. »

Un cantique breton composé par le P. Maunoir, conserve encore la mémoire de toutes ces merveilles.

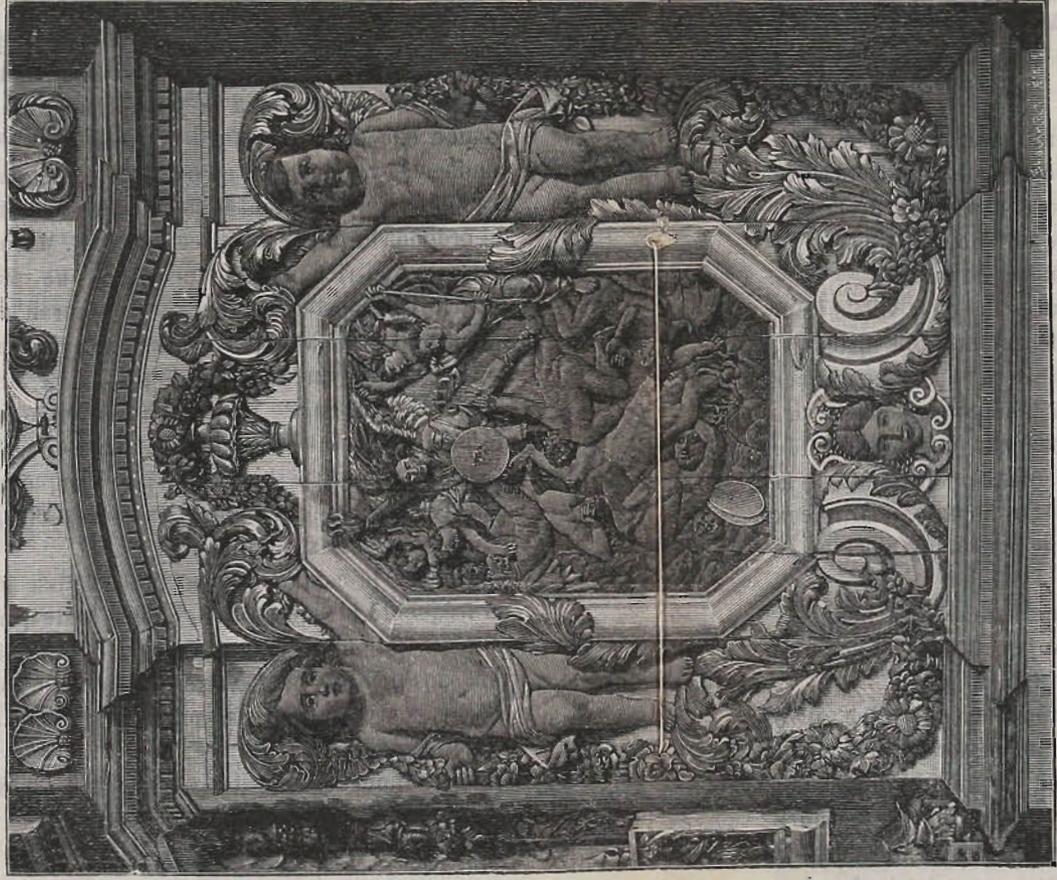
Monsieur de Cornouaille a ordonné

Qu'à Douarnenez, au lieu où a demeuré M. Le Nobletz,

A Porzru près de la mer fût élevée une chapelle

A la gloire de Dieu et en l'honneur de Monsieur saint Michel.

1. *Extraits des vies de M. Le Nobletz et de Catherine Daniélou*, par le R. P. MAUNOIR, S. J.



LE COMBAT DES ANGES

D'après un tableau de Bocor d'Anvers.

Bas-relief en bois dans l'église de Lampaul-Guimiliau (Finistère).

Neuf fois les anges du ciel ont fait entendre le son
D'une cloche invisible au lieu où il a demeuré :
Prenez courage, et hâtez-vous, chrétiens,
Neuf sons ont sonné, il est temps de venir à la messe.

Beaucoup de pèlerins sont venus de bien loin
Pour visiter cette chapelle, et bien sûr
Que les seuils, seroient-ils de fer, en seront usés
Par les pèlerins que Dieu y envoie.

Catherine Daniélou, qui avait tant contribué à l'érection de la chapelle de Saint-Michel à Douarnenez, avait éprouvé elle-même les effets d'une protection particulière de la part du saint Archange, voici dans quelle occasion, selon le récit que nous lisons dans le dixième chapitre de sa vie¹.

« Vers l'an 1625, sa mère la mit au service en la ville d'Hennebont, chez une honnête demoiselle nommée M^{lle} Langlois, où Dieu permit à sa chasteté un combat rude pour couronner cette vertu qu'elle a chérie jusqu'à la mort plus que la vie. Cette bonne demoiselle logeait chez elle un chevalier de Malte, que le démon porta à vouloir attaquer l'honneur de la pauvre servante Catherine Daniélou. Cet homme, pour mieux réussir, s'adressa à son hôtesse, la priant de luy aider en ce méchant dessein.

« Elle luy répondit que cette jeune femme était honnête, dévote, qu'elle craignait Dieu et que jamais elle ne voudrait pour quoi que ce fust consentir à cet infâme projet.

« Sa fureur infernale ne lui donnant aucune trêve, il se résolut de l'enlever. La fontaine dont on se sert à Hennebont est hors de la ville et sur le grand chemin d'Auray. Cet homme enragé sachant l'heure qu'avait coutume de prendre cet honnête servante pour aller quérir de l'eau, se résolut de la prévenir, et pour cela il commanda à son valet de chambre de l'aller attendre près de la fontaine.

« La pauvre créature ayant remply sa cruche et estant preste

1. *Vie manuscrite de Catherine Daniélou*, par le R. P. MAUNOIR, S. J.

de la porter au logis, ce meschant se jetta sur elle, la mit sur son cheval, et tenant sa proye assurée, malgré ses cris, il donne de l'esperon à son cheval pour rendre cette créature à la merci de son maistre qui avait pris le devant. A peine avait-il couru la longueur d'un champ, qu'il voit venir au-devant de lui une dame qui lui dit :

« Arrête, au nom de Jésus. » — En mesme temps le cheval du voleur se met à genoux. Ce misérable enfonce ses esperons dans le ventre de son cheval, mais sans effect. — Cette dame s'écrie : « A l'aide, mes amys, à l'aide ! » — En mesme temps sort un cavalier d'un champ proche qui, dégainant son espée, en donne trois coups sur le dos du voleur, disant : « Comment, misérable, as-tu esté si osé que de ravir cette innocente ? » — Il s'excusa sur ce que son maistre le luy avoit commandé. — « Va, misérable, dit le cavalier, si ce n'est la dévotion que tu as à un saint, je te passerais mon espée dans le ventre. Porte ce mot de lettre à ton maistre et dis luy qu'il n'attaque jamais une innocente. »

« Ce meschant fut frappé au cœur comme d'un coup de tonnerre qui le terrassa; il rend la pauvre captive qui estoit plus morte que vive.

« La dame la prit entre ses bras et la conduisit jusqu'à la fontaine, la consolant et l'encourageant de demeurer toujours ferme dans la crainte de Dieu. Elle luy recommanda d'estre dévote à la Vierge et à saint Michel Archange, l'assurant que Notre-Dame et saint Michel assistent ceux qui combattent fidèlement pour la grâce de Dieu. »

« Plusieurs années plus tard, en 1645¹, dans une apparition, la Sainte Vierge presenta à Catherine Daniélou un jeune cavalier, lui disant : « Voicy le cavalier dont je vous avois parlé, que j'aime à cause de saint Michel Archange. » Ce jeune gentilhomme salua Catherine luy disant : « Je vous salue, ma fille, au nom de Jésus; » puis lui demande quelle dévotion elle a à saint Michel Archange? Elle répond qu'elle dit tous les jours

1. *Vie manuscrite*, chapitre LXI.

cinq *Pater* en son honneur, qu'elle donne toutes les semaines une aumône en son honneur et qu'à la même intention elle fait dire une messe quand elle a de l'argent. En même temps il tira son épée disant : « Reconnaissez-vous cette espée ? » — Ayant répondu que non, l'autre poursuit : « Cette espée a sauvé votre honneur ; vous souvenez-vous bien de ce qui vous arriva à Hennebont, lorsque vous étiez servante chez M^{lle} Langlois ? » Sa maîtresse (la Sainte Vierge) lui dit que ce chevalier de Malte, qui avoit été tenté du diable, estoit converti et qu'il menoit une vie sainte. »

(A suivre.)

P. ch. archiv.

EN QUELLES CIRCONSTANCES

Nous fut donnée Jeanne d'Arc.

(SUITE¹.)

(Tiré de l'introduction des *Défenseurs du Mont-Saint-Michel*, par le V^{te} OSCAR DE POLI.)

La neutralité n'était possible à personne, même aux plus humbles ; ils étaient tenus de se faire *abulleter*, c'est-à-dire de se pourvoir de *bullettes*, « lesquelles coustoient chacune quatre solz monnoye de France² », et constataient leur serment de ligeance. Les femmes n'échappaient pas à cette obligation ; dans les aveux servis au roi anglais après la confiscation générale, les veuves abondent : ce sont les veuves des vaincus d'Azincourt. Que pouvaient des femmes sans défense, brisées par la douleur avec des dix et douze enfants menacés d'être réduits à la mendicité si leur mère ne répudiait pas leur héritage

1. V. livraison de juin 1895.

2. MONSTRELET, liv. I, chap. 209.

d'honneur ? Il y en eut d'indignes, — comme Robine du Bois, veuve de Robert de la Haie, et Jacqueline d'Aurriher, fille d'une Bréauté, veuve d'un Crespin Mauny, — qui, pour préserver leur fortune, convolèrent avec des Anglais ; mais combien d'autres furent admirables de renoncement, de loyauté, de courage, incitant leurs fils à suivre les traces paternelles, préférant la ruine et l'exil aux lâches compromissions, aux fructueux reniements !

De ceux qui avaient accepté la coupe amère de la soumission, afin de sauver le patrimoine familial, tous n'eurent pas le courage de la vider jusques à la lie ; tel, Jean de la Motte qui, en 1420, après avoir reçu en don du monarque anglais ses héritages et ceux de Robert de la Motte, écuyer, « rebelle », son oncle, alla s'enrôler au Mont-Saint-Michel dans la compagnie de Nicolas Paynel.

Des Français fidèles, tous ceux à qui l'âge ou les infirmités ne permettaient pas de porter les armes passaient en Bretagne, ou dans les villes qui tenaient pour le Dauphin. On émigrail de toutes parts, en masse, les plus pauvres mêmes, et les femmes, et les enfants ; on voulait fuir l'oppression anglaise, en emportant tout ce qui se pouvait, et parfois on tombait de Charybde en Scylla ; les fuyitifs, capturés par l'Anglais en leur triste exode, étaient traités en criminels d'état, et leur avoir vendu à l'encan.

D'aucuns, rusant avec l'oppressur, transportaient leurs biens à leurs filles ; celles-ci, se faisant abulleter, en devenaient légalement possesseurs ; mais le transport avait pour secrète condition de les restituer intégralement, lorsque le permettrait les circonstances, à leur frère qui combattait dans les rangs français. Combattre ainsi, c'était l'honneur et la liberté ; mais malheur à ceux qui étaient faits prisonniers ! Jetés dans les fers, frappés de rançons exorbitantes, les plus loyaux, les plus résolus en venaient parfois à se soumettre pour s'arracher aux geôles mortelles de l'usurpateur. Une espèce à signaler, dans cet immense désordre des esprits

et des choses : je parle des éclectiques, gent légère de scrupules, allant philosophiquement d'un parti à l'autre, tour à tour rançonnés et rançonnant, puis finissant par solliciter un pardon déshonorant.

On a plaidé les circonstances atténuantes pour ceux qui se soumirent et reçurent leurs terres en don de l'usurpateur étranger, après lui avoir fait le serment-lige, équivalant à la répudiation de la patrie française. « Faut-il considérer ces actes comme une flétrissure ? » demande un parfait érudit¹. A mon tour, je demande : « Faut-il considérer la défense du Mont-Saint-Michel comme une gloire ! » Qui le contesterait ? Eh bien ! cette gloire implique la flétrissure pour qui n'a pas eu le cœur d'en prendre sa part.

Hélas ! il faut bien le dire, la guerre, en Normandie, de 1415 à 1450, fut doublement une lutte fratricide : car les envahisseurs étaient du même sang que les envahis ; les mêmes noms étaient portés dans les deux camps, Percy, Bacon, Verdun, Artur, Hamon, de Ver, Tournebu, Guiton (Witton), Houël (Howell), Gouhier (Gower), etc. Puis, par suite de la divergence des opinions et des lignes de conduite, les familles se trouvèrent cruellement divisées ; les uns ayant souscrit à l'usurpation anglaise, les autres demeurant fidèles au droit national, on se battait non seulement Normands contre Normands, mais cousin contre cousin, frère contre frère, fils contre père. Peu de familles, même parmi les plus nobles et les plus fidèles, échappèrent à cette douleur, à cette « flétrissure » ; pour ne citer que des noms représentés à la défense du Mont-Saint-Michel, voici ceux qu'on rencontre, non sans douleur, dans les rangs anglais, outre tous ceux que je viens de mentionner : Paynel, Mathan, Sainte-Marie, Beaux Amis, Benoist, Le Brun, Le Clerc, Manneville, Aux Épaules, La Fosse, Fréville, Guérin, du Buisson, Clinchamp, Hay, La Luzerne, La Haye, La Mare, Adam, La Motte, Murdrac, Argouges, Semilly, Thézart, Villiers, le Viconte, etc. Telle compagnie anglaise

1. A. DU BUISSON DE COURSON, *Rech. nobil.*, p. 114.

était composée presque entièrement de Normands, comme la garnison de Villedieu, près Granville, en 1443 : J. de la Mare, G. Champion, P. Le Breton, J. de la Haye, J. d'Isigny, J. Morise, J. Ancel, G. Bardoul, J. Malherbe, J. Anquetil, etc¹. Car, je le répète, le serment-lige ne tolérait pas la neutralité, il impliquait l'obligation de servir en armes le roi d'Angleterre contre le Roi de France.

En paiement de leur félonie, les traîtres acceptaient les domaines de leurs pairs, de leurs parents demeurés fidèles au droit et à la patrie. Mais le sort des ralliés n'était pas enviable : forcément tenus en suspicion par les Anglais, ils étaient facilement englobés dans les procès de haute trahison et de lèse-majesté. D'ailleurs, aux yeux des envahisseurs, tout ce qui n'était pas Anglais était en principe un brigand ; lisez plutôt ces lettres de rémission données par Henri VI le 30 avril 1429 :

« Comme... feust venu par devers lui un compaignon qu'il ne congnoissoit, ne de quel pais il estoit, ne se il estoit *brigands* ou *anglois*...² »

Les abulletés, les ralliés, les traîtres étaient donc comme entre deux feux, car les « brigands », les « rebelles », les vrais Français leur faisaient une guerre implacable, incendiant leurs manoirs, razziant leur argent, leurs vêtements, leurs armes, leurs chevaux, les entourant d'incessantes embûches, les capturant, les rançonnant, quelquefois même les tuant comme indignes de vivre. Aussi, jusqu'à l'expulsion des Anglais, le droit de propriété des ralliés fut-il presque partout une fiction ; les lettres de délai sont innombrables par lesquelles l'usurpateur reconnaît qu'ils ne peuvent lui servir le dénombrement de leurs seigneuries, « obstant le fait des brigands et autres gens de male volenté³ ». Et ce n'étaient pas les seuls risques que courussent les traîtres, si l'on en juge par la m-

1. *Montres*, XIV, 1644.

2. JJ 174, n° 288.

3. *Pièces orig.*, Cherognes, 2-4.

saventure de Guillaume de Manneville, de qui la jeune femme, la gente Gillon, tandis qu'il était « compagnon de guerre » dans les rangs anglais, s'était « acointée d'un jeune filz de Monstereau, nommé Perrin Fosse¹. »

(Sera continué.)

CAUSERIES D'UN VIEUX PÈLERIN DE SAINT-MICHEL

Comment Godeau, évêque de Vence, s'aliéna le bon vouloir de Saint Michel.

En l'année 1674 paraissait, à Paris, sous le titre de *Fastes de l'Église*, un poème du célèbre Godeau, évêque de Grasse et de Vence. Cette publication posthume du premier représentant de l'épiscopat à l'Académie française, dénote malheureusement chez ce talent poétique un déclin bien prononcé. Les *Fastes de l'Église pour les douze mois de l'année* étaient une sorte de pieux calendrier dans lequel devaient se dérouler successivement toutes les grandes solennités chrétiennes qui, chaque jour, rappellent la vie de Notre-Seigneur et des Saints. Godeau reconnaissait toutes les difficultés que présentait l'exécution d'un tel plan. Il en fait l'aveu en ces termes : « J'ay eu mesme souvent des choses à dire qui ne pouvoient point souffrir d'ornement; enfin, l'ouvrage est si long qu'on ne doit pas estre surpris s'il ne se soustient pas également partout. » Néanmoins, cet écrit débutant par une sorte de

1. JJ 173, n° 501; lettres de rémission, 2 sept. 1426.

prière dédicatoire à saint Michel, les lecteurs des *Annales* nous sauront gré d'en reproduire les premières lignes :

Épris d'un feu divin, je tente l'entreprise
D'apprendre à l'univers les fastes de l'Église;
De chanter ses combats, ses triomphes, sa paix
Et de ses saints héros, les plus illustres faits.
Prince du chœur sacré de ces bienheureux anges
Qui chantent du Seigneur les célestes loüanges,
Toy qui servis de guide au vaillant peuple hébreux,
Le jour comme une nûe, et la nuit comme un feu :
Toy qui vois aujourd'hui, sous ta garde fidelle,
De l'Église flotter la divine nacelle,
Michel, qui la défens par tes soins glorieux
Et des vents mutinez et des flots furieux,
Puisqu'en ce grand dessein je travaille à ta gloire,
Remetz-moi dans l'esprit cette fameuse histoire,
En versant dans mon sein une céleste ardeur,
Fay que de mon sujet j'esgale la grandeur...

Il semblerait que saint Michel se soit peu soucié d'exaucer ce vœu poétique. « Le grand Archange fut sourd à l'appel du bon évêque : peut-être se froissa-t-il de voir la muse Uranie invoquée comme une puissance égale à la sienne¹. » En effet, à l'occasion de la fête de saint Athanase, Godeau s'exprime ainsi :

O céleste Uranie, écoute mes prières,
Rassemble tes rayons, rassemble tes lumières;
Descens, pour m'assister, de ton globe d'azur,
Viens eschauffer mon cœur de ton feu le plus pur,
Élève mon esprit dans une sainte extase
Et fay moy bien chanter le célèbre Athanase...

En vérité, saint Michel ne dédaigne pas la poésie, mais le souverain du Mont-Tombe se voyant traité sur le même pied que les habitués du Mont-Parnasse avait bien le droit de tirer quelque petite vengeance de l'auteur d'une pareille méprise.

1. RENÉ KERVILER, *Les évêques à l'Académie française* (*Revue du Monde catholique* du 30 décembre 1878, p. 867).

Le pauvre Godeau fit un poème digne de l'oubli dans lequel il repose, et, l'honneur ainsi satisfait, saint Michel ne lui garda pas autrement rancune. EUGÈNE ARTUCOAT.

DÈS MAINTENANT

on peut demander à nos bureaux le

NOUVEAU MANUEL DES PÈLERINS

au Mont-Saint-Michel

GRACIEUSE BROCHURE DE QUATRE-VINGTS PAGES

Le *Nouveau Manuel* comprend des *Chants* pour le pèlerinage, des *Cantiques* notés en musique, un Recueil complet de *Pratiques de piété* en l'honneur de saint Michel, entre autres le *Petit Office*, souvent demandé.

Prix du *Nouveau Manuel*..... 0^f 50, franco 0^f 60.

Encore à la disposition de nos Lecteurs et des Associés de langue anglaise, le

Saint Michaël's Mount the Wonder of the West

32 PAGES, 33 GRAVURES

Prix..... 0^f 20, franco 0^f 25.

CORRESPONDANCE

Manche. — Offrande de dix francs à saint Michel pour faveur obtenue et pour nouvelle faveur sollicitée de sa puissante protection. *Anonyme.*

Aisne. — Une associée vous prie de publier dans les *Annales* combien saint Michel, qu'elle a pris pour son défenseur, vient à son secours dans des circonstances où tout secours humain est impuissant. *La zélatrice, S. N.*

Calvados. — Une personne gravement malade a été guérie presque subitement par l'intercession de saint Michel. Nous avons promis de faire publier cette grande faveur. Gloire et honneur à saint Michel. M. D.

Eure-et-Loir. — Grâce à saint Michel un procès très sérieux est en bonne voie. P. B.

Gers. — L'entreprise placée sous la protection de saint Michel a très bien réussi, aucun accident n'est arrivé pendant deux ans, la clôture est parfaite; une messe d'actions de grâces et offrande pour *les Apostoliques*. Ci cinq francs. Une associée.

Haute-Vienne. — Remerciez avec nous saint Michel pour la guérison d'une enfant qui lui a été consacrée. Une maladie des plus graves avait mis la vie de cette enfant en danger pendant plus d'un mois, puisqu'on de ses médecins disait qu'il fallait un miracle pour la sauver. B. T.

Hérault. — J'ai eu le bonheur d'obtenir ce que je demandais à saint Michel, la lampe allumée devant sa statue. B. G.

Ille-et-Vilaine. — Je vous offre une petite somme de cinq francs, employez-la en l'honneur de saint Michel qui vient de m'accorder une grâce pour mon fils. H. M.

Nord. — Veuillez insérer dans les *Annales* le témoignage de ma reconnaissance à saint Michel et célébrez deux messes d'actions de grâces. L. R.

Seine-et-Marne. — Dites une messe d'actions de grâces à Notre-Dame des Anges et à saint Michel dont j'ai éprouvé l'assistance au milieu de sérieuses difficultés. Sr A.

Seine-et-Oise. — Une grande grâce, j'oserais dire un miracle inespéré, vient de nous être accordé par Notre-Dame des Anges et saint Michel. A. L.

Tarn-et-Garonne. — Vous mettrez un cierge à l'autel de saint Michel en témoignage de la reconnaissance de deux voyageurs à l'égard du saint Archange. M. B.

X. — Tout le monde ici est surpris de l'heureuse issue d'une affaire qui était en suspens depuis six ans et dont la réussite semblait impossible. Tout avait été tenté sans succès, une circonstance fortuite en apparence a aplani toutes les difficultés que tant d'efforts n'avaient pu vaincre. Saint Michel a combattu pour sa Reine et lui a déferé l'honneur, car c'est le 31 mai, fête de Notre-Dame du Sacré Cœur, que cette grande victoire a été remportée sur le prince des ténébres.

Indépendamment de ces témoignages de reconnaissance, nous comptons encore *vingt lettres*, reçues pendant ce mois, et qui attestent l'efficacité de l'intercession de saint Michel.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Coutances : M. H. Fillâtre. — Saint-Lô : M. Matinée, M^{me} Potier. — Péziers : M. H. Cousin, M. P. Cousin. — Grainville : M^{me} la comtesse de Gibon. — Carnet : S^r Victorine Carnet.

Aude. — Bram : M. J. Gleizes.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : M^{me} G. Tiran.

Doubs. — Besançon : M^{me} de Méricone.

Eure. — Louviers : M^{lle} E. François.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} Leclair-Joullay.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Amouroux.

Hérault. — Saint-Sériés : M^{lle} N. Penot.

Ille-et-Vilaine. — Vitré : M^{lle} A. Desroches. — Cesson : M. Texier, Jeannette Chontar. — La Chapelle-Janson : L'abbé Samson. — Saint-Servan : M^{me} veuve Danel.

Loire-Inférieure. — Nantes : M^{me} du Boisguéhéneuc.

Loire. — Coutouvres : M^{sr} Dubuis.

Marne. — La Fère Champenoise : M. Radet.

Morbihan. — Kermaria : S^r Marie du Précieux Sang, S^r Marie-Anastasia.

Oise. — Ausaulliers : M. et M^{lle} Capronnier.

Rhône. — Lyon : M. Dabin.

Saône-et-Loire. — Paray-le-Monial : M^{me} Meilheurat. — Cluny : M^{me} Guichard.

Seine-Inférieure. — Elbœuf : M. M.-F. Pelletier.

Vendée. — Maillezais : M^{me} A. Mélayer.

Lorraine. — Marienthal : M^{me} Kopp Schmitt et Cath. Bourguignon.

Hollande. — Gravenhage : M^{me} Diert van Mellissant.

États-Unis. — N^{lle} Orléans : M^{me} G. Deléry.

*Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Antithèse. — Les Anges et les temps présents. — Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Quimper. — Les Reliques de saint Aubert (*gravure*). — En quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc. — Récits et légendes. — Sonnet à saint Michel. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

ANTITHÈSE

Quatre ouvrages viennent de paraître coup sur coup après ceux de M. de Mirville sur les démons.

Meurin, Bataille, Taxil, Kostka révèlent au public les secrets de l'enfer, du culte satanique et de la franc-maçonnerie. Fidèles et incrédules se demandent où sont les Anges quand l'histoire du démon et de ses *gestes* est à la mode ?

Pas un de nos deux mille écrivains catholiques n'aura-t-il le cœur de nous parler de l'*Antithèse* les Anges ?

Ne sont-ils rien ? ne font-ils rien ?

M. l'abbé Paul Grand-Clément aborde et résout la question dans le livre qu'il écrit et dont nous avons entamé ici, en juillet, le chapitre intitulé : *Les Anges et les temps présents*. Ce livre, plein d'attraits, a vite conquis son lecteur, du reste nos abonnés en jugeront, nous espérons le publier *in extenso*.

LES ANGES ET LES TEMPS PRÉSENTS

(suite¹)

Comment l'immatérialité est-elle pour les Anges la source d'une triple excellence ?

Elle donne à leur être une sorte d'infinité ;

Elle met leur vie dans l'heureuse nécessité de ne pouvoir se soutenir sans s'appliquer à Dieu sous la forme très noble de la vérité intelligible ;

Enfin, elle les affranchit de la misérable condition de la nature corporelle.

Le Docteur angélique se demande s'il y a d'autres êtres que Dieu qui puissent être infinis, et il répond : l'être angélique est infini en quelque façon parce qu'il est une forme séparée subsistant par elle-même. Supposez la blancheur séparée de toute sorte de matière ou de sujet : elle est finie sous un rapport, sans doute, en tant qu'elle n'est ni la rougeur, ni la chaleur, ni l'élevation ; mais sous un autre, elle est infinie, en tant que tout ce qui est blanc dans l'univers, lui appartient et qu'elle réunit tous les degrés et toutes les perfections de la blancheur.

1. Cf. livraison de juillet 1895.

Ainsi, la vraie grandeur de l'ange est d'être une pure intelligence.

A un autre point de vue, l'objet de son intelligence raconte aussi la grandeur de l'ange. Nulle créature n'a la vie en elle-même, elle doit la chercher au dehors sous forme d'aliment ; la noblesse de l'aliment nous dit la noblesse de l'être.

Voyez cette loi dans la nature, table immense, toujours dressée, dont s'approchent toutes les classes de la grande famille des êtres vivants. La plante, le vermisseau s'assimilent la terre et ses suc grossiers. Les animaux inférieurs ont en général leur pâture dans le dernier règne, le règne végétal ; tandis que les animaux plus nobles, tels que les carnassiers, entretiennent leur vie aux dépens d'êtres doués de vie animale. L'homme qui reproduit en lui-même toute la nature vivante, immole à sa faim tous les animaux, demande aux végétaux ce qu'ils ont de plus succulent, fruits ou grains ; et quand il tient compte des besoins de son âme, il réclame pour elle la vérité. L'ange n'a pas d'autre nourriture : pure intelligence, il cesserait d'exister s'il cessait un instant de comprendre.

Nous ne soupçonnons guère, nous autres, plongés dans le monde sensible, la grandeur de la vérité.

Les trois favoris de Darius firent un jour un tournoi poétique, raconte Esdras, pour relever la plus grande puissance du monde.

L'un donnait la supériorité à la liqueur dont l'ivresse, en exaltant les facultés de l'homme, ôte tout frein à son audace ; l'autre au prince, pour qui tout un peuple moissonne les champs et verse son sang ; le troisième, Zorobabel, accordait d'abord la palme aux femmes et à la beauté : à la vue de la beauté l'or tombe des mains de l'avare, l'homme oublie et son pays et sa mère ; il affronte le lion et le glaive, il sacrifie son éternité pour celle qu'il aime. Et au-dessus de cette puissance est la vérité qui a tout fait, que le ciel invoque, que la terre comble de bénédictions, que nulle iniquité ne

souilla jamais, qui vit et règne dans les siècles des siècles (III, *Esd.*, 4).

Et la vérité est le pain des célestes intelligences.

Quant à nous, le pain de notre vie a crû parmi les rosées et sous le soleil de cette terre : notre vie est sujette à la corruption. Et c'est précisément en contemplant dans les Anges l'immunité des misères qui nous affligent que nous nous formons une idée sensible de leur excellence.

Les corps ressuscités deviennent rois du temps par l'incorruptibilité, du lieu par l'agilité, de la matière par la subtilité, et portent la gloire comme le sceau et la couronne de leur royauté. Dès leur apparition les Anges sont en possession, sous leur forme la plus éminente, de ces royaux attributs qui sont l'empreinte de l'âme béatifiée sur son corps terrestre.

L'école fait de l'immortalité des Anges une loi de leur nature, non un effet de la grâce. Comment l'opération qui constitue leur vie pourrait-elle cesser quand l'objet qui détermine l'opération et la faculté est au-dessus du temps ? Dans les êtres corporels on conçoit la mort comme séparation de la matière et de la forme ; comment l'Ange, forme subsistant sans matière, pourrait-il perdre l'être ? Jetez cet anneau d'or dans le creuset, le métal coule, la forme circulaire reste intacte dans notre esprit et l'abstraction la plus puissante ne lui ôtera jamais la rondeur.

Sous un simple choc le mécanisme humain au contraire se détraque, le principe vital se dissipe, et ce corps admirable de vigueur, de souplesse, de fraîcheur, soudain en proie aux forces chimiques, se désagrège et devient un objet d'horreur.

Aucun élément ne peut agir sur la substance angélique, l'onde ne saurait la pénétrer, ni le feu lui infliger ses brûlures, ni la matière l'emprisonner ou l'écraser de son poids. En vain tous les éléments s'uniraient contre elle, elle s'élèverait au-dessus comme un air léger et une flamme subtile. Aucune haine ne saurait attenter à la vie des Anges, Dieu dans sa

fureur peut bien la troubler, il s'est interdit de l'ancantir ; l'éternité leur ouvre ses retraites, ils s'y enfoncent comme dans une forêt sans limites.

Ils se jouent aussi à l'aise dans la nature matérielle que dans l'éternité. Leur subtilité ne trouve point de barrières, leur vélocité n'a pas de mesure. Le corps des planètes leur est moins impénétrable qu'une atmosphère gazeuse. D'un regard, ils embrassent toute la création, tous ces mondes dont un seul dépasse la capacité de notre science. En un clin d'œil ils le parcourent : ils vont saluer à l'orient l'ange de l'aurore, et avant qu'elle n'éclate, les voilà échauffant de leurs haleines les berceaux de fourrures des jeunes Islandais, puis d'un bond, comme le plongeur qui frappe du pied le fond de l'abîme pour s'élancer à la surface, ils ont traversé le firmament et le ciel cristallin plus vaste encore, et sont à genoux, aux pieds de Marie, dans ce ciel indicible où brillent les splendeurs des saints. Leur propre éclat le fait resplendir aussi bien que la lumière de l'agneau. Le Saint-Esprit les compare au soleil : c'est une lumière que les yeux corporels perçoivent, qui ne les blesse pas, mais verse en eux des flots de béatitude, et qui dépend de leur libre volonté ! soleils vivants, de même que l'homme ouvre ou ferme sa paupière, affaiblit ou augmente l'intensité de son regard, ils peuvent à leur gré voiler ou découvrir, adoucir ou faire éclater les feux de leur gloire.

(A suivre.)

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Quimper et de Léon.

(suite.)¹

2^o Chapelle de Saint-Michel en Plouguerneau.

Cette chapelle, située sur le bord de la mer, existait plus probablement avant que dom Michel Le Nobletz vint tout auprès établir le petit ermitage où il vécut un an dans la plus dure pénitence pour se préparer à l'exercice de ses missions, car la date de 1706 qui se voit sur la porte principale indique une reconstruction de cette partie de l'édifice, le petit porche latéral, et un chevet de la chapelle portent les caractères d'une époque certainement antérieure, et il n'est pas croyable qu'une construction postérieure à la mort de Michel Le Nobletz, en 1652, eût nécessité une reconstruction un demi-siècle plus tard. Nous pouvons donc croire que saint Michel Archange était honoré depuis longtemps en ce lieu, avant même la naissance du serviteur de Dieu. D'autant plus que la chapelle ne s'élève pas ici, comme à Douarnenez, sur le lieu de retraite de dom Michel, mais à côté de sa cellule.

Nous devons néanmoins attribuer à la vénération dont les habitants de Plouguerneau entouraient la mémoire de leur saint compatriote, la reconstruction ou restauration de la chapelle voisine de sa cellule, puisque ce travail date de 1706, époque de l'exhumation des restes du serviteur de Dieu

1. Voir livraison de juillet 1895.

à Lochrist, avec l'autorisation de la Sacrée Congrégation des Rites, comme le marque l'inscription de son sarcophage.

Toujours est-il que l'Archange saint Michel et le serviteur de Dieu Michel Le Nobletz sont encore l'objet de la dévotion et de la vénération de tous les fidèles de cette contrée.

3^o Saint-Michel de Brasparts.

Cette chapelle fut fondée par le sieur de Kermabon en 1672, sous le titre de Saint-Michel de la Motte-Cronon.

Le registre 115 de la série G.¹ nous conserve le compte fait par la fabrique à l'occasion de la construction de l'édifice; nous y relevons les articles suivants :

« Payé à un maître architecte et arpenteur pour prendre le dessin de la construction de ladite chapelle 40^s; en bois pour faire l'oratoire 28[#] 3^s 6^d; en paille 55^s.

Payé pour cent copies de la bulle de Saint-Michel 5[#].

Pour le brevet des indulgences en Cour de Rome 13[#] 10^s.

Au notaire pour le rapport des miracles 16^s.

Payé à un homme pour aller avertir le Seigneur fondateur de ladite chapelle de se trouver sur les lieux avant l'édification de la chapelle 20^s.

Pour faire des billets pour publier la dédicace de ladite chapelle 30^s. »

Nous n'avons pas d'autre donnée certaine touchant la fondation de cette chapelle, mais le compte que nous venons de citer et qui fut dressé avant même la construction de la chapelle, terminée seulement en 1673, nous permet de penser que saint Michel était déjà honoré en ce lieu et manifestait sa protection par des faveurs assez sensibles pour nécessiter des formalités d'une enquête juridique et l'obtention d'indulgences de Rome pour les pèlerins.

Le fondateur, le sieur de Kermabon, était seigneur de

1. Archives départementales du Finistère.

Roudoumeur dans la paroisse de Plonévez du Faou et portait pour armes¹ : écartelé au 1^{er} et au 4 d'or à 3 fasces d'azur *alias* chargées de 8 étoiles d'or 3. 3. 2. qui est Kermabon, et au 2 et 3 fretté d'or et de sable qui est Guenquizou de Kerprigent.

La chapelle du Mont-Saint-Michel, située sur le point culminant des montagnes d'Aréz, à 400 mètres d'altitude, domine un pays à peu près désert, car à ses pieds s'étendent à perte de vue des marais immenses de tourbes qu'on a essayé d'exploiter dans ces derniers temps sans grand résultat. Cette position de la chapelle l'expose à toutes les intempéries de l'air et nécessite des réparations incessantes; aussi, pendant la période révolutionnaire, la chapelle tomba-t-elle complètement en ruines.

En 1806, le recteur de Brasparts constatait avec tristesse « que la chapelle Saint-Michel était toujours en grande dévotion mais en ruine, il n'y a plus que des pierres que l'on songe à utiliser pour réparer les autres chapelles moins éprouvées, » mais la piété des paroissiens pour cet oratoire vénéré les porta à faire les sacrifices nécessaires à la restauration de la chapelle. Une lettre de la municipalité de Brasparts à l'évêque de Quimper, datée du 23 mai 1820, sollicite l'autorisation de relever de ses ruines la chapelle de Saint-Michel et constate qu'elle est « en grande vénération dans cette commune et dans les communes voisines »; qu'en 1817, M. Abgrall, recteur de Brasparts, avait commencé les démarches pour l'exécution de ce projet »; que depuis, ajoute le maire, le désir de voir rétablir cette chapelle n'ayant fait qu'augmenter, mon Conseil, animé du même zèle, se réunit dans le mois de novembre dernier, pour demander à M. le Préfet l'autorisation de faire une quête dans la commune pour cet objet et d'appeler à notre secours les communes voisines qui voudraient volontairement contribuer à cette réédification. M. le Préfet nous accorda notre demande et mon Conseil prit

1. *Armorial* de M. DE COURCY.

de suite les mesures pour faire faire partout des quêtes autorisées; il s'est aussi mis en mesure de relever la chapelle et a fixé l'adjudication de la maçonnerie à dimanche prochain 28 mai.

C'est ainsi que sortit de ses ruines après la Révolution la chapelle du Mont-Saint-Michel en Brasparts. — Elle fut bénite solennellement au mois de juillet 1821 par M. Le Bléas, recteur de Brasparts. — Malgré la précaution prise en 1835 de protéger la chapelle contre la violence des vents, en élevant tout autour comme des remparts de pierres amoncelées, on a dû, dans ces derniers temps, y exécuter des travaux de réparations assez importants; ils ont été entrepris par les soins de M. l'abbé Duclou, recteur, sous l'habile direction de M. l'abbé Abgrall, architecte, et, grâce au généreux concours de Mgr Lamarche, évêque de Quimper, M. de Kerret et de plusieurs autres dévots clients du saint Archange.

« *Le Pardon* se célèbre à deux époques : le dimanche qui suit le 8 mai, et le dernier dimanche de septembre. On s'y rend en pèlerinage des paroisses circonvoisines. — Saint Michel y est particulièrement invoqué pour obtenir du beau temps pendant la récolte et pour les malades. On voit assez souvent les pèlerins faire le tour intérieur de la chapelle nu-pieds¹. »

(A suivre.)

P., *ch. archie.*

1. Note de M. DUCLOS, recteur.

LES

RELIQUES DE SAINT AUBERT

La ville et la contrée d'Avranches garderont longtemps le souvenir de la belle solennité du 4 juillet 1895.

Tant qu'il restera de cette grande manifestation religieuse un témoin qui puisse dire : j'en étais ! celui-là ne racontera pas sans émotion ce qu'il a vu en ce grand jour :

Une imposante phalange de deux cents prêtres faisant cortège à l'Archevêque de Rouen entouré des Évêques de Coutances, de Séez, de Soissons et d'Évreux; la brillante parure de l'église Saint-Gervais, désormais décorée du titre de Basilique; les rites augustes de la messe solennelle pontificale et surtout l'inoubliable procession où parut dans l'éclat d'un vrai triomphe le chef de saint Aubert abrité dans son magnifique Reliquaire.

L'allégresse populaire : joie sur les fronts, joie dans les cœurs, disait le bonheur de la ville et de l'ancien diocèse d'Avranches, glorieux et fiers de l'honneur décerné à l'église Saint-Gervais. L'église Saint-Gervais, jalouse à bon droit de l'incomparable trésor détaché du Mont-Saint-Michel par l'orage révolutionnaire, était heureuse de faire de sa propre fête l'apothéose de saint Aubert.

Nos *Annales* ont déjà signalé¹ à travers quelles péripéties le chef de saint Aubert a été conservé jusqu'à nos jours. M. l'abbé Douville, archiprêtre d'Avranches, vient ajouter une nouvelle

1. Cf. 8^e année, 4^e livraison, octobre 1881.

et glorieuse page à l'histoire de cette insigne relique en la renfermant dans un reliquaire vraiment digne de ce chef sacré, digne aussi de la Basilique dont il demeure le trésor et l'ornement.

« Ce Chef (de saint Aubert) — écrit M. le chanoine Pigeon¹ — est assurément une des reliques les plus intéressantes qui existent au monde. La perforation qui le distingue est toujours une énigme pour ceux qui ne veulent pas y voir la marque d'une intervention céleste. Cette ouverture, d'une forme un peu ovoïde, mesure 23 millimètres dans sa plus grande longueur, sur 20 dans sa largeur extrême. On dirait qu'elle a été faite par un contact qui l'a mis en fusion. Les bords sont fort minces et la partie déprimée semble s'être reportée graduellement tout autour, en formant une sorte de saillie aussi lisse, aussi polie que de l'or ou de l'argent fondu. Aussi les médecins de nos jours, comme les docteurs du moyen âge, se sont-ils trouvés impuissants pour rendre compte de cette perforation. Le docteur Houssard, après l'avoir longuement étudiée, ne trouve d'autre explication que celle donnée par l'historien de l'apparition de saint Michel à saint Aubert. »

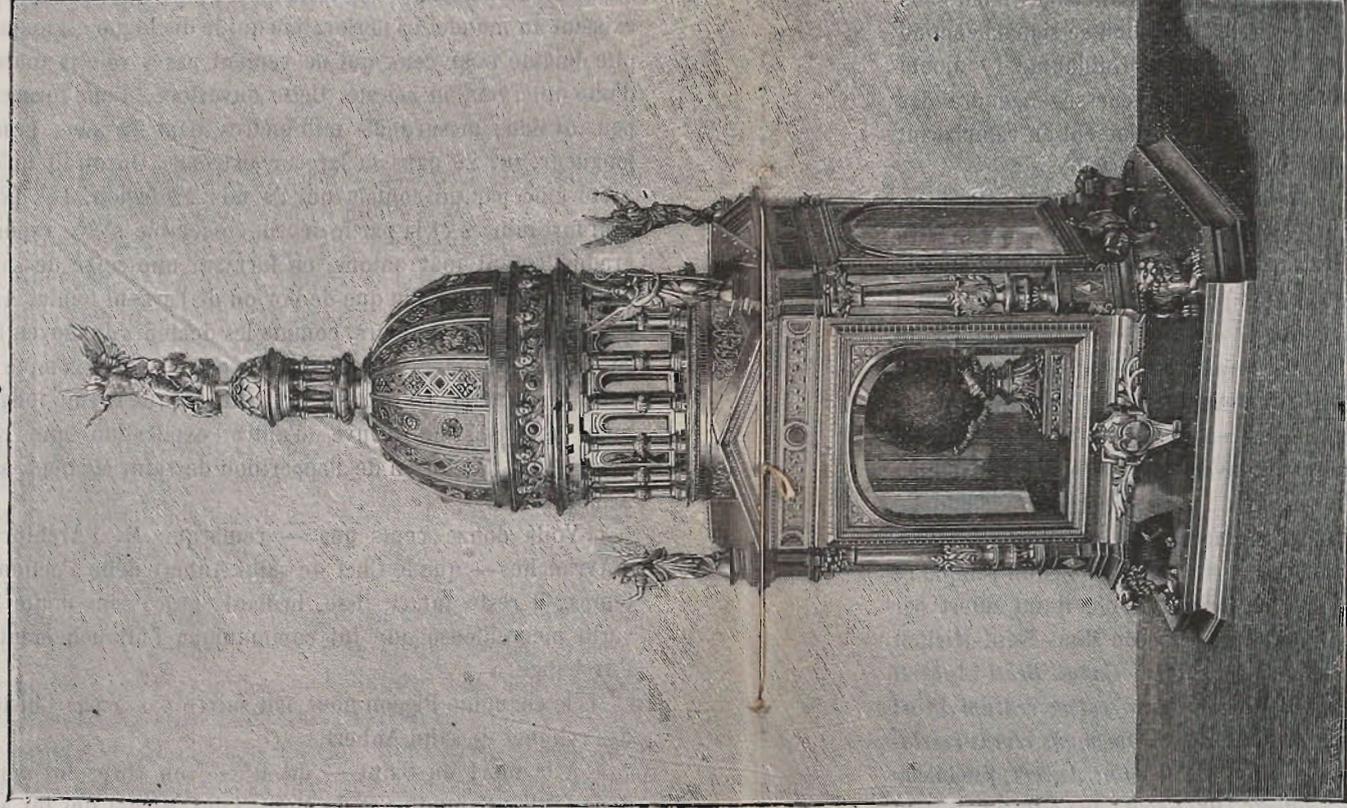
« Voilà douze cents ans — remarque M. l'Archiprêtre d'Avranches — que le Chef de saint Aubert défie l'action du temps, il reste intact, lisse, brillant, grâce sans doute à la vertu merveilleuse que lui communiqua l'attouchement de l'Archange. »

M. le chanoine Pigeon nous fait suivre pas à pas l'histoire des reliques de saint Aubert.

« A la mort du Saint — dit-il² — son corps fut déposé dans l'église Saint-Pierre du Mont-Saint-Michel qui lui avait servi de chapelle pendant qu'il faisait construire celle de l'Archange. On l'inhuma dans un beau tombeau en pierre. Peu après, des miracles s'étant opérés à ce tombeau, les

1. *Vie des saints du diocèse de Coutances et Avranches*, tome I.

2. *Ibid.*



LE RELIQUAIRE DU CHEF DE SAINT AUBERT

A LA BASILIQUE SAINT-CERVAIS D'AVRANCHES

Exécuté en vermeil par M. H. TRIQUILLIER, de Paris.

chanoines de Saint-Michel firent une châsse couverte d'or et d'argent, et avec une permission du Pape et du Roi, tirèrent le corps du sarcophage et le placèrent dans le reliquaire qu'ils avaient préparé. »

Que devint-il pendant les invasions normandes? On l'ignore, mais le Mont Tombe semble avoir peu souffert des incursions des pirates du Nord. Du reste, le duc Rollon se signala comme un illustre bienfaiteur des chanoines. Guillaume I^{er} ajouta encore aux libéralités de Rollon; la richesse engendra des abus que le duc Richard supprima radicalement en remplaçant les chanoines par les moines Bénédictins (966).

C'est ici que se passe l'épisode du chanoine Bernier, demeuré parmi les nouveaux venus, soi-disant pour se faire moine, en réalité pour soustraire au Mont-Saint-Michel, à la première occasion favorable, le corps de saint Aubert qu'il avait caché dans un coffre et dissimulé sous les lambris de sa cellule. Quarante années durant, les Bénédictins ignorèrent le sort des reliques de saint Aubert. C'est en l'an 1009, le 18 juin, qu'un prodige les mit en possession de l'inestimable trésor. La joie de cette découverte fut telle, qu'elle donna naissance à la fête de l'invention de saint Aubert, solennelle entre toutes, du temps des moines.

« C'est à cette époque que le chef fut mis dans un reliquaire spécial. C'était un dôme en argent doré, il fut offert par Bernard-le-Vénéral, douzième abbé du Mont-Saint-Michel, en 1131. Dessus on grava ces mots : *Caput Beati Auberti hujus loci fundatoris anno Dei incarnati septem centum illius horis et octavo Abrincensis episcopi. Foramen, sis certus revelatione angelica, rei bonæ. — Le chef de saint Aubert, fondateur de cette église, l'an du Seigneur 708. Croyez que cette perforation est le signe d'une révélation angélique.* »

« C'est cette châsse que l'on apportait à Avranches dans les processions annuelles. »

« Le bras droit de saint Aubert fut enchâssé dans un bras d'argent doré enrichi de cristaux et de pierreries par Oudin

Bouette en 1477. Avant cette époque il était renfermé dans un autre bras également fort beau. Il fut sans doute restauré ou changé au xv^e siècle. « Anciennement, ajoute Dom Huynes, on faisait jurer en mettant la main sur ce bras quand on voulait s'assurer de quelque chose d'importance. »

« Le reste du corps était dans une antique châsse que Robert du Mont fit restaurer au xii^e siècle. L'ayant fait ouvrir en 1158, il trouva tous les ossements, moins le chef et les deux humérus; le droit avait son reliquaire particulier et le gauche se trouvait dans le trésor de la cathédrale d'Avranches.

Il découvrit aussi les authentiques et une table de marbre vert qui était autrefois l'autel portatif du Saint. »

Geoffroy de Servon, trentième abbé, de 1363 à 1386, ajouta des ornements d'or et d'argent à la châsse de saint Aubert, mais en 1474 Oudin Bouette, sous-prieur, fit refaire une châsse bien supérieure à la précédente. Les moines n'en parlent qu'avec admiration, elle pesait quatre-vingt-huit marcs d'argent, soit vingt-deux kilos, elle était une réduction de la Basilique de l'Archange entièrement refaite suivant le style adopté pour l'abside.

En 1792 ce merveilleux reliquaire fut envoyé à la monnaie de Rouen.

Le bras donné au chapitre de la cathédrale d'Avranches avait déjà été brûlé par les Protestants en 1562 et sa châsse volée. Le pillage révolutionnaire saccagea le trésor du Mont-Saint-Michel, l'un des plus précieux de la chrétienté. Hélas! Tout espoir est perdu de retrouver ces précieuses reliques.

Béni soit le Seigneur dont la Providence nous a du moins conservé le chef de saint Aubert et puisse la grande fête du 4 juillet avoir ravivé dans les âmes la dévotion au Saint vraiment populaire du pays d'Avranches, au pontife illustre par ses vertus et ses miracles en l'honneur de qui nos Pères autrefois chantaient :

*Ave, pater gloriose ;
Ave, sidus jam caeleste ;
Decorans Auberte caelos,
Nos gubernas, visens humum
Quo lætemur triumphantes
Te patronum venerantes¹.*

Salut, père glorieux; salut, astre déjà céleste, Aubert décorant les cieux, dirige-nous, jette un regard sur cette terre, où, triomphants nous nous réjouissons en te vénérant comme notre défenseur.

L. P.

EN QUELLES CIRCONSTANCES

Nous fut donnée Jeanne d'Arc.

(SUITE².)

(Tiré de l'introduction des *Défenseurs du Mont-Saint-Michel*, par le V^e OSCAR DE POLL.)

Si mon patriotisme n'oublie pas nos blessures plus récentes, il ne s'égaré cependant pas et persiste à voir ailleurs qu'au delà de la trouée des Vosges « l'ennemi héréditaire. » En cela, je ne suis que l'écho du chevaleresque capitaine du Mont-Saint-Michel, Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, se disant, en 1420, « au service de Monseigneur le Roy et de Monseigneur le Régent, Daulphin de Viennois, en leurs guerres à l'encontre des Anglois, leurs *anciens* ennemis et adversaires³. » Si, dans chaque localité, durant la guerre de Cent ans, on eût gravé sur la pierre les actes de sang qu'y

1. M. le chanoine PIGEON, *Vie des Saints du diocèse de Coutances et Avranches*, tome I.

2. V. livraison de juin 1895.

3. CLAIRBAULT, *Tit. scell.*, LVIII, 2.

perpétrèrent les Anglais, la France serait remplie de monuments de leur atrocité, comme cette épitaphe qui se voyait encore, au XVII^e siècle, dans l'église de Vouzeron, en Berry :

« *Cy gist Guillemin Georges, damoiseau, que les Anglois tuèrent le xx may MCCCCLV¹.* »

C'est une tradition de la politique anglaise que de compter sur l'effet des supplices : en 1340, il déshonorent leur victoire navale de l'Écluse par l'assassinat des deux amiraux français ; ils égorgent de sang-froid Hugues Quiéret après qu'il s'est rendu ; ils pendent au grand mâit de son vaisseau Nicolas Béhuchet. En 1360, après le traité de Brétigny, ils noient un vaillant officier de vaisseau, Enguerrand Ringois d'Abbeville, qui refusait de faire au roi d'Angleterre le serment de ligeance². En 1375, à Bordeaux, ils décapitent le sire de Pommiers et Jean Coulon, son secrétaire, à titre d'exemple, et s'aliènent par ainsi un puissant lignage : Amanieu de Pommiers, chevalier, « quicta le Bourdelois et jura que jamais pour le roy d'Angleterre ne s'armeroit³. » Et le supplice de Jeanne d'Arc, infamant seulement pour ses bourreaux ! . . .

Un contemporain, Thomas Basin⁴, évêque de Lisieux, constate avec douleur le caractère atroce de la guerre, qui devient des deux côtés, par la force des choses, une chasse aux paysans. D'innombrables malheureux sont enfermés en des geôles souterraines jusqu'à ce qu'ils aient payé rançon ; beaucoup sont soumis à des tortures dans lesquelles ils expirent. Des primes sont payées sur le trésor du roi d'Angleterre pour chaque tête de « brigand » qu'on apporte ; dix mille hommes passent pour avoir été mis à mort en une seule année, tant de cette façon que par sentence des juges anglais ; sans parler des massacres organisés de leur propre autorité par les soudoyers de Bedford : en un seul jour, dans la

1. LA THAUMASSIÈRE, *Hist. de Berry*, p. 1069. — P. O., Georges, 21.

2. Cf. *Un Martyr de la patrie*, par O. DE POLL.

3. KERVYN DE LETTENHOVE, *Froissard*, IX, 2-3.

4. TH. BASIN, livre II, chap. VI.

vicomté de Falaise, ils égorgèrent douze cents habitants, « nobles et gens du commun¹. »

La vie, entre les oppressions de l'étranger et les incursions des patriotes, était une sinistre alerte de tous les instants; les représailles ruineuses, homicides, étaient de tous les jours; telles scènes d'horreur rappellent à l'esprit les féroces exploits des *chauffeurs*. L'abulété n'était jamais sûr de n'être pas enlevé de nuit et porté, les yeux bandés, dans les bois², où il demeurerait prisonnier jusqu'à ce qu'il eût payé rançon ou procuré aux « brigands » la capture de quelque riche gentilhomme traître à la cause française. Or, leur payer rançon ou leur prendre un sauf-conduit entraînait, de par la loi anglaise, la perte de la liberté et des biens, comme aussi d'avoir avec les brigands des rapports quelconques, même les plus innocents, même involontaires, ou encore de recueillir le petit enfant d'un « rebelle ». Nul n'était à l'abri de la délation, et c'était tout un que d'être tenu pour suspect et traité en criminel d'État. L'insécurité était si générale que « personne n'osoit aller de ville à autre s'il n'estoit grandement accompagné; » autrement, il y allait de la vie.

Chacun des deux partis détruisant tout ce qui pouvait aider à la subsistance de l'ennemi, des lieux naguère peuplés et prospères se changeaient en déserts, en charniers. Dans l'abomination de cette désolation, les enfants eux-mêmes abandonnaient le foyer familial, si leurs parents n'avaient pas le cœur de s'y arracher, et quelles amères tribulations ensuite essayaient ces braves petits! Les râfles de chevaux et de bétail étaient continuelles et le trésor anglais ne rougissait pas de partager le profit avec les larrons. Parallèlement aux deux partis en lutte, des scélérats infestaient les chemins, détroussant et tuant indifféremment Anglais et Français,

1. S. Luce, *Chron.*, II, 46-49, 67.

2. Lettres de Henri VI, 1424 : « en la ville de Castillon (près Bayeux) qui est près et joignant des bois où, chascun jour, sont repairans les brigans. » (J1 173, n° 298).

certains de l'impunité qu'ils obtiendraient en s'abulétant. On obtenait aussi de cette manière l'annulation de dettes contractées envers des « rebelles. »

La misère était universelle, intense, épouvantable; les enfants des plus grands seigneurs n'avaient plus de « quoy vivre. » Les terres étaient sans culture; les loups pullulaient¹ la famine² et la peste sévissaient notamment dans le Cotentin.

La soumission même ne préservait pas une population des exactions de la tyrannie anglaise : qu'un chevalier rallié, dans un accès de dégoût et de patriotisme, secouât le joug et se mit aux champs, les habitants de son fief étaient frappés d'une contribution « pour mettre es mains de justice » cet ennemi et adversaire, traître désobéissant³. » Comment, après tout ce qu'on vient de lire, s'étonner de l'énorme dépopulation ? Telle seigneurie, jadis florissante avec ses 80 habitants, comme la Roche-Tesson, ne comptait plus que « trois povres hommes⁴. » Lisez les lettres de rémission octroyées par Henri VI à G. Le Maistre, à Richard Holand, à J. Pauvois, à G. Cressonnel, à Wautier Pain, au prêtre Guy du Merle, à J. Lhoste, et vous aurez une idée de ce que fut la vie dans cette période lamentable.

Les Anglais décapitaient les *rebelles* pris les armes à la main et pendaient au gibet les cadavres sans tête, ou bien les écartelaient comme traîtres, et leurs membres étaient « pendus en plusieurs lieux⁵ ». Ainsi furent exécutés deux valeureux champions de la cause nationale, Colin de Nocey, et le borgne de Nocey, son cousin; de même, deux hardis marins au service de Charles VII, Jean Bart et Robin Le Vavasseur, débarqués d'un baleinier sur la côte bas-normande,

1. Henri V, 31 juil. 1422 : Commission à H. de Guéhébert, ch., pour détruire les loups au bailliage de Cotentin (*Ant. norm.*, XXIII, n° 4379).

2. Henri VI, 13 août 1428 : « Comme au temps de la famine derrenierement advenue en nostre bonne ville de Paris et ailleurs en plusieurs noz villes de nostre royaume de France... » (J1 174, n° 286).

3. S. Luce, *Chron.*, II, 46.

4. *Quilt.*, LXVI, 2099.

5. MONSTRELET, liv. II, chap. xx.

capturés par les Anglais et décapités à Bayeux¹. Ces procédés de belligérants sauvages n'étaient tempérés que par l'appât d'une grasse rançon.

Les Français portaient comme signe de ralliement cette croix blanche qui, en mémoire de la guerre de Cent ans, jusqu'en 1791 décora les drapeaux de la plupart de nos régiments. Les Anglais avaient adopté la croix rouge, et quiconque, en Normandie, ne portait pas ostensiblement sur soi « une croix vermeille » était tenu pour rebelle et traité en conséquence². Ils employaient volontiers les femmes comme espionnes³, mais contre celles qu'ils soupçonnaient de « conseiller et conforter les brigands », ils poussaient la répression jusqu'à la férocité : ils les enfouissaient toutes vives ».

(Sera continué.)

RÉCITS & LÉGENDES

Le voleur tué par saint Michel.

La bibliothèque d'Orléans, dans une vieille feuille hebdomadaire de 1770, si je ne me trompe, rapporte un fait très curieux qui se serait passé, à cette époque, dans une église de Sologne. Des voleurs ayant pénétré dans l'église d'Ivoy, firent main basse sur la caisse des marguilliers; mais l'un des brigands voulant pénétrer dans la sacristie chercha à en ouvrir la porte. Celle-ci était surmontée d'une statue de saint Michel qui tomba sur mon dit voleur et se brisa en deux, non sans enfoncer sa lance dans le sein de ce diable en chair et en os. Le curé le trouva

1. S. LUCE, *Chron.*, II, 112, note.

2. *Id.*, *ibid.*, II, 72-74.

3. *Id.*, *ibid.*, II, 79.

baignant dans son sang. Grand ébahissement du curé à cette vue. Il ne s'expliquait pas, raconte-t-il lui-même, qu'une mauvaise pointe de bois pût produire un effet si terrible. Mais le sacristain expliqua aussitôt que peu de temps auparavant cette pointe de bois vermoulue était tombée en poussière, aussi l'avait-il remplacée en ajustant au bout de la haste de bois un vieux couteau de chasse. Après ces éclaircissements, le curé (comme un vrai philosophe du XVIII^e siècle) trouve l'événement bien naturel et ne songe plus à crier miracle. Pourtant (concession faite aux préjugés du bon peuple sans doute) il fait sonner le tocsin pour que ses paroissiens soient témoins de ce fait bizarre.

Aujourd'hui la statue a disparu et le souvenir de sa vengeance contre le voleur est totalement effacé.

L'abbé Pataud, chercheur infatigable des curiosités orléanaises, écrivait au commencement du siècle, à propos du fait en question : « L'affiche de ce jour (24 juillet 1778) donne l'anecdote si plaisante du voleur tué par la chute de la statue de saint Michel. Pivert, curé d'Ivoy, diocèse d'Orléans, raconte, en témoin oculaire, ce fait comme arrivé dans son église. *Si non e vero e bene trovato.* »

O. R.

SONNET

SAINT MICHEL ARCHANGE

D'après RAPHAËL

Saint Michel et Satan, dans un duel sublime
Ont combattu; Satan a roulé dans l'abîme;
Et, calme, sans effort, l'Archange glorieux
Sous sa lance le tient, terrassé, furieux...

La fierté peinte encor sur le front du rebelle
 Dit qu'il fut ange aussi; mais il git, et son aile
 Ne l'emportera plus dans les hauteurs des Cieux;
 L'Archange sous son pied foule l'audacieux...

Du bien contre le mal c'est la lutte éternelle;
 Plus le combat est dur, plus la victoire est belle:
 Jeune homme, reste fort et ferme dans le bien,

Et pour le saint combat prends l'angélique armure;
 Passe intrépide et pur, à travers la souillure:
 L'Archange vainqueur: c'est le jeune homme chrétien.

(Tiré des *Fleurs d'Hyères*, sans nom d'auteur.)

CORRESPONDANCE

Nous cueillons à travers les lettres d'actions de grâces :

Manche. — Faveur reçue de saint Michel après promesse de cinq francs pour sa chapelle. P. G.

Manche. — Proclamez notre reconnaissance à saint Michel pour la protection dont il ne cesse de nous entourer. Ci : 5 francs. M. D.

Ain. — Je vous envoie deux francs en actions de grâces, de la part d'une personne bien reconnaissante à saint Michel. G.

Aisne. — Cinq francs pour l'école apostolique en reconnaissance d'une faveur obtenue. B.

Indre-et-Loire. — Un cyclone a passé sur la localité, notre maison a été épargnée quand tout était brisé autour de nous; grâces au saint Cœur de Jésus, à saint Michel et aux saints Anges. M. G.

Loire-Inférieure. — Une messe d'actions de grâces pour remercier Dieu par saint Michel et Notre-Dame des Anges des faveurs que nous avons reçues du Ciel ces jours-ci. G. B.

Loiret. — Actions de grâces à saint Michel; ma sœur a conquis son brevet. H.

Maine-et-Loire. — A partir du jour où la neuvaine a été commencée, mon fils n'a plus souffert de ses yeux; il est maintenant guéri. Ci : 5 francs, une messe et offrande pour vos Apostoliques. Vve C.

Meuse. — Grâce à l'intercession de saint Michel, une vénérable dame a été guérie d'une indisposition alarmante occasionnée par l'influenza. C.

Meurthe-et-Moselle. — Reconnaissance à saint Michel; notre malade est en voie de guérison. M. C.

Morbihan. — Reconnaissance à saint Michel pour la réussite de l'examen de mon fils. V. Le F.

Orne. — Succès d'un examen recommandé à saint Michel. Enf. de M.

Seine-Inférieure. — Recommandez à saint Michel les examens d'un jeune homme qui, petit enfant, a été consacré à saint Michel et a été guéri par l'intercession du saint Archange. L.

Saône-et-Loire. — Deux francs pour actions de grâces à saint Michel que j'ai invoqué lors d'un accident arrivé à mon petit-fils, accident qui aurait pu avoir des suites funestes. Vve B.

Vendée. — Publiez, s'il vous plaît, ma reconnaissance aux Ames du Purgatoire; j'avais promis une messe à saint Michel à leur intention, j'ai été exaucée. ***

États-Unis. — Actions de grâces à saint Michel. Célébrez une neuvaine de messes en son honneur. Anonyme du Texas.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Coutances : S^r Sainte-Hélène, née Pauline Gilbert. — Savigny-le-Vieux : M^{me} M. Gohin.

Aisne. — Bucy-lès-Pierrepont : M^{me} B. Fromentin, M^{me} J. Philippot, M^{me} C. Gossel.

Doubs. — Besançon : M^{me} A. de Léo.

Finistère. — Quimper : M. Bonnieu de la Rivaudière. — Saint-Renan : Pierre Guéséneq, Barbe Gallou, Eugénie Charpentier, Annette Huo.

Hérault. — Béziers : M^{me} Fayes.

Haute-Saône. — Saulx de Vesoul : Jeanne Michaud, Magdelaine Py.

- Haute-Vienne.** — Châteauneuf-la-Forêt : M. l'abbé Charbonieras.
Ille-et-Vilaine. — Dinard : M^{me} Desmonceaux. — Saint-Sauveur des Landes : M^{me} Lemée-Lemarié.
Isère. — Pont-de-Beauvoisin : M^{me} F. Duret.
Loire. — Saint-Étienne : M^{lle} Mariette.
Loiret. — Saint-Cyr en-Val : M. Maxime Raguene de Saint-Albin, *très dévoué zéléteur.* — Meung-sur-Loire : M. l'abbé Carré.
Lot-et-Garonne. — Nazelles : M. A.-M. Baylin.
Maine-et-Loire. — Ponts-de-Cé : M^{lle} Eugénie Maupoint.
Mayenne. — Laval-Avesnières : Sr Edmonde, Trappistine.
Morbihan. — Kermaria : Sr Marie de l'Assomption.
Orne. — Mortrée : M^{me} J. Sevray. — Clairefougère : M^{lle} M. Letellier.
Rhône. — Lyon. — M^{lle} J. Manilier.
Sarthe. — Roézé : M^{me} veuve Cossel.
Seine. — Paris : M^{me} de Tanquerel des Planches, Mère Andréodore Bohuon, M^{me} M. Decan, Bernard-Joseph-Aimé Seguy. — Paris-Vaugirard : M^{me} Leblanc.
Seine-Inférieure. — Doudeville : M^{me} Veuve Marescol.
La Guadeloupe. — Capesterre : Julie-Cécilia Richard.
Lorraine. — Saint-Avold : M. E. Altmayer, M^{lle} M. Risse.
Belgique. — Berckem Sainte-Agathe : M^{me} Jean de Kersmackel, née Michiels.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Place ! — A nos associés. — Les Anges et les temps présents.
— Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Quimper (*fin*).
— En quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc. — Récits et légendes. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

PLACE !

C'est donc enfin le réveil de la France catholique !

Nous avons assez gémi, assez souffert et la charge sonne contre l'ennemi audacieux, implacable, puissamment uni, puissamment organisé — il faut en convenir, mais pas en avoir peur.

Place à Dieu ! — Il en est temps.

Les catholiques de France ne veulent plus de la conciliation à outrance ; fils de l'Église militante, ils se serrent autour de leur drapeau, *la Croix*, ils précisent leur attaque et visent directement la franc-maçonnerie — « les gens batailleront et Dieu donnera la victoire, » disait Jeanne d'Arc, — gardons-en l'invincible espérance.

Pourquoi? — C'est que la foi et la confiance catholiques commencent à dégager saint Michel de l'ombre dans laquelle l'avaient plongé le naturalisme et le sensualisme contemporains. Saint Michel, antagoniste officiel de Satan; saint Michel, le soldat de Dieu, devant qui le diable a reculé, solennellement défait; saint Michel est pris pour patron et protecteur par l'*Union antimaçonnique* dont le premier congrès se réunira le 29 septembre, fête de saint Michel, à Bruxelles, ville consacrée à saint Michel.

L'Union antimaçonnique se place encore sous le patronage de Jeanne d'Arc, « l'héroïne sublime qu'inspira saint Michel et dont la mission providentielle est loin d'être finie ».

Il ne faut pas — disons-nous — avoir peur de l'ennemi, toutefois il serait imprudent et absurde de le mépriser.

M. l'abbé P. Grand-Clément, dans l'introduction de son livre sur les SS. Anges, nous signale ainsi les dangers et les ravages des sociétés secrètes : — Quand l'incendie éclate, progresse et menace, plus les gens sont endormis, plus il est nécessaire de crier fort et longtemps : Au feu ! au feu ! Rappelez-vous en, chrétiens, et dites-le à ceux qui en doutent.

« Nos ennemis sont une armée doublement forte et par sa discipline et par le mode de son action : le seul compatible à une puissance qui s'attaque à l'ordre, c'est d'être souterrain, ténébreux, invisible. Nous avons nommé les sociétés secrètes.

« Ne l'oubliez pas, écrivait Léon XIII à l'évêque d'Orléans, le 31 octobre 1892, tous les maux qui vous accablent ont pour origine la haine d'une société ténébreuse, irréconciliable ennemie de la foi catholique. »

Quels que soient les prétextes dont elles se parent, les formes sous lesquelles elles se déguisent, ce seul caractè-

rière d'être secrètes suffit à les désigner, à les juger. Quiconque fait le mal hait la lumière, et la vraie Église a le privilège de rallier contre elle tous ceux qui font le mal, son chef a dit : « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. »

Les aveux du reste et les œuvres justifient amplement l'accusation.

Leur but est de faire table rase de l'ordre social pour tout reconstruire à neuf (Congrès de Bâle 1870) « de reconstruire sur les ruines du christianisme, suivant le mot de Pie IX, l'ordre social païen. » Elles se disent la matrice de la société nouvelle. Et ces aberrations ont leur théorie philosophique : « Libre à l'origine, l'homme, dans le sentiment de sa faiblesse, disent Weishaupt et Littré, s'est assujéti à un double pouvoir, religieux et politique : c'est l'état de déchéance dont la secte doit l'affranchir en le rétablissant dans l'état de grâce, c'est-à-dire de nature, afin qu'il trouve la pleine satisfaction de ses instincts et de ses facultés. »

Le choix des moyens pour un tel but ne les embarrasse guère. Résolus à tout détruire, et l'ordre moral plus que tout le reste, ils ne se soucient pas qu'il règle l'usage des moyens. La moralité git pour eux dans la réussite, « la fin sanctifie les moyens, » suivant l'axiome de Weishaupt pieusement attribué par la presse sectaire aux Jésuites. Par la loi même de l'essence des choses, ces moyens seront donc fatalement infâmes puisque l'ordre existant, qui est moral, gouverne les moyens honnêtes.

Ces moyens sont le meurtre et la corruption : la corruption, pour venir à bout de tout ce qui leur est contraire dans les intelligences; le meurtre, pour abattre tout ce qui les gêne ou leur résiste, soit dans les individus, soit dans les masses.

La justice vindicative du poignard est codifiée par Mazzini :

ART. 30. — Ceux qui trahiront la société, qui dévoileront ses mystères ou qui n'obéiront point à ses ordres, seront poignardés sans rémission.

ART. 31. — Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affidés pour son exécution immédiate.

Et comme l'homme n'a pas assez de scélérateuse naturelle pour mettre en pratique ces théories, la loge a soin de le former. « On n'est jugé digne des hauts grades, écrit Proyard, qu'autant qu'on est aguerri aux actes et aux spectacles sanguinaires. Il faut poignarder des cadavres, couper des têtes reproduisant au naturel un pape ou un roi et boire le sang qui en découle.

Dans le préambule d'un livre récent qui a soulevé une explosion de colère : « Les assassinats maçonniques », Léo Taxil et Paul Verdun nous font assister à la série des initiations qui transforment un vulgaire coquin en un assassin merveilleusement stylé pour abattre son homme avec la plus grande chance de s'esquiver ensuite. Le livre ne raconte pas tout, il faudrait des volumes; il fait un choix et démontre avec quelle tyrannie monstrueuse ce pouvoir occulte, cet État dans l'État, exerce les prérogatives de la souveraineté en décernant la peine de mort.

La maçonnerie met aujourd'hui à profit la bactériologie contemporaine dans un atelier secret de Gibraltar pour la préparation de poisons qui tuent sans trahir la main scélérate qui les a versés.

Personne n'ignore les assassinats politiques des Rossi, des Garcia Moréno, et les tentatives dont plus d'une fois, à la fin de ce siècle, l'empereur des Français et la plupart des têtes couronnées de l'Europe pensèrent être victimes.

La franc-maçonnerie décrète avec un égal sang-froid les assassinats sur une large échelle. Laissons les grèves, qui ne sont que des escarmouches; parlons des guerres, de celles qui ont ensanglanté le XIX^e siècle, il est des

auteurs, et les mieux informés sont les plus hardis, les Deschamps, les Drumond, les C. Jannet, qui en font peser la plus lourde part de responsabilité sur la secte.

Sa main n'est pas moins visible dans les orgies de sang de 1871 et surtout de 1793. Elle ne s'en défend pas, loin de là, ce souvenir l'exalte et à chaque congrès de l'Internationale elle s'y retrempe et éclate en provocations et en menaces.

Marat a demandé cent mille têtes, vous les avez prises, s'écrie l'*Ami du peuple*, organe de l'Internationale; nous, nous ne vous les demandons pas; mais si le salut de la révolution l'exige, nous vous les arracherons. Quels apôtres!

Ce qui est curieux, c'est que nos députés si bourgeois, dont la bouche enfarinée sourit à l'épargne française derrière les bureaux grillagés de la compagnie du Panama, se réclament dans leurs tournées électorales de leurs ancêtres de 1793! C'est de la forfanterie, chers opportunistes! Le métier d'escarpe demande des reins, des poignets, ne forcez point votre talent, restreignez-vous à une exploitation plus modeste, les entreprises de Jérôme Paturot, le bonneteau, les trucs à l'américaine.

Pour de tels scélérats le meurtre n'est du reste qu'un moyen d'une portée médiocre, ce n'est pas le moyen de prédilection. « Nous sommes trop en progrès pour nous contenter du meurtre, proclame la Haute-Vente. A quoi sert un homme tué? N'individualisons pas le crime; afin de le grandir jusqu'aux proportions du patriotisme et de la haine contre l'Église, nous devons le généraliser. Le catholicisme n'a pas plus peur d'un stylet bien acéré que les monarchies; mais ces deux bases de l'ordre social peuvent crouler sous la corruption; ne nous laissons donc jamais de corrompre. »

Popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles

s'en saturent. Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques. »

« Corrompre, c'est faire accepter le mal sous les couleurs du bien, ou séduire le faux sous l'apparence du vrai, c'est-à-dire mentir. Et ils mentent, ils mentent comme Satan mentit aux Anges et à Ève, ils mentent comme des diables, suivant l'expression de Voltaire : ils mentent par la presse aux hommes faits, ils mentent par l'éducation à l'enfant incapable de se défendre. »

Nous nous expliquerons davantage dans un prochain article.

A NOS ASSOCIÉS

Il y a indulgence plénière le 29 septembre pour tous les Associés de l'Archiconfrérie. Ceux qui récitent habituellement le chapelet de saint Michel gagnent ce même jour une indulgence plénière.

* * *

Tous les lundis la messe sera dite à la chapelle de Saint-Michel pour les *Associés vivants et défunts* de l'Archiconfrérie.

Tous les samedis de ce mois de Septembre que nous consacrons au saint Archange, la messe sera célébrée à l'autel de Saint-Michel, spécialement pour les *Zélateurs et Zélatrices*, les *Bienfaiteurs et Bienfaitrices* de nos Œuvres.

* * *

Nous célébrerons avec toute la solennité possible la fête du glorieux Archange, 29 septembre. Mais cette date tombant un dimanche et le plus grand nombre des prêtres étant retenus par les offices paroissiaux, S. G. Monseigneur de Coutances ne

présidera pas la fête cette année. Toutefois, Monseigneur n'attendra pas le 29 septembre 1896 et a promis d'être des nôtres dès le prochain lundi de la Pentecôte.

* * *

Tous les soirs du mois de septembre, à 6 heures et demie, exercice du mois de saint Michel.

* * *

Prions, chers Associés, l'heure est grave et solennelle. Ni le patriotisme, ni l'éloquence de nos évêques ne dénoueront, hélas ! les entraves dont l'ennemi a chargé la sainte Église ; il ne faut rien moins que l'épée de saint Michel pour rompre de tels liens. Remarquez que *c'est le 16 octobre*, le jour même de l'apparition de saint Michel au Mont-Saint-Michel en qualité de Protecteur de la France, que finissent les délais accordés aux congrégations religieuses mises en demeure de subir les nouvelles lois fiscales en présence desquelles s'émeut la patience enfin lassée des catholiques français.

LES ANGES ET LES TEMPS PRÉSENTS

(suite¹)

Sur la terre, selon la parole du Sage, la grâce est trompeuse et la beauté vaine. Le mauvais usage de la liberté peut détruire au-dedans de l'homme le bien dont le signe persiste encore sur le visage. Dans le monde de la vérité, la *beauté* est un indice infaillible, et celle des Anges nous donne la mesure précise de leur excellence.

1. Voir livraison d'août 1895.

L'influence de la beauté terrestre nous aide à comprendre le rôle que doit exercer la beauté des Anges dans l'œuvre de notre sanctification. Que le lecteur nous pardonne cette page et les images trop humaines qu'il nous faut réveiller. Si nous arrachons un bloc de granit au flanc de la montagne que foulent des troupeaux impurs, ce n'est pas pour le tailler à la ressemblance d'un de ces animaux, c'est pour le consacrer et en faire l'assise d'un sanctuaire.

La beauté terrestre n'est donc pas une des moindres puissances de ce monde. Malgré ses déceptions, le génie et la vertu ont eu assez souvent à s'applaudir de son influence et ont pu saluer la vérification de cette pensée de Shiller et du Dante qu'un amour pur est en nous la semence de toutes les nobles actions.

Pour nous borner à d'étroites limites, les chefs-d'œuvre des arts et de la littérature n'ont-ils pas éclos sous les rayons de l'amour comme des fleurs au souffle du printemps? Et nous pouvons le dire d'une foule d'hommes de génie et surtout des poètes, il nous est permis d'entrevoir au matin de leur existence une beauté humaine qui a fait leur vocation, dont l'influence s'est fait sentir pendant toute la durée de leur carrière et dans laquelle leur idéal s'est pour ainsi dire incarné. Les uns se sont épuisés à la reproduire sous mille fictions enchantées, d'autres ont enveloppé de chastes voiles le rêve intime de leur amour et leur jalousie nous en a refusé le mystère, comme s'ils eussent craint que le grand jour n'en fit évaporer le parfum.

Nous condamnerions le lecteur à parcourir une partie de l'histoire du monde, si nous abordions les révolutions politiques dues à l'illusion de la beauté. Ce sentiment remue notre âme à une telle profondeur, il lui inspire tant de noblesse, il fait surgir parfois des talents si imprévus, il décuple avec tant de magie les forces humaines, que nous croirions trahir la vérité si nous ne revendiquions en sa faveur un tel auxiliaire.

Cette tentative nous est permise, car la beauté des Anges s'offre à nous avec une supériorité que la raison n'a jamais contestée et que le langage populaire consacre tous les jours en la prenant pour dernier terme de comparaison : *beau comme un ange*.

Il s'agit de la mettre en relief. S'il nous était donné de tirer du monde surnaturel et de produire dans notre atmosphère la moins favorisée de ces créatures merveilleuses, notre cause serait gagnée; l'homme s'éprendrait pour les Anges d'un irrésistible amour, et j'aurais plus fait par ce seul acte qu'en déroulant des volumes sur les bienfaits dont nous leur sommes redevables. Mais il s'agit de persuader.

L'homme ne goûte que la beauté humaine; le front de chair, sur lequel brille le rayon fugitif, lui devient sacré, et les dissertations les plus profondes sur la beauté spirituelle ne sauraient le tirer de son éblouissement. En vain la philosophie met au jour ses énonciations les plus claires : un enfant comprendrait, l'homme ne comprend pas. Quoi de plus simple! trois éléments de la beauté : intégrité ou perfection, proportion et coloris. Ces éléments se concrètent dans l'âme humaine par la vertu et la contemplation : la vertu met l'ordre dans les facultés et les proportionne à la vérité divine, et la contemplation nous fait atteindre à la vérité divine qui nous éclaire et nous transforme.

Telle est la beauté spirituelle de l'âme et de l'Ange.

Hélas! si cette métaphysique est claire, elle est froide aussi! et cette beauté ne ressemble en rien à ce que nous appelons de ce nom parmi les hommes.

Quoi donc! nous résignerons-nous à subir ce désavantage et n'opposerons-nous rien à la tyrannie de la beauté humaine? Non, certes, nous les rapprocherons l'une de l'autre, nous les montrerons comme deux sœurs, deux rayonnements du même foyer. C'est la beauté spirituelle que nous goûtons dans la beauté humaine, la beauté de l'Ange dans la beauté de l'homme, et la sœur aînée, mieux que la sœur cadette, peut inspirer

l'enthousiasme et nous imprimer l'élan dans la voie du bien. Chaque trait de la beauté humaine n'est pas autre chose que la beauté spirituelle qui fait irruption dans le monde sensible. La beauté humaine est un ensemble de signes qui éveillent en nous le sens esthétique; elle est un langage que nous comprenons sans en savoir l'alphabet, et dont nous nous servons sans l'avoir appris. Prenons le visage humain, l'objet qui réunit en plus grand nombre les signes du beau, laissons les yeux, ces miroirs de l'âme, arrêtons-nous aux autres traits et lisons : Dans le dessin de la bouche, dans le simple contour du menton, dans l'insertion de l'oreille au bas de la tête, il y a le beau, cela parle et diversement : ainsi infléchie, telle ligne me dit sympathie; infléchie autrement, j'y vois répulsion; c'est le laid; je comprends, bien qu'aucune éducation ne m'ait donné la clef :

« Comment fais-tu les grandes amours,
« Petite ligne de la bouche? »

disait Sully-Prudhomme avec son profond talent d'observateur.

Quant aux yeux, c'est tout un monde d'aperçus; l'âme y débouche à pleins rayons; vous y avez toute la gamme des sentiments, depuis le doux jusqu'au féroce, tous les degrés de l'intelligence, du génie au crétinisme; vous y lisez la ruse, la candeur, la pureté, l'impudence, la générosité, l'égoïsme. Vous lisez et non seulement vous ne savez pas une seule lettre de l'alphabet de cette langue, mais vous ne pourriez dire en quoi consiste cette langue et ces lettres; vous n'y voyez ni figure, ni forme, ni traits, ni couleur. Qu'y a-t-il donc? Vous n'en savez rien. Vous lisez cependant. Bien plus, le peintre qui reproduit ces expressions, qui écrit ces signes, les emploie d'intuition, sans savoir en quoi ils consistent.

Arrêté un jour devant un personnage du *Massacre de Scio*, le chef-d'œuvre d'Eugène Delacroix, Girodet signalait au

maître un œil expressif jusqu'au sublime, disait-il, mais placé un peu bas dans le visage. — « Dieu me garde d'y retoucher, s'écria le peintre, je corrigerais le dessin, mais retrouverais-je l'inspiration? »

Les secrets du génie ne sont donc que les secrets de l'inspiration qui est au pouvoir des anges. Être inspiré, c'est recevoir le souffle d'en haut, la lumière du monde spirituel; l'esprit qui fait parler le signe, s'y exprime lui-même; ce sont ses manifestations que l'art saisit dans la beauté physique, et en la goûtant, nous goûtons la propre beauté des Anges.

(Sera continué.)

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Quimper et de Léon.

(SUITE ET FIN.)¹

Nous complétons cette étude sur le culte de saint Michel dans le diocèse de Quimper et de Léon par le tableau ci-dessous, que nous devons aux patientes et savantes recherches de M. l'abbé Abgrall, architecte, chanoine honoraire du diocèse, qui a bien voulu y joindre la photographie des principales images et statues du bienheureux Archange.

1. Cf. livraisons de mai, juin, juillet et août 1895.

Paroisses du Diocèse de Quimper

POSSÉDANT DES CHAPELLES, DES STATUES OU DES IMAGES
DE L'ARCHANGE SAINT MICHEL

(Liste par ordre alphabétique.)

Bannalec. — En la chapelle de Locmarzin, statue de saint Michel.

Botsorhel. — Statue de l'Archange en la chapelle de Christ.

Brasparts. — Chapelle sur la montagne de Saint-Michel, à 390 mètres d'altitude. Dans cette chapelle, belle statue en bois de l'Archange terrassant le dragon qu'il tient par une chaîne (XVIII^e siècle).

Dans le cimetière de l'église paroissiale, adossé à un calvaire de 1550, un Saint-Michel en pierre transperçant le dragon.

Châteauneuf-du-Faou. — Dans la ville même une chapelle de Saint-Michel avec une statue ancienne.

Conquet. — Chapelle du cimetière de Lochrist du XVII^e siècle. Sous le vocable de Saint-Michel, avec statue de l'Archange terrassant le dragon.

Crozon. — Chapelle de Saint-Michel.

Douarnenez. — Au quartier de Porztru, une chapelle de Saint-Michel, de 1664. Statue en bois, de saint Michel, au milieu du rétable de l'autel. Peintures curieuses couvrant tout le lambris (1675).

Ergué Gabéric. — Statue en bois dans l'église paroissiale (XVI^e ou XVII^e siècle). Statue en pierre adossée au calvaire de Kerdévol.

Fouesnant. — Ancienne statue qui a disparu.

Goëzec. — Statue et vitrail à la chapelle de Notre-Dame des Fontaines (sur l'écu de saint Michel se voient des armoiries).

Guengat. — Statue en pierre et vitrail, XVI^e siècle.

Guimiliau. — Grande statue en bois, XVII^e siècle.

Kergloff. — En la chapelle Saint-Fiacre, statue de saint Michel.

Kerlaz. — Statue dans l'église paroissiale.

Kernével. — Statue dans la chapelle du Moustoir.

Juch (le). — Grande statue en bois, du XVII^e siècle.

Lampaul-Guimiliau. — Statue en pierre sur la façade du porche (1533). Belle statue en bois (XVII^e siècle). Au-dessous se trouve un très beau bas-relief, combat des Anges, d'après un tableau de Bondt d'Anvers.

Landivisiau. — Contre le pignon du transept sud, une statue en pierre de 1550 environ.

Lannilis. — Statue moderne, à l'autel des Saints-Anges.

Laz. — Statue adossée à la croix du cimetière, 1527.

Lesneven. — Saint Michel patron de la paroisse.

Locronan. — Statue en pierre de la fin du XV^e siècle, tenant des balances. — Image, dans un vitrail de la chapelle de N. D. de Bonne-Nouvelle.

Lopérec. — Statue en bois du XVII^e siècle. Balances.

Meilars. — A la façade de la chapelle de Notre-Dame de Confors, statue en pierre (1530-1540).

Mellac. — Statue en pierre adossée au Calvaire.

Morlaix. — Dans la maison dite de la Reine-Anne, jolie statue au haut de l'escalier monumental.

Ouessant. — Chapelle en ruine de Saint-Michel.

Plogastel-Saint-Germain. — Petit bas-relief (renaissance) dans la chaire à prêcher de la chapelle de Saint-Germain. Ce panneau a disparu, mais il en existe un analogue au musée de Kernuz, en Pont-l'Abbé, provenant de la chapelle Saint-Honoré, dans la même paroisse de Plogastel.

Plogoff. — Ancienne chapelle détruite vers 1804, était bâtie sur un tumulus, près de ce lieu se trouve un menhir.

La statue a été transportée dans la chapelle de Saint-Collodan.

Plonévez-Porzay. — Ancienne chapelle détruite. Statue en pierre (XVI^e siècle) avec balances, par terre contre la façade ouest de l'église.

Plougonven. — Chapelle en ruine de Saint-Michel.

Plouguerneau. — Chapelle dédiée à l'Archange en mémoire de dom Michel Le Nobletz.

Plouvien. — Statue de saint Michel en la chapelle de Saint-Jaoua.

Pont-Croix. — Image de saint Michel dans le grand vitrail moderne du couronnement de la Sainte Vierge.

Primelin. — Grande statue en bois (xvi^e siècle) dans la chapelle de Saint-TuJean (balances).

Quimper, Cathédrale. — Représentation de saint Michel dans trois vitraux anciens.

a) 4^e baie du vitrail de Groeskaër, près des orgues.

b) 4^e baie du vitrail du Tymeur (nef).

c) 2^e baie dans la cinquième fenêtre du transept nord.

La chapelle actuelle de Saint-Joseph, côté midi, était autrefois sous le vocable de Saint-Michel d'après des actes de 1473 et 1562. C'était la chapelle des seigneurs de Guengat, spécialement dévots au saint Archange.

Au musée de Quimper, dans la salle du mobilier moyen-âge, au rez-de-chaussée, deux statues provenant de façades de maisons.

Quimperlé. — Statue du xvi^e siècle dans l'église de Notre-Dame de l'Assomption, dite aussi de Saint-Michel.

Saint-Yvi. — Statue en bois du xvii^e siècle, foulant un diable et une diablesse.

Scaër. — Chapelle en ruines de Saint-Michel dont la statue a été transférée en la chapelle de Saint-Guénolé.

Trégourez. — Statue, à la croix du cimetière.

J.-M. ABGRALL, chan. hon.

On remarquera que plusieurs de ces statues représentent le saint Archange une balance en main, dans son office de peseur des âmes, c'est en cette qualité en effet que le paysan breton aime à l'invoquer, dans les veillées des morts. Ils ne manquent pas alors d'adresser une prière spéciale à saint

Michel *balancer an eneou*, le *balanceur* des âmes, pour que dans ses mains le plateau de la balance penche du côté droit pour cette pauvre âme qui vient d'abandonner la dépouille mortelle près de laquelle ils sont pieusement agenouillés.

PEYRON, chanoine,
Archiviste de l'Evêché.

EN QUELLES CIRCONSTANCES

Nous fut donnée Jeanne d'Arc.

(suite.)

(Tiré de l'introduction des *Défenseurs du Mont-Saint-Michel*,
par le V^e OSCAR DE POLI.)

Ce n'est pas sans fierté que nous constatons que ce régime de terreur se brisa contre l'énergie du patriotisme. Il est une école qui se demande avec une gravité comique, si le patriotisme existait autrefois. La chose existait avant le mot : c'est de là sans doute que procède l'erreur de ceux qui oublient les grandioses préliminaires de la victoire de Bouvines, le poignant adieu du croisé mourant « Ha ! douce France !... »² et l'héroïque défense du Mont-Saint-Michel.

Pour ne parler que de ces preux défenseurs, s'ils n'avaient pas eu le sens de la Patrie, la notion ardente du devoir patriotique et des sacrifices qu'il commande, eussent-ils seulement tenté la lutte, alors que la lutte semblait humainement impossible, et sans un miracle, le succès inespéré ? Ils n'avaient qu'à se soumettre, et non seulement ils eussent conservé leurs biens, mais encore reçu les dons de l'usurpateur.

1. Cf. livraison de juin, juillet et août 1895.

2. *Et dulces mortuus remaniscitur Argos!*

Ce serait Jeanne d'Arc, nous dit-on, qui aurait fait éclore le sens de la Patrie. Sans méconnaître ce que la sainte libératrice lui donna d'ampleur et de ferveur en apportant au grand œuvre de restauration patriale le bienfait du miracle, le ciment de Dieu, on peut rendre justice au passé, justice à la vieille France. Si le patriotisme n'existait pas en 1424, que signifie donc cette apostrophe superbe de Jean Le Court, volontaire de la cause nationale, à un Normand abulleté :

« Tu es Anglais, et JE SUIS FRANÇAIS ! »

Et ces « brigands », hier encore plus ou moins richement possessionnés, maintenant sans un denier, sans un abri, vivant dans les bois, harcelant implacablement les envahisseurs et les traîtres, acceptant sans faiblir l'idée de la mort, non seulement sur le champ de bataille, mais encore sur le gibet d'infamie anglaise, — gibet d'honneur français, — qu'étaient-ils donc, sinon d'admirables modèles d'amour et de sacrifice patriotique.

Leur généreux stoïcisme, exemple fécond, entretenait la résistance et l'espoir ; sans la protestation menaçante, indisciplinée de ces vaillants, la lèpre du découragement eût contaminé les âmes, multiplié les lâches accommodements, assuré le triomphe de l'ennemi national.

Patriotes ! Ne l'était-il donc pas ce jeune Montmirail qui, dès que son bras put porter une épée, fit aux Anglais tout le mal qu'il put, pour venger son père tué par eux, à Saint-Sever, dans les rangs du brave Boschier¹ ? Et Jean de la Haye, dit Piquet, chevalier septuagénaire, qui, ne pouvant plus combattre, émigra en Bretagne avec sa femme, préférant l'exil et la misère à l'aisance sous le joug de l'étranger ? Et ce religieux du monastère de Préaux, Jean de Guilleville, quittant le froc pour s'enrôler sous un célèbre chef de bande, Guillaume Halley² ? Et ce « moine de l'abbaye de la Lucerne, lequel s'estoit rendu brigant et avoit esté prins en armes » ?

1. S. LUCE, *Chron.*, II, 243-245.

2. S. LUCE, *Chron.*, II, 21.

Les sentiments des conquis, des opprimés envers l'usurpateur et ses lieutenants, nous en trouvons l'expression dans les lettres de rémission octroyées par lui, en 1429, à un Anglais qui avait tué Robin Le Peletier, de Valognes, parce qu'il disait que Bedford « n'estoit que un buvour de vin, à plein verre, et qu'il n'estoit bon que faire lever tailles et manger le peuple. . . et aussi que nostre cousin le conte de Suffolk n'estoit qu'un meurtrier de gens ». Nous recueillons encore l'expression du sentiment populaire dans les lettres de rémission accordées à Jean Douvillet, tailleur d'habits, qui, étant ivre, — *in vino veritas*, — avait dit « qu'il avoit esté prisonnier par deux fois des Armignaz, mais encore les amoit il mieulx qu'il ne faisait les Anglois et amoit mieulx le roy de France Charles qu'il ne faisait le roy Henry d'Angleterre¹ ».

Dans les villes, à Paris même, on conspirait pour le vrai Roi ; dans la Basse-Normandie, surtout après les premières victoires de Jeanne d'Arc, la conspiration était partout, même parmi les hauts fonctionnaires, et ceux qui s'étaient signalés par des exécutions de « brigands » prenaient leurs précautions en sollicitant discrètement la protection des défenseurs du Mont-Saint-Michel, « si le temps tournoit ».

L'Anglais eut beau multiplier et ne pas discontinuer les supplices², mettre à prix la tête des brigands, faire octroyer par les États de Normandie d'exorbitantes gratifications à ses argousins et ses bourreaux³, prescrire des levées spéciales de gens de guerre « pour réprimer les brigands », pas un seul instant, jusqu'à l'expulsion des envahisseurs, la protestation

1. S. LUCE, *Chron.*, I, 300-301.

2. 1420, Exécution de 19 brigands à Avranches. — 1425, Exécution en masse de tous les brigands pris en Colentin. — 1432, à Saint-Lô, de Michelet le Breton (S. LUCE, *Chron.*, II, 8-9). — 1436, à Avranches, de 9 brigands. — 1443, pendaison de N... Favières (S. LUCE, II, 159).

3. Septembre 1434 : 1,000 saluts d'or à un écuyer anglais « pour le récompenser du grant labour, travail et bonne diligence d'avoir prins Richart Venables, nagaires executé pour ses démérites. » (*Quitt.*, LXVII, 2418.) Voy. aussi S. LUCE, *Chron.*, II, 159.

armée ne cessa; en somme, elle n'était que la manifestation du patriotisme irréductible, l'exercice de représailles légitimes et du droit de défense. Puis, il fallait vivre, et de quoi pouvaient subsister des hommes dépouillés de tout leur avoir, traqués comme des fauves, sans autres ressources que celles du désespoir? La difficulté de sustenter augmentait tous les jours avec la disette générale; de là, pour les « rebelles » spoliés, la nécessité « de faire des courses sur leurs propres terres et de vivre de cette espèce de brigandage aux dépens des Anglois et de ceux à qui on avoit donné, loué ou vendu leurs biens¹. » La répression, comme la lutte, fut implacable, mais aucun fait ne saurait plus lucidement en rendre l'atrocité que celui-ci : Guillaume Hamelin, pour avoir « chevauché en la compagnie des brigans », fut « condamné à faire en la viconté d'Avranches l'office de la haulte justice du roy. »

Les brigands étaient des braves, eux aussi « mourant et ne se rendant pas » : Thomas Young et Guillaume Laisné, de la garnison anglaise de Thorigny, reçurent 6 livres tournois « pour leur salaire d'avoir tué Jehan Normandie, du pays de Caux, traistre, ennemy et adversaire du roy, pour ce qu'il ne se vouloit rendre. » Robin Fouillet, fait prisonnier, eût pu sauver sa vie en niant sa participation à la révolte, en reniant sa patrie et son roi, en s'abulletant; il préféra le supplice. Le 13 janvier 1444, Jehan Busnel, dit des Places, avocat de Henri VI en la viconté d'Alençon, certifie que « ce jour d'uy « Robin Fouillet, natif de la Poste Denis, traicte, larron, « brigant et adversaire du roy nostre dit seigneur, lequel « avoit esté prins, livré et amené à la justice par Huet Habert, « de la garnison d'Alençon, a esté par Thomas Dirchelt, « viconté d'Alençon, veu sa confession par lui volontairement « faicte en jugement, la coustume du pais et l'opinion des « assistans, condamné en nostre présence à estre décapité

1. Le P. DANIEL, *Hist. de France*, IV, 120.

« et le corps pendu au gibet, duquel l'exécution a ainsi esté « faicte¹. »

De l'aveu de l'usurpateur lui-même, les brigands étaient les soldats du droit, les champions de l'indépendance nationale :

« Sachent tous qu'en considération des grandes pertes qu'ont fait subir à notre amé homme-lige Guillaume du Val les brigands et autres gens, tenant le parti de la France²... »

Aussi, après la libératrice victoire de Formigny, des vétérans de la grande guerre d'indépendance tinrent-ils à honneur de conserver le surnom de « brigand » et de s'en parer comme d'un glorieux sobriquet.

Il avait été prophète en son pays, le malin prêtre normand qui, dînant avec des Anglois et les entendant parler des moyens d'extirper le brigandage, ne craignit pas de leur dire :

« Que tous les Anglois sortent de France; alors seulement il n'y aura plus de brigands!³ »

Et c'est là un splendide panégyrique de l'indomptable ténacité des patriotes de la guerre de Cent Ans.

(Sera continué.)

1. Pièces orig., Busnel, 2.

2. 29 janv. 1419 : «... per brigantes et alias gentes partem Francie tenentes... » (*Ant. norm.*, XXIII, n° 272). En dépit des compensations qu'il avait reçues, G. du Val n'attendit pas la mort de Charles VI pour reprendre le droit chemin; dès 1421, il servait dans les rangs français avec Renaud de Mons et autres défenseurs du Mont-Saint-Michel.

3. Th. Basin, liv. II, chap. vi.

RÉCITS & LÉGENDES

**Du comte de Mâcon, qui fut persécuteur des Églises,
lequel le Diable emporta visiblement
pour avoir pillé les Églises et Monastères.**

(Extrait des Chroniques et Annales de France, p. 105 et 106.)

« On lit en aucunes Chroniques et Histoires anciennes, et mêmement le récite Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, au second livre de ses Épîtres, après commun dire de tous, qu'en la cité de Mâcon, qui est en la province de Lyon et assise sur le fleuve d'Arar, à présent appelé Sosne, avait un comte, qui était cruel et pervers tyran sur toutes gens, et entre autres choses exerçait sa malice et tyrannie sur gens d'Église, et par violence leur ôtait tous et chacun leurs biens et les biens des fondations des églises, et usurpait et appliquait à son domaine leurs terres, héritages, revenus et possessions et dechassait et mettait hors les chanoines, religieux et religieuses des églises et monastères, sans point de miséricorde : tellement que grande partie des églises et monastères de son pays devinrent du tout en ruine et désolation, et persévérât toujours de mal en pis, tellement qu'il provoqua et émut l'ire de Dieu contre lui, qui par sa justice divine, tout ainsi qu'icelui mauvais tyran avait exploité publiquement sa cruauté et malice, tout ainsi voulut et permit Dieu punition en être faite publiquement et visiblement, qui est un bel et grand exemple à tous princes, tyrans et autres gens qui voudraient prendre et usurper sur l'Église de Dieu.

« Car il advint qu'un jour solennel, ainsi que ledit Comte siégeait en son palais à Mâcon et qu'il avait en sa compagnie

une grande multitude de chevaliers, écuyers et autres gens de divers états, soudainement un homme inconnu sur un cheval noir entra par la porte du palais, et présents tous ceux qui étaient là, tous émerveillés, alla chevauchant jusqu'à la personne dudit Comte, disant qu'il voulait parler à lui ; et quand il fut près de sa personne il l'admonesta par commandement qu'il se levât de là où il était assis : et adonc icelui Comte, comme contraint par puissance invisible, sentant qu'il n'y pouvait résister, se leva et descendit jusqu'à la porte de son palais, où il trouva un autre cheval noir prêt et appareillé, sur lequel par le commandement dudit homme inconnu il monta incontinent et subitement, ledit homme prit le cheval sur lequel était monté ledit Comte et devant tous les assistants présents et regardants, emporta et monta en haut icelui Comte courant très légèrement par l'air, et au grand cri et misérable pleur que faisait ledit Comte, toute la cité fut émue et coururent tous les habitants pour la merveille regarder et si longuement le regardèrent montant et courant par l'air, comme vue naturelle des yeux le peut porter ; et ouïrent icelui Comte qui criait à haute voix piteusement : secourez-moi, citoyens, secourez-moi ! Et voyant lesdits citoyens qu'ils ne lui pouvaient donner secours, quand ils l'eurent perdu de vue ils s'en retournèrent chacun en leurs maisons bien effrayés et ébahis, disant que moult horrible chose et douteuse est de cheoir es mains de la justice de Dieu vivant. Au lieu où était le palais dudit Comte, duquel il fut ainsi emporté, le bon roi saint Louis depuis fit construire et édifier ce couvent des Frères prêcheurs. Icelui feu comte de Mâcon avait un fils nommé Uberido, lequel voyant ce qui était advenu à son père, renonça au siècle et s'en alla, lui, sa femme et enfans, avec trente de ses chevaliers, qui se firent tous moines en l'abbaye de Cluny, où lors vivait saint Hugues, abbé de ladite abbaye, lequel trépassa en mil cent neuf et illec vesquirent glorieusement en servant Dieu dévotement jusqu'à leur trépas. Qui voudrait voir une autre bien merveilleuse histoire contre les expoliateurs des

biens des églises, touchant Héliodore, qui voulut prendre des biens du temple de Jérusalem, lisez en la Bible au troisième chapitre du second livre des Machabées. »

CORRESPONDANCE

Parmi les témoignages de la puissante intercession de saint Michel nous citons ceux-ci recueillis, depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Une action de grâces pour le succès d'une affaire temporelle. M. P.

Manche. — Merci à saint Michel pour un heureux examen. X.

Manche. — Ayant un petit enfant malade, je promis, pour obtenir sa guérison, de le consacrer à Notre-Dame des Anges, j'accomplis ma promesse, l'enfant est guéri. M. A.

Calvados. — Sans faire figurer mon nom, inscrivez, s'il vous plaît, la reconnaissance que j'ai à saint Michel par qui j'ai été exaucée. X.

Calvados. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès de deux examens très sérieux. A. G.

Eure. — Une messe d'actions de grâces; ma fille aînée vient d'être reçue à ses examens. C. P.

Finistère. — Grâce à l'intercession de saint Michel je suis sortie avec honneur des épreuves des examens. S. L.

Hautes-Alpes. — Nous avons été protégés pour une affaire dont nous attendions depuis longtemps le succès. M. L. P.

Haute-Saône. — Offrande de 2 francs pour accomplir une promesse et en actions de grâces. P. L.

Hérault. — Dites une messe en l'honneur de Notre-Dame des Anges et des Anges Gardiens, mon fils vient de passer avec succès ses examens. C^{te} de R.

Isère. — L'an dernier nos prières n'avaient pas été exaucées, elles l'ont été cette année; mon fils a eu plein succès dans son examen.

Loire-Inférieure. — Veuillez célébrer une messe à saint Michel pour actions de grâces d'un succès aux examens. A. B.

Mayenne. — Ci-joint 4 francs pour honoraires de deux messes promises à saint Michel si mon fils réussissait à ses examens. G.

Orne. — Faites dire une messe pour l'heureuse réussite des examens de mon fils. M. P.

Orne. — Mille actions de grâces au bienheureux Archange, mon fils pour lequel je vous avais demandé des prières, a subi avec succès ses examens de médecine et un concours. J. S.

Seine-Inférieure. — Toute ma reconnaissance à saint Michel pour la réussite de l'examen de mon petit-fils au baccalauréat. L. Zélateur.

Seine. — Gloire et reconnaissance à saint Michel! pour grande faveur temporelle. V^{ve} Ch.

Seine. — J'ai invoqué saint Michel, il m'a obtenu la grâce demandée. H. K.

Seine. — Proclamez la joie d'une famille reconnaissante envers saint Michel à qui elle offre 25 francs pour sa chapelle. X.

Seine-et-Marne. — Merci à saint Michel qui a préservé d'un accident notre petite chapelle placée sous son vocable. S. A.

Seine-et-Marne. — Une messe s'il vous plaît en action de grâces du succès de ma petite-fille Madeleine aux examens. V^{ve} C.

Tarn-et-Garonne. — Reconnaissance à saint Michel pour l'heureux succès des examens de mon fils. Ci 10 francs à l'École Apostolique. De L.

États-Unis. — En reconnaissance d'une faveur que j'ai obtenue, je vous envoie 5 francs pour votre église. V^{ve} J.

X... — Offrande de 5 francs à saint Michel pour une conversion. X.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Cretteville : M. J. Dupont. — Valognes : M^{lle} Lebreton.

Allier. — Moulins : M^{lle} A. d'Aiglepierre. — St Marie-Marguerite Besson, très dévouée zélatrice.

Basses-Pyrénées. — Pau : M^{me} de Tournemine.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M. Quintin.

Doubs. — Saint-Hippolyte : M^{me} Feuvrier, née Mauvais, M^{me} veuve Gête.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} Letimonnier.

Hérault. — Corneilhan : M. L. Gilis, M^{lle} A. Roubes. — Roujan : M^{lle} Soph. Monjeau.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. H. Leray.

Isère. — La Tour-du-Pin : M^{me} Marie Guillermand, M. L. Guillermand. — Grenoble : M. J. Bouvier.

Mayenne. — Avénières : Sœur Marguerite, *Religieuse Trappistine.*

Morbihan. — Carnac : M. J. G. Le Gloahec. — Kermaria : S^r Saint-Alexis.

Nièvre. — Nevers : S^r Juliette, *des Sœurs de Nevers.*

Orne. — Alençon : M^{lle} M. Delignon. — Le Mesle-sur-Sarthe : M. Gérard.

Seine. — Saint-Mandé : M. Lefèvre.

Somme. — Amiens : M^{me} E. Grandel, M. Th. Hardouin.

Var. — Bandol : M. E. Amable, M^{me} veuve Blanc.

Vendée. — Maillezais : Marie Robin.

Yonne. — Tonnerre : M. Al. Huel.

Lorraine. — Saint-Avold : M. N. Toudy. — Soulz-les-Bains : Françoise Sigrift, Caroline Sigrift.

Louisiane. — Nouvelle-Orléans : M. L. Mercier, M. J. Salvant, M^{lle} A. Tio.

*Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Fléau. — A nos associés. — Les Anges et les temps présents (suite). — Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Séez. — Saint Michel et Jeanne d'Arc (Discours du R. P. Vaudon). — Récits et légendes. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

FLÉAU

La presse est le levier à l'aide duquel la pensée soulève le monde et surtout révolutionne la société !

Quelle fausseté ne pourrait-on pas persuader à un peuple qui sait lire ? Prenez l'histoire ; qu'est-elle devenue depuis le protestantisme entre des mains deshonnêtes ? Le comte de Maistre répond : « Une conspiration permanente contre la vérité. »

Mais le grand artisan du mensonge, c'est le journal ; le journal, la presse élevée à sa plus haute puissance.

Napoléon I^{er} disait que quatre gazettes hostiles font plus de mal que cent mille hommes en plate campagne.

Le journal est fait pour changer les conditions d'existence des états modernes ; c'est à se demander quel est le

régime politique, l'anarchie exceptée, qui soit compatible avec cette puissance incoercible. Il lui suffit d'être accueilli pour se faire lire et d'être lu pour former inévitablement le lecteur à son image. Que ne peut-il s'il est mauvais et si l'inconsidération publique le laisse libre ! La liberté de se produire pour le mal c'est le triomphe, parce qu'il n'est pas de cœur où il n'ait des intelligences.

« Je crois — disait naguère un illustre apologiste espagnol — que si le démon pouvait s'incarner d'une manière digne de sa perversité et de sa haine de Dieu et du genre humain, il s'incarnerait dans un mauvais journal. »

Voltaire se fatigue et nous fatigue de son éternel rabâchage épistolaire contre *l'infâme*. Aujourd'hui le faussaire prend son temps, brasse son sujet, une ignominie quelconque accolée au nom d'un prêtre, d'une humble religieuse... On brode sur ce thème les circonvolutions de lieu, de dates, de noms propres. En une heure, une machine Marinoni vomit cent mille exemplaires happés le même jour par cent mille badauds. Comment ne pas croire ? on cite les noms. Trois fois sur dix le gérant reçoit une assignation : tout est controuvé ! La réparation est facile : un mois après, un scandale qui remplissait une demi-colonne est démenti par deux lignes enterrées dans les faits divers.

Lira qui pourra, le mal est fait.

On est plus à l'aise pour mouler les principes.

Un abonné qui sait lire est un serin en cage. Rabâchées tous les jours, les mêmes idées finissent par lui revenir sur les lèvres et il s'y attache comme à une production de son esprit. Le motif de la neutralité scolaire, par exemple : il ne l'aurait certes pas découvert, mais une fois suggéré, il s'en coiffe et se dépite de toute contradiction. Il y a ainsi plusieurs millions de serins en France qui payent le temps et la peine qu'on prend à les siffler et se dévouent à siffler de plus naïfs qu'eux-mêmes.

Ils sont dupés, soit ! Mais comment se défendre ?

Sur un million et demi de journaux qui servent chaque jour à nos concitoyens la pâture de l'intelligence et du cœur, il y en a trois cent quarante-quatre mille qui sont médiocres, plus d'un million de mauvais, et de cinquante à soixante mille bons¹ : un filet d'eau pure dans un torrent de fange !

C'est ainsi que se forme l'opinion et c'est ainsi que l'opinion règne sur la société, et qu'une poignée de scélérats peuvent dire qu'ils sont avec l'âme de la France !

Méphistophélès constatait avec dépit qu'à chaque génération un sang jeune et frais est infusé dans les veines de l'humanité. L'éducation chrétienne inspire à la maçonnerie le dépit de Méphistophélès, car elle neutralise perpétuellement l'action des mauvaises lectures.

Il fallait s'emparer de l'éducation.

Après avoir reproché sur tous les tons à l'Église l'ignorance dans laquelle elle tenait le Moyen Age, il s'agissait de la débusquer des fortes positions qu'elle avait acquises aujourd'hui comme alors dans l'enseignement.

Depuis 1866, la ligue de l'enseignement introduite en France par Jean Macé préparait les voies. Sous les efforts combinés des mauvais journaux, l'opinion fut bientôt gagnée. En 1882, la loi supprimant l'enseignement religieux dans les écoles était mûre, et le 28 mars elle fut présentée au peuple. Alors la lutte redoubla d'ardeur, plus que jamais digne du régime républicain par le gaspillage et les lâchetés qui la signalent. Les constructions scolaires, pour ne parler que d'une partie du budget de l'instruction publique, sont poussées jusqu'à la folie, suivant le mot de Dreyfus. Il y avait à construire dix-sept mille maisons d'école. Le budget de 1877 ouvrait pour ce besoin un crédit de cinq millions. Celui de 1885 y destine

1. La *Croix* de Paris, quotidienne, se félicite de tirer à 170 000, seule.
(Note de la Rédaction.)

deux cent cinquante millions par an pendant dix ans. Les écoles congréganistes ne subsistent que de dons volontaires; ainsi la France, nation en majorité catholique, supporte par l'impôt les frais de la guerre faite à ses propres croyances. Mon but n'est pas de redire les phases de la lutte, mais d'en enregistrer les déplorable résultats, quels que soient d'ailleurs les succès de l'éducation catholique.

Ce résultat est le scandale, un scandale universel parce qu'il provient d'un fait qui se produit à un degré variable dans toutes les communes de France et pour tous les enfants, même ceux de l'école congréganiste.

C'est l'antagonisme entre l'Église et l'État.

On ne rencontre pas partout des instituteurs qui affichent le mépris du prêtre et du culte catholique : l'État ne met pas entre les mains de tous les enfants des livres comme les *Œuvres choisies de Diderot* ou les *Quatorze péchés capitaux*; mais partout l'enfant voit proscrire de l'école la prière, le catéchisme, le crucifix, et l'audace avec laquelle le pouvoir civil se pose en face de l'autorité religieuse à laquelle elle croyait tout assujetti, ne tarde pas à tuer dans sa jeune âme l'idée de Dieu que le premier éveil des passions viendra ensevelir.

Le sens pratique de nos voisins protestants d'outre-Manche ne les égarait pas quand, par l'organe du *Morning-Post*, ils qualifiaient la loi du 28 mars de « tentative la plus vaste, la plus éhontée qui ait été faite depuis l'ère de la persécution païenne pour obtenir l'apostasie d'un peuple chrétien. »

Les masses qui lisent, — et là est la grandeur de notre mal, — applaudissent à chacune des ruines que cette campagne de mensonges amoncelle autour de nous. Ces ruines sont à leurs yeux un déblai nécessaire, la mise en œuvre des théories de progrès qui retentissent dans leurs journaux.

Nous mettrons en regard, pour les détromper, ce qui est et ce qui doit être et relèverons par la pensée dans son intégrité idéale le triple édifice social qui étend ses arceaux au-dessus de la vie humaine, la famille, l'État, l'Église.

Ce sera l'objet d'un prochain article.

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

A NOS ASSOCIÉS

Il y a indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour les associés de l'Archiconfrérie, le 2 octobre, fête des *saints Anges Gardiens*; le 16 octobre, fête de l'*Apparition de saint Michel au Mont-Tombe*, et le 24 octobre, fête de *saint Raphaël Archange*.

Ceux qui récitent le chapelet de saint Michel jouissent d'une indulgence plénière aux fêtes du 2 et du 24 octobre.

* * *

Le 16 octobre : FÊTE DE L'APPARITION DE SAINT MICHEL AU MONT TOMBE.

Messes à 6 heures et 7 heures; à 8 heures, messe chantée.

Le soir, à 6 heures, vêpres et salut solennel.

Le Saint Sacrifice sera célébré en ce jour à l'autel du glorieux Archange pour demander à Dieu d'intervenir en faveur de son Église et de notre chère Patrie, toutes deux si éprouvées.

LES ANGES ET LES TEMPS PRÉSENTS

Beauté des Anges

(suite¹)

L'homme qui va à Dieu a retrouvé une étoile, sa voie ne sera plus à l'œil du mondain une de ces énigmes dont la clef est une blessure de l'imagination. La beauté des êtres surnaturels ne sera plus incomprise et la dévotion qu'ils inspirent, prise en pitié. Entre le mondain et nous les positions se renversent, les rôles se retournent. Nous obéissons au même mobile l'un et l'autre, mais nous sommes subjugués et il est séduit. Qu'il donne, comme Faust, son âme à Méphistophélès pour un sourire de la beauté; qu'il se brûle la cervelle, comme ce capitaine des *howeds*, aux pieds d'Amalia Kolovratek, l'impatience ou le désespoir l'égareront également; le rayon de la beauté lui en fait perdre le foyer.

Il est illusion et prestige, plus que vérité; il est l'erreur de l'œil fasciné, Méphistophélès l'a promis.

Le rayon de la beauté angélique n'est pas brisé, il nous conduit à Dieu. Celle-là dépasse et défie toutes les beautés terrestres. Allez en butiner les éléments épars sur tous les jeunes fronts qu'épanouissent la virginité ou l'intelligence; aux trésors de nos âges joignez les trésors des âges antérieurs, visages et formes idéals qui enthousiasmèrent les Salomon, les Pâris, etc., concentrez tous ces charmes sur une seule créature. Devant ce rêve éclos de Pandore l'homme tomberait à genoux, incapable de retenir le cri d'adoration qui faillit s'échapper des lèvres de l'Aréopagite, à l'aspect de l'auguste mère de Dieu. Écoutez l'envie bouillonner dans les cœurs,

1. Cf. Livraison de septembre 1895.

les rois si fort au-dessus des autres, si peu au-dessus d'eux-mêmes, presser leurs ordres pour se disputer cette conquête. Elle est un rêve, heureusement pour la tranquillité du monde, mais ce rêve n'est qu'une ombre de la beauté angélique :

« L'esprit se perd, écrit M. Boudon, dans la pensée de l'infinité de beautés qui se rencontrent parmi les chœurs angéliques; car si tous les anges sont différents en espèces, et par conséquent de différente beauté, et que le moindre en ait plus que toutes les autres créatures de la terre; que d'autre part, leur nombre soit comme infini, ne pouvant être compté des hommes, mais de Dieu seul, ô mon Dieu! que de beautés dans la sainte Sion! Mais jusqu'où doit aller celle des premiers esprits de cette glorieuse cité? »

On rapporte sur ce sujet le sentiment de saint Anselme qui, pour nous donner quelque idée de ces vérités par quelque chose de sensible, dit que si Dieu mettait un ange à la place du soleil, et qu'il l'environnât d'autant de soleils qu'il y a d'étoiles, et qu'il permit à cet esprit bienheureux de faire écouler dans un corps emprunté quelque rayon de ses lumières, il éclipserait toutes les clartés de ces soleils et les rendrait invisibles à nos yeux » (*Dév. aux A.*, l. I, 2^e mot.)

La lumière! c'est le trait dominant de la beauté angélique relevé par Françoise Romaine, saint Anselme et tous les voyants. Et pourtant ce trait n'offre pas à notre esprit l'éloquence de la forme; il nous faut la forme palpable, la délicatesse des nuances et du tissu; la lumière paraît un accessoire souvent monotone, elle nous rebute. Si l'on cherche cependant à pénétrer ce mystère de la lumière, on peut s'apercevoir que notre instinct proteste contre le sensualisme de notre intelligence. Nous subissons inconsciemment le charme de la lumière, le plus beau des êtres physiques, et sous le nom de feu, le plus redoutable, comme si l'âme avait le pressentiment que là est pour elle le ciel ou l'enfer.

Si vous passez une saison à Cannes, montez sur la Tour de Lérins, cette sentinelle postée depuis mille ans sur la plage

méditerranéenne, et qui n'a pas été relevée : ce ne sont pas les séduisantes perspectives de cette côte délicieuse, à droite et à gauche depuis les îles d'Hyères jusqu'au promontoire d'Antibes, qui attireront votre cœur. Si c'est l'heure du crépuscule, votre âme s'élancera comme celle de Faust vers ces rayons du soleil mourant derrière l'écran gigantesque de l'Estérel; si c'est l'aurore qui va poindre, ce n'est pas l'étendue mystérieuse de la mer grise, ni ce yacht de plaisance qui s'enfonce au sud sous son panache de fumée, ni la silhouette fantastique de la Corse, ni le pressentiment de Monaco ou de Gênes la superbe, qui vous fascineront; ce sera cette lueur rose qui émerge des flots, qui grandit, emplissant votre esprit de pensées et semble porter avec elle les destinées de votre âme.

O lumière, c'est par toi que nous entrons dans la béatitude, et Dieu n'a pas trouvé de comparaison plus belle pour nous figurer les Anges et la grâce qui nous y mènent!

Nous avons vu sainte Françoise Romaine gratifiée de la présence sensible de son Ange gardien. Il lui apparaissait sous la forme d'un enfant de neuf ans, ayant les yeux élevés au ciel et les bras croisés sur la poitrine. Sa chevelure semblait d'or, elle était crépue et assez longue pour couvrir son cou et flotter sur ses épaules. Sur une robe d'une éblouissante blancheur, il portait une tunique de sous-diacre dont la couleur n'était pas toujours la même : elle paraissait tantôt blanche, tantôt d'un bleu céleste, tantôt d'un rouge de feu; ces vêtements couvraient entièrement son corps et descendaient jusqu'à ses pieds qui étaient toujours blancs comme la neige, quoiqu'il marchât souvent dans la boue des rues sans être chaussé, pour accompagner la servante de Dieu.

Lorsque Françoise voulait fixer les yeux sur lui, il lui arrivait ce qui arrive à ceux qui fixent le soleil : nos yeux sont réjouis par sa belle lumière répandue dans l'atmosphère, mais ils ne sauraient s'arrêter, même un instant, sur son globe sans éprouver quelques lésions. Ce n'est que dans quatre

occasions qu'elle pouvait contempler son visage : lorsqu'elle faisait oraison; lorsqu'elle s'entretenait de lui avec son confesseur; lorsque quelqu'un, dans la conversation, laissait échapper quelque parole coupable : alors elle le voyait voiler sa face de ses deux mains; enfin lorsqu'elle était aux prises avec les démons; dans cette circonstance, elle le voyait moins distinctement, parce que pour mettre en fuite les malins esprits il laissait davantage éclater sa gloire. Hors de ces occasions, elle voyait de côté sa lumière qui l'éclairait parfaitement, en sorte que la nuit était pour elle un beau jour. Aussi n'avait-elle jamais besoin de lumière matérielle pour aller et venir et faire tout ce qu'elle voulait dans sa demeure, malgré l'obscurité la plus profonde.

Nous n'avons pas à analyser en ses éléments essentiels la beauté des anges. Contentons-nous d'en relever les caractères qui font sur nous le plus d'impression. Nous en distinguons trois : la pureté, l'innocence et la royauté; il y en a un quatrième qui est plutôt extrinsèque et qui nous remplit à la fois de joie et d'humilité, c'est une ressemblance lointaine de notre Ange gardien avec nous-mêmes.

L'innocence est plutôt dans la volonté, la pureté dans la nature. Une créature qui n'a jamais voulu le mal et qui est incapable de le vouloir, réveille en nous l'idée d'innocence. C'est un caractère que nous apportons en naissant et la nature le donne à la plupart des créatures sensibles qui nous sont inférieures, comme pour recommander la jeunesse à la pitié; c'est ce caractère qui nous les rend intéressantes. Il s'efface en elles, et trop souvent en nous par l'expérience de la vie : quand on souffre de la méchanceté d'autres créatures, une réaction s'opère dans la sensibilité, l'instinct de la haine s'éveille, et la physionomie revêt une expression de méchanceté ou de ruse.

Or, le mal n'est jamais entré dans la volonté des anges : il a passé devant leur intelligence, comme pour la tenter, et leur faire mériter la couronne; ils se sont délaissés eux-mêmes

plutôt que de s'ouvrir à la séduction, ils ont détourné leurs beaux regards pour les arrêter sur Dieu.

Immédiatement, ils ont senti s'affermir dans leur volonté l'éloignement du mal, et il ne leur est plus possible de s'en réjouir, ni de le vouloir. Ils voient l'enfer béant, et la vengeance exercée contre ceux qui les maudissent et maudissent le Seigneur, ce spectacle n'excite en eux qu'un redoublement d'amour mêlé d'une crainte filiale. Tels que ces plantes aromatiques d'où s'exhale plus de parfum quand on les froisse, on soumettrait leur substance à la plus longue compression qu'on ne pourrait en exprimer que de l'amour. Si Dieu même venait à leur dérober cette face adorable qui fait leur vie, plus qu'à nous la lumière du soleil et le sang de notre cœur, le plus léger mouvement d'irritation n'altérerait pas leur sérénité; il s'affaîsserait dans leur néant sans trouble et sans amertume, comme l'oiseau qui s'endort replie la tête sous son aile.

(Sera continué.)

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Séez.

PREMIÈRE PARTIE

Le culte de saint Michel était en honneur dans le diocèse de Séez, longtemps avant que ce glorieux Archange apparût à saint Aubert, évêque d'Avranches, et lui ordonnât, de la part de Dieu, d'élever le célèbre sanctuaire du mont Tomba (709).

Nos pères, instruits par saint Latuin, disciple de saint Clément de Rome, avaient appris de lui que saint Michel, prince de la milice céleste, est le protecteur de l'Église, qu'il combat pour elle et pour ses enfants contre le Dragon infernal (*Apoc.*, XII, 7), qu'il obtient la victoire dans les tentations, et que ceux qui veulent observer fidèlement les commandements de Dieu et confesser par leurs œuvres la foi de Jésus-Christ, doivent avoir une grande dévotion à saint Michel, et l'invoquer surtout à la mort.

On ne peut douter cependant que la dévotion au glorieux Archange n'ait pris une grande extension, surtout en Neustrie, lorsque saint Aubert et les évêques voisins de son diocèse eurent donné aux fidèles soumis à leur direction l'exemple d'une vénération particulière et des pèlerinages à la basilique de Saint-Michel.

Au IX^e siècle, lorsque les Normands ravageaient la Neustrie, notre grand évêque, saint Hildébrand, qui sauva de la profanation des infidèles les reliques de nos saints, fit porter au Mont-Saint-Michel les reliques de sainte Céronne et de plusieurs autres Serviteurs de Dieu. Nous connaissons ce fait par un très ancien bréviaire manuscrit, cité par Pillâtre¹, et contenant une antienne rimée, qui commençait par ces mots :

Gaude tu, Narbona,
Partu tantæ Virginis,

et qui finissait ainsi :

Mons Tomba, reliquias
Servas honorifice.
Deo tamen gratias,
Quod sup̄ basilicæ
Partem reddidisti!

Il fallait que saint Hildebrand eût une grande confiance dans la protection de saint Michel pour faire porter ainsi sur

1. Pillâtre était un chanoine de la cathédrale de Séez, qui vivait au milieu du XVII^e siècle, et qui a laissé une Histoire manuscrite de notre diocèse, dont on ne possède plus que des *Extraits* formant 4 volumes in-4^o.

les bords de la mer les reliques de sainte Céronne, plutôt que de les faire transférer dans l'intérieur de la France, comme il le fit pour les reliques de saint Latuin, de saint Godegrand, de sainte Opportune et de nos autres saints.

C'est surtout après la conversion des Normands au christianisme qu'on voit dans notre diocèse les évêques, les princes, les barons et les peuples rivaliser d'ardeur pour témoigner leur dévotion à saint Michel, le puissant protecteur de la Normandie. Les évêques engagent les fidèles à élever des églises et des chapelles sous l'invocation du guerrier céleste, à faire des pèlerinages en son honneur, et de tous côtés les fidèles répondent à leur appel. Tous ensemble adressent à saint Michel ces belles invocations, qu'on voit dans nos anciens bréviaires et dans l'*Ordinal* de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive, composé au XI^e siècle :

*Sancte Michael archangele, defende nos in prælio, ut non pe-
reamus in tremendo iudicio.*

L'on aime aussi à adresser à Dieu cette prière tirée des mêmes manuscrits :

*Beati Archangeli tui Michaelis interventione suffulti, supplices
te, Domine, deprecamur ut quod honore prosequimur, contin-
gamus et mente, per Dominum nostrum...*

Mais nous avons des preuves moins générales de la vénération des évêques et des fidèles de notre diocèse pour saint Michel.

Au X^e siècle, lorsque Gennor, épouse de Richard I^{er}, duc de Normandie, voulut doter l'abbaye du Mont-Saint-Michel, elle invita tous les évêques de la province à la grande fête qui eut lieu à l'abbaye à cette occasion. Parmi les prélats que la piété attira au sanctuaire de l'Archange, on voit un évêque de Séez, dont le nom figure au bas de la Charte de Gennor : † *Signum Hugonis, Saïs episcopi*¹. Ce Hugues était le successeur du vénérable Azon, qui rebâtit notre cathédrale, détruite par les Normands; et il implorait le secours de saint Michel pour

1. *Cartulaire du Mont.*

achever la victoire du Christianisme sur les infidèles établis dans son diocèse.

Vers la fin du même siècle, nous voyons Yves, seigneur de Bellême et d'Alençon, non content de donner à saint Michel des marques communes de sa piété, envoyer au nom de sa famille des vases précieux pour le service du sanctuaire¹ et concéder à l'abbaye plusieurs terres énumérées dans la charte suivante : *Moi, Yves de Bellême, je veux qu'on sache que j'ai rendu à saint Michel la terre que mes ancêtres² avaient autrefois donnée pour le salut de leur âme au monastère de saint Michel, et dont ce monastère avait été dépouillé lors de l'incursion des Normands; elle comprend huit villages, à savoir Villarenton, Chantepie, Valentrein, Laceyin, Mongulson, Cardon, Larcelloire et Genci, qui sont situés dans le territoire Mansais, sur les confins de l'Arranchin.*

Ce seigneur, que d'anciens actes du Mont-Saint-Michel représentent comme distingué par sa vertu et ses bonnes œuvres, déclare ensuite qu'il fait cette donation, du consentement de ses deux sœurs, de ses oncles Sigefroi, évêque du Mans, et Guillaume, sous le règne de Robert, monarque des Français!

Au XI^e siècle c'est Guillaume-le-Conquérant, né à Falaise, dans l'ancien diocèse de Séez, le comte de Mortain, son frère, et saint Osmond, comte de Séez, son neveu, qui donnent à saint Michel de nouvelles marques de vénération. Débarqués en Angleterre pour conquérir le trône de saint Édouard, ils se recommandent humblement au chef de la milice céleste, et à côté de l'étendard envoyé par le Pape, ils font briller l'étendard de saint Michel, patron de la Normandie. Le jour même de la bataille (13 octobre 1066), les femmes et les sœurs des chevaliers normands implorent dans le diocèse de Séez le secours de l'Archange pour leurs époux et leurs frères.

Sa protection est si visible, que plus tard, Guillaume publiait

1. *Saint Michel*, par M^{sr} GERMAIN, p. 130.

2. Ils étaient de Bretagne.

lui-même qu'après Dieu, c'était au secours de saint Michel qu'il devait le succès de ses armes, et toute sa vie il se montra pénétré de reconnaissance pour le glorieux archange. Il fit de riches dons à son abbaye¹ et confirma ses possessions en France et en Angleterre.

Saint Osmond, neveu de ce prince, et comte de Sées, se montra surtout reconnaissant envers saint Michel. Renonçant au métier des armes, il ne songea plus qu'à combattre, comme saint Michel, les bons combats du seigneur dans la milice spirituelle. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint prêtre, évêque de Salisbury, et édifia toute l'Église par sa science et sa piété admirable. Dans le bréviaire de Salisbury, qu'il composa², et qui fut adopté par plusieurs églises cathédrales d'Angleterre, il ordonne de célébrer deux offices en l'honneur de saint Michel, le premier, le 29 septembre, en l'honneur de saint Michel et de tous les Anges, le second, le 16 octobre, en l'honneur de l'Apparition de saint Michel *in monte Tumba*. Le premier est indiqué ainsi sur le calendrier.

III Kal. (Oct.) *Michaelis Archangeli, festum inferius duplex, IX lectiones.*

Cet office est vraiment magnifique, il diffère beaucoup de celui du bréviaire romain, et est un monument éternel de la piété de saint Osmond envers le glorieux Archange. Que ne pouvons-nous le rapporter ici tout entier; tous les amis des liturgies anciennes applaudiraient à ses beautés.

Le second office est annoncé ainsi au calendrier :

XVIII Kal. (Nov.) *Michaelis in Monte Tumba, invitatorium triplex, IX lectiones.*

Cet office est aussi très remarquable; il contient neuf leçons, dans lesquelles le saint évêque expose la doctrine de l'Église sur le culte dû à saint Michel, son apparition sur le Mont-Gargan,

1. Voir tome XVII des *Mémoires de la Soc. des Ant. de N.*, p. 39.

2. Ce bréviaire a été réédité en 1886, *typis atque impensis almae matris Academiae Cantabrigiensis* (Cambridge). Il comprend trois forts volumes in-8°, imprimés avec un soin remarquable.

et celle dont il honora saint Aubert. Les neuf leçons sont fort longues, mais leur beauté captive tellement l'attention, qu'on est comme suspendu aux lèvres du saint. Le saint évêque donne de nouveaux détails sur le culte rendu à saint Michel dans son *Traité des offices ecclésiastiques*, imprimé en 1883, par les soins de M. W. H. Rich Jones, chanoine de l'église anglicane de Salisbury.

Au chapitre XIX, où il traite de *habitu chori per totum annum*, il ordonne qu'au temps pascal, au jour de l'Annonciation et aux deux fêtes de saint Michel, le diacre et le sous-diacre portent à l'autel une dalmatique et des tuniques blanches, que les maîtres de chœur aient pareillement des chapes blanches en ces jours de fête. Au chapitre XLIV, p. 78, il veut qu'en signe de solennité l'Invitatoire soit chanté par trois chœurs le jour de la fête de saint Michel *in monte Tumba*, comme on le fait dans les octaves de l'Épiphanie, de l'Ascension, de l'Assomption et de la fête de saint Pierre et de saint Paul, dans les fêtes de sainte Marie-Madeleine et de saint Laurent.

Le saint évêque avait emprunté ces usages au diocèse de Sées, qui célébrait alors les deux fêtes de saint Michel, la Dédicace et l'Apparition, avec une grande solennité. La première était même observée comme fête d'obligation.

A la même époque, nous voyons sur le siège épiscopal de Sées un prélat dont la mémoire est restée en bénédiction. Hubert de Ry, rempli de zèle pour l'honneur de Dieu, recommande à son peuple de l'aimer avant tout. Cependant la gloire de la Sainte Vierge et celle de saint Michel lui est aussi bien chère, et il engage souvent les fidèles à les vénérer. Or le mercredi des cendres de l'an 1080, un pécheur coupable de plusieurs crimes, réservés à l'évêque, vient se jeter à ses pieds, et, dans une confession publique, il lui avoue en gémissant que le mardi de la Pentecôte précédente, entraîné par le démon de la cupidité, il avait tué trois pèlerins qui se rendaient au Mont-Saint-Michel. L'évêque, après lui avoir représenté l'énormité de ses fautes, l'engage à mettre sa confiance

dans les mérites de l'Agneau divin dont le sang efface les péchés du monde ; il l'excite à une profonde contrition de ses fautes, lui donne l'absolution et, pour pénitence, il lui enjoint d'aller visiter pendant plusieurs années les principaux sanctuaires de l'Angleterre, d'y pleurer ses péchés et de se recommander aux prières des évêques, particulièrement à celles du bienheureux Lanfranc.

Une partie de ces faits est consignée dans une lettre du pieux et saint archevêque de Cantorbery¹, qui est conçue en ces termes : « Lanfranc, indigne évêque, à son bien cher ami Thomas, archevêque à York, salut.

« Robert, évêque de Séz, m'a envoyé ce pécheur pénitent, et m'a écrit que ce malheureux n'a pas craint, le mardi de la Pentecôte, d'attaquer et de tuer trois pèlerins qui se rendaient au Mont-Saint-Michel. L'évêque lui a, conformément à l'usage de l'Église, enjoint une pénitence et lui a donné des lettres, où il déclare que si quelque prélat, touché de compassion, veut exercer la miséricorde envers ce pécheur, il peut lui accorder les indulgences que la charité lui inspirera. Témoin de ces choses, je vous envoie cet homme avec cette lettre, afin que vous sachiez qu'il dit la vérité, et que vous ayez pitié de son âme selon que vous le jugerez convenable. »

(Sera continué.)

Chanoine BLIX.

SAINT MICHEL ET JEANNE D'ARC

Sous ce titre, les *Annales de N.-D. du Sacré-Cœur* d'Issoudun publient une allocution prononcée par le R. P. Vaudon, à l'inauguration d'une statue de saint Michel et d'une bannière

1. 9^e lettre. *Patrol. lat.* de Migne.

de Jeanne d'Arc. Nous sommes heureux d'en faire jouir nos lecteurs ; personne n'a dit si bien et si vrai. Qu'on en juge.

Apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis, hastam vibrans.

Ce fut l'apparition d'un chevalier vêtu de blanc, avec des armes d'or, et qui brandissait une hache d'armes.

II Macch., xi.

Nous allons bénir la statue de saint Michel et l'étendard de Jeanne d'Arc tout à la fois. Je ne veux donc pas séparer le Prince des célestes armées de la Vierge guerrière dans l'allocution que je vais vous adresser.

D'un mot qui vous surprendra peut-être par sa nouveauté — mais ne vous récriez pas avant de m'avoir entendu, — d'un mot, en voici l'unique pensée, toute la substance : Jeanne, dans notre histoire, est une apparition de saint Michel. *Apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis, hastam vibrans.*

Avant de commencer, je m'incline sous votre épée, glorieux Archange, et je dis avec vous : *Quis ut Deus?* « Qui est semblable à Dieu ? » Je baise l'étendard de Jeanne, et je dis avec elle : « De par le Roy du Ciel, en avant ! »

Vous connaissez tous, pour l'avoir lu dans la Bible, ce merveilleux épisode de l'histoire des Machabées :

Antiochus Eupator a hérité de la haine de son père contre la nation qui demeurait fidèle au culte du vrai Dieu et il a juré de l'écraser. Le syrien Lysias, à la tête de cent mille hommes, assiège en son nom Jérusalem. Il a même commencé l'assaut des forteresses et déjà il se croit maître de la ville et du temple.

Humainement, en effet, la cause des Juifs semblait désespérée.

Au bruit de l'attaque, Judas Machabée tombe à genoux, et tout son peuple avec lui. Ensemble ils prient. Ensemble ils pleurent. *Cum fletu et lacrymis rogabant Dominum.* Ils conjurent le Tout-Puissant de leur envoyer un bon ange pour le salut d'Israël, l'ange de la victoire. *Ut bonum angelum mitteret ad salutem Israël.* Puis, Machabée se relève, revêt son armure et dit à ses soldats : « Allons délivrer nos frères ou mourir avec eux. »

Et voilà qu'au sortir de Jérusalem apparut au front de la troupe vaillante un homme à cheval, vêtu d'un habit blanc, avec des armes d'or, brandissant un glaive qui jetait des éclairs. *Apparuit præcedens eos eques in veste candida, armis aureis, hastam vibrans.* Alors, ce fut dans les rangs

une acclamation joyeuse. Tous les courages s'enflammèrent. Ils sont prêts, dit le texte sacré, à terrasser non pas des hommes, mais des fauves, à traverser des murailles de fer... Et ils se ruent sur l'ennemi à la manière des lions : *leonum more, impetu irruentes in hostes*. D'un bond, ce fut un carnage de seize cents cavaliers et de onze mille fantassins. L'archange avait délivré Jérusalem et sauvé le peuple de Dieu.

J'ai dit : l'archange ; car, au témoignage des commentateurs, le cavalier blanc, c'était saint Michel.

Cette page biblique, je la retrouve dans notre histoire nationale, et je ne m'en étonne pas : Grégoire IX n'a-t-il pas dit de la France qu'elle est la seconde tribu de Juda ? *Præfata tribus prædicti regni præfigurativa*. Peuples d'Europe, ne jalousez point la France. Vous avez, vous aussi, vos pages glorieuses, vos héros immortels : Édouard d'Angleterre, dont la figure rayonnera davantage à mesure que la Grande-Bretagne redeviendra l'île des saints et qu'elle rattachera sa barque au rivage de l'Église romaine ; Étienne de Hongrie, qui rallume en ce moment le feu sacré de la résistance aux cœurs de ses braves Hongrois ; Henri d'Allemagne ; Ferdinand de Castille et sainte Thérèse que j'appellerais volontiers la Jeanne d'Arc de la pénitence et de l'amour. Irlande, Irlande, ne rougis point des haillons de ta pauvreté, ils m'apparaissent comme imprégnés d'un je ne sais quel rayonnement : Patrice, voilà ta richesse et ta gloire.

Il entre dans le plan de Dieu, semble-t-il, qu'un peuple privilégié soit en quelque sorte son porte-étendard et son porte-glaive. Avant Jésus-Christ, ce fut le peuple hébreu ; depuis Jésus-Christ, c'est le peuple franc, si j'en crois vingt papes qui ont jeté à tous les échos de l'histoire cette sublime vocation de la nation française. Saint Michel, protecteur des tribus d'Israël, l'est aussi de la France ; et j'aperçois entre l'archange et notre race plus d'un trait de ressemblance. Écoutez donc !

Premier-né des élus, saint Michel, le premier, a proclamé dans le ciel les droits de Jésus-Christ. Fille aînée de l'Église, la France les a proclamés parmi les nations occidentales, la première.

Saint Michel, d'après de graves théologiens, entre autres Bellarmin, veille invisiblement et très spécialement sur le vicaire de Jésus-Christ. La France a pour mission de couvrir le pontife romain de son bouclier et de le protéger de son épée. Hélas ! depuis vingt-cinq ans, la France officielle, — mais ces gens-là ne sont pas la France, — a déserté ce poste d'honneur. Toutefois, remarquez-le, nulle autre nation n'a pris notre place au Vatican, et j'ai bien peur que le vicaire du Christ ne reste captif du géolier sacrilège jusqu'au

jour où la France catholique s'étant reconquise elle-même, ira briser ses chaînes.

Chef des armées angéliques, saint Michel tient, pour ainsi parler, dans sa main, les purs esprits, comme des flèches de feu et il les lance à travers le monde pour la défense de la justice et de la liberté.

Quoi donc ! Où veux-tu en venir ? J'ai lu dans Grégoire IX que la France est un carquois attaché aux flancs du Christ : *Sicut pharetram circa femur accingens*. Que de flèches sont parties depuis nos origines jusqu'à l'heure présente : *Sagittas electas* ! N'ont-elles pas fait dans le monde œuvre de justice et de liberté, œuvre de Dieu ?

Or, il y a un beau mot dans la liturgie de saint Michel, au 29 septembre : « Toutes les fois que s'accomplit par le monde une œuvre de merveilleuse puissance, *quotiès miræ virtutis aliquid agitur*, nous pouvons croire qu'il y a là une mission de saint Michel : *Michaël miti perhibetur*. »

Elle avait donc raison, la vieille France, de croire à une particulière protection de saint Michel sur notre pays. Elle le voyait guidant Clovis quand il allait à Vouillé broyer l'arianisme. Elle le voyait donnant au bras du fils de Pépin d'Héristal un marteau pour écraser sous les murs de Poitiers l'impur mahométan. Charlemagne avait peint son effigie dans ses étendards. Les rois la gravaient sur les pièces d'or et d'argent. La chevalerie se conférait au nom de monseigneur saint Michel Archevêque, premier chevalier, vainqueur de la grande et invisible bataille où succombèrent ces vassaux de Dieu, ces mauvais anges, qui s'étaient un jour révoltés contre le suzerain éternel.

La terre de France était couverte d'oratoires et d'églises en l'honneur de saint Michel.

C'est de l'Océan que devait venir pour notre nationalité le péril. Saint Michel, dès le VIII^e siècle, s'en constitua le gardien. Vous savez quelle merveille la France lui a élevée, là-bas, aux confins de Bretagne et de Normandie ! D'un rocher battu des vagues montent, comme un seul bloc, d'invraisemblables murailles : remparts formidables, tours énormes, créneaux menaçants ; puis la pierre a germé des colonnes ; elle s'est fleurie de clochetons, elle s'est épanouie en tourelles, en dentelles, en fusées. Quelle œuvre étrange ! On dirait une œuvre de rêve, un rêve de foi et de poésie, une symphonie où le granit s'est mis à chanter en l'honneur de l'archange, où la supplication est en quelque sorte immobilisée au milieu des orages du ciel et perpétuée dans les tempêtes de l'océan. Oh ! la miraculeuse montagne et les pèlerinages plus miraculeux encore ! Au moyen âge, à défaut de vapeur, la France avait des ailes pour voler à la basilique michélieenne.

Aux jours de malheur, c'est de l'Archange que la France attendait le salut. La vieille France avait raison. Toujours suppliante, elle était exaucée toujours.

Souvenez-vous du xv^e siècle. Elle allait mourir, la nation qui tant de fois avait déployé son étendard pour abriter les faibles et dégainé son épée pour défendre les opprimés; elle allait mourir, la nation chevaleresque, et personne ne venait à son secours, et personne ne pleurait sur sa misère. Mettez votre main sur son cœur. Il n'a plus, pour ainsi parler, que deux battements.

Orléans et le Mont-Saint-Michel. Encore Orléans en était-il aux dernières pulsations. Et cependant la France ne désespérait pas. D'où venait cela? Tandis que le flot de l'invasion étrangère couvrait tout le pays, le Mont-Saint-Michel, vainement assiégé par terre et par mer depuis vingt-cinq ans, faisait toujours flotter à sa cime radieuse le drapeau français, le drapeau de l'espérance. On peut dire de l'archange qu'il entretenait chez nous les longs et invincibles espoirs. La vieille France avait raison.

En ces temps-là, en un village de Lorraine, un jour d'été, vers midi, sous le grand soleil, une clarté se fait dans le ciel, plus éclatante que le soleil lui-même. Une petite bergère entend une voix qui lui disait : « Jeanne, sois bonne et pieuse. Va souvent à l'église. »

Deux fois, trois fois, Jeanne vit la même clarté et ce furent les mêmes conseils de la voix très douce. Mais la troisième fois, ce n'est plus seulement une clarté qui jaillit, ni une voix qui résonne. C'est un visage d'ange qui apparaît avec cent autres anges : « Je suis l'archange saint Michel. » — « Je les ai vus des yeux de mon corps aussi bien que je vous vois, dira plus tard la bergère à ses juges, et lorsqu'ils s'en allaient, je pleurais et j'aurais bien voulu qu'ils me prissent avec eux. »

Quelle vision! Cet ange près de cette enfant! Le gardien de la patrie en tête-à-tête avec une pauvre petite gardeuse de brebis!

Le glorieux archange dont le cri : *Quis ut Deus?* avait empli l'immensité du ciel, parlant à une enfant le langage très simple qui convient aux petits! Et durant trois ans, Michel a formé Jeanne d'Arc. Il l'a dirigée. Il l'a reconfortée. Il l'assistait tous les jours. Il la gouvernait. Et, quand la céleste éducation fut terminée, quand la flamme fut allumée au cœur de la vierge, quand la vierge fut prête pour le grand amour de la patrie et pour le grand sacrifice, Michel, qui avait fortifié Judas Machabée sur les chemins désolés de Jérusalem, lui montra la « pitié » au royaume de France : guerre civile et invasion étrangère; l'Anglais à Bordeaux, à Reims, à Rouen; la mort à

Paris; à Orléans, l'agonie; à Chinon, le désespoir... Et plus d'argent! et plus d'armée! — hélas! hélas! et plus d'honneur! — « Va donc, fille de Dieu! fille au grand cœur! va! va sauver la France! Elle hésitait, la pauvre bergerette : « Comment sauverais-je la France? Je ne sais ni chevaucher ni guerroyer. » Mais, la voix très douce devenait plus forte et insistante : « Il le faut, Jeanne. Dieu le veut. En avant! »

Dieu le veut, a dit saint Michel. Et Jeanne n'hésite plus. « Dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux, et quand j'aurais cent pères et cent mères, je partirai, dit-elle. » Entre Jeanne et la France, c'est à la vie maintenant et à la mort. « C'est l'ordre de Messire que je fasse lever le siège d'Orléans et sacrer le roi à Reims. — Partons! partons! Plutôt aujourd'hui que demain; plutôt demain qu'après! — De par le Roy du Ciel, en avant! — En nom Dieu, les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire. »

Et la voilà, toute vêtue de blanc, sur un cheval noir. D'une main elle porte un étendard aux fleurs de lis d'or, et de l'autre elle brandit l'épée du miracle, l'épée de la délivrance. *Apparuit precedens eos eques in veste candida armis aureis, hastam vibrans.*

Le reste, vous le savez. Le siège d'Orléans durait depuis sept mois. En trois jours, en trois coups d'épée, cette jeune fille, ce général de dix-sept ans, a délivré la ville et ressuscité la France.

Quand elle passe au galop de son cheval : « C'est un ange de Dieu », dit le peuple; et, quand elle a mis pied à terre, quand elle est debout dans la cathédrale de Reims, à l'heure du sacre, à l'heure du triomphe, la main gauche appuyée sur son cœur et la droite étreignant son étendard, elle a beau dire avec un sourire charmant : « Approchez, bonnes gens, je ne m'envolerai pas », c'était pour eux une apparition du ciel, une sœur des anges, un ange elle-même.

En vérité « les bonnes gens » avaient raison. J'estime qu'à défaut de philosophie le bon sens est suffisant pour comprendre cet aphorisme : Le mandataire peut attribuer au mandant ce qu'il accomplit par son ordre et en vertu de la puissance qu'il en reçoit. Jeanne d'Arc, c'était donc le cavalier blanc des Machabées : *Apparuit precedens eos eques in veste candida, armis aureis, hastam vibrans*, l'archange de la patrie, saint Michel qui, par elle, guerroyait pour la France et la sauvait¹.

1. Nous omettons la péroraison de ce discours, parce qu'elle n'aurait pas d'intérêt général.

RÉCITS & LÉGENDES

Le poids d'un Chapelet.

Paquot rapporte, d'après Alain de la Roche, un trait relatif à un Italien que tout le monde considérait comme un usurier.

Ce personnage, qui avait tous les vices, possédait une seule vertu, c'est que tous les jours il récitait son rosaire. Saint Dominique lui avait suggéré cette pieuse pratique. Se trouvant à l'heure de la mort il eut une vision. Saint Michel lui apparut mettant dans un bassin de la balance les bonnes œuvres que l'agonisant avait faites quelquefois. Dans l'autre bassin les démons entassaient tous les vices et méfaits dont le nombre était supérieur à celui des bonnes œuvres et appuyaient fortement pour faire pencher la balance de ce côté. Le moribond était effrayé de ce spectacle, lorsque tout à coup, il aperçut la Sainte Vierge qui, s'approchant du bassin dans lequel étaient placées les œuvres plus ou moins méritoires et qui s'élevait beaucoup, y mit un rosaire. Aussitôt ce bassin s'inclina et le bassin dans lequel s'amoncelaient les vices s'éleva devenant moins lourd. Ce malheureux s'étant éveillé après cette vision, fit au prêtre un aveu sincère de sa faute et prit sur-le-champ des mesures efficaces pour restituer le bien mal acquis. Enfin il mourut d'une manière très chrétienne.

De là ce tableau qui représente saint Michel avec une balance; dans un des bassins est figurée une âme, dans l'autre sont ses vertus. Sous le premier bassin est figuré le diable qui s'efforce de faire pencher la balance de son côté; près du second est peint saint Michel appuyant la hampe d'une croix sur ce bassin pour le faire pencher en sens contraire, afin d'indiquer que le mérite de la rédemption ajoute un poids au

prix intrinsèque des autres. C'est une caricature burlesque : ce n'est pas ainsi que doivent se traiter des choses aussi graves. Ce sujet est néanmoins assez commun dans les peintures et vitraux du moyen âge; on le voit sculpté sur le portail de Notre-Dame de Paris.

CORRESPONDANCE

Pour l'édification de nos lecteurs, nous publions quelques-unes des faveurs obtenues pendant le mois dernier.

Manche. — J'ai obtenu deux grandes grâces par l'intercession de saint Michel. Veuillez publier ma reconnaissance. V. V.

Allier. — Actions de grâce à saint Michel pour le rétablissement inespéré d'une personne gravement malade d'une chute de voiture. M. A.

Eure-et-Loir. — Saint Michel imploré, m'a, comme toujours, exaucé, ma fille est guérie. M. Q.

Gers. — Une personne étrangère vous prie de faire insérer dans les *Annales* une grâce obtenue il y a déjà quelque temps : elle ne veut pas être connue. C. L.

Haute-Savoie. — Vous publierez que M^{lle} Rossignol a été complètement exaucée pour une affaire qu'elle avait instamment recommandée à saint Michel. A. R.

Indre-et-Loire. — Merci à saint Michel : succès dans un examen pour l'École Centrale. J. C.

Lot. — Saint Michel m'a rarement refusé quand je l'ai invoqué, je viens encore d'éprouver sa bienveillance. M. C.

Maine-et-Loire. — Merci à saint Michel. J'ai passé avec succès mon premier examen de doctorat en droit. A. M.

Oise. — Reconnaissance à saint Michel qui a protégé mon fils dans un examen. J. D.

Seine-Inférieure. — Gloire à saint Michel pour le succès de mon petit-fils au baccalauréat. L.

Var. — J'ai reçu de saint Michel plusieurs grâces signalées et, en certaines circonstances, été l'objet de protections miraculeuses, je puis dire. C. P.

Vendée. — Merci à saint Michel, je lui dois la guérison de mon père et une amélioration pleine d'espérance dans mon état de santé. X.

X. — Une famille venue en pèlerinage exprime sa vive reconnaissance à saint Michel pour une grande grâce obtenue.

Angleterre. — Reconnaissance à saint Michel pour ses faveurs envers mon pauvre mari qui est mort, contre tout espoir, dans les meilleures dispositions. C'est bien à saint Michel que je dois cette grande grâce.
M. S. L.

États-Unis. — Je suis heureuse de vous dire que ma nièce, M^{me} L., est complètement guérie. Vous savez que nous l'avions beaucoup recommandée à saint Michel.

M^{lle} E. D. est bien de sa santé depuis qu'elle s'est mise à travailler pour l'Archiconfrérie de Saint-Michel.
J. B.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Clitourps : M^{me} Bon Lamache. — Saint-Hilaire-Petitville : Louise Morin.

Ardèche. — Largentière : M^{me} Vernède.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} Moulin.

Ille-et-Vilaine. — Saint-Servan : M^{me} Vve Lecompte. — Nouvoitou : M^{lle} C. Quintin.

Loire-Inférieure. — Nantes : S^r Marie-Emmanuel, *Clarisse*.

Maine-et-Loire. — Torfou : M^{me} Vve J. Gautier.

Morbihan. — Kermaria : S^r Marie-Stanislas.

Nièvre. — Pougues : M^{me} Vve Guerre. — Nevers : S^r Marie Metge.

Orne. — Athis : M. L. Duros.

Rhône. — Lyon : M^{lle} Eug. Verchère.

Somme. — Gamaches : R^{de} Mère Florence, S^r Saint-Barthélemy. — Abbeville : S^r Sainte-Eulalie.

Tarn. — Gaillac : M^{me} Capus.

Vendée. — Chamb.élaud : Rosalie Bénéteau.

Martinique. — Fort-de-France : Rose-Florence Liant, Anne-Marie Thébia, Marie-Clémentine La Rougery, Luce-Caroline Didier.

Sainte-Lucie. — Castries : Jane-Rose Clavier.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Le Pouvoir. — Chronique du Mont-Saint-Michel. — Les Anges et les temps présents (*suite*). — Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Séez. — En quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc. — Impressions d'un pèlerin anglais. — Bibliographie. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

LE POUVOIR

Le pouvoir existe parmi les hommes, c'est un fait. Mais tous égaux par la nature, nul d'entre eux n'a le droit de commander à son semblable qu'en vertu d'une délégation du créateur ou d'un accord entre peuple et souverain. Cette dernière hypothèse est la seule admissible pour quiconque nie l'intervention de Dieu dans le monde.

De là le contrat social et la théorie de la souveraineté populaire, héritage du paganisme revendiqué par les protestants et dont la franc-maçonnerie se glorifie comme d'une découverte.

Pour nous, héritiers de la tradition des Juifs, « peuple que cinq mille ans n'ont pu même altérer » (J.-J. ROUSSEAU), appuyés de la saine philosophie, nous affirmons que la

société humaine est le droit divin par la raison triviale que le créateur seul est maître de son œuvre.

Les sociétés humaines sont l'expression des divers rapports établis dans l'intérêt de l'homme à qui l'auteur de la nature assigne une fin dernière et plusieurs autres fins secondaires subordonnées.

L'homme sur la terre a une double fin : être moral, il doit se perfectionner ; être physique, périssable, il est appelé à se perpétuer.

La loi de la reproduction constitue l'homme dans un premier système de rapports, la société domestique, composée de trois termes, deux extrêmes et un moyen, le père, l'enfant, l'épouse.

La perfection de l'homme consiste essentiellement dans la participation aux biens du créateur, c'est-à-dire aux biens spirituels, et secondairement dans la jouissance des biens de la nature : honneur, paix, choses nécessaires à la vie.

Pour l'acquisition des biens spirituels, l'homme a besoin d'être établi dans un nouveau système de rapports : il devient sujet de la société religieuse dont le Pape est le chef, dont les ministres sont le clergé.

Pour acquérir et conserver les biens de la nature auxquels sont également intéressés la société domestique et la société religieuse, une troisième société est nécessaire, la société civile ou l'État, composé du prince, des ministres et des sujets.

Donc trois sociétés inséparables et subordonnées entre elles comme les fins respectives qui sont la loi de leur existence.

La famille est soumise à l'État dont le devoir est de la protéger et de favoriser ses relations avec la société religieuse.

La famille et la société civile sont soumises à l'Église plus que comme à leur suzerain, car elles sont ses vas-

sales en tant que sociétés et ses sujets en tant qu'individus.

Cette subordination n'exclut pas l'indépendance relative de chaque société agissant dans la sphère propre de sa fin spéciale. A les comparer entre elles, on peut dire avec le vicomte de Bonald « que la religion est le pouvoir et que la famille et l'État sont ses ministres, et les moyens qu'elle emploie pour la reproduction et la perfection de l'homme. Cette subordination abonde en conséquences pour l'individu et pour l'État.

Donc, personne n'a droit en sa conscience d'exclure la vérité de l'Église et moins encore de manifester cette dissidence par la parole ou par la presse.

Donc la loi civile est déterminée à la fois par la loi supérieure de l'Église et le bien spirituel des citoyens, elle ne peut être athée sous peine d'être nulle ; elle ne peut être l'expression ni de la volonté générale (démocratie), ni de la volonté du souverain (césarisme).

Donc, enfin l'État n'a pas droit de se séparer de l'Église, il abuse de son pouvoir, commet une désobéissance et une injustice quand il manifeste des prétentions exclusives, l'éducation des enfants ; quand il entrave l'exercice du culte, les rapports hiérarchiques du clergé ou qu'il viole ses immunités.

Chacune des trois sociétés est d'autant plus forte que les trois termes ou personnes sociales sont plus distincts et ont plus de fixité. Ainsi le divorce et le partage égal dans la société domestique ; l'élection populaire et la faible durée des pouvoirs dans la société civile ; enfin dans la société religieuse, le presbytérianisme au lieu de la consécration irrévocable des ministres du culte sont des éléments de faiblesse et de décadence, et la loi qui les introduit dans la société est un attentat. Quelle ironie ! en énumérant les vices dont peut souffrir la constitution de nos sociétés, les abus auxquels peut donner lieu l'exer-

cice des pouvoirs, je viens de dérouler les aspirations de nos politiciens sectaires, que dis-je ! aspirations ! Elles sont la plupart réalisées aujourd'hui pour le plus grand bien du peuple qui les reçoit de confiance comme des conquêtes et des progrès..... des progrès vers l'idéal que saluait Proudhon, la destruction, le néant.

C'est ce que nous constaterons prochainement pour les trois formes de la société, en mettant en regard les paroles et les œuvres de la franc-maçonnerie.

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

CHRONIQUE DU MONT-SAINT-MICHEL

Elle continue toujours à se vérifier cette affirmation de l'éminent Evêque de Coutances ; « Quoi qu'on fasse, le Mont-Saint-Michel est un Mont Sacré ; il est trop auguste pour descendre au rang d'un simple musée¹. »

Il n'y a pas de touriste — si blasé et si matérialisé soit-il — dans l'esprit duquel la vue du Mont-Saint-Michel n'amène des réflexions comme celle-ci, cueillie dans un journal canadien *la Presse* :

« Combien il a fallu d'efforts accumulés pour édifier à « pareille élévation cette masse en apparence informe de « granit !... Mais n'avaient-ils pas, ces bénédictins du Mont- « Saint-Michel, le plus puissant levier encore connu, la puis- « sance morale tout à la fois la plus faible et la plus lourde « selon l'œuvre à accomplir ? Avec une telle arme on fouillait « les carrières sans mesurer les distances à parcourir, on « franchissait les routes défoncées, les grèves cahoteuses, on

1. Lettre circulaire du 4 novembre 1886.

« gravissait allègrement les trois cents pieds de pente abrupte « sans fatigue, dans l'unique espérance d'élever une merveille « à Dieu ! »

Aussi il ne faut pas s'étonner si le célèbre Sanctuaire continue à attirer les foules priantes.

C'était, nos lecteurs s'en souviennent, dès le 20 avril qu'arrivait le pèlerinage d'*Amiens*, présidé par Monseigneur l'Evêque en personne et dirigé par M. le chanoine Vitasse.

Le 30 mai, cent soixante pèlerins des paroisses de *Margueray*, *Beslon*, *Le Chefresne*, au diocèse de Coutances, étaient reçus à la porte de la ville. Rien ne manquait à la pieuse démonstration : messe, chants, sermon, salut du Très-Saint-Sacrement avant le départ.

Le 6 juin, le collège de Sainte-Marie de *Tinchebray*, au grand complet, venait rendre hommage à saint Michel ; notre église fut trop étroite pour contenir cette belle phalange d'enfants et d'adolescents ; le R. P. Supérieur leur adressa une vibrante allocution qui fut suivie de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement couronnée elle-même par un superbe cantique à saint Michel exécuté par la chorale du Collège.

Le 24 du même mois, nous recevions la musique de Saint-Vincent de *Remes* ; le lendemain 25, c'était le tour des Sourdes-Muettes de *Fougères* ; elles eurent leur messe à la chapelle même de Saint-Michel et le salut avant le départ.

Le 10 juillet, arrivait le pensionnat des Augustines de *Barenton* (Manche) ; le lendemain 11, les Orphelines de *Fougères* et de *Miniac-Morvan*, et d'un autre côté, le patronage des Salésiens de *Dinan* ; tous donnant la preuve que la piété n'est point inconciliable avec une légitime curiosité et une instructive distraction.

Dès le matin du 15 juillet, l'Archange recevait les hommages de la paroisse de *Saint-Paul* (Orne) et le soir de ce même jour, *Combrée* (Maine-et-Loire), marquait son arrivée par un superbe salut en musique.

1. Sous la signature de Charles de Martigny, 21 septembre 1893.

Le 16, les Enfants de la Retraite de *Saint-Malo*, et le 18, la musique du Collège de la même ville venaient tour à tour honorer saint Michel.

Le mois d'août est toujours pour nous le mois des grandes foules, promeneurs et touristes abondent; tous ne renient pas le titre de pèlerins, témoin cette compagnie partie de Paris, arrivant à Pontorson le dimanche, et exigeant d'être conduite sans délai au Mont-Saint-Michel pour ne pas manquer l'heure de la grand'messe.

Le 3 septembre, nous avions l'honneur d'accueillir Mgr Sambucetti, *archevêque de Corinthe*. Ce prélat, si affable et si pieux — d'une piété toute romaine — ne savait — habitué pourtant aux magnificences de Rome — comment exprimer son admiration pour la « merveille de l'Occident ».

Le 5 septembre, les Enfants de Marie de *Forcé*, près Laval, marquaient par une pieuse station au Mont-Saint-Michel les étapes d'un voyage aux bords de la mer.

Le 6 septembre, nous recevions les pèlerins de *Toulouse*, parmi lesquels quatorze prêtres, groupe plein d'ardeur et de hardiesse qui accourait de Sainte-Anne à Saint-Michel pour aller de là à Domrémy, unissant ainsi, dans un culte tout logique la glorieuse Pucelle avec son guide et son soutien, saint Michel.

Le 17 septembre, dix-sept Élèves de *Mortain*, rhétoriciens et philosophes sortants, se réunissaient au pied de l'autel du glorieux Archange, où l'un de leurs professeurs célébrait la sainte Messe. Le même jour arrivaient les Novices du Carmel d'*Avanches*, groupe pieux et discret.

Le 26, nous étions joyeux d'accueillir les pèlerins de *Monthuchon* conduits par leur dévoué pasteur.

Mais voici la Grande Fête du 29.

C'était, cette année, un dimanche; chaque paroisse célébrait chez elle la fête de l'Archange. Nous n'eûmes donc pas la consolation de voir se détacher des côtes et se dérouler vers

nous, sur les grèves blanches, les longues files de pèlerins empressés; toutefois notre église fut vite remplie d'une assistance de choix, venue, cette fois, uniquement pour saint Michel. Les communions furent nombreuses à toutes les messes et en dehors des messes. L'éclat de l'office solennel célébré par M. le chanoine Dallain, de Coutances, fut singulièrement relevé par les chants de la chorale « la Tiphaine » de *Dinan*. M. le curé de Saint-Sauveur de cette ville peut être fier de ces jeunes artistes qui se sont fait admirer ici par leur talent et leur bonne tenue.

A l'Évangile le R. P. Bouteloup, de la résidence du Mont-Saint-Michel, tint l'auditoire sous le charme de sa parole pleine d'élégance et marquée au coin d'une judicieuse sobriété. Le Révérend Père dénonça dans le grand drame de la lutte angélique l'orgueil et la révolte de Satan, deux caractères qui se retrouvent dans la lutte actuelle entre les fils de la Lumière et les enfants des Ténèbres, caractères auxquels il opposa la fidélité de l'Archange, qui sans peser le pour et le contre, se déclara immédiatement pour la résistance à Lucifer. *Quis ut Deus!*

Le 3 octobre, par une pluie battante — faveur implorée de Dieu depuis de longues semaines — nous recevions une compagnie de pèlerins, mais de vrais pèlerins qui se confessent et communient. Ils venaient de *La Croix-Avranchin*, conduits par leur zélé pasteur qui tint à leur célébrer la messe de communion. Allocution après la messe, prières du pèlerinage, salut à l'heure du départ: cela parut à peine suffisant à la piété de ce bon peuple.

Bref, l'Œuvre du Pèlerinage se soutient, et continue à produire des fruits de salut et de sanctification.

Cette année encore plus de trois cents prêtres pèlerins ont célébré dans notre église. Ils représentaient soixante-cinq diocèses différents, dont cinquante-deux diocèses de France et treize diocèses étrangers.

Et qui dira les supplications figurées par ces trente

lampes ardentes entretenues dans la chapelle de l'Archange. et par ces centaines de cierges allumés par les pèlerins de passage : appels d'âmes troublées ou inquiètes, témoignages de confiance auxquels ont répondu et répondent — nous en sommes sûrs — les faveurs de Celui que la liturgie appelle *Angelus pacis*, l'ange de la Paix, *Salutis signifer*, le messager du Salut.

L. P.

LES ANGES ET LES TEMPS PRÉSENTS

Beauté des Anges

(suite¹)

L'innocence attendrit le cœur, la pureté le ravit. Un être dans sa pureté n'offre aucun mélange de mal, il est profondément bon, tel qu'il sortit des mains du Créateur, et le cœur est porté d'une sympathie instinctive vers le bien même d'une autre créature; tout bien nous est ami; tandis que le mal produit un mouvement de répulsion, car son essence est la destruction de l'être, et nous sentons instinctivement qu'il nous est contraire. La pureté de lignes d'un visage humain éveille notre sympathie, mais il n'est pas rare que l'harmonie des traits soit troublée par certaine ligne dure, par telle expression fugitive qui nous affecte péniblement et nous repousse. Ces indices sont reliés par des fils secrets au vice originel de notre nature, et la prédominance de passions non réprimées finit par communiquer à la physionomie cet aspect général déplaisant qu'on appelle la laideur : *Cor hominis immutat vultum ejus*. Le mal une fois reçu dans notre nature

1. Cf. livraison d'octobre 1895.

y produit une altération ineffaçable. Dieu la répare, il n'en ôte jamais tout vestige; il peut anéantir et créer de nouveau, il ne fait pas qu'une volonté qui a aimé le mal ne l'ait pas aimé : *Et mundans non faciet innocentem* (*Nah.*, I, 3).

C'est avec vérité qu'on a dit :

Le cœur de l'homme vierge est un vase profond :
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

A. DE MUSSET.

Le bon ange a conservé son intelligence vierge. Nulle créature, nulle pensée ne peut nous donner le sentiment de cette pureté, et l'attrait qu'elle est capable de produire peut aller à un degré tel qu'il nous mette hors de nous-même et que nous nous récriions d'admiration.

Tel est le cachet spécial de la beauté des Anges. Les feux même de la gloire, si actifs pour effacer les traces de l'infirmité humaine et transformer en images divines des créatures de chair, laissent subsister entre l'ange et l'homme cette distinction suprême de la pureté native.

On demandait à sainte Françoise Romaine quels étaient les plus parfaits, des esprits humains et des esprits angéliques placés dans la même gloire? Elle répondit que les premiers ont une perfection supérieure à cause du temps plus long qui leur fut donné pour mériter, mais que les anges sont plus purs et plus beaux, qu'ils pénètrent mieux dans la compréhension divine et que leurs chants sont beaucoup plus mélodieux (*Enfer*, ch. IX).

Il est impossible que la vie humaine, en traversant les fanges et les sédiments de ce monde, n'altère la pureté de son cristal et ne contracte un peu d'amertume. Le fleuve de la vie angélique a traversé tous les âges, et il coule aujourd'hui dans la Jérusalem céleste aussi pur que lorsqu'il sortait du sein de Dieu, à une date qui a défié tous les calculs.

Cette ineffable pureté qui attire l'âme et l'absorbe par une fascination analogue à celle qu'exerce l'océan profond sur le spectateur qui le contemple du haut de la falaise, est alliée à un troisième caractère plus rare encore parmi les hommes, qui la relève et l'exalte, le caractère royal.

Quelle que soit la beauté d'une personne aimée, quelle que soit la surabondance de vie que son amour nous communique, cependant cette passion ne nous relève pas complètement, il y a quelque chose de la dignité humaine qui est compromis. Après tout, c'est une créature faible comme nous qui est l'objet de cet enthousiasme, et quand nous nous réveillons (cet état moral a le défaut de ressembler d'une manière trop frappante à un rêve), nous nous vengeons de notre propre aveuglement en amoncelant sur ce front humain autant de mépris que notre illusion l'avait couronné de prestiges. Les Anges, enfants du Dieu qui fait des rois de ses serviteurs, portent un caractère royal. Ce n'est pas un vague reflet de cette grandeur humaine devant laquelle les peuples fléchissent le genou, et à laquelle ils rendent par leur anarchie, lorsqu'ils sont émancipés, un plus humiliant hommage ; il est saisissant, il pénètre et subjugué, sans laisser d'ennoblir. L'amitié d'un Ange ! Il faut rapprocher cette faveur d'une faveur analogue pour en sentir le prix. Car tous ces biens spirituels ne sont qu'un vain mot, le retentissement d'une cymbale, si nous ne savons pas prendre le cœur humain et l'élever au-dessus des obstacles et de sa petitesse qui l'accable, de même qu'au milieu de la foule on élève un enfant dans les bras pour mettre à sa portée un spectacle qui l'intéresse.

Chateaubriand avait rencontré à Rome un jeune prince destiné à ceindre la plus belle couronne de l'Europe, et frappé de la grâce de sa personne et de la noblesse de son caractère, il écrivait qu'« on eût désiré en faire son ami, s'il n'eût été roi ». L'amitié d'un adolescent, digne par ses qualités morales du trône auquel il est promis, est un privilège dont la valeur égale la rareté. Dieu qui fait les rois, nous a rendu ce privi-

lège commun ; il nous a donné des rois pour amis, et quels rois ! tout leur être est imprégné de ce caractère souverain. Ils ont beau être frémissants d'amour, ravissants d'innocence, ils sont rois, jamais notre âme ne s'y trompera, ce caractère domine tous les autres, s'impose à notre cœur... nous nous approchons d'eux... magnifiques créatures ; leur ascendant nous saisit, il nous fait partager l'ineffable émotion de la crainte de Dieu ; un sentiment indéfinissable nous transporte : c'est de l'amour, c'est du respect, c'est l'enthousiasme de la gloire ; nous nous sentons glorifiés : « les embrassements de la sagesse couvrent de gloire » ; les Anges sont les fils de la sagesse éternelle, et nous nous serrons auprès d'eux, heureux presque de notre petitesse, comme une humble vierge, aimée, se réfugie dans les bras d'un royal époux.

Pour comble de bonheur, cette beauté nous est moins étrangère que la beauté d'un ami ou d'un époux : notre Ange gardien nous ressemble.

Nous dirons avec saint Thomas que chaque Ange forme une espèce à part. Voici une étoile, un réséda, un bracelet sculptés en or par la main de l'ouvrier ; tous ces objets sont de même matière et d'espèce différente. C'est ainsi que les Anges diffèrent, bien qu'ils soient tous des substances spirituelles. Or, parmi ces myriades d'Anges, un a été choisi de toute éternité pour être avec nous à jamais, depuis l'instant de notre conception. Dieu nous a donc assortis comme on assortit les choses faites pour être perpétuellement ensemble ; ce n'est pas une nécessité, mais la seule convenance crée une nécessité pour le souverain artiste. Une étoile et une rosace, un anneau, un bracelet et un collier, voilà des assemblages que l'esprit voit avec plaisir, parce que les objets sont en harmonie ; une disposition différente qui associerait l'étoile et le réséda, par exemple, choquerait justement par la violation de cette loi d'esthétique. C'est ainsi que notre propre beauté s'harmonisera d'une façon particulière avec la beauté de notre Ange gardien et qu'elles se compléteront l'une et l'autre.

Cette ressemblance résulte surtout de la mission du bon Ange. Il veille à notre défense et travaille à notre sanctification. Satan, qui ne perd aucun de ses avantages, attache à nos pas pendant toute notre vie un de ses génies malfaisants pour étudier nos inclinations et tendre sûrement ses pièges. Son choix n'est pas fait au hasard : de tous ses suppôts, il connaît les plus propres à pénétrer nos faiblesses ; c'est celui qui partage nos inclinations, c'est celui qu'il choisira. Il serait bien mal avisé, par exemple, de donner un démon impur à une âme ambitieuse, ou bien un satellite de Mammon, le démon de l'avarice, à la jeune fille livrée par sa légèreté aux charmes de la coquetterie. Tel est le calcul inspiré à la sagesse diabolique par son désir de perdre les âmes, et la souveraine Sagesse ne disposerait pas, en vue de leur salut, d'un moyen aussi efficace !

(Sera continué.)

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Séez.

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE¹.)

Le XII^e siècle voit s'accroître encore la vénération des pèlerins du diocèse de Séez pour le bienheureux Archange. Les rois et les barons partagent cette dévotion.

Henri II, roi d'Angleterre, né à Argentan, où il recevait souvent dans son château les conseils des évêques de Séez,

1. Cf. livraison d'octobre 1895.

qui l'engageaient à racheter ses péchés par des œuvres de pénitence, accomplit, en 1158, son pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Le monarque dina au réfectoire à côté des Moines et combla l'abbé de ses faveurs. La même année, il retourna au Mont avec le roi de France, Louis VII, et un grand nombre de chevaliers de notre diocèse, attirés à ce sanctuaire par une véritable piété.

La reine d'Angleterre, Éléonore, qui aimait beaucoup le séjour d'Argentan et de Domfront¹, ne céda point à son époux en vénération pour le glorieux Archange, car, au mois d'octobre 1161, ayant mis au monde à Domfront une fille, nommée comme elle Éléonore, elle voulut que l'abbé du Mont-Saint-Michel la tint sur les fonts sacrés avec le bienheureux Achard, évêque d'Avranches².

Au XIII^e siècle, Silvestre, évêque de Séez, donne aussi à son peuple l'exemple de la dévotion envers saint Michel. Les bourgeois de la ville de Séez, aidés par les libéralités de l'évêque et du chapitre, élèvent un hospice pour y recevoir les pauvres et les malades dénués de secours ; ils demandent que l'évêque consacre l'église sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Silvestre cède à leurs vœux ; mais il veut qu'une chapelle soit élevée à saint Michel dans l'intérieur même de l'hospice, afin que les pauvres malades, voyant souvent l'image de l'Archange, soient portés plus fortement à réclamer son secours dans le dernier combat. Il veut aussi que dans toutes les églises de son diocèse, on chante, le jour de la fête de saint Michel, la prose qui commence par ces mots : *Ad celebres, Rex carlice, laudes cuncta alleluia pangat nunc canora caterva symphonia.*

Dans cette belle invocation, l'Église de la terre, s'adressant

1. Henri II chérissait aussi cette ville, où il tint plusieurs cours plénières. Il avait assigné la dot d'Éléonore de Guyenne, son épouse, sur le château de Domfront et les vastes domaines qui en dépendaient.

2. Ce prélat avait d'abord été élu évêque de Séez par le chapitre, mais le roi Henri II l'empêcha de prendre possession du siège épiscopal, et nomma Froger, un de ses chapelains.

humblement à Dieu, lui dit : *O roi des cieux, pour vous louer dignement en ce jour, que tout votre peuple chante d'une voix mélodieuse : Alleluia ; que cette église retentisse aussi de vos louanges. Voici que le jour de la fête de saint Michel brille de nouveau, jour heureux dans lequel le monde entier tressaille de joie . . . O Michel, prince du ciel ; ô Gabriel, messenger du Verbe divin ; ô Raphaël, serviteur du Dieu vivant, faites-nous arriver au séjour des bienheureux. Par vous en effet, nous accomplirons tous les commandements de Dieu le Père, de son fils égal à lui en sagesse, et du Saint-Esprit, qui est avec eux une même substance, divinité unique, que vous servez avec joie, ô myriades sacrées d'esprits célestes. Pour nous, portion choisie du concert divin, nous faisons monter sous le ciel, nos chants mélodieux, afin qu'après les combats que saint Michel livre pour nous, notre encens soit agréable à Dieu auprès de l'autel d'or. L'évêque ordonne aussi de chanter avant l'évangile la prose suivante le jour de l'apparition de saint Michel in monte Tumba : *Laus erumpat ex affectu, — Psallat chorus in conspectu — Supernorum civium.**

Cette prose, composée par Adam de Saint-Victor, est une hymne magnifique à la gloire de saint Michel et des Anges, mais elle n'a rien qui concerne particulièrement la fête de l'Apparition.

Au XIV^e siècle, on multiplie les marques de vénération envers saint Michel. Les enfants, comme les hommes dans la force de l'âge, entreprennent le pèlerinage du Mont et rivalisent de dévotion avec les grandes personnes.

« En 1333, dit Dom Huynes, une innombrable multitude de « petits enfants, qui se nommaient pastoureux, vinrent en « cette église de divers pays lointains, les uns par bandes, les « autres en particulier. Des voix mystérieuses leur avaient « dit : Levez-vous, et allez au Mont-Saint-Michel ; incontinent « il avoient obéy, poussés d'un ardent désir, et s'estoient dès « aussy tost mis en chemin, laissans leurs troupeaux emmy « les champs ; et marchans vers ce Mont sans dire adieu à

« personne. Un enfant de vingt et un jours dit à sa mère d'une « voix forte et intelligible, comme s'il eût atteint l'âge de « vingt et un ans : Ma mère, portez-moi au Mont-Saint-Michel. « Celle-ci demeura grandement étonnée, et ce n'est merveille, « publia dès l'heure ces paroles par tout le voisinage, et vint « en cette église apportant son petit poupon. Deux autres, « d'une paroisse voisine d'Écouché, dans le diocèse de Seez¹, « voulurent se mettre en marche à l'insu de leurs parents. « Mais ceux-ci les saisirent et les enfermèrent sous clef, « espérant par là les détourner de leur projet. Ils y réussirent « en effet ; car les deux enfants moururent de chagrin, et on « les trouva les bras étendus, comme pour implorer le secours « de l'Archange, lequel, ainsy qu'il est croyable, reçut leurs « âmes et les conduisit au ciel ; une tant ardente dévotion « leur ayant été réputée pour méritoire. »

Le zèle des petits pèlerins dut s'accroître au bruit de certains miracles que Dieu, disait-on, opérait en leur faveur. A Mortagne, un homme ayant voulu empêcher le départ de plusieurs enfants, perdit immédiatement la parole. Mais il reconnut sa faute et la pleura amèrement : « Nous le vimes « venir à ce mont, disent les religieux. Le Seigneur, qui l'avait « frappé, le guérit. Il nous raconta lui-même en pleurant « toutes les circonstances de l'événement, et un prêtre vénérable de la même ville, qui l'avait accompagné, confirma « son récit². »

La veille de la fête des Apôtres saint Pierre et saint Paul, il arriva en cette église une compagnie de vingt-sept pèlerins d'un bourg nommé le Sap, du diocèse de Lisieux (aujourd'hui du diocèse de Séez). Un d'eux, sourd-muet, se mit à genoux et pria Dieu, comme il pouvait. L'Éternel ne dédaigna pas son humble prière. On le vit se lever tout à coup de sa place,

1. M. Léopold DELISLE (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XVII, p. 390) traduisant le texte du manuscrit original qu'il a sous les yeux, déclare que ces enfants étaient d'une localité voisine d'Écouché, dans le diocèse de Séez. V. l'abbé DESROCHES, t. II, p. 38.

2. Voir M. Léopold DELISLE, *loco citato*.

et faire quelques pas en criant : « Saint Michel, aidez-moi », ce qui remplit d'étonnement tous ceux qui le connaissent. Les religieux furent appelés; on demanda à ce pauvre homme quel nom il portait. Il répondit qu'il n'en savait rien; mais ayant entendu une voix qui lui cria du milieu de la foule : « Pierre doit être ton nom »; il voulut être ainsi appelé.

Quelques années après, on voit Grégoire Langlois, évêque de Séz, renommé pour sa science, sa piété éminente, et la fondation de deux collèges ecclésiastiques, l'un à Paris et l'autre à Angers, établir également dans sa cathédrale une chapelle et une chapellenie de Saint-Michel. Cette chapelle est placée dans le jubé, *ad pulpitum*, à l'endroit où le diacre chante l'Évangile; et l'image de saint Michel, les ailes étendues, semble descendre du ciel annoncer au peuple qu'il faut écouter, comme l'archange, les ordres de Dieu et combattre courageusement contre ses ennemis.

(A suivre.)

Chanoine BRIN.

EN QUELLES CIRCONSTANCES

Nous fut donnée Jeanne d'Arc.

(suite!.)

(Tiré de l'introduction des *Défenseurs du Mont-Saint-Michel*, par le V^{te} OSCAR DE POLI.)

Entre le monastère du Mont-Saint-Michel et ses vassaux, il n'y avait pas que le lien féodal, mais encore de vieux liens de foi, d'amour, de pieuse libéralité. Considérée comme le sacré palladium de la Basse-Normandie, la montagne de l'Archange était l'objet d'une vénération à la fois religieuse et patriale.

1. Cf. Livraison de septembre 1894.

Avant de prendre le chemin de Jérusalem, les croisés, comme Hamon de l'Espine, comme Henri Burnel¹, comme Guillaume Botera, fils de Robert de Flachy², venaient implorer la protection de « Munseignor Saint Michel del Munt »³, et sur son autel laissaient de généreux dons. Ainsi s'explique la présence des « armes de Godefroy de Bouillon, une croix potencée, cantonnée de quatre croisettes », qui se voyaient encore au xvii^e siècle « sur la porte de la chapelle où estoient les reliques »⁴. Les chevaliers vieillis sous le harnois et soucieux de préparer leur âme au suprême voyage, venaient au mont troquer leur noble armure contre la bure du cloître⁵. La pieuse munificence de ceux qui demeuraient dans le siècle, — comme en 1232, Pierre du Guesclin et son fils Bertrand⁶, — enrichissaient le sanctuaire de l'Archange, car ainsi que le dit un vieil historien⁷, « les Normands n'eurent après Dieu et la Vierge, oncques plus cher patron ». Aussi le repentir dictait-il aux plus puissants de solennelles restitutions⁸. Quelle tendre et confiante dévotion nous révèle ce vœu testamentaire de Robert Le Bouteiller : « Où que je meure, que mon corps soit apporté au Mont-Saint-Michel! »⁹

Pourtant, même aux âges de foi vive, l'Archange avait ses négateurs, comme ce riche mécréant du fabliau, Martin Hapart, joyeux viveur et plaideur forcené :

1. 1191 : « Henricus Burnel, anno quo p'irexit in Jerusalem, dedit... » (*Cartul.*, p. 243.)

2. *Ibid.*, p. 173.

3. BEN. DE S^{te}-MORE, *Chron. des ducs de Norm.*

4. *Monuments des abb.*, fol. 221 v.

5. 1211 : « Ego Rogerius de Ardena, miles, quando suscepti monachilem habitum in monasterio B. Michaelis de periculo maris, dedi... » (*Cartul.*, p. 237.)

6. *Ibid.*, p. 40.

7. Cité par M. BRIN, éd. in-8, p. 129.

8. 1217 : « Ego Hamelinus de Capella, miles, ... unde etiam in mea conscientia remordebatur... »; restitution à saint Michel des droits qu'il tenait de son père. (*Cartul.*, p. 239.)

9. V. 1160 : « Ego Rob. Pincerua, filius Ascellini, do et concedo Deo sanctoque Michaeli... Ubiicumque finis mihi venerit, corpus meum ad montem S. Michaelis afferent ». (*Ibid.*, p. 291.)

Martin dist que fole gent sont
D'aler à saint Michiel aouer¹.

La « fole gent » était innombrable qui allait « à saint Michiel » pour « aouer » et gagner les précieuses indulgences accordées par les souverains Pontifes aux pèlerins de la Montagne angélique²; on y accourait par multitudes de tous les points, non seulement de la Normandie, mais de la Chrétienté, et nous verrons que cette constante affluence n'était pas sans éveiller au-delà de nos frontières d'étranges jalousies. On tenait à grand honneur, à singulier mérite d'avoir accompli ce célèbre pèlerinage, et les chartes en faisaient mention comme d'un acte glorieux³.

Dans les temps critiques, les Évêques, les églises, les seigneurs, les riches bourgeois s'empresaient de déposer en l'abbaye du Mont-Saint-Michel leurs objets les plus précieux, comme un inviolable abri, sur la roche inexpugnable et sous l'égide de l'Archange⁴.

Outre ces liens de foi, d'amour et de reconnaissance, il y avait encore entre le Monastère et ses féaux, des liens de gloire chevaleresque. Moines et gens de guerre, ensemble on avait défendu victorieusement le Mont contre les entreprises de l'Anglais, notamment en 1356, en 1372⁵, en 1400, et le seigneur abbé avait fait si bonne et vaillante garde que nos Rois, — ces grands Rois qui firent la France à leur mesure, — l'avaient investi, lui et ses successeurs à perpétuité, de la charge de capitaine du Mont-Saint-Michel. Mais la modestie des Abbés, et leur patriotisme, tout en réservant prudemment leur droit, ne contredirent pas, dans les jours de péril, à la nomination souveraine de gouverneurs militaires, comme

1. A. JUBINAL, II, 203.

2. *Cartul.*, p. 289.

3. V. 1175. Donation par G de Marigny, connétable de Bourgogne, à l'abb. de la Bussière : « Testes... Odo de Sarrignaco, rediens de Sancto Michaeli ». (*Cartul. de la Buss.*, B. N., ms. latin 17722, p. 169.)

4. *Cartul.*, p. 230 et 281. — S. LUCE, *Chron.*, I, 96, et II, 244.

5. *Cartul.*, p. 5. — BRIN, éd. in-8, p. 245.

en 1357 Geoffroy de Gâtigny, descendant d'un bienfaiteur de l'abbaye, puis l'illustre Bertrand du Guesclin¹, dont les moines trois ans avant, avaient contribué grandement à payer la rançon²; vers 1387, Jacques de Rônai; en 1420, Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, le glorieux dévot de l'Archange, qui avait pris cette admirable devise : *Nemo adjutor nisi Michael!* — et, plus tard, le vaillant Dunois, et le victorieux Louis d'Estouteville.

Ce ne fut pas en 1423, comme le rapporte la *Chronique du Mont-Saint-Michel*, ni seulement après le 27 juillet 1422, comme le veut un savant très regretté³, mais certainement dès le mois de février 1417, comme le dit un historien du Mont⁴, que les « Anglois vinrent à Tumbelaine et le fortifièrent mervouilleusement », car, dès le 1^{er} avril 1420, ils y tenaient garnison; et deux faits corroborent gravement la date de 1417 : d'abord la sauvegarde donnée, le 21 février de la dite année, par TanneGuy du Châstel à Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, quittant Paris pour regagner son monastère; ensuite, la généreuse détermination de Richard Bazan, accourant au Mont, pour le défendre, « en l'an 1417 », avec une poignée de « gentilshommes de ce pays voulant acquitter leurs foy et loyauté envers le Roy ». Le péril était donc manifeste, urgent, et résultait très certainement de l'occupation de Tumbelaine par l'ennemi.

(Sera continué.)

1. *Pièces origin.*, du Guesclin, 2.

2. S. LUCE, *Jeunesse du B. du Guesclin*, p. 552.

3. S. LUCE, *Chron.*, I, p. 24, et note 5.

4. DESROCHES, *Hist. du Mont-S.-M.*, II, 129.

LE MONT-SAINTE-MICHEL

IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN ANGLAIS

(La traduction est due au talent et à la bienveillance de l'une de nos plus méritantes zélatrices.)

Little Islet in the Sea,
Off the coast of Normandy,
Thou art beautiful and fair,
Rising from the ocean there.
First I saw thee from afar,
By the light of moon and star,
When the night of sable hue
Her fantastic shadows threw ;
'Twas a weird, curious sight, —
Half in darkness, half in light,
Half in air, and half in sea
Did thy figure seem to be ;
Like a sentinel in stone,
Thou wert watching there alone :
Watching with untiring eye
Till the sunrays gild the sky,
Till the night shades pass away,
Till the dawn bring in the day.
O'er the waters' wide expanse,
And upon the coast of France,
Grim and grand, and gaunt and gray,
Thou wert guardian of the Bay.

Little Islet in the Sea,
Off the coast of Normandy,
First I saw thee veiled in night,
Next in all the glorious light
Of the early matin hour,
When the sun shed such a shower
Of its scintillating rays,
Gold and crimson—all ablaze.
And the sea beneath the sun
Like a glittering emerald shon.
'Twas a picture wondrous fair
Stretched before my vision there ;
Long I gazed admiringly
On the Islet in the Sea.

Petit îlot de la Mer
Par delà la côte de Normandie,
Tu es beau, magnifique,
Surgissant là de l'océan.
C'est de loin que je t'ai vu d'abord
A la clarté de la lune et des étoiles,
Alors que la nuit noire
Projetait ses ombres fantastiques ;
(Tel était le destin ? curieux spectacle ?)
Moitié de l'ombre, moitié de la clarté,
Moitié de l'air, moitié de la mer,
Semblaient émerger tes contours ;
Ainsi qu'une sentinelle de pierre,
Là seul tu faisais le guet ;
Veillant d'un œil infatigable ^{firmement}
Jusqu'à ce que les rayons du soleil dorant le
Eussent évanoui les ombres de la nuit,
Jusqu'à ce que l'aurore ouvrit le jour.
Sur la vaste étendue des eaux,
Et sur les côtes de la France,
Sombre et grandiose, gris et élané,
Tu veillais à la garde de la Baie.

Petit îlot de la Mer
Par delà la côte de Normandie,
Je t'ai vu d'abord à travers les voiles de la
Puis dans toute la glorieuse clarté ^{nuite}
Les premières heures du matin,
Alors que le soleil versait comme une pluie
Ses rayons scintillants
D'or et de pourpre, tout étincelants.
Et la mer au-dessous du soleil
Miroitant comme une brillante émeraude.
C'était un tableau merveilleusement beau
Qui s'offrait là à ma vue.
Longtemps je contemplai en admiration
L'îlot de la Mer.

Rocks and boulders steeply piled
In chaotic grandeur wild,
Towering to a peak they rose,
And upon the top repose
Noble buildings huge and vast,
Built in centuries long past :
Crypt and cloister, nave and aisle
Formed this venerable pile ;
Stately columns, sculptured choir,
Showed the fervent, fond desire
Which had filled the heart of man,
When he such a task began
As to build in such a place,
Such a monument of grace,
Wherein he might calmly live,
And heflitting worship give
To the God whose name is Love,
Reigning in the realms above.

In these latter days, alas !
Evil times have come to pass,
And the Monastery there,
Once the Sacred House of Prayer,
Is of holy things bereft,
Nothing save the walls are left ;
Gone is all the trace of God,
And the aisles which Monks once trod,
And the Altars where the Priest
Offered up the Sacred Feast :
Now in desolation tell
Of the ravage terrible,
Which the devastators wrought,
When by cruelty they sought
For to banish all which told
Of that Holy Faith of old.

(La suite prochainement.)

Roches et fleches entassées en pente rapide,
Masses confuses, escarpées, d'abrupte grandeur,
En montant s'amincissant en pic,
Et portant sur leurs sommets
De nobles bâtiments vastes et spacieux
Édifiés en des siècles de longtemps écoulés.
Crypte et cloître, nef et galeries
Composent le vénérable monument ;
Les magnifiques colonnes, les sculptures du
Traduisent le pieux et ardent désir ^(choeur)
Qui inspirait l'âme de leur auteur,
Quand il commença cette entreprise
De bâtir en tel lieu
Un tel monument de grâce
Où il pût vivre paisible
Et rendre un culte digne
Au Dieu dont le nom est Amour,

Souverain des célestes royaumes.
En ces derniers temps, hélas !
De mauvais jours survinrent,
Et ce Monastère,
Jadis Asile sacré de la Prière,
Est dépouillé de tous ses saints ornements,
Rien n'y est laissé que les murs ;
Toute trace de Dieu est effacée,
Et les galeries qu'autrefois parcouraient les
Et les Autels où le Prêtre ^(moines)
Offrait le Saint Sacrifice,
Maintenant désolés, témoignent
De l'affreux ravage
Qu'y firent ceux qui le dévastèrent.
Quand par cruauté ils s'efforcèrent
De bannir tout ce qui rappelait
Cette Sainte Foi du vieux temps.

T. KEMP HOPPER.

BIBLIOGRAPHIE

LE MONT-SAINT-MICHEL, d'après ses anciens registres paroissiaux de 1600 à 1800, par l'Abbé Paul PARIS-JALLOBERT, Membre de plusieurs Sociétés savantes. — Chez l'auteur, à Balazé, près Vitré (Ille-et-Vilaine).

« L'Histoire de France, a dit Augustin Thierry, est renfermée dans nos Archives communales » à plus forte raison pouvons-nous ajouter, l'histoire d'une ville, d'une bourgade, se trouve dans ses registres paroissiaux.

L'étude que nous annonçons ici n'est pas une nouvelle histoire du Mont, encore moins un guide pour le visiter; mais c'est en quelque sorte la vie intime de cette curieuse localité pendant deux siècles; c'est sa vie sociale, civile, militaire et religieuse. Le premier chapitre présente, sous une forme généalogique, les familles les plus notables qui ont habité le Mont et les alliances qu'elles ont contractées; on y fait connaissance en même temps avec les gouverneurs, les lieutenants du Roi et les officiers de la milice bourgeoise.

Le second, consacré au clergé séculier et régulier, donne la liste alphabétique des curés, vicaires, prêtres originaires ou habitués de la ville et d'un bon nombre de religieux de l'Abbaye.

Le troisième donne la liste des prisonniers détenus au Mont en vertu de lettres de cachet et qui y sont morts — il donne encore la nomenclature des prêtres morts en captivité pendant la Révolution et les noms de quelques-unes des victimes de la barbarie révolutionnaire qui expirèrent dans l'Abbaye profanée et devenue prison.

CORRESPONDANCE

Nous cueillons parmi les actions de grâces reçues pendant ce mois les témoignages suivants :

Manche. — Comme dette de reconnaissance envers saint Michel, veuillez insérer : Actions de grâces pour succès obtenus et persévérance dans la piété pendant le séjour à l'École normale. A. L.

Ardèche. — Merci à saint Michel pour le succès d'une démarche dans laquelle j'ai été exaucée au-delà de mes espérances mais non de ma confiance en Lui. M. S.

Basses-Alpes. — Je vous envoie ci-inclus un mandat de dix francs pour les *Apostoliques* de la part d'une personne qui a obtenu du grand Archange une faveur temporelle. M. L.

Charente. — Ci-inclus cinq francs, actions de grâces au saint Archange pour un procès gagné quoique les frais aient été considérables. J'ai encore un pressant besoin du secours de saint Michel. S. M.

Finistère. — J'offre à saint Michel pour vos Oeuvres ce bon de dix francs en remerciement à l'Archange pour réception à Saint-Cyr. DE K.

Finistère. — J'ai demandé une grâce à saint Michel, j'ai été exaucée; j'avais commencé à l'honorer à l'occasion d'un pèlerinage fait il y a cinq ans. A. L.

Ille-et-Vilaine. — Inscrivez : Une grande grâce obtenue par saint Michel et N.-D. des Anges. M. G.

Ille-et-Vilaine. — Je l'ai promis : il faut le mettre sur les *Annales* : Mon petit enfant a été guéri parce que je l'ai recommandé à saint Michel. V^{ie} T.

Mayenne. — Ayant plus d'une fois éprouvé le bienfait de la protection de saint Michel, je viens encore lui demander une grande grâce : Une guérison. M. C.

Morbihan. — L'année dernière vous nous disiez que dans toutes les églises où la statue de saint Michel est honorée, le glorieux Archange ne manquait jamais de payer magnifiquement son logement. C'est ce que nous éprouvons depuis que nous l'avons dans notre chapelle. Nous en sommes à ne plus compter les marques de sa protection. Cette protection se manifeste surtout dans les épreuves des examens où l'Archange se montre clairement l'Ange de la Lumière. Sr St-J.

Orne. — Grande faveur que j'attribue à la puissante protection de saint Michel ! M. P.

Sarthe. — Les faveurs tant spirituelles que temporelles que l'on obtient par l'entremise des saints Anges me font désirer de voir leur culte se propager de plus en plus. MM.

Savoie. — Ci-inclus une offrande de 5 francs, c'est en actions de grâces de la guérison d'un mal d'yeux dont souffrait une enfant pour laquelle les médecins ne pouvaient rien : j'invoquai Notre-Dame des Anges, saint Michel et saint Antoine de Padoue, le mal disparut. J. M. M.

Seine. — Faites dire une messe d'actions de grâces à la Très Sainte Vierge pour faveur obtenue. *Un croyant.*

Vendée. — Inscrivez aux *Annales* : Merci à Saint Michel, et dites une messe d'actions de grâces. M. T.

Belgique. — Ci-joint un don de 10 francs pour faveur obtenue, en reconnaissance à saint Michel. V^{ie} P.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Avranches : M^{me} Léa Turgot, née Béchereau. — Le Val Saint-Père : M^{me} Granier.

Alpes-Maritimes. — Menton : M^{me} Paul Urtin.

Aube. — Bérulle : M. A. Thurat ; M. Al. Lethort.

Calvados. — Vassy : M^{me} Hébert.

Deux-Sèvres. — Les Guibertières : M^{me} Ch. de Larrey.

Eure. — Évreux : M. Frédéric Lebugle. — Brionne : M^{lle} Fleury.

Eure-et-Loir. — Illiers : M. P. M. de Boisguyon.

Haute-Saône. — Plancher-les-Mines : Catherine Schevalin.

Hérault. — Cette : M^{me} Ernest du Mont. *Très dévouée zélatrice.*

Ille-et-Vilaine. — Saint-Malo : M^{lle} L. de Maisonneuve. — Piré : M. Le Sage de Lahaye, fils. — Janzé : M. Ant. Bonnafous.

Loire-Inférieure. — Rougé : M^{me} Guheneuc, née Leclerc de la Monnerie.

Lot. — Lalbenque : M^{me} Cypr. Saint-Jean.

Morbihan. — Pluvigner : M^{me} Joachim Brien.

Nièvre. — Nevers : Sœur Marquay.

Seine-et-Marne. — Marlotte : M. le C^{te} de Boisbrunet.

Sarthe. — Rozé : M^{me} Lebout, née Dérange.

Var. — Grimaud : M. Chazel ; M. F. Laffaye ; M^{me} J. Porcher.

Vienne. — Poitiers : C^{esse} de Montjean.

Vosges. — Plombières : M^{me} vve Pelthier, née Bonhomme.

Lorraine. — Leyviller : Jean Shang.

Bavière. — Weissenhorn : M^{me} Arnard Catherine Huller.

Hollande. — Bois-le-Duc : M^{lle} H. M. J. Schull, *zélatrice.*

*Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Saint Michel où êtes-vous ? — Nouvelles du culte de saint Michel. — Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Séez. — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

SAINT MICHEL OU ÊTES-VOUS ?

Prince des anges, nous as-tu délaissés ? En ton nom nous nous concertons, nous luttons, nous prions, et l'ennemi après nous avoir chassés de tous les services de l'État, envahit le foyer domestique et l'Église. Quand nous l'avons vu s'attaquer, pour les pervertir, à ces âmes d'enfants que Dieu même s'est interdit de forcer, nous avons frémi, puis nous avons espéré, au souvenir des menaces du Christ :

« Malheur à celui qui scandalise un de ces petits ! Mieux lui vaudrait être précipité à la mer, une meule suspendue au cou ! »

Un de ces petits ! ils sont mille ! cent mille ! des millions ! On les scandalise systématiquement, des lois sont por-

lées, des fonds sont volés ; on arrache ses enfants à leur mère, on ôte le Christ à leurs yeux, on incline vers la terre ces têtes blondes, on leur dit : souillez-vous, c'est le seul bonheur et les plus enviés sont ceux qui s'en avisent le plus tôt.

Une société s'est formée pour faire pénétrer partout l'influence de l'éducation malsaine. Ces jeunes fronts une fois abaissés ne se relèvent plus et sur ces lèvres roses le sarcasme ébauche son pli amer. Déjà ! sans doute, et ils vont loin dans cette voie : les bataillons scolaires ne sont capables que de combats enfantins ; les enfants de l'école laïque rivalisent de perversion avec les adultes. Les tribunaux s'occupent des uns et des autres sous les mêmes chefs, de vol, de viol, d'homicide, de suicide.

Il y a vingt ans que cela dure, vingt ans que la besogne infâme remplit d'or juif les coffres-forts, vingt ans que les mères et les anges gardiens laissent profaner dans leurs bras ces esprits du ciel. Les mères, soit, mais les anges ! se plaignent-ils ? Que disent-ils à leur chef ? O esprits de flamme, d'où vous vient cette patience désastreuse ? Que devient l'ardeur de votre zèle, et la parole même du Verbe, si vivante, si efficace ? On scandalise à plaisir, et ce que nous voyons au cou du corrupteur acharné, ce n'est pas la meule évangélique, mais la croix et les cordons de la Légion d'honneur !

« Aveugle et téméraire ! si la pierre de malédiction n'est pas visible, voyez la pression qu'elle exerce, voyez comme ils descendent depuis vingt ans, sectaires et gouvernants, sous le poids de leur forfait, dans l'abîme du mépris public. »

Odieux, ignominieux ou grotesques, personnages de scènes, ont-ils cessé, une année, de se succéder sur le théâtre politique, aux yeux de l'Europe stupéfaite ? Parcourez le répertoire signé des noms de Drumont, de Gilly, d'Andrieu : c'est la guerre du Tonkin et la foire

des décorations ; c'est le défilé des 104 impliqués du Panama, que la baguette d'Arton vous désigne, aussi bien que leurs insignes de députés, de sénateurs et de ministres ; c'est le voyage à Kiel, et enfin cette expédition de Madagascar, qui réunit, comme à force de génie, dans les plus étroites limites, tous les éléments de déconsidération qu'il est possible d'y faire tenir.

Qu'est-ce que tous ces faits, sinon la série graduée de la grande et solennelle immersion de vos adversaires dans le mépris universel. Ils sombrent lentement parce que le spectacle est vaste aussi bien que le cercle des spectateurs, et que sa leçon demande du temps pour être bien saisie dans son ensemble, et faire son impression sur les plus humbles intelligences, cette leçon est celle-ci : à quel point Dieu humilie ceux qui vous persécutent.

Et au dessus de toutes ces humiliations, il en est une plus cuisante. Ces superbes ennemis de mon Église dix-huit fois séculaire, sont les exécuteurs salariés des basses-œuvres d'une église souterraine née d'hier, et dont l'effort se consume à salir et à détruire, ma main est allée la saisir au fond de ses antres et la livrer au ridicule en la traînant au grand jour.

Sachez que la chaire de Pierre a sa rivale dans la chaire de Pike ; Pike est le premier pontife suprême de l'église noire, apparaissant dix-huit siècles après l'autre, sans doute pour profiter de son expérience. Mais le premier successeur dévie ou plutôt brise avec la révélation palladique : Pike adorait le Dieu-bon, Lemmi adore Satan l'ange du mal, ce n'est pas une simple variation de l'église protestante, mais un changement de dieu ! question pourtant à leurs yeux si mince que ce n'est pas d'elle que vint le schisme du deuxième pontificat, il vint de la question d'argent.

Elle est réglée aujourd'hui et Lemmi triomphe et d'autant plus merveilleusement que son parti était en plus forte

minorité. A lui la série complète de ces dénominations pompeuses qui apparente la maçonnerie aux rajahs hindoux, et à la chevalerie de la Manche, mais dans l'amas de ces titres honorifiques qui élargit la vedette des encycliques du pontife, le plus incontestable est celui qui lui a été délivré par le parquet de Marseille et qu'une sœur haute dignitaire de l'Ordre lui a jeté à la face tiré à mille exemplaires.

J'ai fait beaucoup, je ferai encore ; savez-vous comment vous pouvez m'engager à faire ?

Par une croisade d'enfants.

Dans le combat du ciel, à l'origine des choses nous vinguimes l'orgueil des mauvais anges en revêtant les dispositions d'enfants, qui éclataient sous nos yeux en notre reine miraculeusement apparue et surtout en son divin fils réduit dans son sein à la limite extrême de l'enfance humaine. Dieu, pour écraser l'orgueil révolté des derniers âges, veut encore des enfants ; c'est sa gloire. Cultivez donc les dispositions de l'enfance spirituelle, et comme emblème de ces dispositions saintes, formez et faites donner le bataillon sacré des enfants.

Avant le grand secours de la Pucelle, je mis au cœur de milliers d'enfants, l'irrésistible instinct de venir au Mont : ils accouraient joyeux de tous les points de l'horizon et je trouvais dans leurs balbutiements, dans les désirs de leurs cœurs ingénus des raisons de préparer le salut à la France. Ce que je faisais alors par les anges, faites-le aujourd'hui par le journal. Envoyez au Mont les délégués seulement de l'enfance catholique si chère au cœur de Jésus ; envoyez-les au nom de la France, au nom de l'Église, puisque les chefs de la France n'osent pas braver à ce point leurs maîtres occultes.

Faites surtout une croisade d'actes de vertu. Demandez à l'enfant non ses menues épargnes, mais les menus sacrifices, devoirs mieux faits, penchants surmontés, petit

apostolat auprès d'un parent, d'un camarade, ou en faveur des petits frères idolâtres ; c'est la monnaie des innocents qu'il faut solliciter avant tout : trop souvent on donne l'autre pour se dispenser de celle-ci. Rien ne la supplée, pas même l'or, à moins qu'il ne s'emploie à la provoquer ; c'est la seule valeur, l'on ne vaut que par elle, comment lui est-il donc préféré si souvent ? Enregistrez ces offrandes au foyer, au collège, à l'école, à la salle d'asile ; quand la main gauche ne tient pas ses comptes, la droite se lasse vite de donner : comparez entre elles les recettes locales, puis les recettes générales d'une année à l'autre, vous stimulerez les efforts, et les résultats iront grandissant ; vos ruisseaux forment des fleuves qui montent comme dans une crue, que rien n'arrête, qui enlèvent à nos adversaires une âme d'élite comme Diana Vaughan, et ébranlent du chapiteau à la base, en attendant de les renverser, les colonnes du faux Temple.

URIEL GRAND-CLÉMENT.

NOUVELLES DU CULTE DE SAINT MICHEL

Nous devons à la piété de nos chers lecteurs de les renseigner sur les manifestations de la confiance catholique en saint Michel. C'est un encouragement pour ceux qui nous aident à propager le nom et la gloire de l'Archange duquel Pie IX écrivait à Mgr Bravard le 23 décembre 1865 : « l'Église « le reconnaît comme son propre et spécial gardien, son « intercesseur constant, prince de la milice céleste, toujours « occupé du soin de recevoir les âmes des Élus' ».

1. *Quem Ecclesia suam specialem et proprium novit esse custodem, intercessorem assiduum, curiam celestis principem, atque animarum electorum sedulum susceptorem.*

On connaît la dévotion des Romains pour saint Michel. L'Archange est vénéré comme le patron spécial de tous les quartiers qui avoisinent le Vatican depuis le pont Saint-Ange ; aussi les catholiques de ces quartiers ont illuminé leurs maisons le soir de la fête de saint Michel, voulant opposer cette manifestation religieuse aux saturnales dont les triomphateurs du 20 septembre avaient affligé le Saint Père, jusqu'au seuil de son palais.

Toutefois saint Michel peut dire de notre France : *radicavi in populo honorificato*, j'ai pris racine dans le peuple que Dieu a voulu honorer. Chez nous la dévotion archangélique s'allie et continuera à s'allier — il le faut — au sentiment patriotique dont les fêtes de Jeanne d'Arc sont l'éclatante traduction.

Nos amis de *Toulouse* nous écrivaient au lendemain du 8 mai : « Notre fête de saint Michel a été très modestement célébrée au Carmel, cédant le pas à celle de Jeanne d'Arc qui se faisait très solennellement à la cathédrale. »

« Si Jeanne d'Arc n'était pas en quelque sorte la personnification de saint Michel, on serait tenté d'en devenir jaloux. Mais non, être jaloux de Jeanne d'Arc ce serait s'associer aux vilénies de notre municipalité socialiste et frondeuse qui a interdit que l'on plaçât la statue de l'héroïne même pendant quelques jours, sur une de nos promenades, sous prétexte qu'elle gênerait la circulation et troublerait l'ordre public. »

Le 8 mai a été fêté pieusement cette année encore à l'école Notre-Dame des Aydes à *Blois*, où la confrérie des Saints-Ange se maintient florissante.

Le 8 mai est toujours la grande fête de *Parcey*, le peuple du Jura y accourt en foule, vraie consolation pour le cœur du dévoué et sympathique pasteur.

Parmi les cités fidèles à saint Michel nous signalons *Yvetot*, où les Associés de l'Archiconfrérie entendent le 29 septembre une messe célébrée spécialement pour eux, messe toujours rehaussée par un discours : on parle toujours bien de saint Michel à Yvetot, car on l'y aime bien.

A l'autre bout de la France, en une cité antique qui porte le nom à peine modifié de Saint-Michel, *Saint-Mihiel*, la fête du glorieux Archange a été l'occasion de nombreuses communions. On aime à l'invoquer là-bas comme patron spécial des Mourants et consolateur des âmes du Purgatoire.

Nous savons qu'à *Lille*, à *Bordeaux* et à *Paris*, dans les églises dont il est titulaire, saint Michel a été d'autant mieux fêté que la solennité coïncidait cette année avec un dimanche.

La *Semaine du fidèle du Mans* publie en ces termes la fête de saint Michel dans la paroisse de Saint-Benoit du Mans.

Depuis quelques années, le jour de la fête de saint Michel, la ville du Mans est témoin d'une touchante manifestation. Une illustre famille, dont le nom est synonyme de christianisme et de patriotisme, a pris l'initiative de faire célébrer ce jour-là, dans l'église de la Visitation, place de la République, une messe solennelle pour les armées françaises, en l'honneur de l'Archange, protecteur de la France et de ses soldats. Le peuple chrétien aime à voir ainsi réunies, la religion et la patrie, aussi cette cérémonie attire-t-elle tous les ans une foule considérable d'officiers et de civils.

Cette année, la fête a revêtu un éclat tout particulier, grâce à diverses circonstances : Mgr l'Évêque du Mans avait tenu à donner par sa présence une marque de haute sympathie à l'armée et aux organisateurs de cette fête. On avait aussi annoncé qu'un distingué prélat, Mgr de Bouffils, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, prendrait à cette occasion la parole : enfin, comme cette fête avait lieu dans l'église de la Visitation, succursale de Saint-Benoit, on avait voulu répondre au pressant appel de M. le curé de la paroisse.

Dimanche dernier, à 9 heures, devant la statue de saint Michel, décorée avec un goût exquis, comme toujours en pareille circonstance, la messe fut célébrée par M. l'abbé Geslin, vicaire général ; Monseigneur l'Évêque du Mans était au trône, assisté de M. le chanoine Albin et M. le chanoine Godefroy ; en face de Sa Grandeur, un fauteuil avait été réservé pour Mgr de Bouffils.

Dans l'assistance, on remarquait : le général et Mme la baronne de Verdières, le général de Brye, le général et Mme Duquesnay, le colonel Carris, M. l'abbé Morancé, aumônier du 4^e corps, le colonel Millet, le colonel de la Hellerie, etc., et de nombreux officiers et amis de l'armée.

Après l'Évangile, Mgr de Bonfils monte en chaire, et dans un langage plein d'un religieux patriotisme, il salue saint Michel protecteur de l'armée. Après quelques paroles pleines de tact et de délicatesse à l'adresse de Mgr Gilbert et quelques mots d'amitié au Curé de la paroisse, l'orateur explique sa présence à cette cérémonie :

C'est un étranger que l'auditoire a devant soi, autant que peut être étranger un Français parlant à des Français, un prêtre parlant à des chrétiens. Tous sont ici pour prier saint Michel, le premier soldat de Dieu ; cela convient à des soldats, cela convient surtout à des soldats de la ville du Mans, célèbre par la défense de Chanzy ; célèbre par la vaillance de ses enfants, célèbre également par le dévouement de M. l'abbé Morancé, aumônier du 33^e mobiles de la Sarthe en 1870.

Plus que jamais nous avons besoin du secours de Dieu, une belle portion de notre armée, là-bas, à Madagascar, lutte contre la fièvre ; les jeunes soldats si braves devant l'ennemi tombent sous l'ardeur du climat : que saint Michel les prenne en pitié !

Que saint Michel protège aussi l'armée qui maintient la paix à l'intérieur, elle est l'espérance de l'avenir.

L'armée, c'est l'espérance de la patrie... lorsqu'à Longchamps, au lendemain de nos désastres, l'on vit défiler à côté des débris de l'armée française les bataillons de l'École Polytechnique, la foule s'écria : C'est l'espérance de la France.

Et vous Messieurs, s'écrie l'orateur, je vous en prie, soyez chrétiens ; un soldat a besoin de Dieu, la religion lui enseigne les deux grandes vertus de son état : l'obéissance, par l'exemple du fils de Dieu, qui s'est fait obéissant pour nous ; l'immolation, par l'exemple du Sauveur immolé pour notre amour ; et du reste, cet uniforme qui distingue le soldat, ce pantalon rouge, que signifie-t-il ? si ce n'est que le soldat doit être prêt à verser son sang pour sa patrie et sa foi.

Rappelez-vous, Messieurs, la parole de ce colonel s'élançant à l'assaut de Sébastopol : Je puis bien mourir, j'ai communiqué ce matin.

La quête envoyée au sanctuaire du Mont-Saint-Michel a atteint le chiffre de deux cents francs.

C'est dans les termes suivants que le *Messager de Valence* rend compte de la fête de saint Michel à Roussas près Grignan (Drôme).

La fête de l'Archange saint Michel, l'intrépide défenseur des droits imprescriptibles de Dieu, le puissant protecteur de l'Église, l'ange gardien de notre Patrie bien-aimée, a été célébrée à Roussas d'une manière exceptionnellement remarquable.

La messe a été dite et les vêpres ont été présidées par M. David, missionnaire à la Trappe d'Aiguebelle.

A la prière de M. le Curé de la paroisse, une douzaine de jeunes gens et autant de jeunes filles, se sont groupés en chœur de chant, et formés par M. l'abbé Garnier, nous ont donné, dimanche, à l'église paroissiale, une messe en trois parties, le cantique de Gravier : *Je t'adore à genoux* ; un *Tantum ergo*, de M. Allemand ; le duo bien connu *Ave salus, ave vita*, et une cantate à la Sainte Vierge d'un effet saisissant. »

Dans la Savoie on voulait aussi quelque chose d'extraordinaire à cause de la fête de saint Michel. La *Semaine Religieuse* l'annonçait ainsi :

Curienne. — Dimanche prochain, 29 septembre, sous la présidence de M. l'abbé Rey, curé-archiprêtre de Notre-Dame de Thoiry, aura lieu le pèlerinage annuel au sanctuaire élevé à l'honneur de l'Archange saint Michel, sur la colline de Curienne.

La procession partira de l'église paroissiale à 8 heures, pour arriver au sanctuaire à 9 heures ; et aussitôt commencera la grand' messe du pèlerinage, durant laquelle un sermon sera prêché par M. l'abbé Vallet, professeur de philosophie au Grand Séminaire de Chambéry.

La bénédiction du Saint Sacrement terminera la cérémonie.



D'un monastère de Bénédictines qui ne veulent pas être spécifiées davantage on nous transmet la charmante relation d'une jolie fête à saint Michel.

Nous avons été heureuses d'honorer spécialement le grand Archange Protecteur spécial de l'Église, de la France et de notre Institut, en élevant sa statue sur un des petits autels de notre chœur intérieur, autel déjà consacré au culte des SS. Anges par un très joli bas-relief qui en fait le fond et qui représente d'une manière extrêmement gracieuse l'ange gardien nous défendant contre les dangers de l'âme, contre les dangers du corps et présentant nos

prières dans un encensoir à l'autel du Seigneur, l'ange enfin à la porte du Paradis présentant son client à Notre Seigneur.

La statue de saint Michel s'élève sur une sorte de petit trône en avant de ce bas-relief qu'elle ne masque pas, elle n'a qu'un mètre de hauteur, la disposition des ogives le demandant ainsi, mais elle est très jolie et répond bien à l'idée que nous avons demandé de traduire « Un saint Michel triomphant »

Saint Michel dans la gloire, saint Michel « *juxta aram Templi* », sa pose est pleine de simplicité et de dignité. Son regard un peu levé vers le ciel semble y chercher l'inspiration. Son costume guerrier (rappelant un peu trop peut-être celui de Jeanne d'Arc, mais ce n'est peut-être pas un mal) disparaît en partie sous le manteau royal, emblème du triomphe, son épée nue est abaissée, comme il convient, nous paraît-il, en présence du trône de Dieu et du Tabernacle, il en presse de la main gauche le pommeau doré en forme de croix tandis que la main droite allongée repose sur le bouclier orné de ces mots *Quis ut Deus* ; ses pieds sont nus dans des sandales dont les attaches dorées ornent la jambe, nue elle aussi ; la décoration polychromée est très sobre et très harmonieuse. Quant au dragon, nous l'avons supprimé, sa présence aurait donné au pied de la statue un développement qu'il ne pouvait pas avoir et aurait forcé à diminuer la hauteur de l'Archange. Il a été béni le matin du 7 mai, alors que venait de retentir au chœur (comme nous l'a fait remarquer M. l'Annônier dans un petit discours de circonstance) l'annonce de son apparition au Mont-Gargan. Nous avons alors chanté le cantique *Saint-Michel à notre secours* ; le soir et le lendemain, à l'issue du mois de Marie, nous avons chanté le magnifique cantique : *Quis ut Deus*.

Par une coïncidence bien providentielle qui semble nous prouver que notre statue venait à son heure et était agréée du saint Archange, une personne amie qui venait d'hériter de fort jolis bijoux de fantaisie dont elle n'avait que faire est venue presque aussitôt nous les offrir pour les convertir en couronne pour saint Michel. Cette couronne, que tous ceux qui l'ont vue — surtout de près — ne se lassent pas d'admirer, complète notre statue de la manière la plus heureuse. Elle rappelle celle du couronnement ; les neuf coquilles d'argent, les neuf paires d'ailes s'y retrouvent ainsi que le bandeau rappelant la visière d'un casque du moyen âge. Cette belle couronne a été bénite et placée avec une modeste cérémonie à peu près semblable à celle qui avait eu lieu pour la bénédiction de la statue ; nous avons choisi pour cela le 3 juillet, anniversaire du couronnement de l'Archange au Mont-Saint-Michel. »

Elles sont nombreuses les érections de statues à l'honneur du saint Archange :

On nous écrit de *Lisieux* : « La statue de saint Michel vient d'être placée dans la chapelle des fonts baptismaux. »

De *Tôtes* (Calvados) : « Je viens de poser dans mon église une très belle statue de saint Michel. Elle fait l'admiration et la joie de tous. »

Une zélatrice de *Pout-à-Mousson* (M.-et-Mos.) est toute heureuse d'annoncer l'érection de la statue du saint Archange : « Je vous avais promis de vous avertir quand la statue serait posée. Nous l'avons depuis quelques jours. Elle est dans une embrasure de fenêtre qui forme une toute petite chapelle, avec un joli autel en bois sculpté et doré ; cet autel est dédié à la Sainte-Face de Notre-Seigneur, posée sur le rétable. La Sainte-Image est accompagnée d'un côté par la statue de saint Antoine de Padoue (et les troncs de l'Œuvre du pain), de l'autre côté par la statue de saint Michel. On y prie beaucoup ; c'est à l'entrée de l'église, on n'y passe guère sans s'y arrêter.

« Je fais cartonner les litanies de saint Michel qui resteront là en permanence, à la disposition des âmes pieuses ; je serais bien heureuse si cela pouvait contribuer à faire connaître et apprécier cette belle dévotion. »

D'*Anoux*, par Briey (Meurthe-et-Moselle), la zélatrice annonce : « Je suis heureuse de pouvoir vous dire que la statue du bon saint Michel est placée dans notre église. »

Un dévoué zélateur nous écrit de *Cousson*, banlieue de Digne : « Le lundi de la Pentecôte nous avons eu un pèlerinage à la chapelle de saint Michel très en honneur ici ».

A *Beaufort*, près Rosières de Picardie (Somme), à l'occasion d'une mission, on a érigé une statue de saint Michel.

Une statue de saint Michel a été élevée aussi au collège Saint-François-Xavier de *Vannes*.

On en veut aussi dresser une au couvent de la Retraite à *Brest*. Il est question de la placer comme pendant à une grande et superbe statue de Jeanne d'Arc.

Au *Mans*, on a donné une place d'honneur à la statue de saint Michel, dans la grande salle du Patronage Saint-Joseph.

L'église paroissiale de *Saint-Vallier* (Drôme), vient d'être enrichie d'une superbe statue du saint Archange, solennellement bénite le 29 septembre, à la grande joie de toute la population.

A *Cessero* (Hérault), l'érection de la statue de saint Michel a été faite par Mgr de Cabrières en personne.

On aime bien saint Michel au monastère du Saint-Enfant-Jésus de la *Canourgue* (Lozère). Une fervente zélatrice nous écrit : Tous les jours nos élèves récitent en commun, et pieusement le chapelet de saint Michel. Puisse-t-il bénir notre maison !

Nous ne passerons pas sous silence l'acte de foi de la paroisse du *Chambon*, qui affligée d'une fièvre pernicieuse est accourue à Notre-Dame de France au *Puy* et de là est montée au rocher Saint-Michel-de-l'Aiguille, tout le peuple a récité le chapelet de saint Michel à l'intention des malades et le fléau a cessé.

Nos lecteurs n'ignorent pas que les Pères Oblats de Marie qui travaillent avec un si grand zèle, non loin du Mont-Saint-Michel, à la glorification de Notre-Dame de *Pontmain*, ont entrepris de doter leur Basilique nouvelle d'un carillon monumental. Ils ont inscrit le nom de saint Michel sur la cloche *la Normandie*.

NORMANIA
S · MICHAEL · PATRONO · TUTA
ME · DESTINAVIT
MAGNÆ · DEI · MATRI · STELLIFERÆ
GALLIÆ · GENTIS · SPEI
LAUDES · SUPPLICATIONESQUE
NOMINE · SEO · DELATERAM

« La Normandie, sous le patronage de saint Michel, m'a destinée à porter jusqu'au trône de l'illustre Mère de Dieu, la Vierge aux Étoiles, espérance de la nation Française, ses louanges et ses supplications. »

De la *Guerche-de-Bretagne* (Ille-et-Vilaine), une dévouée zélatrice nous écrit : « Nous venons de placer la statue de saint Michel dans notre église ; je viens vous demander les litanies du saint Archange sur carton pour suspendre près de la statue. »

* * *

A *Berckem-Sainte-Agathe*, près de Bruxelles, une statue de saint Michel a été érigée dans l'Institut des Sœurs Maricoles.

Ce qui prouve que même en dehors du territoire français, le Culte archangélique donne lieu à de belles et consolantes manifestations.

Notre infatigable et bien méritant zéléteur de Saint-Avoid écrit :

« Le 8 mai, fête de l'apparition de saint Michel, a eu lieu dans notre vénérable église bénédictine une belle et pieuse cérémonie, celle de la bénédiction de l'image du bienheureux Archange, destinée à être placée dans la splendide petite chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Cette chapelle, soit dit en passant, est un beau reste de l'ancien cloître des moines bénédictins, fondateurs de notre bonne ville de Saint-Avoid. Notre nouvelle statue de saint Michel est sortie des ateliers de M. Charles Walter, de Trèves, ancien directeur de l'importante maison Champigneulle, de Metz. Elle fait l'admiration de tous. C'est M. l'abbé Lemire, curé de la paroisse, qui présida la cérémonie. Avant la bénédiction M. l'Archiprêtre monta en chaire et s'adressa à la foule nombreuse de pèlerins accourus de toutes parts et dont beaucoup sont membres de l'Archiconfrérie Angélique ; il exalta les avantages du Culte de saint Michel et développa en particulier les motifs qui déterminèrent Léon XIII à prescrire une prière publique et quotidienne en son honneur.

Maintenant l'image de l'Archange, couronne en tête, l'épée flamboyante à la main, foulant le dragon infernal, est là à sa place, gardant le sanctuaire et la cité de saint Nabor. Puisse-t-il nous défendre contre l'erreur, le péché et la perdition éternelle ! »

« Je profite d'une occasion — nous écrit une bien dévouée zélatrice de Paris — pour vous dire que j'ai été fort heureuse de coopérer pour une faible part à l'accomplissement du désir exprimé par Mgr LE ROY, vicaire apostolique du *Gabon*, lors de son sacre, désir que vous aviez communiqué dans les Annales de l'Archiconfrérie au mois de février 93. »

« Mgr Le Roy, partant pour l'Afrique, exprimait la ferme intention d'y établir le plus tôt possible le culte du grand Archange, afin de triompher du démon si puissant sur cette terre, vouée encore en si grande partie à l'idolâtrie. »

« J'avais à cette époque une grande inquiétude au sujet d'une affaire qui me donnait de vives préoccupations et l'idée me vint, en lisant les lignes que vous aviez écrites à ce sujet, de promettre à saint Michel, si l'épreuve que je redoutais m'était épargnée, d'envoyer à Mgr Le Roy une statue représentant l'Archange combattant le démon. »

« J'ai été exaucée cette fois encore et les nombreux visiteurs de l'exposition de l'Œuvre apostolique ont pu voir au mois de mai dernier, une belle statue de saint Michel, copiée sur le modèle de celle qui est vénérée sur la Sainte Montagne. Cette statue doit être arrivée aujourd'hui aux mains de Mgr Le Roy. »

Mgr Cousin, évêque de *Nagasaki*, Japon, envoie les noms des élèves de son Séminaire pour qu'ils soient inscrits à l'archiconfrérie de saint Michel. Ces soldats du saint Archange seront, il faut l'espérer, ceux qui rumeront là-bas l'empire de Satan.

L'Archange recrute partout ses fidèles et ses zélateurs dans l'Inde, le Tonkin, la Chine, plusieurs missionnaires se réclament de saint Michel.

Le R. P. Lemoing, missionnaire en Océanie, archipel de *Tuamotu*, de passage en France, a tenu à célébrer au Mont-Saint-Michel la fête du 29 septembre. La générosité des amis de saint Michel lui a fait don d'une cloche qu'il appellera *Michelle* et qui s'en ira là-bas, dans l'île lointaine de Rairoa (aux Antipodes), sonner le glas de l'empire du diable sur les pauvres Canaques.

Un artiste du pays normand a offert au zélé missionnaire un tableau de saint Michel terrassant le dragon. Cela parlera aux yeux de ses néophytes, mais le Révérend Père veut davantage, il a emporté du Mont-Saint-Michel un traité sur saint Michel et les Saints Anges, décidé à le traduire en langue indigène pour l'usage de ses chrétiens.

Nos zélatrices font merveille partout. A *Sydney* et *Brisbane*, en Australie, le culte de saint Michel devient prospère.

Au Brésil, à *Vassouras*, dès l'année dernière, on a vu les petites filles du catéchisme porter en triomphe la statue de saint Michel, à la procession des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. En ce pays, le nom de saint Michel devient si populaire qu'on trouve des gens qui disent que c'est au saint Archange que le Brésil doit la fin de la guerre du *Rio Grande*.

Une de nos zélatrices proclame bien haut que dans cette guerre, à la bataille de l'*Armaçao*, son fils a été manifestement protégé par saint Michel. — Né le 29 septembre, il a été mis par sa mère sous la protection de saint Michel et porte toujours la médaille de l'Archange, pour faire plaisir à *maman*, dit-il.

La Nouvelle Orléans, aux États-Unis, voit le culte du glorieux Archange prendre de magnifiques proportions.

L'une de nos très dévouées zélatrices nous écrit dès le 7 février de cette année : « Voilà la statue de saint Michel érigée au couvent de l'*Adoration perpétuelle*. »

Puis le 4 avril : « Notre curé, le P. Bulot, vient de faire placer dans notre église *Sainte-Anne*, de la Nouvelle-Orléans, une superbe statue du glorieux Archange et nous avons eu une cérémonie splendide le jour de son inauguration. Elle a été bénite par Mgr l'archevêque Janssens, assisté de plusieurs prêtres. »

Encore, le 7 juillet : « Nous avons réussi pour la statue de saint Michel à installer dans l'église *Saint-Augustin*; le Père Subileau en a fait la commande. »

De la paroisse de la *Trinité* dépend la chapelle de Saint-Roch, élevée au milieu de l'un des cimetières de la ville. On fait solennellement la fête du saint le 15 août. Cette année, à la même date, on a inauguré dans le second cimetière de la Nouvelle-Orléans, le monument appelé le « Mausolée de saint Michel. »

C'est juste au milieu du cimetière que s'élève ce monument commencé il y a dix ans environ sous la direction du R. P. Thévis, dernier curé de la *Trinité*, aujourd'hui terminé grâce au zèle du curé actuel, le R. P. Bogaertz. Le « Mausolée » est de style gothique, il porte à son sommet une statue de saint Michel de grandeur naturelle; ne semble-t-il pas que de là, l'Archange veille sur les dépouilles mortelles de ceux qui reposent en ce lieu sacré?

L'architecture rappelle les anciens monuments funéraires, une porte très élégante, en fer, donne accès à l'intérieur décoré de superbes tableaux.

Toujours à la Nouvelle-Orléans, le 29 septembre, a été solennellement célébré à l'église *Saint-Michel* : Messe solennelle par le R. P. Michel Coughlan, curé de la paroisse; sermon par le R. P. Kennelly : saint Michel vainqueur des anges rebelles, sujet magistralement traité et religieusement écouté par la nombreuse assemblée, — superbe chœur de chanteuses

— grand concours de prêtres à l'office du soir où furent célébrées les louanges de saint Michel par de nouveaux chants et un nouveau discours.

*
*
*

Ce qui se dégage de tout ceci, c'est que le culte de saint Michel devient d'une opportunité qui n'échappe à personne. Le champ est vaste encore pour les propagateurs de la dévotion archangélique. Combien de chrétiens qui nomment machinalement le saint Archange à deux reprises dans leur *Confiteor* et ne songent pas à l'invoquer davantage! Heureusement que le Souverain Pontife — qui lui, voit les choses de haut et de loin — a jeté le peuple chrétien sous le bouclier de saint Michel devant qui Satan reculera solennellement défait. Nous n'avons pas le droit d'en désespérer.

L. P.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Séez.

PREMIÈRE PARTIE

(suite¹.)

Au xv^e siècle, pendant les guerres des Anglais, plusieurs chevaliers de notre diocèse se distinguent parmi les nobles défenseurs du Mont-Saint-Michel et de son sanctuaire. On peut citer à coup sûr *Richard de Bailleul*², *Robert de Bordeaulx*³, *Jean de Carrouges*, *Jean de la Champaigne d'Argouges*⁴, *Thomas de la Broise*⁵, *Robert de Fontenay*, *Pierre le Grix*, *Henry le Grix*, *Foulque du Merle* et *Jean de la Haye*, baron de *Coulonges*⁶.

Leur devise à tous était de mourir pour Dieu, pour M. Saint-Michel et pour la patrie; Dieu, qui les réservait pour d'autres combats, les délivra de la mort qu'ils affrontèrent mille fois pendant ce siège mémorable (1424).

Interrompus pendant la funeste guerre de cent ans, les pèlerinages au Mont-Saint-Michel recommencent avec une nouvelle ardeur après l'expulsion totale des Anglais de la Normandie. Au mois d'août 1473, nous voyons le roi Louis XI

1. Cf. le numéro de novembre.

2. Dans le canton de Trun.

3. Bordeaulx, près d'Argentan.

4. De Carrouges (Orne).

5. De Gul ou Goult, près Carrouges.

6. Près du Mesle-sur-Sarthe.

traverser lui-même notre diocèse pour se rendre en pèlerinage au Mont-Saint-Michel. Il proclame que saint Michel, pour qui il témoigne une grande vénération, en l'honneur duquel il a institué un ordre célèbre de chevalerie, l'a protégé dans mille circonstances, et qu'il ne saurait lui donner assez de marques d'honneur. Un accident qui lui arrive à Alençon, au moment même où il fait son entrée au château, le confirme encore dans sa pieuse croyance. Une grosse pierre se détachant tout à coup des créneaux de la tour, tombe si près de lui qu'elle effleure son visage et déchire la manche de sa robe, mais elle respecte la personne du roi, qui n'éprouve pas même une égratignure. Aussitôt ce prince fait le signe de la croix, se jette à genoux pour remercier Dieu, baise la terre, et ramassant cette pierre, il fait vœu de la porter au Mont-Saint-Michel¹, ainsi que sa robe déchirée, en témoignage de reconnaissance².

Au xvi^e siècle, s'élevèrent de nouveaux troubles en Normandie, à cause des guerres de protestants, qui, plus ennemis de la France que les Anglais du xv^e siècle, cherchent à détruire dans notre malheureuse patrie, le culte de Dieu et celui des Saints. Mais Dieu suscite dans tous les diocèses de Normandie de vaillants défenseurs de sa cause. Parmi les nobles chevaliers de notre diocèse qui dans ces guerres se signalent particulièrement en combattant pour Dieu et saint Michel, saluons surtout Jacques de Matignon, né au château de Lonray, près

1. A cette époque, et même de nos jours, on voit des pèlerins porter, par pénitence, des pierres assez pesantes jusqu'au sanctuaire où ils vont implorer la protection des Saints, ou les remercier des grâces qu'ils leur ont obtenues.

2. *En se rendant* au Mont-Saint-Michel, le roi s'arrêta au château de Carrouges. C'est peut-être à ce voyage de Louis XI qu'il faut rattacher l'existence d'une grande broderie assez étrange, conservée dans la chapelle intérieure du château. Au milieu, sur un fond de soie blanche, une descente de croix exécutée en fils d'or, d'argent et de soie; à l'entour, le collier de Saint-Michel, ordre établi par Louis XI. Au bas se trouve une grande coquille naturelle. Dans le champ, au-dessous de chaque médaillon, il y avait un cartouche renfermant une inscription ou un sujet disparus.

(Orne, *Arch.*, par M. DE LA SICOTIÈRE, p. 32.)

Alençon, et Louis de la Moricière, seigneur de Vicques, près de Falaise.

On lit dans les *Annales du Mont-Saint-Michel* (p. 324) :

« Au mois de juillet de l'année 1577, une bande de Huguenots conduits par le sieur du Touchet, s'approchèrent du Mont à la faveur de la nuit. Sur les 8 heures du matin, vingt-cinq d'entre eux placèrent des armes sous la selle de leurs chevaux, et pénétrèrent dans la place, déguisés en pèlerins. Les autres, cachés sur la rive de l'Ardevon, attendaient le moment favorable pour voler au secours de leurs compagnons d'armes. Les Huguenots, après avoir entendu la messe, et visité le monastère, se réunirent sur le Saut-Gaultier, et de là se répandirent dans la ville pour accomplir leur dessein. Au signal donné ils désarmèrent les soldats, en tuèrent un qui refusait de rendre son épée, et frappèrent plusieurs moines et pèlerins. En même temps le sieur du Touchet sortit de son embuscade avec ses cavaliers et se dirigea au galop vers les portes de la ville. Déjà les Calvinistes criaient : « Ville gagnée ! Ville gagnée ! » Les habitants étaient dans la consternation, et n'avaient d'espoir que dans la protection de saint Michel.

« Le lendemain, on vit apparaître à la tête d'une poignée de soldats, Louis de la Moricière, seigneur de Vicques, et enseigne du Maréchal de Matignon, qui l'envoyait au secours de l'abbaye de Saint-Michel. Il triompha des Huguenots, les fit sortir de la ville, et rentra dans la forteresse au milieu des acclamations des Montois, qui le regardaient comme un libérateur. En récompense d'un tel service, le roi de France, Henry III, le nomma capitaine du Mont, et lui donna le titre de gouverneur du Château.

« Le brave officier repoussa pendant dix ans les attaques répétées des Calvinistes.

« En 1589, le sieur de Montgomery, accompagné des capitaines Corboson et la Coudraye, surprit la ville et la livra au pillage. Mais tous ses efforts échouèrent devant la résistance de la citadelle, dont il ne put jamais s'emparer. Le gouver-

neur, alors absent du Mont-Saint-Michel, accourut en toute hâte et pénétra dans la place par une entrée secrète; il rallia autour de lui une poignée de braves, fit une vigoureuse sortie contre les Huguenots et les rejeta loin des remparts. L'année suivante, le héros chrétien, mourut au siège de Pontorson, victime d'une lâche perfidie. Les moines transportèrent sa glorieuse dépouille dans la basilique de Saint-Michel, et après lui avoir rendu tous les honneurs funèbres, ils l'inhumèrent dans la chapelle Sainte-Anne, où reposaient déjà plusieurs guerriers célèbres. Au-dessus de sa tombe on suspendit la lance, le guidon, le casque et la rondache dont l'illustre capitaine se servait dans les combats. Sa digne épouse, Esther de Tessier, mourut trente ans plus tard, et reçut la sépulture à l'ombre du même autel. Leur fils, Jacques de la Moricière, doyen de la cathédrale de Bayeux, donna 45 livres de rente au monastère pour une fondation de trois messes annuelles; l'une devait être chantée en l'honneur des Saints Anges, le vingt-troisième jour de juillet. A la procession tous les moines portaient un cierge de cire blanche afin de témoigner leur reconnaissance à Dieu, à la sainte Vierge et à saint Michel, qui s'étaient servi de l'épée du bon et pieux gouverneur, pour délivrer la ville de l'oppression des Huguenots. »

(Sera continué.)

Chanoine BLAY.

CORRESPONDANCE



LES DÉFENSEURS DU MONT SAINT-MICHEL

Mons virgo est.

Sur les horizons d'or et d'azur, quand je vois
Surgir la merveilleuse et sainte basilique,
Soudain vibre en mon cœur un frisson héroïque,
Doux et viril écho des combats d'autrefois.

Moines et chevaliers, paysans et bourgeois,
Emules de foi vive et de vaillance épique,
Unis contre l'Anglais sur le mont angélique,
Durant plus de trente ans vont défier ses rois.

L'espoir est insensé, le triomphe impossible ;
Mais aux lâches raisons leur âme est insensible :
Lutter, vaincre ou mourir, est le devoir sacré !

Sur ce rocher de gloire, ô France magnanime,
Dresse un fier monument au bataillon sublime
Qui, ton épée au poing, n'a pas désespéré.

O. DE POLI.

CORRESPONDANCE

Manche. — Mon R. P., me voici tout heureux de n'avoir plus que des actions de grâces à rendre au glorieux Archange, les deux frères sont reçus dans leurs examens.

DE LA G.

Manche. — Un jeune bachelier confiant en saint Michel a affronté avec succès les épreuves de l'examen.

A. P.

Dordogne. — Actions de grâces à saint Michel pour une faveur obtenue à un jeune homme.

B.

Hérault. — Une famille très dévote à saint Michel demandait une grâce, promettant une offrande de cinq francs pour une messe à votre sanctuaire et une insertion dans les *Annales* ; la grâce a été accordée. H. M.

Ille-et-Vilaine. — Gloire à Dieu et merci à saint Michel ! Notre jeune novice est sortie victorieuse de la terrible lutte engagée entre Jésus qui voulait cette âme et Satan qui la lui disputait. Sr M.

Ille-et-Vilaine. — En reconnaissance d'une grâce temporelle obtenue, célébrez une neuvaine de messes pour les âmes du Purgatoire. R. C.

Loire-Inférieure. — Publiez dans les *Annales* qu'une famille, après de graves désastres, a obtenu — s'étant recommandée à saint Michel — le pain quotidien par le travail. E. C.

Loire-Inférieure. — Une zélatrice de Nantes prie le R. P. de publier toute la reconnaissance qu'elle a pour saint Michel, de qui elle a éprouvé la bienveillante assistance. A. B.

Lot. — J'avais promis, je vous envoie vingt francs pour une neuvaine de messes à l'intention des âmes du Purgatoire, mon fils aîné a été reçu à ses examens. M. de C.

Meurthe-et-Moselle. — La protection de saint Michel veut de se faire sentir visiblement sur mon fils. Contre toute espérance il est sorti victorieux des épreuves de l'examen. M. B.

Orne. — Nous devons à saint Michel la réussite complète de trois de nos élèves aux examens du Brevet, le 2 octobre dernier. A. B.

Puy-de-Dôme. — Actions de grâces à saint Michel pour une guérison obtenue. J. B.

Saône-et-Loire. — M^{me} d'H. vous offre un bon de cinq francs en actions de grâces d'une faveur obtenue. A. G.

Sarthe. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès de mon petit-fils aux examens. N. L.

Seine-Inférieure. — Dites une messe d'actions de grâces : Mon fils vient d'être reçu à son second examen de droit. L. A.

Seine-Inférieure. — Pour accomplir une promesse je vous envoie deux francs pour célébrer une messe d'actions de grâces en reconnaissance d'une faveur obtenue. M. F.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Avranches : M. Fab. Thibault, M. J. Goujon. — Saint-Jean-de-la-Haize : M^{me} Duchemin. — Coutances : M^{lle} B. de Gourmoul. — Saint-

Lô : M. l'abbé Doisnel. — Montanel : M. l'abbé Brégaint. — Bacilly : M. l'abbé Laumondaye.

Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc : M^{lle} A. L. Collin.

Ille-et-Vilaine. — Rennes : M. J. du Bec Crespin de Tréogat. — Chavagnes : M. J. Grossel.

Loire-Inférieure. — Nantes : M. P. Chauvineau, M^{lle} C. Lamé, M. Robert, M^{me} L. Civrac.

Morbihan. — Kermaria : S^r Saint-Nil, S^r Saint-Jean Berckmans.

Nièvre. — Cosne : M^{me} Cléret.

Oise. — Beauvais : M^{lle} Ang. Cocu. — Senlis : M^{me} S. Leclerc, M. Petit, M^{lle} V. Bled, M^{lle} Bognier, M^{me} S. Bruslé, M^{me} Fr. Boucher.

Orne. — Flers : M^{me} Jeanti Cabrol. — Marchemaisons : Louise Trémoriel.

Seine. — Paris : C^{esse} A. Laury de Molinet, *Zélatrice*, M^{lle} L. Gillet.

Seine-Inférieure. — Rouen : M. Georges Bourdon, fils.

Somme. — Abbeville : M^{me} Bellettre.

Vendée. — Saint-Michel-Mont-Mercure : M. G. Gonin, M^{me} C. Rousseau, née Amiaud, M^{lle} V. Martineau. — La Flocelière : M^{lle} Cousseau.

Galicie (Autriche). — Chyrow : M. Ladislas Szczerki.

*Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière !*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : II^e Clameur à Saint Michel ; Bonne année ! — A un artiste. — Les Anges et les Temps présents (*suite*). — Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Séez (*suite*). — *Le Mont-Saint-Michel* : Impressions d'un pèlerin anglais (*suite*). — Un « Fait divers. » — Correspondance. — Adieux à nos chers défunts.

II^e CLAMEUR A SAINT MICHEL

BONNE ANNÉE !

Bonne année ! ces mots prennent aujourd'hui à nos oreilles un accent ironique : nous sommes en guerre, la guerre approche de sa période aiguë et ces perspectives étirent nos cœurs d'une pénible angoisse.

O ange des batailles, vous dont l'âme est trempée moins par dix-huit siècles de luites que dans la paix surnaturelle dont le Très-Haut entoure votre bonheur, permettez à un écoulement de ce fleuve d'arroser et de rafraîchir notre courage ! Adressez-nous un de ces souhaits efficaces de bonne année qui, semblable aux

divines paroles, réalise en un certain degré ce qu'il signifie.

— Oui, dans la vertu du Christ mon suzerain, je forme ce souhait et je vous l'adresse : la paix soit sur vous ! Et le gage de cette paix est là, sous vos yeux, non dans les yeux de chair, mais ces yeux surnaturels qu'Élisée ouvrit à Giézi. Voyez l'armée des anges étinceler dans le monde comme la lumière du jour ! Le monde des trois concupiscences repose sur l'ange du mal sans doute, mais le monde des êtres physiques et des âmes repose sur les bons anges, il y est si étroitement encastré qu'on ne saurait les en ôter sans les faire tomber en poussière : « *auferes spiritum eorum et deficient...* » A côté de la matière qui se transforme, des êtres vivants qui s'agitent, souffrent, meurent, les anges sont là dans leur immuable sérénité. Mon regard les embrasse et le sourire de mon être béatifié les illumine et les réjouit : sur eux est la paix qui surpasse tout sentiment, cette sécurité dans la possession de tout bien, qui est le propre des trônes et dont tous les anges jouissent en degrés divers. A vous cette paix sans doute, mais d'une manière conforme à votre état de vie, et pourvu que vous en soyez dignes en la faisant d'abord régner parmi vous.

Soyez unis et disciplinés : vous ne sauriez lutter sur tous les points à la fois ; ayez une direction incontestée et que tout le poids des prières, des paroles, des actes se porte avec ensemble sur le point qu'elle signale : rien ne résistera à votre pression. La goutte d'eau n'est rien. Rapprochez-en deux, au premier contact elles s'embrassent et se confondent, et quand la pente des vallées les a réunies dans le fleuve, elles l'enflent et emportent digues et cités.

Toute vue particulière fait au courant une dérivation fâcheuse. Pénétrez-vous du même esprit, l'esprit de lutte, puisque nous sommes en état de guerre. Vous avez des

lieutenants et des corps de génie dont l'imagination vit obstinément dans un autre âge, au siècle de Léon X, de Louis XIV ; l'heure n'est pas de briller dans les cérémonies ou dans les cours et l'on ne bâtit pas des palais dans un camp, lors même que ces palais seraient des temples. Nos temples comme nos demeures doivent être des tentes et nos chœurs de musique ceux de la Sulamite, des fanfares de guerre.

Vous dispersez ainsi peu de forces, soit ; mais les ressources détournées sont énormes et si impérieusement réclamées par la seule fonction qui ne doit pas chômer, parce qu'elle met des recrues dans vos rangs, l'apostolat ! La sagesse, comme la philosophie consistent à placer le point de vue haut : quand vous enfouissez des millions dans vos basiliques, avez-vous fait réflexion qu'une âme d'enfant vaut un temple, qu'on peut acheter en Chine deux âmes pour le prix d'une colombe, et que des centaines de mille se perdent chaque année faute de cette obole !

Une vie plus étroite avec les anges épurerait vos desseins pour la gloire de Dieu. En nous vous trouveriez la lumière et dans la lumière la paix, non une paix oisive, mais celle de votre condition terrestre, la paix de l'Église militante, la paix de l'*Imitation du Christ*, dans la patience et non dans la délivrance, cette paix de l'Apôtre qui ne bannit pas les tribulations, mais les surmonte et les recouvre.

Notre lot est l'action et la peine, non le repos, et votre action nous met en mouvement : l'enfer est déchainé, l'armée des bons plie, les âmes se perdent, nous le savons mieux que vous ; nous sommes mille fois plus forts que vos ennemis, mille fois plus nombreux, mille fois plus zélés et nous n'empêchons rien, pourquoi ? Parce que votre inertie nous immobilise ; notre action est subordonnée à la vôtre, ce sont vos actes de foi qui nous

donnent l'impulsion et la force d'agir, tel est l'ordre de Dieu mellant ainsi en relief la vertu de votre union mystique avec le Sauveur. N'allez pas dire : la guerre contre Satan est la cause de Dieu, qu'il la défende, nous applaudirons ; c'est à vous de la défendre, c'est sa gloire, votre intérêt et votre propre grandeur. Multipliez donc les actes surnaturels : les anges vous touchent de toutes parts, c'est pour les provoquer, les stimuler ; les démons sont déchaînés, déliez leurs ennemis naturels. Sur chaque point menacé, que mille désirs nous envoient, que mille actes de vertu donnent la vigueur à notre action. Du reste, la tactique me regarde ; adressez-moi les anges, sollicitez-moi de prendre le commandement sous les ordres de ma reine Vierge Immaculée, je tirerai de vos efforts le meilleur parti. Toutes les unités sont utiles dans nos rangs, car toutes, même les enfants, peuvent produire le nerf de la guerre surnaturelle, l'acte de foi. Quoi de plus simple que votre rôle ! Pas d'armée à mobiliser, pas de tranchée à ouvrir, pas de forts à élever, pas de batteries à disposer ; mais les actes tombés du cercle quotidien de la vie commune.

Le petit berger d'Israël essaya, pour lutter contre Goliath, la cuirasse et les armes de Saül, et il ne pouvait faire un pas dans cet accoutrement, si peu assorti à sa taille. Il choisit les cailloux du torrent et les mit dans sa fronde ; et le projectile, guidé par ma main, alla briser le front du géant. David courut lui trancher la tête avec son propre glaive et lui dit : « Regarde, avant de mourir, celui qui t'a vaincu ! » — « Ce n'est pas toi qui m'as vaincu, murmura Goliath, mais l'ange de Dieu que je vois brillant comme l'éclair à tes côtés. »

URIEL GRAND-CLÉMENT.

A UN ARTISTE

Amant de l'art, toi qui veux peindre
Jeanne d'Arc, la *Fille de Dieu*,
A quel sommet tu dois atteindre
Pour la créer selon ton vœu !

Ce n'est pas un œuvre modeste
Que l'on attend de ton pinceau :
C'est une figure céleste
Qui brillera dans ton tableau !...

Fais-nous une Jeanne en prière
Ou prêtant l'oreille à ses voix ;
Évoque la jeune bergère
Ou l'humble fileuse — à ton choix —

Arme de son antique épée
La Pucelle de Domrémy ;
Peins-la-nous en guerre équipée
Et courant sus à l'ennemi ;

Dans sa main pose une bannière ;
Blesse-la du trait de l'archer ;
Qu'elle apparaisse prisonnière
Ou dans la flamme du bûcher ;

Donne la Jeanne de ton rêve,
Mais, artiste, rappelle-toi
Que son doux regard qui s'élève
Est plein de candeur et de foi.

Songe que la vierge française
Est la sainte qu'il faut prier ;
Que ton savant burin se plaise
A la voir, à l'étudier.

Pour rendre sa grâce touchante,
Place bien haut ton idéal ;
Mets l'extase de la voyante
Sur son front pur et virginal.

Que la jouvencelle vulgaire
Ne voile pas ta vision :
Jeanne, enfant, martyre ou guerrière,
Paraît toujours dans un rayon.

Canada P. Q.

JEANNE DE SAINT-MICHEL.

(Reproduction absolument réservée.)

LES ANGES ET LES TEMPS PRÉSENTS

Beauté des Anges

(SUITE¹)

L'Ange gardien est, en outre, la cause secondaire de notre sanctification, et il doit prendre en lui-même le modèle qu'il a tâche de reproduire en nous. N'est-ce pas une loi que la cause imprime sa ressemblance dans l'effet ? Saint Thomas, qui a formulé cette loi, retrouve dans l'illumination de l'homme par l'Ange ce travail mystérieux qui s'opère dans le sein de la nourrice pour adapter les aliments communs à la tendre délicatesse du jeune enfant. Ce sont donc les fonctions maternelles que l'Ange gardien remplit en quelque sorte à notre égard, et une des conséquences les plus touchantes qu'elles emportent, l'air de famille, la ressemblance de l'enfant et de la mère, doit se reproduire entre notre Ange gardien et nous, et s'accuser d'autant plus vivement qu'il s'agit entre nous d'un ordre plus parfait, celui de la grâce.

Cette conformité n'ajoute-t-elle pas à la confiance et à l'amour que nous devons à ce saint protecteur ? Une des meilleures raisons avec lesquelles on triomphe de l'indocilité d'un

1. Voir numéro de novembre 1895.

enfant, n'est-ce pas en effet de lui promettre la sagesse et la bonté de sa mère, s'il veut écouter ses leçons ? Les conseils de notre Ange tendent à nous communiquer sa propre beauté et ce genre de perfection que nous admirons en lui, quel puissant motif de les suivre !

Et si c'est une des joies de cet esprit céleste de développer en nous sa propre image de même qu'une mère se voit revivre dans son fils et se contemple dans son visage, ne goûtons-nous pas, de notre côté, une consolation intime à penser que notre Ange réalise à présent toute notre propre beauté ? Quand Dieu tirait du néant cette magnifique créature, quand il allumait le flambeau de cette vaste intelligence, il proportionnait ses facultés merveilleuses aux dons plus modestes de notre âme. C'est dans notre bon Ange comme dans un livre d'or, comme dans un miroir étincelant qu'il nous serait permis de lire la grandeur de notre destinée et d'entrevoir ces mille facultés nouvelles enfouies maintenant en nous comme dans une terre qui n'a pas vu son soleil, et que l'aube de la résurrection épanouira dans toute leur variété.

CHAPITRE III

Multitude des Anges.

« Sur chaque feuille des chênes de Derry
« est assis un Ange blanc du ciel. »

Fragment d'un chant gaélique de S. COLVAX-KILL.

Il se rencontre nombre de théologiens qui, impressionnés par certaines autorités, apprécient avec une évidente timidité la multitude des Anges. Platon comptait les Anges par le nombre des êtres sensibles dont ils sont les types, Aristote par le nombre des mouvements des corps célestes qu'il rapporte à leur activité ! Saint Thomas, qui réfute ces deux opinions, reconnaît, il est vrai, dans deux endroits de ses

œuvres un nombre d'anges simplement supérieur à celui des espèces corporelles. Ces textes disent peu, mais ils ne sont exclusifs et l'enseignement formel du saint Docteur dans le traité des anges nous ouvre bien d'autres perspectives.

Nous trouvons déjà une base d'appréciation plus large dans la proportion des élus de l'espèce humaine et de la nature angélique. Quelle est cette proportion ?

Quelques Pères, se fondant sur le principe évangélique de la surabondance de la rédemption, ont enseigné avec le pape saint Grégoire et le maître des sentences que le nombre des âmes élues est égal à celui des anges fidèles ; ou, avec saint Augustin, qu'il lui est supérieur. Saint Thomas et son école adopte la plus faible proportion : le nombre des âmes élues est égal à celui des anges tombés. C'est l'opinion que saint Anselme avait empruntée à la *Cité de Dieu*, et dont il trouve la raison dans l'hypothèse de la création de l'homme : combler les vides faits dans le ciel par la chute des anges. Nous pouvons raisonner dans cette opinion.

Si l'on admet que le tiers des anges a été réprouvé et, d'autre part, avec saint Augustin, que le tiers environ des hommes parvient à la béatitude, il s'ensuit que le nombre des anges est égal à celui des individus de l'espèce humaine. Or, l'évaluation totale des individus de l'espèce humaine est facile. Que la moyenne des habitants du globe soit un milliard ; ils se renouvellent au moins trois fois dans le cours d'un siècle et atteignent ainsi pour la durée de six mille ans ou soixante siècles un total de cent-quatze-vingt milliards.

Ce résultat semble énorme, et c'est pourtant son infériorité qui est la chose la plus frappante.

Chaque homme a son ange gardien, qui ne saurait être le gardien d'un autre, et les corps célestes, qui se comptent par millions, les espèces des trois règnes de la nature qui se comptent par centaines de mille, ont aussi des gardiens. Tous ces gardiens appartiennent au dernier des neuf ordres, celui des anges. A ne parler que des anges, leur nombre est donc

de beaucoup supérieur à celui des représentants de l'espèce humaine. Et il reste encore huit ordres au moins aussi populeux que le dernier. C'est dire que notre base d'appréciation peut s'étendre à plaisir et que celle même qui sourit aux anciens Pères, la parabole du bon Pasteur, est encore trop étroite.

Des cent brebis du troupeau de l'Évangile, une s'égaré. Le bon Pasteur, qui est Jésus-Christ, laisse les quatre-vingt-dix-neuf dans le bercail pour courir sur les traces de la fugitive. Les Pères, prenant les deux termes de la proportion, cent et un, plutôt dans le sens d'une grande multitude que dans le sens propre, voient sous cette allégorie une allusion à la nature angélique et à la nature humaine et au nombre respectif des individus qui les représentent.

Un regard plus attentif jeté sur certains domaines de l'univers favorise, du reste, en ce genre la hardiesse des conceptions. Quelles merveilles de nombre dans le monde des infiniment petits ! Prenez les infusoires : deux millions se meuvent à l'aise dans la gouttelette d'eau putride suspendue à la pointe de cette aiguille. Voyez maintenant leurs travaux et vous jugerez de leur multitude. Paris est bâti d'infusoires, comme nous leur devons l'enduit intérieur de nos chambres, le plâtre. Le Créateur leur assigne le rôle de construire les assises des continents ; une partie de l'Allemagne repose sur leurs substructions, le corail. Dans la mer de corail, en Océanie, un de leurs chantiers actuels, ils nous bâtissent un monde de rechange, dit Maury, grand comme les quatre continents, et avec une rapidité si étonnante qu'un détroit de l'Australie qui comptait naguère vingt-six îlots, en offre aujourd'hui plus de deux cents, de sorte que dans quelques années, il sera impraticable sur toute sa longueur de quarante lieues.

On n'essaye pas d'imaginer ces fourmières vivantes.

L'essor de la fécondité créatrice est limité par les types plus volumineux des animaux terrestres, mais dans les champs sans bornes de la pensée, quand il s'agit des

substances spirituelles, cette fécondité se retrouve et s'épanouit dans toute son ampleur.

C'est ce que donne à entendre l'Écriture sainte et les commentaires qu'en ont laissés les grands docteurs de l'Église, Saint Thomas entre autres, qui se retrouve aussi lui-même dans son traité spécial.

Autour du trône de la divinité, Daniel (vii) et saint Jean contemplent par milliers de millions les esprits célestes. « La multitude du peuple est la gloire du roi, disent les *Proverbes* (xiv), et le petit nombre des sujets est sa honte. »

Fort de ces textes, saint Thomas détermine par une raison d'esthétique non plus le nombre absolu des anges, mais leur nombre relatif aux choses corporelles.

Ce que Dieu a eu principalement en vue dans la création, c'est la perfection, la beauté de l'univers, qui exige que les êtres les plus parfaits y tiennent la plus grande place : les anciens disaient des quatre éléments, que le volume de l'eau est dix fois celui de la terre ; le volume de l'air dix fois celui de l'eau ; le volume du feu dix fois celui de l'air. Ce que nous n'entreprendrons ni de contester ni de prouver. Il s'agit des esprits. Cette place plus ou moins grande assignée aux créatures en raison de leur perfection, celles-ci ne peuvent l'occuper que de la façon qui leur convient, les corps par l'étendue, et les esprits qui n'ont pas d'étendue, par le nombre. C'est donc une loi de la beauté de l'univers que le nombre des anges excède celui des créatures inférieures et en proportion même de l'excellence de ces pures intelligences. Saint Bernardin, appliquant au nombre des anges la proportion signalée entre les quatre éléments, estime les Archanges dix fois plus nombreux que les anges, les Principautés dix fois plus nombreuses que les Archanges et ainsi jusqu'aux chœurs les plus élevés.

Nous savons que le dernier chœur des anges dépasse en nombre les individus de l'espèce humaine et toutes les espèces de l'univers ; prenons un total infime d'anges, cent milliards. Vous aurez pour le nombre des archanges mille milliards, et

suivant la progression arithmétique par dix jusqu'au chœur des séraphins, vous obtenez des nombres stupéfiants dont les distances et les vitesses des astres seuls vous donnent une idée. L'opinion de saint Vincent Ferrier, tout en disant beaucoup plus, ne nous étonnera donc point. Il multiplie les anges autant que les feuilles des arbres, les gouttes de l'eau de la mer, les sables des rivages, les parcelles de matière qui composent le globe et les astres.

Si prodigieuse qu'elle soit, cette multiplication ne donne pas même une si haute idée du nombre des anges que le défi de l'exprimer en chiffres porté à l'intelligence humaine par l'Écriture et par quelques Pères ; c'est la remarque de Petau : car il n'est pas, somme toute, au-dessus des forces d'un mathématicien d'atteindre à une série de chiffres, fussent-ils remplir des centaines de pages, qui représente un total des atomes de l'univers. Les anges sont donc proprement innombrables. « Leur multitude surpasse, dit saint Denis, le nombre le plus élevé que nous puissions former en accolant les chiffres aux chiffres, de sorte que l'intelligence angélique seule peut atteindre ce total : *numerorum rationem excedunt et a solo superiore cognitione certa definiuntur*. C'est aussi la pensée de saint Grégoire le théologien : « L'Écriture, dit-il, emploie dans le dénombrement des anges des nombres définis et des nombres indéfinis, pour nous faire entendre que si Dieu peut les compter, l'homme ne le peut. » Job s'écrie : « Qui pourrait faire le dénombrement des armées du Seigneur ? » (xxvii).

Et David répond : « Dieu seul ; Lui seul, du firmament des âmes comme du firmament visible peut compte les astres, *qui numerat multitudinem stellarum* (Ps. 146.)

(Sera continué.)

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Séez.

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE¹.)

Au xvii^e siècle et dans les suivants, nous ne voyons plus de grands coups d'épée donnés par les chevaliers de notre diocèse pour défendre le sanctuaire de Saint-Michel, contre la fureur des hérétiques, mais nos évêques combattent avec les armes spirituelles contre l'impiété, la philosophie athée, et la révolution, filles naturelles du protestantisme. Avec l'honneur de Jésus-Christ et celui de sa Sainte Mère, ils soutiennent celui de saint Michel et de la milice céleste, à laquelle il préside. Pendant que les protestants s'élèvent contre le culte des anges et des saints, nos évêques, particulièrement M^{gr} Suarès, exhortent, dans leurs prédications, les fidèles à implorer pour le moment de la mort surtout, le secours de saint Michel et de ses anges.

M^{gr} Camus de Pontcarré, prélat plein de science et de vertu, publie, en 1633, un nouveau Rituel à l'usage de l'église de Séez : « Nous n'avons rien de plus à cœur, dit-il dans la préface, que de procurer par la célébration des saints offices, la gloire de Dieu, et l'édification des fidèles confiés à notre vigilance pastorale. »

1. Cf. le numéro de novembre.

Il ordonne ensuite, dans le tableau des jours, « *in quibus cessatur ab omni opere servili*, de sanctifier comme fête d'obligation, dans le mois de septembre, la nativité de la Sainte Vierge, l'exaltation de la Sainte Croix, la fête de Saint-Mathieu, la dédicace de l'Église de Séez et la dédicace de Saint-Michel-Archange (29 septembre). « Je veux que tous les fidèles assistent à la Sainte Messe, le jour de Saint-Michel, et qu'ils s'abstiennent en cette fête de toute œuvre servile pour s'occuper d'honorer Dieu et de prier le glorieux Archange. »

« Ces fêtes, dit-il encore, sont commandées en *notre* église pour être solennisées. On les doit toutes garder, comme le saint dimanche, en s'abstenant des œuvres terriennes, serviles et mécaniques. Contre ce commandement pèchent tous ceux qui travaillent aux jours de fêtes et sont occupés à leurs besoins ; tous ceux qui tiennent leurs boutiques ouvertes les fêtes, pour exposer en vente leur marchandise. »

En 1693, M^{gr} Mathurin Savary, évêque de Séez, retranche du tableau des fêtes d'obligation, celles qui ne sont plus chômées par le peuple chrétien avec la même ardeur qu'aux anciens jours. Mais il conserve la fête de la Dédicace de saint Michel Archange (29 septembre) au nombre de celles qu'on est obligé de sanctifier par des œuvres particulières de dévotion.

Nos livres liturgiques du xvii^e siècle nous apprennent qu'à cette époque, comme au xi^e siècle, on faisait dans notre diocèse une seconde fête en l'honneur de saint Michel. Celle de l'apparition de l'Archange *in Monte Tumba*. On la célébrait, le 16 octobre, sous le rite double, et l'office était en tout semblable à celui du 29 septembre, à l'exception des trois leçons du second nocturne, dans lesquelles on racontait l'Apparition de saint Michel à saint Aubert, l'érection du célèbre sanctuaire desservi par des chanoines et ensuite par des religieux de Saint-Benoît.

Au xviii^e siècle, nos évêques, dans leurs nouveaux bréviaires et leurs missels, conservent les deux fêtes établies en l'honneur de l'Archange depuis des siècles ; mais comme le grand

nombre des fêtes d'obligation devient à charge à beaucoup de chrétiens, dont la charité s'est refroidie, Mgr Louis Néel de Christot se croit obligé de retrancher de nouveau quelques fêtes conservées jusque-là comme de précepte, et parmi elles figure la grande fête du 29 septembre ; mais il ne fait qu'en gémissant une suppression si affligeante pour les fidèles serviteurs de l'Archange (1744) : « Quel triste spectacle pour nous, s'écrie-t-il, de voir que les fêtes instituées par l'Église pour honorer Dieu, sanctifier les fidèles, et être pour eux une source de grâces et de bénédictions, soient devenues, pour les chrétiens de nos jours, une source d'irrévérences et de profanations !... Plusieurs saints évêques ont gémi avant nous sur cet affligeant contraste, et il fait encore aujourd'hui le sujet de nos larmes. En effet, on ne peut se rappeler sans en être touchés, la ferveur avec laquelle les premiers chrétiens célébraient les fêtes établies par l'Église pour honorer les mystères de la religion, ou les triomphes des saints. Avec quelle assiduité se rendaient-ils dans les lieux où se tenaient les assemblées des fidèles ! Rien n'était capable de les arrêter, ni les dangers qu'ils couraient, ni la mort même à laquelle ils s'exposaient, surtout dans les temps de guerre. Arrivés dans ces lieux, avec quelle piété mêlaient-ils leur voix aux chants des ministres, avec quelle dévotion participaient-ils aux saints mystères !...

Ce sont aujourd'hui les mêmes fêtes ; mais ce ne sont plus les mêmes chrétiens ! De ces jours consacrés à la piété, on fait des jours que l'on consacre à l'oisiveté et aux divertissements.

Il y a longtemps, M. T. C. F., que les ministres du Seigneur s'élèvent contre ces désordres...

Quelques Souverains Pontifes, plusieurs conciles, et grand nombre de saints évêques dans leurs diocèses ont retranché beaucoup de fêtes qui étaient mal observées, et c'est par la même raison que nos prédécesseurs en ont déjà supprimé plusieurs dans ce diocèse !

Pour nous, M. C. F., quelque puissants que soient ces motifs, nous ne nous serions portés qu'en tremblant à de pareils retranchements, parce que depuis notre avènement à l'épiscopat nous avons toujours craint de toucher aux usages saintement établis. Mais les représentations de plusieurs personnes sages, l'exemple de nos collègues dans l'épiscopat dont les diocèses nous environnent, et par-dessus tout la misère du peuple qui ne subsiste que par son travail, et les gémissements des pauvres que la multiplicité des fêtes met dans l'impossibilité de nourrir leur famille, nous ont enfin déterminés à en supprimer plusieurs ! »

Bientôt arrivent les jours mauvais de la révolution, l'impiété détruit à la cathédrale de Séez et dans plusieurs églises de notre diocèse les autels et les sanctuaires élevés à Dieu en l'honneur de saint Michel ; dans beaucoup d'endroits on renverse même et l'on brise ses images, mais la main de Dieu met des bornes à la fureur de la tempête révolutionnaire. Saint Michel défend l'Église de Dieu contre Satan, et ses anges, et après dix années de violente persécution la paix renaît. Avec elle de tous côtés dans notre diocèse le culte de Notre-Seigneur reflurit, les sanctuaires et les chapelles dédiés autrefois à saint Michel sont relevés ou réparés ; des statues sont érigées à l'Archange vainqueur de la révolution et de l'impiété, dans les paroisses de Saint-Clair de Halouse, de Crasménil, d'Écouché, de Montligeon, de Pervençères, du Perron, de Saint-Quentin-des-Chardonnerets, de Regmalard, de la Rouge et de Trun. A Flers on admire un tableau de saint Michel foulant à ses pieds le dragon infernal, et ce tableau a été donné par l'État, en même temps les pèlerinages aux sanctuaires de l'Archange recommencent à la grande joie des fidèles. De nos jours même, plusieurs paroisses du diocèse ont envoyé de nombreux pèlerins au Mont-Saint-Michel ; nous donnerons sur ces pèlerinages quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt. Ajoutons que dans l'office public, l'Église de Séez célèbre chaque année, avec une grande piété

la fête de saint Michel Archange (29 sept.), la fête de son Apparition sur le Mont Gargan (8 mai), et celle de son Apparition sur le Mont Tombe (16 oct.). De toutes les paroisses de notre diocèse les prêtres et les fidèles adressent à Dieu cette oraison qui monte vers le ciel comme un encens d'agréable odeur :

Dieu tout-puissant et éternel, qui par une prérogative spéciale avez daigné nous accorder une apparition glorieuse de l'Archange Saint Michel, faites, nous vous en conjurons, que toujours sa protection nous défende sur la terre, et que nous jouissions éternellement de sa société dans le ciel. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec vous dans les siècles des siècles en l'unité du Saint-Esprit.

(Sera continué.)

Chanoine BLIN.

LE MONT-SAINT-MICHEL

IMPRESSIONS D'UN PÈLERIN ANGLAIS

(suite 1.)

(La traduction est due au talent et à la bienveillance de l'une de nos plus méritantes zélatrices.)

Little Islet in the Sea,
Off the coast of Normandy,
Rich art thou with ancient store,
Legends and historic lore
Clothe thy Present and thy Past,
With an interest deep and vast.
All thy earliest history
Is obscured in mystery ;
Thou hast witness'd joy and woe
In the days of long ago ;
Nigh twelve centuries have fled
Since the Druids — so 'tis said —
Held their pagan worship here,
In a temple lone and drear,
Superstitious darkness then

Petit Ilot de la Mer,
Par delà la côte de Normandie,
Tu es riche d'antiques souvenirs,
Les légendes et les traits historiques
Revêtent ton présent et ton passé
D'un immense et profond intérêt.
Toute ton histoire première
Est voilée de mystère ;
Tu as vu joies et malheurs
Dans les temps reculés ;
Près de douze siècles se sont écoulés
Depuis que les druides, — le dit-on, —
Célébraient ici leur culte idolâtre,
Dans un temple solitaire et horrible.
Les ombres de la superstition alors

1. Voir livraison de novembre 1895.

Spread its veil o'er minds of men,
And the holy Gospel ray
Shone but dimly in that day.
At that time in Western France,
Aubert, Bishop of Avranches
Was of wondrous piety,
Zealously he ruled his See,
'Twas with sorrow and regret
That his efforts could not yet
Drive the pagan Priests away
From the Islet in the Bay.

Étendaient leurs voiles sur les âmes des hommes
Et les clartés du saint Évangile
Ne projetaient encore que de faibles lueurs.
En ce temps-là, à l'Ouest de la France,
Aubert, l'évêque d'Avranches,
Homme d'une piété merveilleuse,
Gouvernait avec zèle son diocèse.
C'était avec tristesse et douleur
Qu'il voyait ses efforts impuissants
A chasser les prêtres païens
De l'Ilot de la Baie.

Then it chanced the Bishop saw
In his cell, a dream of awe ;
Michael the Archangel came,
Girt with sword and clad with flame,
Full of Golden, heavenly glow,
Touching Aubert on the brow :
Bade him straightway, on the Isle
Build a Church — a noble pile, —
God's own Temple must it be,
Where the blessed Trinity
Might be worshipped, and the same
Should be known by Michael's name.
To the Bishop, all this seemed
Nothing save a thing he'd dreamed ;
But the great Archangel came
Twice again with words the same.
Then good Aubert from that night
Set upon his task with might,
Working with tremendous zeal,
For the Holy Church's weal ;
And by wondrous energy,
Soon the Islet in the Sea
Had upon its highest pent
Such a noble monument,
Wherein God might worshipped be,
Day and night unceasingly.
It was spoken, far and near,
How the great Archangel here
Unto Aubert did appear.

Cependant il arriva que l'évêque
Dans sa cellule eut un rêve mystérieux ;
L'archange Michel lui apparut,
Ceint d'une épée, vêtu de lumière,
Brillant d'or, de clarté céleste,
Il toucha Aubert au front ;
Lui ordonna d'aller incontinent à l'île,
Bâtir une église, un noble édifice,
Qui devrait être le Temple de Dieu même,
Où la Très Sainte Trinité
Pût être adorée, et aussi,
Qui fût connu sous le vocable de saint Michel.
Tout ceci ne sembla à l'évêque
Rien autre qu'un rêve ;
Mais le grand Archange revint
Deux fois encore, répétant le même ordre.
Alors, le bon Aubert, à partir de cette nuit
Se mit à la tâche de tout son pouvoir,
Travaillant avec un zèle scrupuleux
A l'édification de la sainte église ;
Et par sa merveilleuse énergie,
Bientôt l'Ilot de la Mer
Porta sur son sommet
Un assez noble monument
Pour que Dieu pût y être adoré
Le jour et la nuit sans interruption.
On raconta, au près et au loin,
Comment le grand Archange
Était apparu ici à Aubert.

So the men of pious mind
Hither came, and sought to find
God's own pathway unto Heaven,
Which monastic vows had given ;
Free from all the worldly care,
Here the brothers joined in prayer,
Sacring bell was daily rung,
And our Lady's praises sung,
Lights upon the altars shone,
Jewels glittered like the sun,

Ainsi des hommes à l'âme pieuse
Vinrent y chercher la voie
De Dieu même et du Ciel,
Assurée par les vœux monastiques ;
Libres de tous soins terrestres,
Ici les frères s'unirent dans la prière,
La cloche sainte tintait chaque jour,
Chantant les louanges de Notre Dame.
Les autels étincelaient de lumières,
De pierreries brillantes comme le soleil.

Gorgeous vestments, hangings rich,
Sculptured Saints in every niche,
Tabernacle work of gold,
Chalices of worth untold,
Relics of the Saints were brought,
Closed in caskets chastely wrought,
Costly lamps 'fore altars hung.

Silver censers sweetly swung ;
All were gifts from those who came
To the Shrine of Michael's name.

Pilgrimages every day
To the Islet in the Bay,
Journeyed far and journeyed long,
Moved with a devotion strong,
Came in a continuous line
For to worship at the Shrine ;
So their pious charity
Filled the Abbey's treasury.

Learned scholars here withdrew,
That they might in peace pursue
Study of the Holy Writ,
And they mused and wrote on it
Wondrous treatises, which they
Copied out and sent away
For to give the Gospel's light,
With interpretations right
Unto those who little knew
Of that Faith, the One, the True.

Strange vicissitudes of fate
On the Monastery wait ;
Times were changing, and, alas !
Evil days soon came to pass ;
For unholy men arose
Who were sworn and cruel foes
Of religion, and of God,
And their cursed footsteps trod
To the Islet in the Bay,
And upon a dark dread day
All the holy monks were sent
Far and wide in banishment :
Altars were destroyed, and then
All these savage, godless men
Took the ornaments and gold,
Which the Treasury did hold,
To themselves ; and even worse,
Not contented to disperse
Men, — whose only fault was prayer,
But the floss of God must share

De splendides ornements, de riches tentures,
Des statues de saints dans toutes les niches,
Le tabernacle ouvragé d'or,
Les calices d'un prix inestimable,
Des reliques furent apportées [vaillées,
Renfermées dans des châsses finement tra-
Des lampes de haut prix suspendues devant les [autels,
Des eucensoirs d'argent gracieusement balan-
Toutes ces richesses provenant des dons [cés ;
De ceux qui venaient au sanctuaire de saint [Michel.

Tous les jours des Pèlerinages
En files continues
Par de longs et lointains voyages
Qu'inspirait une fervente piété
Venaient à l'Islet de la Baie
Faire leurs dévotions dans le sanctuaire ;
C'est ainsi que de leurs pieuses charités
S'alimentait le trésor de l'Abbaye.

Des savants se retirèrent ici
Afin de pouvoir en paix
S'adonner à l'étude de la Sainte Écriture ;
Ils la méditaient, en en écrivant
De merveilleux traités
Qu'ils copiaient et répandaient
Pour propager la lumière de l'Évangile,
Avec sa véritable interprétation
Parmi ceux qui ne connaissaient guère
Cette Foi, l'Unique, la Véritable.

D'étranges vicissitudes du sort
S'abattirent sur le Monastère ;
Les temps changeaient, et, hélas !
Arrivèrent bientôt les mauvais jours ;
Car des hommes impies surgirent
Qui étaient des ennemis jurés et cruels
De la religion et de Dieu,
Ils portèrent leurs pas maudits
Vers l'Islet de la Baie,
Et en un jour triste, affreux,
Tous les saints moines furent bannis,
Chassés de tous côtés,
Les autels furent détruits, et alors,
Tous ces hommes sauvages, athées,
S'emparèrent des ornements et de l'or
Que contenait le trésor ;
Ils firent pis encore :
Non contents de disperser des hommes
Dont l'unique crime était la prière,
La Maison de Dieu dut subir,

In their pillage, — awful fate,
God's own shrine they devastate.

Little Islet in the Sea,
Off the coast of Normandy !
As I look on thee to-day
'Cross the waters of the Bay,
'Tis my earnest, heartfelt prayer,
That we soon may witness there
All those former glories shiue,
In thy desecrated shrine ;
That the scaring bell may sound,
And the Monks again be found
For to chaunt our Lady's praise,
As in thy past gladsome days.
So I pray St. Michael's fane,
All its glories may regain.

T. KEMP HOPPER.

Leur pillage, — affreux sort,
Ils dévastèrent le sanctuaire de Dieu même.

Petit Islet dans la mer
Par-delà la côte de Normandie !
En te contemplant aujourd'hui
En travers des eaux de la Baie,
C'est l'ardente prière de mon cœur,
Que bientôt nous puissions revoir ici
L'éclat de tes premières gloires,
Dans ton sanctuaire, maintenant profané ;
Entendre le son de ta cloche rajunie,
Et retrouver les moines
Chantant les louanges de Notre Dame
Comme dans les heureux jours d'an'an.
Ainsi je prie que le temple de saint Michel
Puisse recouvrer toutes ses gloires.

UN FAIT DIVERS

Tremblement de terre.

Le vendredi 6 décembre dernier, vers quatre heures et demie du soir, un phénomène étrange fut remarqué au Mont-Saint-Michel : un bruit, comme ferait le passage d'un charriot pesamment chargé, accompagné d'une trépidation insolite, mit en émoi toute la population. Ce n'était rien moins qu'un *tremblement de terre*.

Le fait n'est pas inouï au Mont-Saint-Michel.

Le chroniqueur dom Huynes écrit :

« L'an 1455, au commencement du mois d'avril, il fit un si grand tremblement de terre en ce Mont que tous croyoient en peu d'heures y devoir abîmer. Car ce rocher du Mont de Tombe qui est, ce semble, si ferme et si solide, branloit à cette secousse comme la feuille d'un arbre. »

— « L'an 1584, le mercredi, douziesme jour de novembre, environ sept heures du soir, il arriva un horrible tremblement de terre en ce lieu du Mont-Saint-Michel. Tout le monde en

fut épouvanté, sans toutefois qu'aucun mal en arrivât à personnes quelconques. »

— « L'an 1619, le 10^e jour du mois de may, vers les sept heures du soir tirant à huit, il fit un si grand tremblement de terre que tous les habitants de ce Mont croyoient devoir périr en bref. Il n'y eut, grâce à Dieu, toutefois point de mal advenu à personne. »

— « L'an 1640, le 6^e jour de juillet, les dix et onze heures du soir, il a fait un épouvantable tremblement de terre en ce Mont-Saint-Michel en la Bretagne et en la Normandie, sur quoy plusieurs ont glossé et exercé leurs beaux esprits, donnant quarrière sur ce suget à leurs belles conceptions. »

(Les Curieuses Recherches, T. I, p. 166. T. II, p. 88, 122 et 260).

UN FAIT DIVERS
CORRESPONDANCE

Nous cueillons parmi les actions de grâces qui ont afflué ce mois-ci, les faveurs suivantes :

Manche. — A l'intention des âmes du Purgatoire faites célébrer trois messes à l'autel de la T. S. V. et recevez ce bon de 10 fr. pour l'École apostolique. C'est en actions de grâces et aussi pour obtenir une faveur implorée depuis longtemps. A. H.

Manche. — De Saint-Lô : Actions de grâces à saint Michel. A. L.

Manche. — Une famille ayant été exaucée dans une affaire importante témoigne toute sa reconnaissance à saint Michel et offre 20 fr. pour ses œuvres comme remerciements. C. N.

Manche. — Le jeune homme que je vous avais recommandé a été reçu à ses deux examens. C. L.

Calvados. — Grâce à la protection de saint Michel, j'ai été reçu bachelier. R. N.

Cantal. — Actions de grâces à saint Michel pour le succès de deux examens très sérieux, l'un surtout, dont dépendait la carrière d'un jeune homme, obtenu par la récitation du chapelet de saint Michel et des neuvaines faites en l'honneur du saint Archange. M. d'H.

Charente. — Reconnaissance à saint Michel pour la réussite de mon fils à son baccalauréat. Ci-joint 20 fr. C. d'H.

Cher. — Reconnaissance à saint Michel! Deux de nos aspirantes au brevet viennent d'être reçues. Veuillez donc mentionner aussi que nous avions ici une jeune fille d'une vingtaine d'années venue de Paris, malade, poitrinaire désespérée et malheureusement insouciant de son avenir éternel.

— Elle n'avait pas fait sa première communion! instruction religieuse totalement négligée. Avec nos enfants nous faisons pour elle une neuvaine à saint Michel; résultat: la pauvre malade demande elle-même le prêtre, se confesse, communique, est résignée à la mort. B. B.

Cher. — A la gloire de saint Michel publiez s'il vous plaît : « Bon saint Michel, voici 3 fr. pour une grande grâce obtenue, j'ai confiance en vous, continuez de nous protéger. » Vve D.

« Offrande de 2 fr. à saint Michel pour grâces obtenues. » L. B.

« Merci à saint Michel qui m'a favorisée de plusieurs grâces. Ci-joint 2 fr. » M. D.

« 1 fr. Recevez cette petite offrande pour saint Michel qui aime tant à nous protéger. » R. N.

Corrèze. — Faites célébrer une messe en l'honneur de saint Michel, et puisque je l'ai promis, publiez toute ma reconnaissance au saint Archange. B. de L.

Finistère. — Messe d'actions de grâces pour une grande faveur obtenue par l'entremise du glorieux Archange. Sr S-A.

Hautes-Alpes. — Un prêtre a vu un procès tourner à son avantage, après recommandation à saint Michel. M. G.

Hérault. — En reconnaissance d'une grâce obtenue, j'envoie un mandat de 50 fr. pour vos apostoliques, inscrivez-le aux *Annales* sous les initiales S. C.

Ille-et-Vilaine. — Je vous offre 5 fr. pour honoraires d'une messe à saint Michel en actions de grâces du succès de mon fils aux examens. L. F.

Ille-et-Vilaine. — Plusieurs familles expriment leur vive reconnaissance à saint Michel pour grâces obtenues, notamment trois enfants guéris. E. D.

Ille-et-Vilaine. — Un malade de 78 ans attaqué de deux fluxions de poitrine successives était dans un état désespéré, abandonné des médecins; j'ai tant prié saint Michel et saint Antoine de Padoue que mon cher malade est aujourd'hui complètement guéri. Faites brûler une lampe à saint Michel pendant un mois et célébrez à son autel le Saint Sacrifice en actions de grâces. Vve H.

Indre-et-Loire. — Reconnaissance à saint Michel pour une protection signalée. Sr S-M.

Jura. — Mise au courant de la dévotion à saint Michel par une notice et un chapelet qu'on m'avait donné de la part d'un bon prêtre, j'ai déjà expérimenté la puissance du saint Archange. M. A.

Lozère. — Ci-joint un mandat de 10 fr., c'est en action de grâces d'une grande amélioration dans l'état des yeux de ma mère. Que saint Michel lui obtienne une complète guérison! L. B.

Maine-et-Loire. — Il y a quelques jours, une personne chère faisait un voyage dangereux. Plein d'inquiétudes, j'invocai saint Michel, et tous les malheurs qu'il semblait impossible d'éviter ont été écartés miraculeusement. En remerciement je vous adresse 5 fr. pour les œuvres de saint Michel. Vve R.

Orne. — Actions de grâces pour un examen subi avec succès. M. P.

Rhône. — Ne manquez pas d'insérer dans les *Annales* ma reconnaissance pour une faveur que je vous avais déjà signalée au mois d'août. J'ai éprouvé la protection très marquée de saint Michel dans une affaire temporelle où j'avais imploré son assistance au nom de Notre-Dame du Bon-Conseil. J'offre 20 fr. pour acquitter ma promesse. J. C.

Seine. — Faites brûler une lampe pendant un mois aux pieds de saint Michel et que vos *Apostoliques* remercient avec moi le saint Archange pour une faveur temporelle obtenue; ci-joint 10 fr. J. C.

Seine. — J'ai obtenu par l'intercession de saint Michel la guérison d'un malade. M. B.

Seine. — Après promesse de faire inscrire au registre des protégés du saint Archange le petit Michel S... l'enfant très malade a guéri. V. A.

Seine-et-Oise. — Nous sommes reconnaissantes à saint Michel de deux conversions éclatantes dues certainement à sa puissante intercession. M. B.

Tarn-et-Garonne. — A la suite d'une neuvaine, ma chère fillette a éprouvé une amélioration de santé qui m'a rendu le courage. A. D.

Vendée. — Signalez, s. v. p., ma reconnaissance à saint Michel pour une grande grâce obtenue. J'en attends d'autres encore. X.

Vendée. — Célébrez une messe d'actions de grâces pour les âmes du Purgatoire au nom d'un associé reconnaissant. M. F.

Algérie. — Nous avons demandé une grâce à saint Michel. Il nous a exaucés. Ci-joint 20 fr. promis, faites célébrer cinq messes en l'honneur du glorieux Archange. Sr S^r-L.

Belgique. — Faites célébrer une messe d'actions de grâces à saint Michel. C'est grâce à Lui que les catholiques ont triomphé aux élections. J'avais promis de le faire publier, si la victoire nous restait. Aidez-moi à accomplir ma promesse. Sr L.

Hollande. — Conformément à ma promesse, je vous prie de publier la bonne issue obtenue dans des difficultés d'une nature fort délicate — affaires de succession — après de longues inquiétudes, mais aussi des prières ferventes à saint Antoine et à saint Michel, tout s'est terminé à ma satisfaction. M. M. H.

Irlande. — Gloire et reconnaissance à saint Michel pour le succès des examens de nos élèves. M. L. H.

Antilles (Sainte-Lucie). — Une personne remercie le saint Archange pour une grâce spirituelle obtenue. A. D.

Canada. — Plusieurs personnes nous informent qu'elles ont été guéries de longues et graves maladies par l'intercession de saint Michel Archange et des neuf Chœurs des Anges, dans le cours et à la suite de pieuses neuvaines faites en leur honneur. Elles s'empressent de témoigner leur vive et profonde gratitude envers ces Esprits célestes, en faisant connaître, par *La Voix du Précieux Sang*, les faveurs signalées dont elles ont été l'objet de leur part. † L. Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.

Canada. — Merci à saint Michel pour deux grandes grâces temporelles que j'ai obtenues après l'avoir invoqué et avoir fait dire des messes en son honneur. Je dirai même que mes élèves sont bien plus studieuses et plus dociles depuis que je les ai mises sous la protection de saint Michel. A. C. D.

Brésil. — Vous pouvez raconter ce trait de protection de nos chers Anges Gardiens :

« Quand nous demeurions dans notre *Fagenda*, nous allions un jour en pique-nique dans une autre *Fagenda*. Toutes deux nous appartenait, on les nommait le mont Liban et le mont Sinaï; il fallait traverser un bout de forêt vierge. Comme il y avait longtemps que nous n'y allions, le sentier était en un bien mauvais état, les lianes et les branches avaient envahi la place et des arbres s'étaient entrelacés plus que de raison; il y avait de grosses branches qui étaient tombées en travers, et la pluie avait emporté

de gros morceaux de terrains; le sentier, très étroit, était devenu très dangereux, et nous trouvâmes la traversée fort difficile.

« Nous étions à cheval et on allait un à un en se renvoyant les uns aux autres (vingt personnes) les conseils du noir qui était en tête de la cavalcade : « Baissez la tête à droite, prenez garde à gauche, baissez la tête, etc. »

« Je disais à mon mari qu'il nous faudrait retourner de bonne heure car il serait dangereux de traverser la forêt la nuit. Il a trouvé que j'avais raison; mais, au retour, il était tard quand nous avons quitté le Sinaï, et à l'entrée de la forêt, la nuit était tombée et il était impossible de rien voir. Je fis une petite prière à tous nos Anges Gardiens, et m'engouffrai comme les autres. Vingt minutes après, nous avions tous traversé la forêt, sans une égratignure, sans même sentir une feuille nous effleurer la joue; personne n'avait baissé la tête ni pris à droite ni à gauche, il était impossible de voir même la tête de nos chevaux, qui n'ont pas bronché, ni fait de faux pas. J'ai bien remercié nos Anges à la sortie, et toutes les langues se sont déliées.

« Personne n'avait dit mot dans la forêt. Vous conclurez que vingt minutes la nuit, dans une forêt vierge, est quelque chose d'assez sérieux. Les chevaux auraient bien l'instinct de prendre soin de leurs pattes, mais nos têtes? Il est si facile d'être étranglé par une liane ou jeté à bas de son cheval par une grosse branche qui vous frappe le front. » E. DE M. XV.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Saint-Martin-des-Champs : M. Fr. Lemasle.

Aisne. — Marcy : M^{me} Coutant, née E. Chevalier.

Alpes Maritimes. — Grasse : M^{me} Gabou.

Charente. — Chasseneuil-s.-B. : Sœur Marie-Louise Roussat, Fille de la Charité.

Charente-Inférieure. — Saintes : M. J. Gelinau.

Cher. — Bourges, M. Th. Bouleau.

Côtes-du-Nord. — Beaumanoir : M. le Marquis de l'Angle-Beaumanoir, — Uzel p. l'Œ. : M^{me} Dubois.

Doubs. — Pontarfier : M^{lle} Ledue, M^{me} J. Bataillard.

Eure-et-Loir. — Chartres : M^{me} Mouton.

Finistère. — La Digue-en-Fouesnant : M. Poulpiquet de Broscauvel *celateur*.

Gers. — Lectoure : M^{me} A. Ricau.

Gironde. — Bordeaux : Sœur Charlotte Rosay, Fille de la Charité.

Haute-Garonne. — Toulouse : M^{me} Galaup.

- Hérault.** — Montpellier : M^{me} P. Pantel. — Lignan : M. Charles Ollier.
— Bédarieux : M^{me} E. Boubals.
- Ille-et-Vilaine.** — Saint-Servan : M^{me} de la Corbinière. M^{me} Gourlay.
— Chartres : M^{me} Barbé. — Château de Trans : M. l'abbé de la Villarmois.
- Isère.** — Charavines : M^{me} Garampon.
- Loire-Inférieure.** — Nantes : M. P. Baranger, Père. M. Al. Ferrus,
très dévot au Saint Archange.
- Loiret.** — Orléans : M^{lle} Genty. M^{me} Vetter. M. Cosson.
- Lozère.** — Ispagnac : M^{me} veuve Durand. M. Aug. Jaffar, de Faux.
- Maine-et-Loire.** — Angers : M^{me} Devergie.
- Mayenne.** — Renazé : Henriette Largeau.
- Morbihan.** — Kermaria : Sœur Marie-Anne Le Moing.
- Nord.** — Dunkerque : M^{me} Reg. Janssen.
- Rhône.** — Lyon : M^{me} Suz. Bachelard.
- Sarthe.** — Saint-Maixent : M. le vicomte de Saint-Maixent.
- Savoie.** — Chambéry : M. le chanoine Varet.
- Seine.** — Malakoff : M. P. Bournhouet. — Charenton : M^{me} Martin.
- Seine-Inférieure.** — Eu : M^{lle} A. Cauvel.
- Seine-et-Oise.** — Versailles : M^{lle} Métivier. — Méry-sur-Oise : M. et
M^{me} Ad. de Lamoignon. M. et M^{me} Reiset. M. et M^{me} Fred. Reiset.
- Tarn.** — Gaillac : M^{lle} Léocadie Duboys.
- Var.** — Hyères : M. Maurice de la Tour d'Auvergne.
- Vendée.** — Maillezais : M. Aug. Tallineau.
- Yonne.** — M^{me} veuve Fontaine-Papon.
- Madagascar.** — M. François Simon.
- Tonkin.** — M. Joseph Collin.
- Lorraine.** — Altviller : M. Georges Kieffer, M^{me} Barbe Kieffer. —
Saint-Avold : M^{me} Christine Deiss née Ledogard.
- Bavière.** — Weissenborn : M^{me} Cresceuce Miller.
- Italie.** — La Salle (Turin) M. P. J. Plat, M. M. J. Plat. M^{me} Philomène
Gaspard.
- Louisiane.** — Nouvelle-Orléans : M. J. Guma, M^{me} Suz. Guma, M^{me} M.
Loprime, M^{me} Ch. Léaumont.
- Brésil.** — Vassouras : M^{me} Maria Porphyria de Vasconcellos, M. G.
Leite Pinto Fernandes.

Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam!
Que saint Michel conduise ces âmes à l'éternelle lumière!

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Ruines. — Les Anges et les Temps présents (*suite*). —
Recherches sur le culte de saint Michel : diocèse de Séez (*suite*). — En
quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc (*suite*). — La
messe de minuit au Mont-Saint-Michel. — Correspondance. — Adieux
à nos chers défunts.

RUINES¹

« La famille, nous la repoussons de toutes nos forces,
s'écrient les sectaires à Londres et à l'Hôtel de Ville de
Paris, c'est à la famille que nous devons l'esclavage de la
femme. »

Et la famille est attaquée à la fois dans sa constitution
et dans ses personnes sociales.

Sapée par le partage forcé qui disperse avec le patri-
moine toutes les traditions d'honneur, la constitution de
la famille est ruinée par les entraves de l'éducation, par
le mariage civil pratiqué dans les loges, prôné dans les

1. Voy. nos de septembre, octobre et novembre 1895.

journaux, par la reconnaissance du divorce « coup fatal, disait J. Brisson, à l'unique molécule sociale qui nous restait ».

La famille est attaquée dans son chef. « Isolez l'homme de sa famille, c'est le conseil d'un carbonaro, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers... Après lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs... inculquez-lui le besoin d'une autre existence.

La conquête de la femme est aussi importante que difficile. « Pour abattre le catholicisme, écrit la Haute-Vente, il faudrait d'abord supprimer la femme, nous dit-on; soit! mais ne pouvant la supprimer, corrompons-la avec l'Église. »

La femme résistait, retranchée dans le foyer domestique. On lui offrit pour l'en faire sortir, l'appât de l'instruction, des droits politiques et des emplois officiels. Il s'agissait de la déclasser, puis de la faire servir à la formation de jeunes libres-penseuses. Les J. Simon, les Duruy, les Germain Sée, les Ferry attachèrent leurs noms à cette œuvre malsaine.

Il n'était pas difficile de prévoir les résultats. Sur le marche-pied du certificat d'études, nos pauvres filles lèvent les yeux vers le brevet. Puis en possession du diplôme « elles se ruent à l'assaut des places promises, écrit un journal juif non suspect, l'*Écho de Paris*. On en a distribué l'an dernier trois mille; c'est beaucoup, direz-vous; hélas! les demandes s'élevaient à cinquante mille! Que feront, que font actuellement, sans parler de celles qui ont échoué à l'examen, ces quarante-sept mille institutrices, sans emploi, sans espoir d'en avoir? Où les retrouverons-nous? Ce n'est pas aux champs ni à l'atelier; elles ne sauraient déroger à ce point ». Où donc? Nous ne pousserons pas plus loin sur les pas du journal cette lugubre reconnaissance. Il parlait en 1884! Depuis lors quelle aggravation du fléau; hélas! nous n'avons plus à

envier à l'Allemagne et à la Russie les produits célèbres de leur éducation libérale, Dorothee et Sonia, l'institutrice allemande et l'étudiante russe, les plaies sociales de ces deux nations, Sonia surtout, dont la classe fournit au nihilisme, avant-garde de l'armée sectaire, ses agents les plus résolus et les plus féroces.

Même tableau du côté des jeunes gens. En 1894, sur trente mille aspirants bacheliers, vingt-deux mille quatre cents ont été refusés.

Les écoles spéciales n'absorbent pas le quart des élèves qui se présentent. C'est donc une incessante production de malheureux déclassés dont les plus ardents traduisent par le crime leur révolte contre l'ordre existant, en attendant le jour des grandes revendications sociales.

Les renseignements fournis par Kühn, chef de la sûreté, démontrent que le crime, le suicide et la folie suivent une marche croissante et que la plupart des crimes contre les personnes sont accomplis par des jeunes gens mineurs, c'est-à-dire formés par l'éducation républicaine.

A Paris, quartier général de l'armée du crime, Cauler, chef de la sûreté, il y a quarante ans, ne connaissait pas plus de vingt scélérats de profession. Ils sont légion maintenant. Le *Pilori* les dénombrait en 1889; il trouve une armée de trois cent mille combattants, de quinze ans et au dessus, toujours sous les armes, et que mènent à l'assaut de la fortune privée six à sept mille officiers déterminés.

Malgré la satisfaction des instincts de la brute, « jamais la vie n'a semblé plus lourde à porter, dit Zola, l'épidémie de suicide se déclare comme une peste venue on ne sait d'où. »

Le *Bulletin de la Société d'enseignement* rapproche deux périodes, celle de 1875 à 1877 et celle de 1885 à 1887. Or le chiffre total des suicides des individus de tout âge s'est élevé de quarante-et-un pour cent et celui des sui-

cides de mineurs de soixante-douze pour cent. De toutes parts sur cette mer de crimes on voit sombrer la raison humaine.

La statistique de Paul Garnier relevait, en 1876, trois-mille-deux-cents cas de folie, et quatre-mille cinq-cents en 1888, soit une proportion de trente pour cent en moins de seize ans. La proportion croît d'année en année parallèlement au progrès de la laïcisation. Quelle ironie ! et toujours s'étale impudemment au bout de leurs théories le paradis de Mahomet.

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

LES ANGES ET LES TEMPS PRÉSENTS

CHAPITRE III

(SUITE¹)

Multitude des Anges.

Les nombres, les chiffres nous font illusion, non l'illusion qui exagère, mais l'illusion qui rapetisse. Il nous faut recourir à un procédé spécial pour éveiller l'attention assoupie. Prêtez donc à ces myriades d'Anges un corps visible, à l'instant se produit à l'œil de notre imagination le phénomène que l'observation aurait vingt fois lieu de constater dans le sein des mers par suite de la prodigieuse fécondité de ses hôtes, si la Providence n'y apportait bon ordre par la destruction, voilà ces natures soudain concrètes qui combrent les espaces inter-

1. Cf. livraison de janvier 1896.

planétaires et au-delà, l'au-delà où notre imagination s'arrête par défaut d'haleine plus que par la présence des limites. Maintenant que Tubalcaïn, Hénoch ou un autre descendant du premier homme, ait pu sur le char de feu d'Hélie s'élancer en ligne droite du nadir au zénith et parcourir ces masses vivantes avec la rapidité absolue de nos locomotives, quatre-vingts à cent kilomètres par heure, de sorte que la vue puisse au moins s'étendre de toutes parts. Qu'advierait-il ? En vain le soleil mesure à notre globe, les jours, les mois, les années, les siècles, le voyage est sans fin, les colonnes des armées angéliques s'entr'ouvrent toujours aussi denses au passage de l'aéronaute, toujours elles s'allongent en tous sens, pressées, radieuses, offrant des visages plus divins, plus sympathiques.

Que cette course rapide ait duré depuis le commencement du monde, avec une vitesse centuplée, où en est-elle aujourd'hui ! O surprise ! presque au point de départ, aux premiers plans de ce panorama du monde céleste.

Si cette hypothèse ne vous semble qu'un effort impuissant de l'imagination, rappelez-vous qu'il est des étoiles dont la lumière, à une vitesse de quatre-vingt-mille lieues par seconde, n'aurait pas eu le temps, depuis la création de l'homme, de parvenir jusqu'à nous, puisque depuis la construction du télescope de Lord Ross, dit Edgar Poë, on connaît des nébuleuses dont la lumière a mis un million de siècles pour parvenir à notre planète, rappelez-vous que l'imagination est sujette à dépasser la mesure quand elle travaille sur des intérêts humains, mais quand il s'agit des anges, elle est comme l'oiseau des Cordillères, perdant la respiration et rabattant son vol dès qu'elle a dépassé les sommets terrestres. Demandez à Brigitte, à Angèle de Foligno ce qu'elles pensent.

Angèle prosternée un jour devant le Saint-Sacrement voit autour du tabernacle les puissants esprits du troisième ordre, les « Trônes » : « Je ne voyais finir cette multitude sublime ni en longueur, ni en largeur, dit-elle, et j'aurais cru qu'elle

était infinie et sans nombre, si je ne savais que Dieu a tout fait avec poids, nombre et mesure. »

Brigitte assista en esprit à l'Assomption de la Vierge Marie. Les anges, pour faire honneur à leur reine, s'étaient répandus dans l'espace incommensurable qui sépare notre humble planète du séjour des bienheureux, et, au témoignage de la sainte, ils paraissaient aussi pressés que ces myriades d'atômes qui flottent dans un rayon de soleil.

CHAPITRE IV

Espèces Angéliques.

Dans une multitude si prodigieuse les lois mêmes de l'ordre, de la beauté, de la vie sociale bannissent l'égalité et l'uniformité. Le concept républicain est un emprunt au génie de l'orgueil, l'autorité est aimable aux esprits droits, et tous les anges jusqu'au dernier ont cette image divine au-dessus d'eux-mêmes et la représentent à leurs inférieurs. L'inégalité est ainsi poussée parmi ces nobles créatures à un degré inouï d'où résulte leur magnifique hiérarchie. Les différences sont-elles poussées aussi loin, vont-elles jusqu'à la distinction spécifique, ou s'arrêtent-elles à la variété? C'est ce que nous allons étudier.

Notre première impression à ce sujet est celle que nous donne le spectacle de la nature : des collections d'individus rangés sous la même espèce. En pensant aux anges, notre esprit se reporte à la variété des fleurs terrestres et nous nous persuadons facilement que les anges sont pour nos âmes à un degré éminent ce que les plantes sont pour la vie corporelle, des voiles sous lesquels se dissimule la main bienfaisante du Créateur. Dieu repose et réjouit notre œil dans le feuillage et le coloris des fleurs, il récrée profondément notre vie dans leur parfum qui dit tant de choses au poète :

L'odeur suave emplit jusqu'au bord toute l'âme;
Philtre plus vague et plus obsédant que la voix,
C'est une autre musique immobile où se pâme
Une note éthérée, une seule à la fois.

Pour produire uniformément sur la famille humaine dispersée sur le globe des effets analogues, n'est-il pas à propos que des milliers d'anges recèlent dans une même nature spécifique la source des grâces respectives.

Comment compterons-nous donc les espèces angéliques? Par centaines de mille, comme les espèces du monde végétal? ou par le nombre même des Anges avec saint Thomas? Autant d'espèces que d'individus! Un certain nombre de théologiens ont reculé sur les pas des Scotistes, devant l'idée de tant de distinctions spécifiques comme en face d'une impossibilité et se sont tournés vers la nature humaine, en invoquant l'analogie; ils n'admettent qu'une espèce, aussi impuissants à concevoir la diversité dans les Anges que dans notre nature et dans les étoiles où nous ne saisissons que des nuances, comme si les substances spirituelles dans la plénitude de leur être n'offraient pas mille fois plus de sujets de distinction que les corps les plus parfaits.

Ils ont moins de répugnance à admettre la variété des grâces pour chaque ange en particulier.

Écoutons saint François de Sales :

« Les Anges, comme le grand saint Augustin et saint Thomas asseurent, reçoivent la grâce selon la variété de leurs conditions naturelles. Or, ils sont tous ou de différente espèce ou au moins de différentes conditions, puisqu'ils sont distingués les uns des autres : doncques autant qu'il y a d'anges, il y a aussi de grâces différentes; et bien que quant aux hommes la grâce ne soit pas donnée selon leurs conditions naturelles, toutefois la divine douceur prenant plaisir, et par manière de dire, s'égayant en la production des grâces, elle les diversifie en infinies façons, afin que de cette variété se fasse le bel esmail de sa rédemption et miséricorde... Or cette variété en

la grâce, ou cette grâce en la variété, fait une très sacrée beauté et très suave harmonie qui resjouit toute la sainte cité de Hiérusalem la céleste. » (*Amour de Dieu*, l. II, c. VII).

Les variétés innombrables des fleurs et des plantes de la terre, dit Faber, ne sont que de pâles images de la diversité des grâces angéliques. Si chacune des feuilles qui ont couronné les forêts de notre globe pendant les cinq mille étés de son existence historique, était une espèce à part, leur vaste assemblage ne représenterait qu'imparfaitement la multitude de ces grâces célestes... Essayez de sonder ce vaste abîme de la grâce angélique dans ses espèces, dans ses degrés, dans ses variétés, et vous tomberez peu à peu dans un étonnement muet qui vous laissera à peine la force de penser. » (*S. Sacr.*, t. II, p. 147).

Assistons à la discussion de l'école sur le nombre des espèces angéliques.

Saint Thomas établit que chaque ange forme une espèce à part. Comment distinguons-nous les choses ? se demande-t-il. Par la forme ou l'espèce d'abord ; puis, si elles sont de même espèce, par le nombre, mais à condition qu'il y ait suffisamment de matière pour chaque chose.

Si un plâtre de l'Apollon du Belvédère pèse un kilogr., ce n'est qu'à condition d'avoir dix kilog. de la même matière que je puis couler dix statues du même modèle.

Revenons aux anges. Ils sont distincts par le nombre. S'ils sont de même espèce, comment les différenciez-vous ? Par la matière ? Impossible, leur substance l'exclut. Par la diversité de leurs puissances ? Vous allez trop loin ; cette diversité les rend non seulement différents d'espèce, mais encore de genre, ce qui est absurde.

Il faut donc qu'ils soient distincts par l'espèce même. Ce n'est pas tout. Le but du Créateur est la conservation des espèces dans la subordination de la matière à la forme, comme de la chose moindre à la chose meilleure.

Que faut-il pour la conservation de l'espèce ?

S'il s'agit de choses corruptibles, c'est-à-dire composées de matière et de forme, il faut, pour l'assurer, plusieurs individus qui puissent se succéder ; mais dans les êtres incorruptibles tels que les Anges, un seul individu suffit. Dieu n'avait donc pas de raisons de créer plusieurs anges de la même espèce.

Saint Thomas, autre part, complète ainsi sa pensée : Les formes sont comme les nombres, et les anges différent entre eux d'un degré d'être, de la même manière que les nombres différent d'une unité, ce qui est l'origine de la gradation entre les uns et les autres. Voyez les animaux : qui est-ce qui constitue leurs différences spécifiques ? Une fin spéciale a déterminé les conditions de régime, d'habitat et par suite toutes les autres, organes, structure, mœurs. Supposez à leurs âmes séparées une survivance temporaire dans cet état, puisque la résurrection ne leur est pas interdite : les différences d'espèces se résolvent en divers degrés d'être.

« Chaque ange est donc seul de son espèce et en réalise la perfection, dit un auteur. Il faut des milliers de roses pour réaliser le type de la rose, le monde sera probablement fini avant que les hommes aient réalisé le type de l'homme ; ici, au contraire, il n'a fallu qu'un ange, un seul, pour réaliser pleinement, sublimement le type de l'ange. » (BOUGAUD.)

Cette conclusion, avec l'innombrable multitude des anges, est colossale. Le vaste génie de saint Thomas a vu plus profondément que nous toute la grandeur de la thèse, et il n'a pas hésité à l'établir ; les six-cents à sept-cents théologiens de son école, lui sont à peu près fidèles. Parmi ceux qui font bande à part, il en est qui comptent neuf espèces d'anges, trois dans chaque ordre, d'autres poussent ce nombre jusqu'à vingt-cinq, la plupart s'en tiennent à une seule espèce.

Leurs arguments se réduisent :

A arguer de la nature humaine à la nature angélique.

— Si cela ne répugne pas, est-ce bien philosophique ?

A se demander comment des esprits d'espèces différentes peuvent se porter un amour fraternel ?

— De la même manière qu'ils nous aiment et que nous les aimons.

A arguer de la difformité produite dans la cour céleste par l'exclusion des mauvais anges : c'est une lacune de plusieurs milliards d'espèces : l'inventaire d'un joaillier privé tout à coup du tiers de ses pierres précieuses éveillerait une idée fâcheuse, sans doute, dans l'esprit des clients ; mais de combien de moyens la sagesse infinie, qui a prévu cette ruine, ne dispose-t-elle pas, pour en effacer les traces ?

Ils soutiennent enfin que la forme peut aussi bien constituer les individus que les espèces. Et leur plus fort argument est la condamnation d'une proposition thomiste rapportée par Pétau : « Dieu ne peut sans matière multiplier les individus compris sous une même espèce. » Donc il peut créer plusieurs anges de même espèce. Nous n'en disconvenons pas ; nous avons vu qu'il n'y avait pas raison de le faire.

Le lecteur, j'en suis sûr, a le sentiment d'une conclusion morale qui se dégage de ces dissertations point oiseuses. Nous prêtons une oreille charmée aux savants contemporains qui nous font apercevoir partout la vie animale, sous la forme intéressante de l'infusoire, sous la forme repoussante du microbe, dans les eaux, dans l'atmosphère, dans la salive de notre bouche et jusque dans nos entrailles.

Science vaine sans doute ! mais combien précieuse cette autre science qui nous rend sensible la présence des anges par leur nombre, côté plus accessible au commun des âmes que leur puissance, et qui peuple merveilleusement tout l'univers de ces intelligences sympathiques, dont la seule présence est un gage de sécurité dans nos peines et un préservatif contre les illusions du monde.

(Sera continué.)

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Séez.

DEUXIÈME PARTIE

Après avoir parlé en général du culte rendu à saint Michel dans le diocèse de Séez, et montré les efforts collectifs des évêques et des fidèles pour glorifier, dans la mesure accordée par Dieu, le prince de la milice céleste, nous allons parcourir, comme pèlerins de Saint-Michel, les différents sanctuaires de nos contrées où il a été honoré autrefois, où la piété des fidèles l'invoque de nos jours encore ; recueillir les traditions qui sont à la gloire de ses dévots serviteurs, et applaudir aux diverses manifestations de leur piété, ou appeler la miséricorde de Dieu sur les destructeurs des vénérables sanctuaires, élevés autrefois en l'honneur de l'Archange.

I. — Cathédrale de Séez.

Entrons d'abord dans la cathédrale, magnifique monument du XIII^e siècle, où tant de pieuses générations sont venues se recommander à saint Michel. Voici, à l'entrée du chœur, la place où était la chapelle élevée en son honneur comme on l'a dit plus haut, elle était placée sur le jubé, et en face du pupitre où l'on chantait l'évangile. L'Archange, les ailes étendues, semblait dire aux fidèles, qui écoutaient la parole de Dieu : Obéissez comme moi au Dieu tout-puissant. Combattez les bons combats contre ses ennemis. Qui est comme Dieu ? Cette chapelle fut élevée, en 1390, par ordre de l'évêque de Séez, et dotée par M. Jacques Renard, prêtre, grand-

chantre de la Collégiale de Toussaints de Mortagne. Cet acte est du 15 juin 1396, et au XVIII^e siècle, on le voyait encore sur un registre des droits de l'église de Séez.

On ignore les noms des chapelains de Saint-Michel, *ad pulpitu[m] ecclesie cathedralis*, avant l'année 1466, mais à partir de cette époque, nous voyons sur le pouillé de l'ancien diocèse de Séez, les noms de vingt-huit titulaires avec la date précise du jour, du mois et de l'année de leur nomination. Citons seulement les noms les plus connus dans notre histoire.

Le 27 septembre 1466 la chapellenie est conférée de plein droit par l'évêque à Nicolas de Guerpel, prêtre. Elle était vacante par la résignation de Denis l'Apostolle.

Le 24 novembre 1525, elle est donnée à Louis de Thiboust peu après la mort de Noël Manchen.

Le 23 décembre 1525, elle est conférée de plein droit à Laurent de la Roche.

Le 14 février 1549, Guillaume de Marescot lui succède dans l'office de chapelain de Saint-Michel. Il voit en 1563, 18 mars, les Huguenots, conduits par Coligny, envahir la cathédrale, renverser les autels, abattre les images des Saints, briser à coups d'arquebuses les magnifiques verrières de la cathédrale, et jeter les reliques dans un grand feu que Théodore de Bèze fit allumer dans le chœur.

L'évêque de Séez, les chanoines, et les pieux fidèles réparent, aussitôt qu'il leur est possible, une partie des ruines faites par les Calvinistes, et réclament avec une nouvelle ardeur la protection de saint Michel.

Parmi les autres chapelains de l'Archange dont la piété nous est le plus connue, citons Jacques du Frische, nommé par l'évêque le 20 avril 1643.

Charles Hurel, prêtre sacristain, nommé le 14 octobre 1768.

Charles-Marie-Louis de Bras de fer, nommé le 15 mai 1775.

N. Macé, du diocèse de Bayeux, nommé le 8 avril 1780.

On voit que cette chapellenie a duré dans la cathédrale jusqu'à la révolution ; mais cinq ou six ans avant cette funeste

époque, Mgr d'Argentré, évêque de Séez, ayant fait détruire le jubé, où se trouvait la chapelle de Saint-Michel¹ parée qu'il masquait le grand autel de marbre élevé par lui dans le chœur, la chapelle de Saint-Michel ne fut point remplacée ailleurs. Pour en conserver le souvenir, le titre de cette chapellenie fut réuni à un autre, et l'on plaça dans l'avant-chœur, une grande statue dorée de saint Michel devant laquelle le diacre continua de venir chanter l'évangile.

En face de cette statue, dont la forme était vraiment remarquable, mais n'avait rien cependant qui fût particulier à une image de saint Michel, Mgr d'Argentré fit placer une autre statue représentant saint Gabriel, et c'est devant elle que le sous-diacre venait chanter l'épître. Depuis vingt ans environ, ces deux statues ont été déplacées elles-mêmes par suite des réparations qu'on a été obligé de faire à la cathédrale ; et avec elles, ont disparu les derniers vestiges du culte particulier rendu à l'archange dans la cathédrale de Séez.

(A suivre.)

Chanoine BLIN.

EN QUELLES CIRCONSTANCES

Nous fut donnée Jeanne d'Arc.

(suite²)

(Tiré de l'introduction des *Défenseurs du Mont-Saint-Michel*, par le V^e OSCAR DE POLI.)

Le 18 juin 1414, Robert Jolivet avait juré fidélité à Charles VI, qui par suite lui confirma la capitainerie du Mont et le nomma son conseiller. Le péril trouva l'abbé-capitaine à la hauteur de son devoir ; trois ans durant, on le voit s'employer avec

1. En 1880, M. Petitgrand, architecte de la cathédrale de Séez, ayant retrouvé sur un des piliers de l'avant-chœur, du côté de l'évangile, le dernier fragment de la pierre qui soutenait l'ancien jubé, a voulu que les ouvriers qui réparent la cathédrale sous son habile direction, conservassent religieusement ce souvenir précieux.

2. Cf. livraison de novembre 1895.

une virile ardeur à fortifier le Mont, devant lequel les Anglais « viennent chacun jour » ; il complète l'état de défense en avitaillant sa forteresse et l'approvisionnement de munitions de guerre ; si elle a pu résister aux premières attaques de l'ennemi, c'est à lui qu'elle le doit, et l'Anglais l'en punit en confisquant ses biens et ceux de sa famille. Il n'en poursuit pas moins sa noble tâche, « jusques à ce que, l'an 1420, il s'absenta derechef et ne revint oncques depuis¹ ». C'est que « les habitudes qu'il avoit contractées d'une vie molle et courtesane plus tost que monastique, faisant avorter les belles espérances qu'on avoit conceues de luy dans ses commencements, par l'horreur d'une lâcheté criminelle abandonnant son troupeau dans son plus grand besoin, firent perdre en un moment toute l'estime qu'il avoit acquise par les premices de sa valeur et de ses fidélités² ». La palinodie fut si soudaine et si complète que l'on peut se demander, — et c'est un semblant d'excuse, — si le politique avisé ne joua pas un double jeu, en passant à l'ennemi dès qu'il eut rendu le Mont à peu près inexpugnable. Mais non, devenu conseiller du roi d'Angleterre et de Bedford, et l'un des plus écoutés, des plus salariés, et des plus employés, il dépense à présent tout son zèle à leur service, mettant tout en œuvre pour leur livrer l'imprenable forteresse, soit par la force, soit par la ruse et la trahison³. Entre temps, il travaille à faire prendre Orléans. C'est sa main que nous trouvons dans les défaillances de quelques défenseurs du Mont ; il est le canal des défections, des absolutions et des grâces. On ne peut pas même invoquer en sa faveur, sinon à titre d'excuse, du moins comme explication de sa coupable conduite, le traité de Troyes (21 mai 1420), qui fit d'Henri V le gendre de Charles VI et le régent du royaume, car, dès avant cette date, il avait déserté son abbaye, déserté

1. D. HUYSES, éd. de Robillard de Beaurepaire, p. 197.

2. D. LOUIS DE CAMPS, même ouvr., p. 261.

3. S. LUCE, *Chron.*, I, 139 : note sur un évêque allemand qui s'introduisit au Mont le 21 juin 1424, et que l'éminent érudit suspecte, à bon droit, d'avoir été chargé d'y fomenter la trahison.

le droit, le devoir et l'honneur. Je pense que, chaque fois que lui parvenait l'écho d'une victoire française, d'un nouvel et glorieux exploit des héros du Mont-Saint-Michel, le remords et les affres de l'expiation devaient durement tenailler le cœur du renégat. Quand la mort le prit, le 17 juillet 1444, en la ville qui avait vu le martyr de la sainte de la patrie, la trêve de Tours (20 mai) venait d'être signée : c'était le glas de l'usurpation, des bourreaux, des félons, des traîtres, et l'éclatant prodrome, la vengeresse promulgation du triomphe, désormais infaillible, de la sainte cause...

Quel châtement, et quelle justice !

Détournons de ce Français indigne nos regards attristés, pour les porter avec un sentiment de respect, d'admiration, de vénération, vers les fidèles de la Royauté nationale, — ces Moines sublimes de loyauté, de patriotisme, vendant, jusqu'au dernier de leurs joyaux sacrés, pour assurer la défense du Mont ; ces chevaliers héros, vétérans de la grande guerre contre les Anglais ; ces jeunes écuyers, ces grands bourgeois, ces hardis soudoyers, tous volontaires de saint Michel, la fleur de toutes les classes de la nation, tous armés » pour résister aux Anglois », tous comme dira le poète Villon, résolus à

..... jusqu'à la mort férir
Qui mal voudroit au royaume de France.

tous ayant fait le sacrifice de leurs biens, de leur vie, soucieux de leur bonheur, jaloux de leur liberté.

Elle est là sur le *Mont*, la liberté sacrée !

tous, enfin, nouveaux Machabées, dans la fierté de leur renoncement et la ferveur de leur foi doublement sainte, criant à l'Archange des victoires : Sois notre chef et notre égide !
Pugna Prælium nostrum !

Le duc de Bedford disait de Paris que « de sa possession dépendoit la seigneurie du royaume¹ » ; de la possession du

1. Collection Petitot, VIII, 8.

Mont-Saint-Michel dépendait la seigneurie de la Basse-Normandie, et, l'on peut l'affirmer sans exagération, le dernier acte de la définitive conquête du royaume ; car il y eut, dans ce duel formidable, une phase terrifiante où le plus héroïque même avait presque le droit de désespérer ; comme dit admirablement Mgr Germain, « la France, pareille à un vaisseau submergé qu'on ne voit plus que par le haut des mâts, semblait perdue pour toujours : tout était anglais, sauf ce Mont, où s'était réfugiée, avec notre dernier espoir, la fortune de la patrie. »

Autour du Mont libre gravitaient en effet, les suprêmes espérances ; comme un aimant prodigieux, il attirait, dans le naufrage de la France, tout ce qui voulait demeurer français, par la force prestigieuse de l'exemple, il ralliait les courages et propageait les fidélités héroïques ; il était, en face de l'omnipotence anglaise, comme une France réduite, mais toujours vivante, immaculée, immaculable, impérissable. Magistrats et fonctionnaires, hommes d'armes et gens de mer, prêtres et tabellions, sur cette épave de la patrie, ne reconnaissaient après Dieu qu'un maître : « le gentil Dauphin » de Jeanne d'Arc, le petit-fils de Charles V, de saint Louis et de Robert le Pieux, le Roi légitime. La statue de l'Archange, planant au-dessus d'eux plus près du ciel que du roc, leur semblait réaliser le vœu de leur patriotisme et la parole du Prophète : *In cœlis consurget Michael princeps magnus*. C'était la foi clairvoyante, car du verbe prophétique le « Prince des chevaliers du ciel » fit, par Jeanne et par le Mont, une réalité de salut.

En fait, trente-trois ans durant, le Mont-Saint-Michel fut l'arsenal intangible où se préparèrent maintes expéditions heureuses, couronnées, le 15 avril 1450, par la victoire de Formigny, bientôt suivie de la capitulation de Cherbourg. Sa valeureuse garnison, non seulement repousse tous les assauts et déjoue les efforts furieux de l'ennemi, mais sous des chefs admirables de courage et de foi, Jean d'Harcourt, comte

d'Aumale, Louis d'Estouteville, secondés par d'impavides lieutenants, — les Mauny, Jean de la Haye, baron de Coulonces, Nicole Paynel, Guillaume le Soterel, baron des Biards, Ambroise de Loré, Guillaume Martel, sire de Bricqueville, Guillaume de la Luzerne, Richard Bazan, Yvon Priour, complètent leurs fortifications, percent le blocus de terre et de mer, font prisonnier le général des forces ennemies, désemparent ou détroussent les bastilles anglaises, seravitailent l'épée ou la hache au poing, — *strugle for life!* — dispersent ou capturent les navires des assiégeants¹, leur enlèvent des canons, coopèrent à de hardies chevauchées, à des sièges et prises de places fortes, à maints combats, vont batailler au Maine et dans l'Anjou, et finalement, pour couronner cette merveilleuse épopée, contribuent à la décisive victoire de Formigny.

« C'est une chose singulière, dit l'abbé de Choisy, que les Anglais, quoique maîtres de la Normandie et de la plus grande partie de la France, ne purent jamais prendre le Mont-Saint-Michel.

« Au bruit que l'armée ennemie allait se diriger sur cette place, on vit voler au secours du comte d'Aumale et de ses compagnons plusieurs guerriers de l'Avranchin... Au lever du soleil, ils aperçoivent une troupe considérable d'Anglais qui s'avancent en désordre à travers les grèves ; malgré l'infériorité du nombre, ils fondent sur eux avec impétuosité ; plusieurs guerriers tombent frappés mortellement. La honte de se voir attaqués par un si petit nombre de chevaliers ranime le courage des Anglais ; ils se rallient et se battent avec fureur ; de sept qui s'acharnent sur Robert du Homme, quatre expirent sous les coups de sa hache à deux tranchants ; mais blessé lui-même à la tête, couvert de sang, il allait succomber, si ses gens, en redoublant d'effort, ne fussent parvenus à le dégager... Jean d'Harcourt, voyant du haut des remparts ce qui se passait dans la plaine, se fait ouvrir les

1. S. Lecc, *Chron.* I, 185, note.

portes et vient se précipiter dans la mêlée, au lieu où Thomas de la Paluelle soutenait encore le combat, quoique atteint de vingt coups de lance. Le secours du comte d'Aumale fait pencher la victoire en faveur des Français, et ils se retirent en bon ordre.

« Un Anglais d'une taille gigantesque les pressait vivement. Jean Guiton se détache et fond sur cet ennemi; il le renverse d'un coup de lance et, sautant à terre, il va l'égorger; mais l'Anglais, qui s'était promptement débarrassé des étrières, se défend avec autant d'adresse que de courage; ils se portent des coups terribles, leurs poignards se brisent; alors, se saisissant l'un l'autre, ils se tiennent étroitement serrés. Guiton, plus souple, parvient à faire tomber son adversaire, mais, entraîné dans la chute, il tombe en même temps. Enfin l'avantage reste à Guiton, qui suspendit, comme un glorieux trophée, à l'autel du grand Archange le bouclier, la lance et les éperons de ce redoutable ennemi. Consternés de la mort du plus brave des leurs, les Anglais se retirent, et les héros de l'Avranchin rentrent dans le Mont. Il était temps: la mer mugissait dans le lointain, et ses flots se précipitaient vers le champ de bataille. Des blessés qu'on n'avait pu enlever poussèrent en vain des cris lamentables; ils furent engloutis dans l'abîme¹. »

LA MESSE DE MINUIT

au Mont-Saint-Michel

(Extrait de la *Semaine Religieuse* de Coutances, 5 Janvier 1867.)

S'il est pour le christianisme une cérémonie à la fois ravissante et sublime, dans laquelle le cœur et l'esprit de l'homme trouvent ordinairement des satisfactions si nécessaires, c'est

1. DESROCHES, *Hist. du Mont St-M.*, II, 141-144.

bien la messe de minuit. En général nos églises ne manquent pas, à cette occasion, de produire près des populations soit des villes, soit même des campagnes, ce brillant appareil, ces décorations variées qui conviennent si bien à cette fête de nuit, que l'enfant veut voir, que chaque année recherche le vieillard. Toutefois, il y a de ces lieux où la fête par excellence qui nous occupe doit être pour bien des motifs plus touchante, plus belle et plus majestueuse, et souvent le touriste se rencontre en présence de ces heureuses éventualités.

Le Mont-Saint-Michel, par exemple, n'est-il pas de toute manière l'endroit le plus pittoresque, le lieu le plus riche en souvenirs de nos parages, soit au point de vue de la religion, soit au double point de vue de l'histoire et des arts, bien mieux encore n'est-il pas, et c'est bien son nom, *la merveille de l'Occident* ?

Quand après avoir visité cette immense abbaye qui s'élève si haut vers le ciel, à plus de quatre-cents pieds au-dessus de la blanche grève qui l'environne, et s'être incliné, saisi d'admiration et de respect, devant le sanctuaire de cette magnifique basilique, on entend une cloche, vers minuit, dont les sons argentins se propagent dans les échos de la sainte montagne et par-delà l'enceinte de la petite cité, annonçant aux gens du lieu et aux pêcheurs en retard cette grande nouvelle, si riche d'espérances; on se sent tout d'un coup frappé de nouveau au cœur. On prête l'oreille, on écoute de plus en plus cette voix gracieuse qui vous appelle, on interroge la nature qui vous entoure, le ciel même qui brille tout exprès; et, rempli de ces émotions diverses, voilà qu'on s'avance tout radieux le long de cette rue si remarquable du Mont-Saint-Michel, bordée de vieilles maisons presque toutes à pignon, souvent à plusieurs étages, et sur les bords de laquelle se trouvent encore de nombreuses hôtelleries qui rappellent toujours le bon vieux temps de la cité, puis on arrive dans le modeste sanctuaire paroissial.

Cette église placée sur le bord de la mer, à peu de distance

de ces beaux remparts si bien établis et si bien conservés, a son cachet tout particulier, son histoire, ses souvenirs et par conséquent aussi ses titres de noblesse. Qui ne la visita en même temps que celle de l'Archange? qui ne fit une prière sur ses dalles antiques? Elle aussi ouvrit ses portes aux princes, aux ducs renommés, aux pèlerins, aux voyageurs, aux touristes, de tous les temps; et aussi bien que l'autre, elle renferme de nombreux tombeaux, reliques vénérées du passé. Chère aux habitants du lieu, puisqu'elle fut leur berceau et celui de leurs ancêtres, elle les réunit toujours en très grand nombre et ils aiment à y célébrer en famille, leurs fêtes religieuses, toujours bien suivies.

La messe de minuit y attire ordinairement tous les ans la majeure partie de la population, mais cette année (1866), le sanctuaire était parfaitement rempli. On y voyait le vieux pêcheur, son fils et à la fois son élève dans le pénible labeur de la fameuse baie; la fille à côté de sa mère et tous les enfants de l'école communale.

Le chant s'y trouve admirablement bien formulé, les hommes et les femmes, sous ce rapport, y rivalisent de zèle et d'ardeur pour donner à la cérémonie, d'ailleurs si belle et si touchante, un caractère tout particulier.

Oh! oui, à minuit, dans cette église du Mont-Saint-Michel, comme on se sent le cœur ému quand, venu tout exprès de loin pour assister pour la première fois à cette fête si belle de Noël, on se trouve en présence de choses aussi touchantes! Le lieu n'est pas un lieu *sui generis*, n'a-t-il pas lui plus qu'un autre sa figure exceptionnelle, son caractère spécial? S'il n'est pas ce spacieux monument de l'Archange avec ces voûtes élevées, ces colonnes admirables, ces fenêtres si gracieuses, cet autel qui fait si bien au milieu des richesses de l'architecture, si on n'y voit pas les magnifiques parvis de la basilique, où l'âme du voyageur grandit et s'enflamme en proportion, et tant de merveilleuses choses, il n'est pas moins le temple de Noël, cette crèche mystérieuse où se célèbre avec toute la pompe désirable,

aux sons de l'orgue et à la lueur de nombreuses bougies, la naissance du Sauveur du monde. Tout est calme au dehors, on dirait que les jours de Décembre ne sont pas arrivés, car les jardins de la ville sont encore garnis de verdure et de fleurs, oui, à Noël! Le vent ne souffle pas, et la mer, qui cerne la montagne ne fait entendre qu'un doux murmure au pied des murailles, langage de respect et d'amour qui vient s'unir au nôtre à un moment solennel.

Oui, c'est là l'hommage de la nature entière et des hommes. C'est bien là cette harmonie, ce chant par excellence qu'on rencontre si bien au Mont-Saint-Michel.

Avant de me séparer de toi, noble et antique cité de l'Archange, je voulais te laisser ce souvenir du cœur en me félicitant de cette bonne fortune que de ma vie je n'oublierai.

Au Mont-Saint-Michel, le 26 décembre 1866.

A. PAYEN DE LA GARANDÉRIE.

CORRESPONDANCE

Nous cueillons parmi les lettres d'actions de grâces les témoignages suivants :

Ardèche. — La protection de saint Michel s'est admirablement manifestée sur nos écoles. M. S.

Charente-Inférieure. — Veuillez insérer dans les *Annales*, offrande pour grâce obtenue. R. P.

Cher. — Chaque fois que je me trouve en danger, dans toute tentation comme dans tout ennui, c'est toujours à saint Michel que je m'adresse le premier, et tout va comme je le désire. A. B.

Côtes-du-Nord. — J'ai été deux fois en pèlerinage à la Basilique du Mont-Saint-Michel et j'y ai, une fois, obtenu une guérison personnelle pour laquelle je ne songeais nullement à prier le grand Archange, aussi je professe une grande dévotion pour lui. DE F.

Côtes-du-Nord. — Une affaire temporelle prenait une tournure très inquiétante; il n'y avait plus d'espoir; dès que j'ai invoqué saint Michel l'affaire a pris une meilleure marche et a eu une issue très favorable. DE X.

Côtes-du-Nord. — Mes deux sœurs et moi nous nous sommes recommandées à saint Michel dans une chose difficile et nous avons été exaucées.
M. L. F.

Deux-Sèvres. — Actions de grâces à saint Michel pour mon cher père qui est en ce moment aussi bien que possible.
I. V.

Finistère. — Reconnaissance à saint Michel pour le succès d'un examen.

Hérault. — Une bonne famille ayant promis d'offrir 3 fr. pour une messe à saint Michel, si elle était exaucée, a reçu avec reconnaissance la grâce implorée.
H. M.

Indre-et-Loire. — Redoutant que notre église ne fût visitée par les voleurs et le T. saint Sacrement profané, je glissai sous le marche-pied des autels une médaille de saint Michel et une aussi dans une petite fente sous le tabernacle : un des derniers dimanches d'octobre, durant la nuit, des malfaiteurs pénétrèrent dans le lieu saint en brisant un vitrail de la chapelle de la Sainte Vierge, ils forcent la sacristie, et après des efforts incroyables ils descendent un coffre-fort fixé dans la muraille, ouvrent les placards, fouillent le tronc, s'emparent de la clef du tabernacle, profanent un reliquaire et fuient sans toucher au tabernacle, mais en emportant le lourd coffre-fort. Deux fois la voiture à bras sur laquelle ils ont chargé leur prise, casse au milieu de la route, il leur faut cacher leur butin dans le fossé; ils veulent l'ouvrir à l'aide de lourds marteaux, peine inutile, le fracas des coups donne l'alerte; une lumière brille du côté des habitations, ils se croient découverts et s'enfuient. Dites que saint Michel n'a pas gardé le bien de son maître : les burettes en cristal enfermées dans le coffre-fort n'ont en aucun mal.

Isère. — Dernièrement, après avoir invoqué saint Michel, M^{me} P. a retrouvé vivant un agneau qui s'était échappé depuis plusieurs jours et qui selon toute apparence aurait dû se perdre ou se luer en tombant dans des précipices. C'eût été une perte cruelle pour cette pauvre femme.

La même personne a vu son père, âgé de 85 ans, frappé d'une attaque qui le laissait sans parole et sans connaissance. On était dans la plus profonde douleur de voir le ministère du prêtre impuissant. Mais saint Michel invoqué a procuré au moribond la connaissance et la parole, il a lui-même demandé le prêtre et a reçu avant de mourir les derniers sacrements.
A. P.

Loire. — Reconnaissance à saint Michel, le jeune homme recommandé a passé de brillants examens et entrera cette année à l'École des mines.
M. M.

Maine-et-Loire. — Merci à saint Michel pour le succès d'un examen de fin d'année.
DE LA M. R.

Maine-et-Loire. — Une messe d'actions de grâces, s. v. p. à l'intention des âmes du Purgatoire.
B.

Morbihan. — Remerciements à saint Michel pour une grâce miraculeusement obtenue, qu'il daigne nous protéger encore.
B. R.

Nièvre. — Une mère pleine de confiance en N.-D. des Anges et en saint Michel met de nouveau son fils sous leur sainte protection et les remercie de leur puissante intercession!
Marie C., Nevers 1895.

Rhône. — Offrande de 5 francs pour l'École Apostolique en reconnaissance de faveurs obtenues.
P. M.

Seine. — Je suis profondément reconnaissante envers saint Michel. Oui, mille fois, merci à notre puissant protecteur. Mon jeune cousin est revenu en bonne santé de Madagascar. Il y était parti commandant une compagnie de deux cents hommes, et il revient en ramenant dix seulement! B. G.

Seine-et-Oise. — J'ai une grande dévotion au Grand Archange, j'ai obtenu bien des grâces, même extraordinaires, par sa puissante intercession.
M. B.

Seine-et-Oise. — Saint Michel nous a obtenu une grâce temporelle tout à fait inespérée.
A. L.

Seine-et-Oise. — Voici un modeste mandat pour vos Apostoliques, ils ont prié pour notre jeune lieutenant, parti pour Madagascar au 200^e Régiment. Que d'actions de grâces à rendre pour son retour vraiment miraculeux. De sa compagnie trois soldats sont revenus sur deux cents. Que de deuils!
F. O.

Vienne. — En actions de grâce de ma guérison que j'attribue à saint Michel je vous envoie une obole de 2 francs.
A. B.

Vosges. — Reconnaissance à saint Michel pour la nomination de mon neveu à un grade supérieur, et pour une opération douloureuse réussie à son frère.
G. P.

Algérie. — Ci-inclus un mandat de 30 francs pour l'École Apostolique, déduction faite de mon abonnement 1896.
P. S., Mostaganem.

Belgique. — En actions de grâces et pour accomplir une promesse, veuillez recevoir cette faible offrande (2 francs).
H. S.

Louisiane. — Ci 2 francs pour une messe d'actions de grâces, à la suite de deux neuvaines et après promesse de le faire publier dans les *Annales*, saint Michel nous a accordé une faveur.
A. Pt. H.

Brésil. — Vous trouverez ci-joint la liste de 18 nouveaux associés. Entre autres il y a un petit garçon de 9 ans qui est mort peu de jours après s'être associé. Il souffrait du cœur le pauvre petit, mais il allait bien; et voilà qu'un camarade lui fait peur; il se sauve en courant, et en arrivant près de son grand-père qui est médecin, celui-ci lui dit : « Oui, mon enfant, seulement ce que tout cela va faire à ton pauvre cœur. »

J'ai été le voir et je lui donnai un signet de saint Michel; il ne pouvait parler qu'avec grande difficulté, mais j'expliquai à sa mère ce que c'est que notre chère Archiconfrérie, et il rassemblait toutes ses forces pour me dire : « Dona Evelina, je veux entrer dans la Confrérie de saint Michel. » Je savais bien qu'il allait mourir, mais je n'osais lui refuser cette dernière consolation. Le jour de sa mort, à deux heures de l'après-midi, sa mère écrivait : « G... est bien faible, mais il n'oublie pas ses dévotions. » A six heures, il était mort.
E. W.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Avranches : M^{me} M. Pinel, née Louiche, M. Fr. Piequois. — Cèux : M. l'abbé Micquelard, curé, très dévot au saint Archange. — Mortain : M^{me} du Motel, sèlatrice; M. D., frère d'une associée de B. —

Ducey : M^{me} Th. Lusley. — Saint-Martin des Champs : M^{me} veuve Lemasle ; M. César Piboin. — Le Val Saint-Père : M. Alf. Hamel ; M^{me} veuve de Saint-Jorres. — Le Mesnil-Ozenne : M. l'abbé Leprovost, curé.

Ain. — Montmerle : M. Desgouttes.

Aisne. — Guise : M. H. Liévin.

Calvados. — Caen : M^{me} veuve Guérin.

Côtes-du-Nord. — Uzel près l'Oust : M^{me} Meur. — Saint-Brieux : M. L. R. Bienvenue.

Charente-Inférieure. — La Roande : Etelderite Baussais.

Creuse. — Dun-le-Palleteau : M^{lle} L. de Forges.

Deux-Sèvres. — Niort : M^{lle} Ad. Dupuis ; M^{me} Soulice ; M^{me} Jalladeau ; M^{lle} S. Morisset ; M^{me} Damazon.

Finistère. — Quimperlé : Mère Marie Aloisia, religieuse Ursulière.

Gers. — Lectoure : M. Ducassé.

Hérault. — Béziers : S^r Marie des Anges et S^r Saint-Bernardin, Clarisses.

Maine-et-Loire. — Angers : Marie Lair.

Nièvre. — Nevers : S^r Victoire et S^r Scholastique, des Sœurs de Nevers ; M^{lle} F. Col.

Sarthe. — Le Mans : M^{lle} Esther de la Goupillière.

Savoie. — Rumilly : M. Benoit Braissand.

Seine. — Paris : M. Hug. Azimont ; M. G. Pinel Maisonneuve. — Courbevoie : M^{lle} Dolémans. — Malakoff : M. J. C. Haguais.

Seine-Inférieure. — Yvetot : M. Néeil fils.

Seine-et-Oise. — Villiers-le-Bel : M. Émile Saintville.

Tarn. — Feillet : M^{me} Fort.

Var. — Bandol : M. T. Arnould ; M^{me} R. Décugis.

Vendée. — Les Sables-d'Olonne : M^{lle} B. Hunivet.

Belgique. — Ixelles : le R. P. Emmanuel de Sainte-Marie, Carme déchaussé. — Liège : M. Ferdinand Gonue.

Suisse. — Montreux : M^{lle} M. Vernin.

États-Unis. — (Louisiane) Nouvelle-Orléans : M^{me} veuve Louise Bloy, *dévouée zélatrice.*

*Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel les introduise dans l'éternelle lumière !*

Le Gérant : FR. SIMON.

ANNALES

DU

Mont-Saint-Michel

SOMMAIRE : Adversaires. — « Combats pour moi » (poésie). — Multitude des Anges. — Le culte de saint Michel en France (gravure) : Hospice de Séz. — A propos de Madagascar. — Avis. — Correspondance. — Bibliographie. — Adieux à nos chers défunts. — Table de la 22^e année des *Annales*.

ADVERSAIRES

C'est surtout dans l'Église que la franc-maçonnerie a cherché à frapper l'éducation religieuse qui s'oppose perpétuellement aux infiltrations malsaines de l'instruction laïque. Pour les francs-maçons l'Église est au premier rang dans l'ordre des destructions nécessaires. « Notre but final, s'écrient-ils, est celui de Voltaire et de la Révolution Française : l'anéantissement à tout jamais du Catholicisme et même de l'idée chrétienne. »

Leur haine naïve se flatte d'y parvenir par la corruption : la corruption du peuple par le clergé et du clergé par eux-mêmes.

Ils comptaient d'abord sur un pape athée suivant le rêve d'Oppenheim repris par Paul Bert. Il a fallu en rabattre.

Ils se contenteraient aujourd'hui d'un pape qui fût du moins leur complice involontaire par sa faiblesse et sa présomption ; ce succès leur semble d'une portée incalculable pour leurs entreprises. Ils attendent encore. Ils ont tendu leurs embûches grossières dans l'entourage du Pontife et dans les rangs de la Compagnie de Jésus ; ils en sont pour leurs frais : la bohème a peu de séductions pour les hommes d'élite.

Force leur est donc d'aboyer et de se rabattre sur l'œuvre plus facile de la déconsidération. « Dépopularisez la prêtraille par toutes sortes de moyens, » s'écrient-ils dans leur langage de mauvais lieu, et ils proclament leur assurance « de ne manquer jamais de ces plumes qui savent se tailler dans des mensonges utiles à la cause. » En ce point on peut les croire sur parole.

Des politiciens comme Jules Favre et J. Simon¹ demandent à la tribune le droit à l'outrage pour les religions, et sous l'impulsion de la ligue anticléricale reconnue dès sa fondation, il y a six ans, comme œuvre d'utilité publique, les affidés se ruent à la calomnie comme les bourreaux d'Étienne aux cailloux du chemin. On tue son chien sans pitié quand on lui trouve la gale. Ils procèdent donc au dépouillement graduel de la victime et n'ont pas à craindre les protestations des témoins. Tous les droits, toutes les prérogatives de l'Église y passent successivement. Après l'école, l'hôpital, la caserne, le cimetière, le bureau de bienfaisance, c'est le tour des fabriques paroissiales. Puis la loi d'accroissement amènera à bref délai l'extinction des communautés religieuses.

Les vocations sacerdotales sont découragées par le service militaire moins odieux pourtant que l'exonération des élèves des cultes dissidents et de l'école normale.

Au village, le prêtre se courbe comme un ouvrier

1. J. Simon est revenu, et il est des nôtres.

vulgaire sous les prestations municipales et son traitement déjà dérisoire, est réduit, suspendu, supprimé sur la dénonciation du premier mauvais sujet. C'est le martyr de saint Cassien, à coups de stylet, dans la déconsidération ; l'insolence du journal irrégulier, des instituteurs et des élèves laïques, tous forts et de l'appui officiel, et de l'indifférence des bons lui ôtent l'aurole.

* * *

Satan demandait au Seigneur de livrer Job à sa discrétion : « Tu peux le frapper dans ses biens, lui fut-il répondu, mais respecte son âme. » C'est ainsi que le Pape est livré à la franc-maçonnerie : Il y a des réserves.

« C'en est fait de la religion publique en Europe, écrivait le vicomte de Bonald, lorsque l'Église n'aura pas de propriété au soleil. » La spoliation est consommée, et l'influence de l'Église persiste. Comment ? Par la vertu de Celui qui fait exister les espèces sacramentelles sans leur propre substance. Et pour rendre le miracle plus éclatant, que d'humiliations ont suivi pour le Pape la perte de ses États !

Les ressources des communautés religieuses groupées autour du Pontife suprême, les ressources de l'Église, les biens de la Propagande, cette caisse internationale de la civilisation, sont confisqués ou exploités par des lois odieuses.

Prisonnier dans son propre palais, l'auguste Pontife n'ose en franchir le seuil par la crainte des huées qui ne respectèrent même pas la dépouille de son prédécesseur. Son peuple ne le connaît plus ; si l'univers lui envoie des pèlerins, ce n'est que sous une pluie d'outrages qu'ils parviennent jusqu'à leur père.

Les Romains ont entendu l'apothéose du spoliateur armé, et aussi, disons-le, l'apologie de Lucifer. Les chefs suprêmes des sociétés secrètes établissent leur quartier

général dans la ville sainte comme les vainqueurs dans une ville prise, pour organiser la conquête, et dans quelles circonstances outrageantes ! C'est le 20 septembre 1893, jour anniversaire de l'usurpateur piémontais, que le grand maître de l'ordre maçonnique, Adrien Lemmi, inaugure le palais Borghèse : le drapeau des sectaires est hissé au-dessus de la loge d'où Paul V bénissait le peuple, et par un raffinement d'indignité, la chapelle est adaptée à cette destination qu'on indique suffisamment en s'excusant de l'écrire¹.

Toutefois le 30 septembre 1894, au lendemain de la fête de saint Michel, « *Le Pèlerin* » écrivait : « Le livre de Margiotta achève de rendre intenable la position du vieillard du palais Borghèse condamné pour vol. »

Il a cru renverser le Pape, et se croyait bien plus puissant que le prisonnier du Vatican et nous voyons se renouveler ce qui se passa en cette même Rome pour Simon le Mage quand il triomphait de l'apôtre saint Pierre devant Néron.

« Simon le Mage devait donner publiquement le spectacle de son ascension. L'émotion était grande. Pierre était vaincu ; le peuple, l'empereur, acclamaient le représentant de Satan.

« Pierre se mit à genoux sur le pavé qui a conservé l'empreinte de ses genoux, et aussitôt Satan, désarmé, dut laisser tomber son protégé, honteux, et les membres brisés, devant toute la cour qui le méprisa.

« Saint Michel terrasse toujours Lucifer. »

Abbé Paul GRAND-CLÉMENT.

1. Depuis lors le scandale a cessé ; le palais ayant fait retour à ses propriétaires.



COMBATS POUR MOI !

Miss Diana Vaughan est une luciférienne récemment convertie. Encore plongée dans les ténèbres de la franc-maçonnerie, elle professait un véritable culte pour la Vénérable Jeanne d'Arc.

« Sainte Jeanne d'Arc, combats pour moi ! »
(MISS DIANA VAUGHAN.)

Conquérante illustre et sainte,
Digne de gloire et d'honneur,
Toi dont je chante sans crainte
L'héroïsme et la valeur,
Voici le jour de la lutte :
Oh ! quels ennemis je voi !
Dans cette nuit que je scrute,
Quelles horreurs j'aperçoi !
O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi !

Ceux que ton nom exaspère,
Hier, m'imposaient leurs liens,
Mais, ô sublime guerrière,
Sans retour je suis des tiens !
Non, la horde palladiste
Ne peut me tenir à soi !
Que ton bras puissant m'assiste,
Prends pitié de mon émoi !
O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi !

Ils ne sont qu'erreur, malice,
Ces fils de l'iniquité ;
Ils relèguent la justice,
Diffament la vérité.
Vers quels ténébreux abîmes
Les conduit Satan, leur roi !
Oh ! je flétrirai leurs crimes
Qui me remplissent d'effroi !
O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi !

Moi qui librement respire
En rejetant leur fard éau,
Moi qui vivement soupire
Vers le bien, le vrai, le beau,

De la cause anti-chrétienne
J'ai prononcé le renvoi :
Martyre, c'est à la tienne
Que désormais je me doi!...

O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi!

Ma foi de croyante honnête
Me guidait par le chemin
Où tout à coup je m'arrête,
Jeanne d'Arc, tends-moi la main!
De Lucifer, ange infâme,
Je foule à mes pieds la loi :
On dit que dans une flamme
Il jette un sinistre aboi?

O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi!

La véritable science
Ne m'éclaire pas encor :
Aux yeux de ma conscience
Fais briller ton soleil d'or!
Dans mon âme droite et franche
Où s'agite le *pourquoi*,
Qu'un rayon béni s'épanche!
Je veux embrasser ta foi!

O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi!

Quelle voix harmonieuse
Et qui n'a rien d'ici-bas,
Quelle voix délicieuse
Me dit : « Je ne trompe pas.
« Je suis la voie et la vie,
« O mon enfant, viens à moi!
« Viens, celui qui te convie
« Est le seul souverain roi!... »

O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi!

A celui que ton cœur aime,
Qu'il se nomme Adonai,
Christ, Jésus, Être Suprême,
Je me donne, j'obéi...
De ta Vierge incomparable,
De ta Reine j'entrevois
Le privilège ineffable,
Et je l'admire avec toi...

O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi!

Aux triangles sataniques,
Non, non, je n'appartiens plus!

S'il est des chœurs angéliques,
S'il est un ciel, des élus,
S'il est un autel où coule
Le sang d'un Sauveur, j'y croi!
Que tout le reste s'écroule!
C'est ton Dieu que je reçoi!

O Sainte Jeanne d'Arc, combats, combats pour moi!

Canada, P. Q.

JEANNE DE SAINT-MICHEL.

MULTITUDE DES ANGES

Fruit de cette Méditation.

A son départ de Galaad, sous l'impression de la crainte d'Esau, Jacob vit le pays qu'il traversait tout couvert d'Anges et il l'appela *Mahanaïm*, « le camp de Dieu. » La terre entière est maintenant pour le chrétien le camp de Dieu; que craindrions-nous? Nous subissons parfois de rudes crises, sans doute, le monde, le démon, amis et ennemis, choses et personnes, tout est conjuré contre nous.

Le sens de la vie s'obscurcit : est-elle un piège où le bon Dieu nous prend, le jeu cruel d'une puissance aveugle? Non, elle est un poème qui se déroule aux yeux des hommes et des Anges, « *spectaculum facti sumus... angelis et hominibus*, » et le meilleur poème abonde en incidents, en péripéties qui se prolongent, s'entrecroisent et menacent d'empêcher le dénouement. Si nous possédons notre âme par la patience, réjouissons-nous, notre foi triomphe du monde. Des milliers de regards sont fixés sur nous; des milliers de bras tendus vers nous. Tous ces fils dont l'écheveau semble irrémédiablement brouillé, sont entre les mains des Anges. Tout paraît désespéré; mais un signal se donne à notre insu, il se produit une détente, et les difficultés qui naissaient les unes des autres, se résolvent à l'envi.

La pensée de la société angélique neutralise l'influence du monde, funeste à la vie de la grâce, nous savons à quel point ! Nous avons des torts que nous regretterions, nous condamnerions nos passions, la dévotion ne nous répugnerait pas, mais le monde, représenté par le milieu social où nous vivons, intervient avec son indulgence aveugle et les maximes de sa prudence charnelle, et nous nous tranquillisons ; il nous suffit d'éviter ses censures ; tout ennemi qu'il soit de Dieu, nous le prenons pour juge de notre moralité après qu'il s'est imposé modérateur de notre conduite. Ainsi nous nous endormons dans une illusion fatale qui ne s'éveille pas toujours au lit de mort. « L'illusion est le mal du roi, dit le P. Faber, elle ne sera guérie qu'à l'attouchement de l'éternité. » Pourquoi pas dès maintenant, en principe à la pensée du monde des esprits ? Les Anges sont là, à votre foyer, dans la société, dans la nature, plus réels que ces fleurs, ces dignités, ces enfants qu'emporteront demain le gel, l'intrigue, ou la maladie.

Le monde rit, les Anges s'altristent : heureux ceux qui pleurent !

Le monde souille et corrompt l'enfant, la femme, ces deux racines de la société ; les Anges purifient et renouvellent ; heureux les cœurs purs !

Le monde querelle, fraude, opprime ; l'ange apaise et console : heureux les pacifiques, et ceux qui ont faim de la justice, et ceux qui souffrent pour elle !

Tous ces sentiments nous pénètrent comme le rayonnement d'une chaleur latente, et le prestige de la société des Anges nous dispose plus volontiers à cette transformation. Quel est le génie humain qui n'est pas cent fois inférieur au dernier des Anges ? Parcourez l'échelle sociale de cette multitude d'êtres sublimes, et rougissez de la part que vous avez faite jusque-là au fantôme du monde, à l'entourage banal qui le représente auprès de vous. Le monde et la société des Anges, c'est le milieu villageois avec son isolement, son ignorance, ses grossièretés, comparée à la société de la cour où

brillent le rang, la fortune, le génie et dont tous les membres portent le cachet d'une distinction qui ne se perd jamais.

Un préfet du prétoire avait demandé ironiquement à la vierge Dorothée, lorsqu'elle allait au martyre, de lui envoyer des fleurs du jardin de son époux. Après le supplice de la jeune fille, un enfant de quatre ans parut devant le préfet et lui offrit de sa part trois roses, avec des paroles d'une grâce si pénétrante que le dignitaire romain avouait s'être senti confus, comme un homme des champs en face d'un prince.

Quelle leçon pour nous dans ce trait ! voilà ce que sont les hommes du monde, ceux qui donnent le ton, devant les derniers des Anges, ceux qui prennent l'apparence d'enfants à peine capables de s'exprimer ! Oh ! que le prestige de la société angélique nous gagne et nous captive !

(*Les Anges et les Temps présents.* p. l'abbé Paul GRAND-CLÉMENT.)

RECHERCHES

Sur le Culte de saint Michel en France

Diocèse de Séez.

DEUXIÈME PARTIE

II. — Hospice de Séez.

A trois-cents mètres de la cathédrale s'élève l'hospice de Séez, dont la chapelle élégante et assez vaste s'ouvre devant nous et nous invite à la visiter. Elle est en effet dédiée à saint Michel, qui dès l'origine de cette maison (1204) avait une chapelle et une chapellenie érigée en son honneur dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Séez.

Plus tard, saint Michel devint le patron principal, et l'église est aujourd'hui sous son invocation.

L'Archange est représenté sous la forme d'un guerrier céleste. Sa figure est radieuse, ses yeux étincellent, ses ailes sont étendues, son bras droit armé d'un glaive le dirige vers la tête du dragon qui se relève encore menaçante. L'Archange lui oppose son bouclier céleste, et le feu de ses regards. Cette statue antique est vraiment belle, et sa vue produit une heureuse impression.

Les pauvres malades, en regardant cette image, se disent : « Nous avons au Ciel un protecteur puissant qui combat pour nous, qui nous soutient dans nos épreuves et qui nous assistera surtout à la mort. »

Depuis bientôt six siècles les chapelains de Saint-Michel entretiennent cette dévotion et ces douces espérances dans le cœur des malades : on conserve sur le Pouillé de l'ancien diocèse, la liste de trente-quatre de ces fidèles serviteurs de l'Archange, avec la date du jour, du mois et de l'année de nomination. Citons seulement les noms de ceux qui sont les plus connus.

Le premier par ordre de date est Jean Bouchard. Après de longues années de service, il résigna, le 1^{er} mai 1473, la chapellenie de Saint-Michel à Jamet de Ségrié. L'évêque de Séez, Robert Corngrue, consent à cette résignation, et recommande au nouveau titulaire d'être, comme son prédécesseur, fidèle chapelain de l'Archange.

Même recommandation, faite le 13 novembre 1606, par Claude de Husson, évêque de Séez, à François Baudry, successeur de Jean de Lougey dans la chapellenie de Saint-Michel.

Le 26 décembre 1553, nous voyons Guillaume de Marescot, déjà chapelain de Saint-Michel à la cathédrale, prendre possession de la chapellenie érigée sous le même vocable dans l'église de l'Hospice ; mais il ne fait que de passer dans cette maison. Il a pour successeur Robert du Frische, qui, obligé de fuir en 1563 à l'approche des Huguenots, constate à son retour qu'ils ont tout ravagé dans l'église de l'Hospice.

Robert du Frische, accablé de peines, donne sa démission

de chapelain de Saint-Michel de la Maison-Dieu le 9 août 1565. Les bourgeois de Séez présentent alors à l'évêque Louis de Moulinet, la requête suivante :

A révérend Père en Dieu Monseigneur Monsieur l'évêque de Sées, ou à ses vénérables vicaires généraux en spirituel, tous les paroissiens manans et habitans des paroisses Saint-Gervais et Saint-Prothais, Saint-Pierre et Nostre-Dame de la Place salut, honneur et révérence.

A la chapelle Saint-Michel fondée en l'église de l'Hostel-Dieu de Sées à présent vacante par la résignation, renonciation et démission de Robert du Frische, dernier et immédiat chapelain, de laquelle chapelle le droit de présenter nous compète et appartient à raison des droits de nostre bourgeoisie, et à vous la collation et provision et tout autre disposition à cause de votre dignité épiscopale, nous vous présentons notre bien aymé Jean Mallet, cler de votre diocèse, digne et suffisant, vous suppliant notre présenté recevoir et admettre à lad. chappellenie, avecque tous et chascuns ses fruits et droicts d'icelle... et avec solennitez en tel cas requises... Votre Révérende Paternité vaille en Dieu et nostre Seigneur. As tesmoing desquelles choses nous avons signé ceste présente de nos seings dont en tel cas avons accoustumé user, sauf toutefois à nous le droit de varier en cas offrant.

Donné à Sées ce IX^e jour d'Aoust, l'an mil cinq cens soixante cinq.

Signé : DU FRICHE, N. BACHELOT, DUPRESNAY, etc.

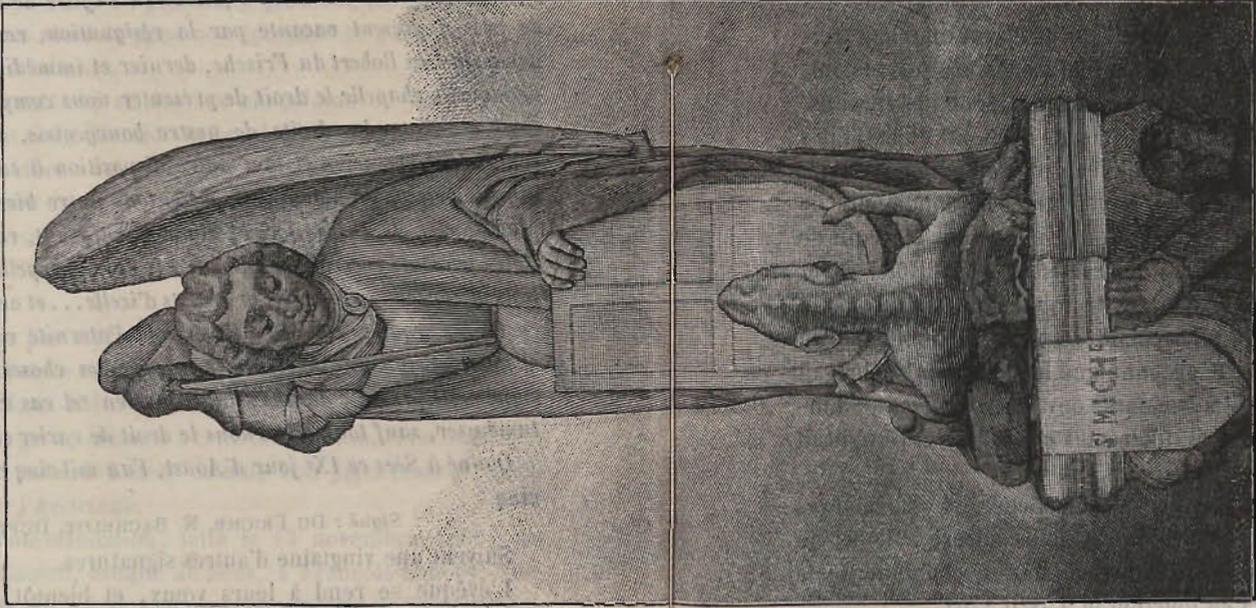
Suivent une vingtaine d'autres signatures.

L'évêque se rend à leurs vœux, et bientôt Jean Mallet, ordonné prêtre, édifie les pauvres malades par sa charité, par les soins assidus qu'il prend de leur âme et par sa dévotion envers saint Michel.

Parmi les Chapelains de l'Archange, nous remarquons encore, en 1654, Hugues Noël, chanoine semi-prébendé de la cathédrale de Séez ;

Nicolas Bougis, chanoine prébendé dans la cathédrale ;

Robert du Friche, prévôt de l'église cathédrale et du chapitre, en 1661.



Saint Michel terrassant le Dragon

Statue en pierre (xvii^e siècle) dans l'église de GUENOGAT (Finistère)
D'après une photographie de M. l'abbé ABERALL, communiquée par M. le chanoine PÉRON.

Charles du Friche, nommé le 18 décembre 1862, par résignation de Robert du Friche. Il était prêtre, licencié en droit, et grand archidiacre en l'église cathédrale.

Gervais Bogire, archidiacre du Houleme, vicaire général de Mgr François Rouxel de Médavy, évêque de Séez, lui confère tous les droits et privilèges de chapelain de Saint-Michel dans l'église de l'Hôtel-Dieu ; il lui confie surtout le soin des âmes, après qu'il aura prêté le serment accoutumé, et fait la profession de foi.

Il y avait alors dans l'église de l'Hospice, qui contenait trois nefs, plusieurs chapelles séparées qui furent détruites, et dont, à cause de leur peu d'importance sous le rapport des revenus, on réunit les titres à celui de la chapelle de Saint-Michel. Elles étaient sous l'invocation de saint Jean, de saint Éloi, de saint Côme et de saint Damien. Les bourgeois, fondateurs de l'Hospice, présentaient à toutes ces chapellenies. L'évêque de Séez, Mgr de Médavy, qui fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu, se réserva, du consentement des bourgeois, de faire de plein droit la nomination du chapelain de Saint-Michel. Dans un règlement particulier, il ordonne que le chapelain célébrerait désormais la messe tous les jours, devant les pauvres, à l'intention des fondateurs des différentes chapelles, et remplirait toutes les fonctions de desservant.

Au nombre des chapelains de saint Michel, les plus célèbres par leur piété avant la Révolution, citons encore : Michel du Perche, Henri François de Fabre de Mazan, chanoine de la cathédrale, qui entra en fonction le 9 avril 1762.

François Postel, plus tard chanoine et grand pénitencier, exilé pour la foi en 1792; Jacques François Saffray, qui exerçait les fonctions de chapelain de saint Michel en 1791. Il refusa le serment constitutionnel et partit pour l'exil. Ses biens meubles et immeubles furent confisqués, affichés dans toutes les communes du département comme biens d'émigrés et vendus au profit de la nation.

(A suivre.)

Chanoine BLIN.

A PROPOS DE MADAGASCAR

On nous saura gré d'avoir publié la lettre suivante.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Quelque temps avant mon départ pour Madagascar où je devais aller combattre à titre de volontaire, je parcourais le livre intitulé *Le mois de saint Michel*, quand je fus frappé du fait qui marque d'une manière éclatante la puissante protection de ce grand archange : « C'était pendant la guerre de 1870, quelques hommes réunis au Mont-Saint-Michel autour de Mgr Bravard, évêque de Coutances, venaient se mettre sous l'égide de l'Archange quand le vénérable prélat, après les avoir bénis, leur dit : « Messieurs, je me crois autorisé à vous donner rendez-vous à tous, sans qu'il en manque un seul ici, après la guerre. » — Encouragés par ces paroles et remplis d'une foi sincère, ils partirent. Après avoir enduré toutes les fatigues, pris part vaillamment aux nombreux combats que livra l'armée de la Loire, surtout à Beaune-la-Rolande où de huit heures du matin à la nuit ils essayèrent le feu de l'ennemi, ils revinrent tous de cette horrible guerre sans blessures ni maladies. »

Après la lecture de cette anecdote je résolus à mon tour de recourir à un si précieux auxiliaire avant de courir les dangers de toutes sortes que me réservait la nouvelle et récente expédition.

J'étais alors de passage à Paris : je me rendis à Montmartre, où l'on honore particulièrement le chef de la milice céleste, et là, avec une confiance sincère que la foi seule m'inspirait, après m'être consacré au Sacré-Cœur et à sa sainte Mère, je reçus le scapulaire de saint Michel, plus puissant bouclier que toutes les armures, et me fis inscrire à l'archiconfrérie.

Le jour du départ venu, je quittai la France assuré du retour. Tout le monde sait maintenant de combien de prodiges de valeur et aussi..... de décès furent payés nos résultats.

Je ne parlerai donc pas des fatigues, souffrances, privations de toutes sortes que mes camarades et moi subîmes, soit dans les marches pénibles, soit dans nos arrêts plus néfastes encore, au milieu d'une contrée marécageuse et sous son climat meurtrier; je ne dirai pas combien d'amis je laissai en route, le vide effrayant de nos rangs, les fièvres qui rongeaient

nos débris, l'abattement qui les achevait, je passe tout cela sous silence, même la maladie qui me mit à quelques doigts de la mort, pour raconter un trait qui, plus que tout, j'espère, prouvera combien ma croyance avait été justifiée et que l'égide puissant qui me couvrait devait, comme je l'avais prévu, me faire sortir de toutes ces misères et de tous les dangers.

Au commencement d'août, ce qui restait du 1^{er} bataillon du 200^e occupait Marololo, misérable village à deux journées de Suberbieville, mais point important par son emplacement au bord de l'Ikoupa, par l'hôpital que l'on y avait établi derrière l'avant-garde et par la quantité d'approvisionnements que les canonniers, ne pouvant remonter plus haut, y avaient déposés pour ravitailler la colonne. Vers le 12 du même mois nous reçûmes l'ordre de nous replier sur Ambata : le mouvement, facilité par l'arrivée de deux canonniers, commença le 13 au matin, et le soir du même jour toutes nos troupes étaient parties, sauf l'arrière-garde formée par le 2^e peloton de ma compagnie, composé de vingt-six hommes dont dix-neuf valides et commandé par un lieutenant.

Avec nous qui devons nous retirer le lendemain matin restait seulement dans la place une compagnie de volontaires de la Réunion arrivée récemment pour y faire le service.

Je faisais partie de cette arrière-garde du 200^e et nous nous étions préparés à passer la nuit au bord du fleuve, quand subitement, vers sept heures du soir, un officier vint nous prévenir qu'une troupe ennemie d'environ cinq mille hommes marchait sur Marololo et n'en était déjà qu'à deux lieues à peine.

Après quelques renseignements nous apprîmes qu'en effet une bande de « Fahavalos » renforcée de déserteurs et fuyards hovas, au lieu de se retirer sur la capitale après le combat de la Beritzoka, s'était jetée hors de la ligne de nos colonnes, avait passé sur les derrières de la brigade d'avant-garde et, sous le commandement d'un chef hova assez marquant, venait essayer une surprise sur Marololo qu'elle savait dégarni de troupe, mais riche en revanche en malades et en provisions.

Notre lieutenant réunissant aussitôt ses dix-neuf soldats et sous-officiers n'hésita pas à se porter au devant de l'ennemi pendant que la compagnie de volontaires de la Réunion occupait les différents postes et qu'on armait les malades encore assez valides. — J'étais au nombre de la petite phalange qui, heureuse de secouer un peu toutes ses misères dans un combat loyal, avait hâte de courir au devant du danger.

Après avoir traversé sans bruit un bois épais de bananiers, nous arri-

vâmes au point fixé comme poste d'attente. C'était au bord d'une rivière dont le lit en contre-bas complètement à sec dans cette saison, pouvait seul servir de chemin au passage d'une troupe nombreuse; à droite et à gauche, à quelques vingt mètres s'étendaient des bois de taillis; enfin devant nous, entre ces bois et le lit de l'Arroyo, le terrain plus découvert était néanmoins garni d'arbustes et de buissons. Après avoir reconnu cet emplacement, notre officier s'y établit avec dix hommes et jugea utile d'envoyer les huit derniers, sous le commandement de l'adjutant, à trois cents mètres en avant comme poste d'observation. Je partis pour cette nouvelle station que choisit notre chef derrière quelques taillis.

L'ennemi avait suspendu sa marche à la tombée du jour pour la reprendre au milieu de la nuit sans doute, afin de profiter du nombre, et nous distinguions très bien de notre poste ses feux de bivouac, à quelques centaines de mètres à peine, au dessus des buissons. Le ciel sans lune laissait aux objets à quelques pas de nous une teinte noirâtre qui nous obligeait de faire usage plutôt de l'ouïe que de nos yeux. Aussi le silence le plus profond régnait parmi nous. Rien d'anormal ne fut signalé jusque vers une heure du matin, quand à ce moment sur notre gauche dans le bois de taillis dont nous étions distants d'une dizaine de mètres à peine, nous entendîmes léger, puis plus accentué, le bruit de pas humains; les branches sèches craquaient, les feuilles se froissaient: plus de doute, une troupe quelconque marchant sans doute à la file indienne essayait de se frayer un chemin. Était-ce l'ennemi? Était-ce une reconnaissance hardie ou une colonne nombreuse? qui sait aussi si l'ennemi n'essayait pas, après l'avoir découvert, de tourner notre petit poste, lui couper toute retraite et prendre ainsi nos deux faibles troupes comme dans une souricière? Il fallait aviser au plus tôt. Reculer n'était pas brave si c'était prudent et l'on décida tous de rester à l'endroit désigné pour la défense; seulement l'adjutant me donna l'ordre d'aller seul prévenir le lieutenant, en arrière des bruits insolites, et lui demander avis. Cette mission était d'autant plus périlleuse que je pouvais m'égarer dans la nuit ou tomber entre les mains des sauvages, je pris mon arme et partis dans l'obscurité, sûr que le bouclier divin que je portais sur ma poitrine était ma meilleure garantie.

Ne sachant plus bien exactement l'emplacement du poste de mon officier, je pris le parti, afin de le retrouver, de descendre dans le lit de l'arroyo et de le suivre. En effet, après une marche de plusieurs minutes je distinguais à quelques pas du bord de la rivière, près d'un buisson, la sentinelle du second poste. Ce factionnaire voyant tout à coup le haut du corps d'un

homme, dont il apercevait la forme sombre se mouvoir, était resté surpris, et sans pousser les cris réglementaires. Moi-même, ne discernant pas clairement ses mouvements, j'avançais lentement dans sa direction pour me faire reconnaître. Je n'étais plus qu'à une dizaine de pas à peine, quand le lieutenant placé derrière son factionnaire m'apercevant obscurément aussi et croyant, au silence de la sentinelle, que celle-ci ne me distinguait pas du tout, sortit de sa retraite et fit plusieurs pas en avant. A cet instant je criai au soldat l'ordre de faire son appel pour m'arrêter, ce qu'il fit aussitôt, et je pus joindre ainsi mon officier et lui rendre compte de ma mission.

Je rapportai à ma troupe l'avis d'attendre à son poste l'attaque et au besoin des renforts, mais à mon retour tous les bruits avaient cessé ; le silence s'était rétabli et la nuit se passa sans autre incident.

Au petit jour, après une courte et rapide reconnaissance, nous apprimes que les Fahavalos étaient partis. Sans doute, le bruit entendu la nuit était une de leurs patrouilles qui avait eu vent de nos postes et le chef hova voyant toute surprise manquée et reculant devant un combat en règle, s'était prudemment retiré.

Nous quittâmes le même jour Marololo et rejoignîmes notre compagnie à Ambato. C'est là que huit jours après cette soirée, me trouvant de nouveau de garde la nuit avec le même lieutenant, celui-ci me dit tout à coup :

« Savez-vous que vous l'avez échappé belle il y a huit jours à Marololo, dans notre nuit de garde ! » et comme interdit je lui demandais de quelle façon, il ajouta : « Quand vous êtes venu me prévenir de ce qui se passait en avant, la sentinelle ne vous arrêtait pas ; moi-même n'apercevant de vous dans l'ombre qu'une forme noire émergeant à peine de l'arroyo, je crus à un de ces bandits qui venait pour nous espionner, et alors prenant mon revolver j'allais faire feu quand vous avez eu l'inspiration d'interpeller le factionnaire ; une seconde de plus et je tirais » ; puis il ajouta à titre de conclusion en souriant : « Et puis vous savez, je ne vise pas mal ! »

Je compris aussitôt le danger que j'avais couru, j'étais passé une fois de plus, sans m'en douter, tout près de la mort ; mais ce soir-là, saint Michel m'avait inspiré comme les autres fois, il m'avait couvert de son égide.

Si la publication de ce récit peut la faire connaître, je n'ai pas d'autre but que de prouver l'efficace protection de ce grand Archange et de faire savoir à tous ceux qui vont courir des dangers ou se trouvent dans le péril, que pour eux le meilleur des talismans et le plus infailible est de se consacrer au Sacré-Cœur et de porter la médaille de saint Michel.

Py, Émile.

AVIS

Les abonnements aux *Annales du Mont-Saint-Michel* partent du mois d'avril, nous prions donc nos fidèles lecteurs de nous conserver leur amicale sympathie en renouvelant leur abonnement dans le courant du présent mois.

Ce sera faire œuvre d'apostolat utile et méritoire que de nous recruter de nouveaux abonnements.

Nos *Annales* sont l'organe du culte archangélique, le but qu'elles poursuivent est de réveiller dans les âmes la foi et l'amour pour les Saints Anges, si oubliés, si négligés à notre époque de matérialisme et de sensualisme invétéré. Elles servent de lien entre les Associés de l'Archiconfrérie et le sanctuaire où saint Michel aime à être invoqué.

Elles sont surtout le soutien de notre *École Apostolique*. Les Écoles libres nous donneront des chrétiens, c'est dans cette confiance que pour les fonder et les maintenir on s'impose chez nous, en France, tant de sacrifices ; les Écoles Apostoliques sont les pépinières de missionnaires et de religieux. Il faut être aveugle pour ne pas constater la diminution des vocations sacerdotales et religieuses, il faudrait être bien peu chrétien pour ne pas s'en émouvoir.

C'est donc un devoir sérieux et pressant de soutenir les Écoles Apostoliques. La nôtre n'a d'autres ressources que ce qu'elle reçoit de la libre générosité des catholiques, puisque les enfants qui y sont admis appartiennent tous à des familles pauvres.

Quelques personnes ont l'habitude de réserver leurs aumônes du Carême à notre École Apostolique, nous les en remercions de tout cœur et nous désirons que leur charité ait de nombreux imitateurs.

BIBLIOGRAPHIE

JEANNE D'ARC, Recherches et Trouvailles

Par le Vicomte Oscar DE POLI.

Un volume in-8° illustré, devant paraître vers le mois d'octobre prochain. En souscription au prix de 7 fr. 50. La souscription close, le prix sera porté à 15 francs. Il ne sera tiré que 30 exemplaires en sus du nombre des exemplaires souscrits.

Adresser son *adhésion* à Joseph SCHMITT, 45, rue des Acacias, Paris. (Prière d'indiquer son adresse pour colis postal.)

CORRESPONDANCE

A la gloire de saint Michel nous enregistrons quelques-unes des faveurs obtenues venues à notre connaissance le mois dernier.

Manche. — Je reconnais devoir à saint Michel, à la suite d'une promesse faite à son sanctuaire, le succès dans mes examens de baccalauréat. P. G.

Calvados. — Une enfant, à deux doigts de la mort, a été consacrée à saint Michel : elle est maintenant en bonne santé. B.

Côtes-du-Nord. — Actions de grâces et messe à saint Michel à cette intention. M.

Dordogne. — Heureuse et prompt délivrance a été obtenue par l'intercession de saint Michel et de N.-D. de Bon-Secours. B. D. L.

Doubs. — Offrande de 5 francs en reconnaissance pour le succès des examens d'un jeune homme de Besançon. E. G.

Drôme. — J'ai été exaucée dans une demande à saint Michel.

MARIE BLANCHE.

Haute-Garonne. — J'avais supplié saint Michel de m'accorder une grande grâce spirituelle, je suis exaucé. J. K.

Haute-Saône. — Une messe à saint Michel, mon petit Michel a été malade, il a 4 ans 1/2, il est guéri maintenant. M. D'H.

Hérault. — A la suite d'une neuvaine faite au sanctuaire de saint Michel, un mieux sensible est survenu dans l'état d'un malade. C. A.

Ille-et-Vilaine. — Ci : 2 francs pour une messe d'actions de grâce en reconnaissance d'une guérison obtenue. V^{re} S.

Indre. — Une communauté tout entière inscrite à l'archiconfrérie, reconnaît avoir reçu de saint Michel une protection signalée pendant l'année 1895. S. DE B.

Loire. — Grâce à saint Michel que vous a prié avec moi, les méchants qui voulaient me faire perdre ma position ne sont parvenus qu'à me faire obtenir un changement de résidence tout à mon avantage. V^{re} B.

Loire-Inférieure. — Saint Michel m'a obtenu l'heureux succès d'une affaire temporelle. G. B.

Nord. — Merci à saint Michel pour la guérison d'une personne chère. A. V. DE W.

Seine. — De retour de Madagascar en aussi bonne santé que possible, grâce à une miraculeuse protection de Dieu, je viens vous remercier des prières que vous avez faites pour moi pendant cette pénible expédition. Cijoint une modeste offrande pour vos œuvres (20 fr.) B. L.

Seine-et-Oise. — J'envoie ma petite offrande de 10 fr. en reconnaissance à Saint Michel pour moi et mon fils. V^{re} E.

Algérie. — Je vous envoie 100 fr. pour les chers apostoliques de Saint-Michel, qu'ils prient pour moi, qui réclame les grâces et bénédictions de Dieu pendant ma vie et à l'heure de ma mort. M. F. (Novi).

Canada. — Une novice d'une communauté religieuse de cette ville, réduite à une grande faiblesse par une maladie qui la minait lentement, a recouvré toutes ses forces à la suite d'une neuvaine en l'honneur de St Michel Archange et des neuf Chœurs des Anges. Elle est toute joyeuse et reconnaissante de cette faveur divine, qui lui permet de continuer les exercices de son noviciat, et de parvenir au bonheur de la profession religieuse. Comme témoignage de sa vive gratitude envers ses célestes protecteurs, elle désire qu'on publie la précieuse faveur dont elle a été l'objet de leur part.

(Voix du Précieux Sang, Février 96.)

St Hyacinthe, Canada.

ADIEUX A NOS CHERS DÉFUNTS

Nous recommandons aux prières de l'Archiconfrérie ceux de nos Associés dont nous avons appris le décès depuis la publication du dernier bulletin.

Manche. — Coutances : M. Grandin. — Saint-Hilaire-du-Harcouët : M. N. de Launay. — Saint-Hilaire-Petitville : M. F. Laforêt. — Granville : M. A. Loivel. — Mesnil-Tove : M. H. Herbin. — Saint-Martin-des-Champs : M. A. Legros. — Vesly : M. l'abbé Leber. — Saint-Lô : M. Yver.

Cher. — Bué : M. C. Moreux.

Doubs. — Saint-Hippolyte : M^{me} J. Dextrelm.

Finistère. — Brest : M^{lle} E. Fourrier. M. J. de Kerros.

- Gard.** — Roquemaure : M. Henri d'Hugues.
- Hérault.** — Béziers : M^{lle} H. Col. Claire Porte. Marie et Suzanne Birou.
- Ille-et-Vilaine.** — Pleugueneuc : M^{me} la comtesse Le Mintier. — Saint-Servan : M^{me} V^{ve} Moulinet. — Rennes : M^{me} V^{ve} M. Fr. Desbois.
- Indre-et-Loire.** — Neuvy : M^{me} Deslandes.
- Isère.** — Murinais : M^{me} de Drée.
- Loire-Inférieure.** — Nantes : M^{lle} Aug. Lamy, *très dévote à Saint-Michel*. M^{lle} Th. Jaudrier.
- Lot.** — Les Quatre-Routes : Justine Teysar. Baptiste, Pierre, Guillaumette Bori. — Cahors : Marie Ségala.
- Lot-et-Garonne.** — Saint-Côme : Françoise Leparon.
- Mayenne.** — Avesnières : Sœur Sléphanie, trappistine.
- Meurthe-et-Moselle.** — Mars-la-Tour : M. A. Hille.
- Meuse.** — Dun-sur-Meuse : M. J. B. Verlet. — Verdun : M^{me} Wairhaye. — Bar-le-Duc : M^{me} Didier Lagrelette.
- Morbihan.** — Kermaria : Sœur Saint-Mathurin. — Sainte-Anne-d'Auray : M. J. Le Gléour.
- Nièvre.** — Nevers : Sœur Éléonore, des sœurs de Nevers. — Clamecy : M. Genty.
- Nord.** — Soex : M. P. Folquin Schodet.
- Rhône.** — Villeurbanne : M^{me} Ticque, née Colombran.
- Sarthe.** — Sablé : M. Ferdinand Abautret.
- Seine-Inférieure.** — Angerville-l'Orcher : M. V. E. Riard.
- Seine.** — Sceaux : Sœur Marie Saint-Honoré.
- Seine-et-Marne.** — Meaux : M. l'abbé Belmon, séminariste.
- Vendée.** — Maillezais : M. L. Robineau.
- Yonne.** — Mézilles : M^{me} Lordonnois. — Pontigny : M^{me} Hamelin.
- Algérie.** — Mondovi : Sœur Madeleine de Saint-Augustin.
- Lorraine.** — Saint-Avold : M^{me} V^{ve} Flaus, née Hein. — Lanning : M^{me} Eudres, née Ernst.
- Belgique.** — Nevele près Gand : M^{me} Schelpe.
- États-Unis.** — (Massachusetts) Spencer : M^{me} M. Mathieu, M^{me} Cyr. Berthiaume, née Demers.
- Australie.** — Brisbane : M. J. E. M. Synch. — MM. M. A. P. Troy.
- Sanctus Michael representet eas in lucem sanctam !
Que saint Michel les introduise dans l'éternelle lumière !*

Le Gérant : FR. SIMON.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 22^e ANNÉE

DES

ANNALES DU MONT-SAINT-MICHEL

1^{re} Livraison. — Avril 1895.

En avant.....	1	sible de saint Michel (gravure).	14
Motifs de la dévotion à saint Michel.....	7	Bibliographie : Jeanne d'Arc (recherches et trouvailles), par le vicomte de Poli.....	19
Recherches sur le culte de saint Michel : Diocèse de Dijon (<i>suite</i>)	41	Correspondance.....	20
Jeanne d'Arc, personnification vi-		Adieux à nos chers défunts.....	23

2^e Livraison. — Mai 1895.

Délivrez-nous du mal.....	25	et Léon (gravure).....	34
Grande faveur.....	32	Jeanne d'Arc, personnification visible de saint Michel (<i>fin</i>).....	39
Avis.....	33	Correspondance.....	44
Recherches sur le culte de saint Michel : Diocèse de Quimper		Adieux à nos chers défunts....	47

3^e Livraison. — Juin 1895.

Nouveaux privilèges.....	49	En quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc.....	63
A tous nos associés.....	56	Correspondance.....	67
Recherches sur le culte de saint Michel : Diocèse de Quimper et de Léon.....	57	Adieux à nos chers défunts....	71

4^e Livraison. — Juillet 1895.

N'est-ce pas vrai?.....	73	En quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc.....	88
Chronique du Mont-Saint-Michel	74	Causeries d'un vieux pèlerin...	92
Les Anges et les temps présents.	75	Correspondance.....	94
Recherches sur le culte de saint Michel : Diocèse de Quimper et de Léon (gravure).....	80	Adieux à nos chers défunts....	96

5^e Livraison. — Août 1895.

Anthèse.....	97	En quelles circonstances nous fut donnée Jeanne d'Arc.....	112
Les Anges et les temps présents.	98	Récits et légendes.....	116
Recherches sur le culte de saint Michel : Diocèse de Quimper	102	Sonnet à saint Michel.....	117
Les Reliques de saint Aubert (gravure).....	106	Correspondance.....	118
		Adieux à nos chers défunts....	119

6^e Livraison. — Septembre 1895.

Place!.....	121	En quelles circonstances nous fut	
A nos associés.....	126	donnée Jeanne d'Arc.....	135
Les Anges et les temps présents.	127	Récits et légendes.....	140
Recherches sur le culte de saint		Correspondance.....	142
Michel : Dioc. de Quimper (<i>fin</i>).	131	Adieux à nos chers défunts.....	143

7^e Livraison. — Octobre 1895.

Fléau.....	145	Saint Michel et Jeanne d'Arc.	
A nos associés.....	149	Discours du P. Vaudon.....	160
Les Anges et les temps présents		Récits et légendes.....	166
(<i>suite</i>).....	150	Correspondance.....	167
Recherches sur le culte de saint		Adieux à nos chers défunts.....	168
Michel : Diocèse de Séez.....	154		

8^e Livraison. — Novembre 1895.

Le Pouvoir.....	169	En quelles circonstances nous fut	
Chronique du Mont-Saint-Michel.	172	donnée Jeanne d'Arc.....	184
Les Anges et les temps présents		Impressions d'un pèlerin anglais.	188
(<i>suite</i>).....	176	Bibliographie.....	190
Recherches sur le culte de saint		Correspondance.....	190
Michel : Diocèse de Séez.....	180	Adieux à nos chers défunts.....	192

9^e Livraison. — Décembre 1895.

Saint Michel, où êtes-vous.....	193	Les Défenseurs du M ^t -St-Michel	
Nouvelles du culte de saint Michel.	197	(sonnet).....	214
Recherches sur le culte de saint		Correspondance.....	214
Michel : Diocèse de Séez.....	210	Adieux à nos chers défunts.....	215

10^e Livraison. — Janvier 1896.

Il ^e Clameur à saint Michel, Bonne		Mont-Saint-Michel, impression	
Année!.....	217	d'un pèlerin anglais (<i>suite</i>)... ..	232
A un Artiste (poésie).....	221	Un fait-divers.....	235
Les Anges et les temps présents	222	Correspondance.....	236
Recherches sur le culte de saint		Adieux à nos chers défunts.....	239
Michel : Diocèse de Séez (<i>suite</i>)	228		

11^e Livraison. — Février 1896.

Ruines.....	241	donnée Jeanne d'Arc.....	253
Les Anges et les temps présents.	244	La messe de minuit au Mont-	
Recherches sur le culte de saint		Saint-Michel en 1866.....	258
Michel : Diocèse de Séez (<i>suite</i>)	251	Correspondance.....	261
En quelles circonstances nous fut		Adieux à nos chers défunts....	263

12^e Livraison. — Mars 1896.

Adversaires.....	265	Avis.....	282
Combats pour moi.....	269	Bibliographie.....	284
Multitude des Anges.....	271	Correspondance.....	284
Le culte de saint Michel en		Adieux.....	285
France : Hospice de Séez.....	273	Table.....	287
A propos de Madagascar.....	279		